This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

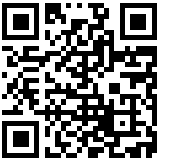

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 3 437 971

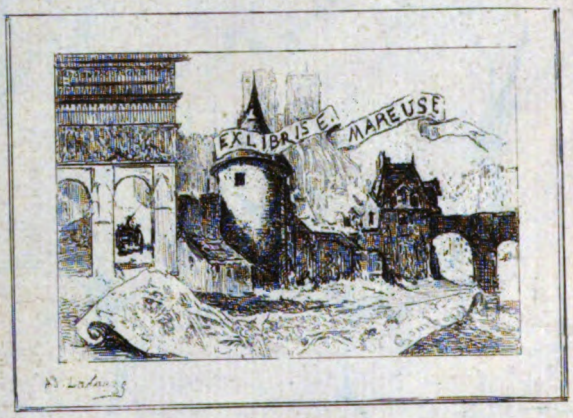

Digitized by Google

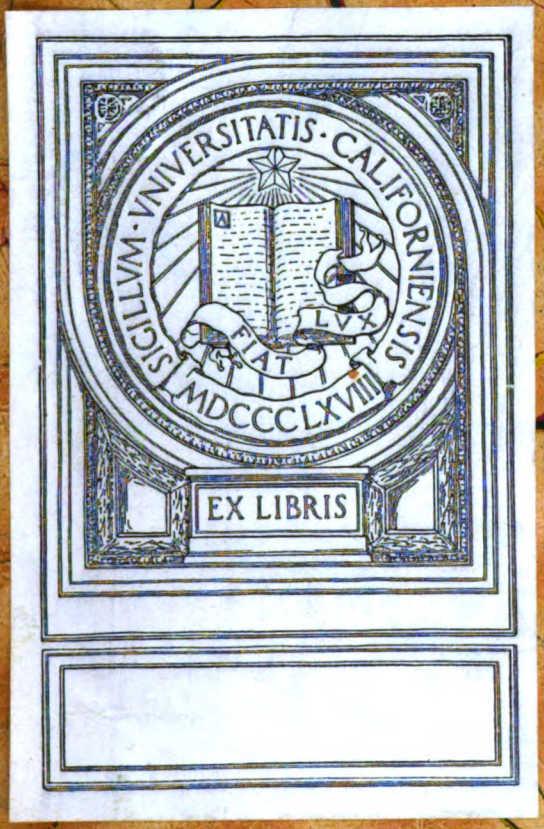

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1924

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Digitized by Google

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1924

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1924.

MM. le comte DE LOISNE,	Président.
P. VITRY,	Premier Vice-Président.
Ph. LAUER,	Deuxième Vice-Président.
F. MARTROYE,	Secrétaire.
L. DIMIER,	Secrétaire adjoint.
M. ROY,	Bibliothécaire-Archiviste.
G. ESPINAS,	Trésorier.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. H. OMONT.
M. PROU.
É. MICHON.
H. MARTIN.
L. SERBAT.

Membres de la Commission de publication des METTENSIA.

MM. E. BABELON.
H. OMONT.

Digitized by Google

MM. R. Cagnat.
A. Blanchet.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. J. Maurice.
J. Toutain.
J.-J. Marquet de Vasselot.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 1er Juin 1924.

MM.

1. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Montaigne, 29 (VIIIe) (7 février 1877-8 mars 1912 — *Boutaric-Longnon*).
2. Gaidoz (Henri), O. ✻, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (VIe) (7 novembre 1877-5 février 1913 — *Renier-Saglio*).
3. Homolle (Théophile), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue des Petits-Champs, 8 (IIe) (4 mai 1887-3 mars 1920 — *Rayet-Ravaisson*).
4. Durrieu (le comte Paul), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur honoraire au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Malakoff, 74 (XVIe) (7 mars 1888-3 mars 1920 — *Ch. Robert-Héron de Villefosse*).
5. Omont (Henri), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général des bibliothèques, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire et de philologie), rue Raynouard, 17

Digitized by Google

MM.

(XVI^e^) (9 janvier 1889-13 avril 1921 — *Bordier-Lasteyrie*).

6. Baye (le baron de), ✻, membre de la Commission des monuments historiques, section des monuments préhistoriques, avenue de la Grande-Armée, 58 (XVII^e^) (3 avril 1889-1^er^ mars 1922 — *Aubert-Bapst*).

7. Delaborde (le comte H.-François), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des chartes, rue de Courcelles, 24 (VIII^e^) (4 février 1891-5 avril 1922 — *Guérin-Heuzey*).

8. Martha (Jules), O. ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bagneux, 16 (VI^e^) (4 février 1891-5 juillet 1922 — *Perrot-Mgr Duchesne*).

9. Prou (Maurice), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École des chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), rue Madame, 75 (VI^e^) (6 mai 1891-3 janvier 1923 — *Nicard-V^te^ de Rougé*).

10. Cagnat (René), O. ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, au Palais de l'Institut, rue Mazarine, 3 (VI^e^) (6 janvier 1892 — *Flouest-Babelon*).

Digitized by Google

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 1er Juin 1924.

MM.

1. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société archéologique de Moscou (8 avril 1893).
2. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome, palazzo Lovatelli, piazza Campitelli (7 juin 1893).
3. Pirenne (Henri), O. ✱, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Gand, à Gand, rue Neuve-Saint-Pierre, 132 (6 janvier 1909).
4. Bilson (John), vice-président du Royal archaeological Institute, membre du conseil de la Société des Antiquaires de Londres, à Hessle, Yorkshire (6 mars 1912).
5. Cantarelli (Luigi), professeur à l'Université de Rome, à Rome, via Principe Umberto, 132 (6 mars 1912).
6. Cumont (Franz), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels de Bruxelles, à Rome, Corso d'Italia, 19, et à Paris, boulevard de Courcelles, 3 (4 juin 1919).
7. Bulíc (Mgr), conservateur et directeur du Musée de Spalato, à Spalato (4 juin 1919).
8. Frothingham (Arthur L.), Jr., professeur d'archéologie et d'histoire à l'Université de Princeton, New-Jersey (4 juin 1919).
9. Figueiredo (Josè de), directeur du Musée national des beaux-arts à Lisbonne, et à Paris, 69, avenue d'Antin (VIIIe) (4 juin 1919).
10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 1er Juin 1924.

MM.

1. Michon (Étienne), ✱, conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Barbet-de-Jouy, 26 (VIIe) (9 janvier 1895 — *de Laurière*).
2. Lafaye (Georges), ✱, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Raspail, 126 (VIe) (9 janvier 1895 — *Guillaume*).
3. Blanchet (Adrien), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Émile-Augier, 10 (XVIe) (11 décembre 1895 — *de Montaiglon*).
4. Enlart (Camille), ✱, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, membre de la Commission des monuments historiques, place de Breteuil, 8 (XVe) (3 mai 1899 — *Read*).
5. Martin (Henry), O. ✱, administrateur honoraire de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Bagneux (Seine), place de la République, 12 (5 juillet 1899 — *Duplessis*).
6. Monceaux (Paul), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, à Antony (Seine), rue de Verrières, 47 (13 juin 1900 — *Saglio*).

Digitized by Google

MM.

7. Stein (Henri), ✱, conservateur aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Gay-Lussac, 38 (v^e^) (13 juin 1900 — *Longnon*).
8. Clément Pallu de Lessert (A.), docteur en droit, rue de Vaugirard, 23 (vi^e^) (9 janvier 1901 — *Berger*).
9. Mély (Fernand de), rue de la Trémoïlle, 26 (viii^e^) (4 février 1903 — *de la Noë*).
10. Maurice (Jules), rue Vaneau, 15 (vii^e^) (4 février 1903 — *Müntz*).
11. Toutain (Jules), O. ✱, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, professeur à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Four, 25 (vi^e^) (3 février 1904 — *U. Robert*).
12. Mazerolle (Fernand), ✱, conservateur du Musée et des Archives de la Monnaie, à la Direction générale des monnaies et médailles, quai Conti, 11 (vi^e^) (1^er^ mars 1905 — *Mowat*).
13. Marquet de Vasselot (Jean-J.), ✱, conservateur adjoint du département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, membre de la Commission des monuments historiques, rue de Marignan, 19 (viii^e^) (1^er^ mars 1905 — *Guiffrey*).
14. Loisne (le comte Auguste Menche de), docteur en droit, rue de Marignan, 25 (viii^e^) (4 avril 1906 — *Rey*).
15. Mâle (Émile), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, à Rome, Palais Farnèse, et à Paris, rue de Navarre, 11 (v^e^) (6 juin 1906 — *Thédenat*).
16. Espérandieu (le commandant Émile), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Clamart, avenue Victor-Hugo, 208 (4 juillet 1906 — *Molinier*).

Digitized by Google

MM.

17. Vitry (Paul), ✻, conservateur du département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École nationale des Arts décoratifs, avenue des Sycomores, 16 *bis* (XVI^e^) (9 janvier 1907 — *Bouchot*).
18. Lauer (Philippe), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, boulevard Jules-Sandeau, 25 (XVI^e^) (5 décembre 1907 — *Beurlier*).
19. D'Allemagne (Henry), ✻, archiviste paléographe, rue des Mathurins, 30 (VIII^e^) (1^er^ avril 1908 — *Hauvette*).
20. Roman (Joseph), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), au château de Picomtal, par Embrun (Hautes-Alpes) (3 juin 1908 — *de Boislisle*).
21. Chénon (Émile), ✻, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, rue des Écoles, 30 (V^e^) (1^er^ juin 1910 — *d'Arbois de Jubainville*).
22. Espinas (Georges), ✻, attaché au ministère des Affaires étrangères, boulevard Saint-Germain, 198 (VII^e^) (1^er^ mars 1911 — *de Vogüé*).
23. Prinet (Max), ✻, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Versailles, rue d'Anjou, 10 (1^er^ mai 1912 — *Schlumberger*).
24. Batiffol (Mgr Pierre), chanoine titulaire de Notre-Dame, rue Cujas, 2 (V^e^) (5 février 1913 — *Ruelle*).
25. Roy (Maurice), ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, avenue Rapp, 20 (VII^e^) (7 mai 1913 — *Gaidoz*).
26. Chapot (Victor), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, place du Panthéon, 6 (V^e^) (4 février 1914 — *de Lasteyrie*).
27. Serbat (Louis), ✻, archiviste paléographe, rue de Chateaubriand, 8 (VIII^e^) (4 février 1914 — *de La Tour*).
28. Mirot (Léon), ✻, archiviste aux Archives nationales, à Bièvres (Seine-et-Oise) (6 février 1918 — *Valois*).

Digitized by Google

MM.

29. Martroye (François), boulevard Saint-Germain, 131 (VI^e) (6 février 1918 — *Collignon*).

30. Dimier (Louis), agrégé de l'Université, rue des Filles-du-Calvaire, 17 (III^e) (5 juin 1918 — *Ravaisson-Mollien*).

31. Dieudonné (Adolphe), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Suresnes, rue Guillaume-Lenoir, 7 (11 décembre 1918 — *V^te de Rougé*).

32. Deshoulières (François), directeur adjoint de la Société française d'archéologie, au château de l'Isle-sur-Arnon, par Ids-Saint-Roch, Cher, et à Paris, rue de la Tour, 49 (XVI^e) (11 décembre 1918 — *Mgr Duchesne*).

33. Fournier (Paul), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, avenue de Breteuil, 71 (XV^e) (4 juin 1919 — *Bapst*).

34. Boinet (Amédée), ✻, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, boulevard Raspail, 286 (XIV^e) (14 avril 1920 — *Babelon*).

35. Laborde (le comte Alexandre de), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), boulevard de Courcelles, 81 (VIII^e) (14 avril 1920 — *Homolle*).

36. Loth (Joseph), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, rue Lecourbe, 130 (XV^e) (14 avril 1920 — *Héron de Villefosse*).

37. Aubert (Marcel), conservateur adjoint au département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, membre de la Commission des monuments historiques, professeur à l'École des chartes, directeur de la Société française d'archéologie, cité Vaneau, 8 (VII^e) (1^er juin 1921 — *Omont*).

Digitized by Google

MM.

38. Formigé (Jules), architecte en chef des monuments historiques, diplômé par le gouvernement, avenue de Tokio, 52 (XVI^e^) (3 mai 1922 — *B^on^ de Baye*).

39. Grand (Roger), professeur à l'École des chartes, rue Nouvelle, 1 (IX^e^) (3 mai 1922 — *C^te^ Delaborde*).

40. Merlin (Alfred), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur adjoint des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, directeur honoraire des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, à Neuilly-sur-Seine, villa de Villiers, 5 (8 novembre 1922 — *Martha*).

41. Demaison (Louis), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste honoraire de la ville de Reims, boulevard Raspail, 12 (VI^e^) (10 janvier 1923 — *Girard*).

42. Collinet (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, rue Vavin, 26 (VI^e^) (7 février 1923 — *Prou*).

43. Zeiller (Jacques), agrégé de l'Université, directeur à l'École des Hautes-Études, rue Vavin, 26 (VI^e^) (12 décembre 1923 — *Tardif*).

44. Fage (René), avocat, à Neuilly-sur-Seine, rue de l'École-de-Mars, 10, et au Mas-du-Puy, par Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne) (6 février 1924 — *Lefèvre-Pontalis*).

45. Réau (Louis), rédacteur en chef de la *Gazette des Beaux-Arts*, rue de la Faisanderie, 54 (XVI^e^) (2 avril 1924 — *Cagnat*).

Digitized by Google

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 1er Juin 1924.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

*Nodet (le Dr Victor), à Bourg, place Bernard, 23 (6 juillet 1904).

Chanel (Émile), professeur au lycée Lalande, président de la Société des naturalistes de l'Ain, à Bourg, rue Bel-Air (6 mars 1907).

Aisne.

Souchon (Joseph), archiviste honoraire du département de l'Aisne, à Paris, rue Bridaine, 11 (XVIIe) (4 mars 1891).

Moreau-Nélaton (Étienne), ✻, à Fère-en-Tardenois, et à Paris, faubourg Saint-Honoré, 73 *bis* (VIIIe) (1er avril 1914).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du règlement, la qualification d'*associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

L'astérisque désigne les associés correspondants qui ont racheté leurs cotisations annuelles, conformément à l'article 32 du règlement.

Digitized by Google

Allier.

MM.

Lebrun (Eugène), au château de la Baume, au Veurdre, et à Paris, 32, place Saint-Georges (IXe) (5 juillet 1905).

Mallat (Antonin), à Beauregard, par Bellerive-sur-Allier, et à Paris, rue des Écoles, 24 (Ve) (7 avril 1909).

Clément (le chanoine Joseph), correspondant du ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts, inspecteur de la Société française d'archéologie, professeur d'archéologie à l'institut Dreux-Brézé, à Moulins, rue Chambon, 8 (10 janvier 1923).

Alpes (Hautes-).

* Manteyer (Georges Pinet de), ✻, au château de Manteyer (7 juin 1899).

Alpes-Maritimes.

La Mazelière (le marquis de), à Nice, Carabacel, 33, et à Paris, rue Barbet-de-Jouy, 40 (VIIe) (7 juin 1900).

Bensa (Thomas), directeur du Musée municipal des beaux-arts, à Nice, rue Georges-Ville, 9 (1er février 1911).

Levrot (Joseph), conservateur de la Bibliothèque et des Archives municipales, à Nice, rue Gioffredo, 60 (22 mai 1912).

Vassel (Eusèbe), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Menton, villa « Les Lilas », avenue Cernuschi (5 février 1919).

Ardèche.

* Le Sourd (Auguste), à Saint-Maurice, par Baix (6 avril 1910), et à Versailles, rue Neuve, 8.

Digitized by Google

Ardennes.

MM.

Liebbe (Elias), au château de Trugny, par Rethel, et à Paris, rue Pergolèse, 48 (XVI^e^) (14 septembre 1898).

Donau (colonel Raymond), O. ✱, à Givet (6 décembre 1903).

Ariège.

Bégouen (le comte), au château des Espas, à Montesquieu-Avantés, par Saint-Girons.

Aube.

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

*Tillet (Jules), architecte en chef des monuments historiques, à Nogent-sur-Seine, et à Paris, rue de Miromesnil, 76 (VIII^e^) (1^er^ juillet 1914).

Bouches-du-Rhône.

Clerc (Michel), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, directeur du Musée d'archéologie de Marseille, à Marseille, château Borély (7 décembre 1898).

Gérin-Ricard (Henry de), secrétaire perpétuel de la Société de statistique de Marseille, à Marseille, rue Wulfran-Puget, 33 (5 février 1902).

Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), à Marseille, rue Monteaux, 10 (5 novembre 1902).

Calvados.

*Rainaud (Armand), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen (27 février 1889).

Digitized by Google

MM.

Besnier (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, rue Bicoquet, 62 (7 mars 1900).

Huard (Georges), archiviste paléographe, à Caen, et à Paris, rue de Vaugirard, 84 (VIe) (7 juin 1922).

Cantal.

Pagès-Allary (J.), à Murat (2 février 1910).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de La Rochelle, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à La Rochelle, rue Gargoulleau (6 février 1884).

Cher.

Goy (Pierre de), au château d'Étrechy, par Dun-sur-Auron (2 avril 1884).

Saint-Venant (Julien Barré de), ✻, inspecteur des eaux et forêts en retraite, ancien président de la Société des Antiquaires du Centre, à Bourges, rue de la Petite-Armée, 1 (3 janvier 1900).

Gauchery (Paul), ingénieur-architecte, à Vierzon (6 mai 1903).

Bengy-Puyvallée (Maurice de), archiviste paléographe, à Villecomte, par Les Aix-d'Angillon (4 avril 1906).

*Bourbon (Henry), au château de Lestang, par Sancerre (5 décembre 1906).

Laugardière (l'abbé M. de), à Bourges, rue Mont-Cenoux (12 décembre 1923).

Côte-d'Or.

Corot (Henry), à Savoisy (1er avril 1896).

Poinssot (Louis), directeur du Service des arts et des

Digitized by Google

MM.

antiquités de la Régence de Tunis, à Dijon, et à Paris, rue Pierre-Nicole, 7 (v[e]) (1[er] mars 1899).

* Truchis (le vicomte Pierre de), au château de Dracy, par Vitteaux (30 mars 1904).

Epery (le D[r] René), à Dijon, place Grangier, 6 (1[er] décembre 1909).

Esdouhard d'Anisy (P.), au château de Puligny, par Puligny-Montrachet (31 mars 1915).

Creuse.

Lacrocq (Louis), avocat, à Guéret (13 avril 1921).

Dordogne.

Fayolle (le marquis de), ✱, président de la Société historique et archéologique du Périgord, conservateur du Musée du Périgord, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre, et à Périgueux, rue du Plantier, 18 (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), ✱, vice-président de la Société des sciences, lettres et arts de la Haute-Auvergne, membre fondateur de la Société d'histoire de la pharmacie, pharmacien, à La Roche-Chalais (23 février 1898).

* Babut (le commandant A.), ✱, à Monfaucon, par Le Fleix, et à Paris, rue des Gatines, 23 (xx[e]) (3 avril 1907).

Doubs.

Ebersolt (Jean), à Montbéliard, et à Paris, rue de la Tour, 135 (xvi[e]) (6 mai 1914).

Drôme.

Vallentin du Cheylard (Roger), à Montélimar, rue Corne-Roche (4 juin 1890).

Berghot du Lut (F.), au château de Confolin, à Bourg-lès-Valence (7 juin 1905).

Digitized by Google

MM.

*Font-Réaulx (J. de), archiviste départemental de la Drôme, à Valence, rue du Pont-du-Gar, 46 (1er février 1922).

Eure.

Porée (le chanoine Adolphe), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), curé de Bournainville, par Thiberville (23 avril 1890).

*Coutil (Léon), aux Andelys (6 mars 1895).

*Michon (Louis-Marie), archiviste paléographe, à Courteilles-sur-Avre, par Verneuil, et à Paris, rue Barbet-de-Jouy, 26 (VIIe) (1er mars 1922).

Leroy (J.), à Pont-Audemer, rue Jules-Ferry, 96 (6 juin 1923).

Eure-et-Loir.

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 *bis* (XVIe) (4 mai 1892).

Merlet (René), archiviste honoraire d'Eure-et-Loir, à Chartres, rue de Beauvais, 14 (7 mai 1902).

Bonnard (L.), ✻, docteur en droit, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres, rue des Grenets, 15, et à Paris, rue de Courcelles, 119 (XVIIe) (5 février 1908).

*Jusselin (Maurice), archiviste du département d'Eure-et-Loir, à Chartres, avenue d'Aligre (13 avril 1921).

Gard.

Marignan (Albert), à Fonsfougacière, par Aigues-Vives, et à Paris, rue des Beaux-Arts, 5 (VIe) (4 février 1891).

Bary (Albert de), ancien officier d'état-major, au château de Rousson, par Salindres, et à Paris, avenue de la Bourdonnais, 15 (VIIe) (5 avril 1911).

Digitized by Google

Garonne (Haute-).

MM.

* Pasquier (Félix), ✻, archiviste du département de la Haute-Garonne, à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, 6 (2 novembre 1887).

Gironde.

Jullian (Camille), O. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, à Bordeaux, rue Vital-Carles, 14, et à Paris, rue du Luxembourg, 30 (VI^e^) (10 janvier 1894).

* Mareuse (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (VIII^e^) (5 juin 1895).

Brutails (Auguste), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste de la Gironde, chargé de cours à la Faculté des lettres de Bordeaux, juge au tribunal supérieur d'Andorre, à Bordeaux, rue d'Aviau, 13 (20 avril 1898).

* Lur-Saluces (le marquis de), à Sauternes, et à Paris, rue Dumont-d'Urville, 10 (XVI^e^) (3 février 1904).

Rouquette (le D^r^), ✻, médecin principal de l'armée en retraite, correspondant du Ministère, à Bordeaux, 23, rue Sansas (6 décembre 1905).

Hérault.

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Berthelé (Joseph), archiviste du département de l'Hérault, à Montpellier, rue des Patriotes, 36 (7 novembre 1883).

Digitized by Google

MM.

Bonnet (Émile), avocat à la cour d'appel, à Montpellier, rue du Faubourg-Saint-Jaumes, 11 (7 mai 1902).

Sahuc (Joseph), à Saint-Pons-de-Thomières (5 décembre 1906).

Le Bars (Yvon), au château de Mercorent, près Béziers (1er décembre 1909).

Granier (le chanoine M.), vicaire général honoraire, curé de Saint-Denis, à Montpellier (1er avril 1914).

Saint-Victor-Despetis (Joseph-M.), archiviste de la ville d'Agde, à Montpellier, rue Saint-Guilhem, 26 (13 avril 1921).

Ille-et-Vilaine.

*Joüon des Longrais, archiviste paléographe, avocat à la cour d'appel, professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université de Paris, château de La Martinière, à Vézin, et à Paris, rue de Rennes, 145 (VIe) (1er février 1922.

Halgoüet (le vicomte du), à Rennes, rue Trassard, 8, et à Paris, rue d'Anjou, 4 (VIIIe) (5 avril 1922).

Indre.

Creusot (J.), à Châteauroux, rue des Notaires, 1 (7 mars 1900).

Bosse (É.), à Châteauroux, rue Grande, 10 (1er décembre 1909).

La Véronne (Geoffroy de), au château du Bouchet, par Rosnay, et à Paris, rue de Grenelle, 121 *bis* (VIIe) (1er juin 1910).

*Gontaut-Biron (le comte Guillaume de), au château de Diors, et à Paris, rue Barbet-de-Jouy, 1 (VIIe) (2 juillet 1913).

Lapparent (le comte de), O. ✱, ancien officier supérieur d'artillerie, à Issoudun, et à Paris, rue du Bac, 86 (VIIe) (3 mars 1920).

Digitized by Google

MM.

Aude (André), à Benavent, et à Paris, rue de Rome, 35 (VIII^e^) (5 avril 1922).

Indre-et-Loire.

Joulin (Léon), O. ✱, membre de la Société archéologique du Midi de la France, à Saint-Avertin (3 décembre 1902).

Isère.

Villenoisy (François de), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à la Buisserate, près Grenoble (1^er^ juillet 1891).

Muller (Hippolyte), bibliothécaire de l'École de médecine, à Grenoble (7 novembre 1906).

Jura.

Guichard (l'abbé Alphonse), docteur en théologie, curé de Grozon (6 février 1889).

Landes.

Bouglon (le baron de), à La Bastide-d'Armagnac (1^er^ juillet 1903).

Loir-et-Cher.

* Plat (l'abbé Gabriel), à Vendôme (3 avril 1907).

* Marchéville (Louis de), au château de Lassay, par Romorantin, et à Paris, rue Meissonier, 4 (XVII^e^) (3 décembre 1914).

* Bourbon (S. A. R. Mgr le prince Sixte de), au château de Chambord, et à Paris, rue de Varenne, 47 (VII^e^) (2 février 1921).

Lesueur (D^r^), président de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, à Blois, rue du Palais, 10 (7 décembre 1921).

Digitized by Google

Loire.

MM.

SAINT-PULGENT (A. DE), à Montbrison (12 décembre 1900).

*THIOLLIER (Noël), notaire, à Saint-Etienne, rue du Général-Foy, 10 (1er juillet 1914).

BRASSART (Gabriel), à Montbrison, rue Tupinerie, 4 (11 juillet 1923).

Loire (Haute-).

FOURNIER (Pierre), archiviste du département de la Haute-Loire, au Puy, boulevard Jules Vallès (1er février 1922).

Loire-Inférieure.

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE, ancien président de la Société polymathique du Morbihan et conservateur du Musée archéologique de Vannes, correspondant du ministère de l'Instruction publique, au château de Treveday, par Guérande (5 février 1902).

Loiret.

*BANCHEREAU (J.), ✻, à Orléans, quai Barentin, 6 (7 février 1912).

HARCOURT (le comte Louis D'), ✻, au château de Pont-Chevron, par Ouzouer-sur-Trézée, et à Paris, avenue Bosquet, 9 (VIIe) (7 mai 1913).

*SOYER (Jacques), archiviste du département du Loiret, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, rue d'Illiers, 28, à Orléans (10 janvier 1923).

Maine-et-Loire.

URSEAU (le chanoine Charles), ✻, chanoine titulaire de la cathédrale d'Angers, à Angers (7 mars 1906).

Digitized by Google

Marne.

MM.

KRAFFT (Hugues), ✻, au château de Toussicourt, par Hermonville, et à Paris, rue de Lubeck, 42 (XVI^e^) (4 juillet 1906).

*JOVY (Ernest), président de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François, à Vitry-le-François, rue de la Tour, 40 (5 mars 1919).

DENEUX (Henri), architecte des monuments historiques, à Reims, chantiers de la cathédrale (2 mai 1923).

Marne (Haute-).

MARCEL (le chanoine Louis), supérieur du petit séminaire de Langres, à Langres (6 juillet 1892).

MONTREMY (François DE), conservateur adjoint du Musée de Cluny, à Nomécourt, par Joinville, et à Paris, avenue Marceau, 38 (VIII^e^) (5 juin 1911).

Meurthe-et-Moselle.

GERMAIN DE MAIDY (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

PERDRIZET (Paul), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, à Nancy, avenue de la Garenne, 4 (6 mars 1901).

GOURY (Georges), ancien conservateur du Musée lorrain, à Nancy, rue des Tiercelins, 5, et à Valence (Drôme), rue Thiers, 21 (3 mars 1909).

*SALIN (Édouard), ingénieur civil des mines, maître de forges, château de Montaigu, à La Neuveville-les-Nancy (1^er^ février 1922).

Morbihan.

L'ESTOURBEILLON (le marquis DE), ✻, ancien député, à

Digitized by Google

MM.

Vannes, place de l'Évêché, 5, et à Paris, boulevard Saint-Michel, 21 (v^e^) (14 décembre 1887).

Moselle.

Clément (Roger), docteur en droit, conservateur des Musées et de la Bibliothèque de Metz, à Metz (1^er^ juin 1921).

Nièvre.

Faulquier (Bernard), archiviste paléographe, au château de Montjoux, par Saint-Honoré, et à Paris, boulevard Haussmann, 157 (VIII^e^) (7 novembre 1900).

Lussier (René), conservateur du Musée municipal de Varzy, à Varzy, rue de La Charité, 18 (5 mars 1924).

Nord.

Rigaux (Henry), à Lille, rue du Chaufour, 14 (4 février 1874).

Hénault (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville de Valenciennes, à Valenciennes (11 décembre 1895).

Théry (Louis), avocat, à Lille, quai de la Basse-Deûle, 74 *bis* (30 mars 1904).

Théodore (Émile), ✱, conservateur des Musées (Palais des Beaux-Arts), à Lille, rue Solferino, 197 (6 décembre 1905).

Leuridan (le chanoine Théodore), à Roubaix, rue des Arts, 14 (9 janvier 1907).

Bauchond (Maurice), docteur en droit, membre de la Commission historique du département du Nord, à Valenciennes, place du Neuf-Bourg, 28 (3 avril 1907).

Constans (Léopold), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille (12 décembre 1923).

Oise.

Leblond (le D^r^ Victor), président de la Société académique de l'Oise, à Beauvais, rue des Halles, 74 (6 mars 1907).

Digitized by Google

Orne.

MM.

Godet (l'abbé Henri), curé du Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Tournouër (Henri), au château de Saint-Hilaire-des-Noyers, par Nocé, et à Paris, boulevard Raspail, 5 (VII^e^) (5 mars 1913).

Boulanger (C.), ✱, ancien notaire, conservateur honoraire du Musée de Péronne, à Bagnoles-de-l'Orne (9 janvier 1901).

Pas-de-Calais.

Lhomel (le comte Georges de), à Montreuil-sur-Mer, et à Paris, rue Marbeuf, 27 (VIII^e^) (7 décembre 1898).

Rodière (Roger), à Montreuil-sur-Mer (5 novembre 1902).

* Drouet (Édouard), ingénieur aux mines de Liévin, à Liévin (1^er^ avril 1908).

Duquénoy (A.), membre de la Commission du Musée d'Arras, à Arras, rue Ernestale, 42 (5 mars 1924).

Puy-de-Dôme.

Audollent (Auguste), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), doyen de la Faculté des lettres de l'Université, directeur du Musée municipal de Clermont-Ferrand, à Clermont-Ferrand, chemin de l'Oradou, 1 (5 mars 1890).

* Charvilhat (le D^r^ G.), à Clermont-Ferrand, rue Blatin, 4 (6 janvier 1909).

Barante (le baron de), au château de Barante, par Dorat, et à Paris, rue du Général-Foy, 22 (VIII^e^) (7 mars 1916).

Pyrénées-Orientales.

Carsalade du Pont (S. G. Mgr Jules de), ✱, évêque de Perpignan (10 juillet 1889).

Digitized by Google

MM.

Puig (Joseph), à Perpignan, villa Les Tilleuls, cours Grande-Bretagne, 42 (7 janvier 1914).

Rhin (Bas-).

Colin (Jean), ancien membre de l'École française de Rome, à Strasbourg, boulevard Tauler, 2 (6 mars 1918).

Walter (l'abbé Joseph), bibliothécaire-archiviste de la ville de Schelestadt (7 février 1923).

Rhône.

Condamin (le chanoine James), doyen de la Faculté des lettres de l'Université catholique de Lyon, place Bellecour, 26 (2 avril 1890).

Buche (Joseph), professeur agrégé au lycée de Lyon (Saint-Rambert), à Villeurbanne, rue de Lorraine, 8 (25 janvier 1899).

Vial (E.), à Lyon, rue d'Auvergne, 6 (1er février 1905).

* Beyssac (Jean), à Lyon, quai de l'Archevêché, 15 (7 juin 1905).

Billiard (Raymond), à Charentay, et à Lyon, quai Saint-Vincent, 23 (7 décembre 1910).

Germain de Montauzan (Camille), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, à Lyon, rue Franklin, 57 (1er février 1911).

Bégule (Lucien), à Lyon, rue Sala, 3 (3 janvier 1912).

Latil (dom Marie-Augustin de), moine bénédictin de l'abbaye du Mont-Cassin, à Lyon, rue de la République, 26 (13 avril 1921).

Varille (Mathieu), à Lyon, quai de Retz, 1 (6 juin 1923).

Saône-et-Loire.

Charmasse (Anatole de), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Autun (14 mars 1866).

Digitized by Google

MM.

Bidault de Grésigny, au château de Boulay, par Baudrières (2 mai 1906).

Boirot (Max), à Bourbon-Lancy, et à Paris, rue Lamartine, 26 (IX^e) (2 juin 1909).

Virey (Jean), archiviste paléographe, à La Chevanière, par Charnay (5 avril 1916).

Gadant (René), conservateur du Musée de l'hôtel Rolin (collections de la Société éduenne), à Autun, rue du Marbre, 2 (3 novembre 1920).

Roy-Chevrier (J.), ✻, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, à Chalon-sur-Saône, rue de Thiard, 38 (4 janvier 1922).

Leusse (le comte G. de), château d'Hurigny (7 novembre 1923).

Sarthe.

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), à Couléon, par La Chapelle-Saint-Rémy (17 juillet 1895).

Triger (Robert), inspecteur général de la Société française d'archéologie, au Mans, rue de l'Ancien-Évêché, 5 (7 mai 1902).

Fleury (Gabriel), imprimeur, à Mamers (2 décembre 1903).

Savoie (Haute-).

Buttin (Charles), Les Balmes, Rumilly (6 juillet 1904).

Seine.

Sorlin-Dorigny (Albert), à Paris, avenue Félix-Faure, 32 (XV^e) (1^er juin 1881).

Weiss (André), ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, place de Breteuil, 8 (XV^e) (5 mars 1884).

Bordes (l'abbé Jean-Marie), à Paris, boulevard Raspail, 234 (XIV^e) (4 mars 1885).

Digitized by Google

MM.

*Durighello (Joseph-Ange), à Paris, passage Doisy, 12 (XVII^e^) (10 janvier 1894).

*Eude (Émile), ingénieur-architecte, à Paris, rue François-Millet, 12 (XVI^e^) (3 juillet 1895).

Capitan (le D^r^ Louis), ✱, membre de l'Académie de médecine, professeur à l'École d'anthropologie, chargé de cours au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, vice-président de la Commission des monuments mégalithiques, à Paris, rue des Ursulines, 5 (V^e^) (6 janvier 1897).

*Castellane (le comte Henri de), à Paris, rue Saint-Dominique, 11 (VII^e^) (4 mai 1898).

*Expert (Henry), ✱, sous-bibliothécaire au Conservatoire national de musique, à Paris, rue du Dragon, 20 (VI^e^) (1^er^ juin 1898).

Joubin (André), rue Spontini, 16 (XVI^e^) (6 mars 1901).

Kœchlin (Raymond), président du Conseil des Musées nationaux et de la Société des Amis du Louvre, à Paris, boulevard Saint-Germain, 14 (V^e^) (4 décembre 1901).

Poupardin (René), ✱, secrétaire de l'École des chartes, directeur à l'École des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Paris, boulevard Saint-Michel, 72 (VI^e^) (4 mars 1903).

Vidier (Alexandre), ✱, inspecteur général des bibliothèques et des archives, à Boulogne-sur-Seine, rue de Sèvres, 25 (3 février 1904).

Magne (Charles), secrétaire général du Comité d'études archéologiques et historiques de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, avenue des Gobelins, 47 (XIII^e^) (2 mars 1904).

Lemoisne (Paul-André), bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, à Thiais, et à Paris, rue de l'Université, 91 (VII^e^) (6 juillet 1904).

*Nocq (Henry), ✱, à Paris, quai Bourbon, 29 (IV^e^) (1^er^ mars 1905).

Chabrun (César), député de la Mayenne, docteur en droit,

Digitized by Google

MM.

professeur à l'Institut catholique de Lille, à Paris, rue Vavin, 10 *bis* (VI^e^) (10 janvier 1906).

ROCHE (Denis), à Paris, boulevard Raspail, 99 (VI^e^) (7 mars 1906).

* LANGLOIS (l'abbé M.), bibliothécaire de l'Institut catholique de Paris, à Paris, boulevard Montparnasse, 150 (XIV^e^) (3 mai 1906).

* JAMESON (Robert), ✱, à Paris, avenue Vélasquez, 6 (VIII^e^) (4 juillet 1906).

MARTIN-CHABOT (Fernand), archiviste aux Archives nationales, à Paris, rue de Lille, 37 (VII^e^) (9 janvier 1907).

CORBIERRE (l'abbé Auguste), à Paris, rue Coetlogon, 7 (VI^e^) (3 juin 1908).

MEURET (Maurice), à Paris, rue de Berry, 33 (VIII^e^) (2 décembre 1908).

* PICARD (Auguste), C. ✱, directeur honoraire de l'exploitation à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, à Paris, rue de Maubeuge, 73 (X^e^) (2 décembre 1908).

* LEFÈVRE (Louis-Eugène), à Paris, rue Jouffroy, 36 *bis* (XVII^e^) (3 mars 1909).

* BESNARD (Charles-Henri), architecte en chef des Monuments historiques, rue de Bagneux, 16 (VI^e^) (6 avril 1910).

* MORIN-JEAN, à Paris, boulevard de Clichy, 33 *bis* (IX^e^) (5 mars 1913).

* GOBILLOT (René), ✱, à Paris, rue Le Verrier, 3 (VI^e^) (4 mars 1914).

* SAYVE (le marquis DE), avenue d'Iéna, 46 (VII^e^) (6 mai 1914).

PUYMAIGRE (le comte DE), à Paris, 7, rue de Constantine (VII^e^) (5 mars 1919).

PELLETIER (Eugène), à Paris, avenue d'Eylau, 1 (XVI^e^) (2 avril 1919).

BARBARIN (Charles), conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, rue Vauquelin, 15 (V^e^) (7 mai 1919).

BABELON (Jean), sous-bibliothécaire au département des

Digitized by Google

MM.

médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue de Verneuil, 30 (VII^e^) (3 décembre 1919).

David (André), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Puvis de Chavannes, 10 (XVII^e^) (3 décembre 1919).

Espezel (Pierre d'), attaché au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, à Paris, avenue de Saint-Mandé, 77 (XII^e^) (3 décembre 1919).

Michel-Dansac (Robert), ✻, à Paris, rue de Lisbonne, 20 (VIII^e^) (11 février 1920).

Verrier (Jean), ✻, archiviste paléographe, à Paris, rue Bonaparte, 22 (VI^e^) (11 février 1920).

Noirmont (le baron de), à Paris, rue Constant-Coquelin, 7 (VII^e^) (3 mars 1920).

Montesquiou (le comte Blaise de), à Paris, rue de Chaillot, 9 (XVI^e^) (3 mars 1920).

Fosseyeux (Marcel), à Paris, avenue du Maine, 189 (XIV^e^) (1^er^ juin 1921).

Héron de Villefosse (René), à Paris, rue Washington, 16 (VIII^e^) (6 juillet 1921).

*Demenais (Lucien), à Paris, boulevard Malesherbes, 188 (XVII^e^) (1^er^ février 1922).

Lotte (Maurice), architecte de la Préfecture de police, diplômé du gouvernement, à Paris, rue de Constantinople, 10 (VIII^e^) (1^er^ mars 1922).

Péreire (Alfred), secrétaire général de l'Association des bibliothécaires français et de la Société des amis de la Bibliothèque nationale et des grandes bibliothèques de France, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35 (VIII^e^) (1^er^ mars 1922).

Boëtio (le baron de), à Paris, boulevard des Batignolles, 76 (XVII^e^) (10 janvier 1923).

Guelliot (le D^r^ Gustave), à Paris, rue Campagne-Première, 31 (XIV^e^) (7 février 1923).

Planchenault (René), square du Croisic, 2 (XV^e^) (12 décembre 1923).

Digitized by Google

MM.

Millet (Gabriel), directeur à l'École des Hautes Études, à Paris, rue Hallé, 34 (XIVe) (5 mars 1924).

Noailles (Pierre), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, boulevard Saint-Germain, 110 (Ve) (7 mai 1924).

Samaran (Charles), archiviste aux Archives nationales, à Paris, avenue Gourgaud, 8 (XVIIe) (7 mai 1924).

Seine-et-Marne.

Héron de Villefosse (Étienne), ✱, à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (VIIe) (2 juin 1886).

Gassies (Georges), professeur de première au collège de Meaux, vice-président de la Société littéraire et historique de la Brie, à Meaux, impasse Hattingais, 3, rue de la Cordonnerie (5 février 1902).

* Mayeux (Albert), architecte diplômé du gouvernement, à Lagny, et à Paris, rue Joubert, 39 (IXe) (6 mai 1903).

Seine-et-Oise.

Martin-Sabon (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (IXe) (2 avril 1890).

Bordeaux (Paul), à Yerres, prieuré des Camaldules, et à Neuilly-sur-Seine, avenue de Neuilly, 20 *bis* (3 février 1892).

Guiffrey (Jean), ✱, conservateur du département des peintures, des dessins et de la chalcographie au Musée du Louvre, à Saint-Cyr, villa Saint-Jean, et à Paris, boulevard Bonne-Nouvelle, 34 (Xe) (6 février 1901).

Gusman (Pierre), artiste peintre, à Grosrouvre, et à Paris, boulevard Edgar-Quinet, 22 (XIVe) (6 mars 1901).

* Rodocanachi (Emmanuel), ✱, à Andilly, et à Paris, rue de Lisbonne, 54 (VIIIe) (11 mars 1903).

Depoin (Joseph), secrétaire général de la Société historique du Vexin, à Pontoise, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 150 (VIe) (4 mai 1904).

Digitized by Google

MM.

* Morgan (Jacques de), C. ✱, directeur général honoraire des antiquités de l'Égypte, ancien délégué général en Perse du ministre de l'Instruction publique, à Croissy-sur-Seine, rue Alfred-Dormeuil, 1, et à Paris, rue des Ursulines, 5 (v^e^) (1^er^ mars 1905).

Lefebvre des Noettes (le commandant), ✱, à Bièvres (7 mars 1906).

* Biver (Paul), au château de Villiers-le-Bâcle, par Gif, et à Paris, rue de Prony, 14 (xvii^e^) (6 janvier 1909).

Lesort (André), ✱, archiviste du département de Seine-et-Oise, membre non résidant du Comité des travaux historiques, à Versailles, rue du Hazard, 11 *quater* (5 avril 1909).

* Rhein (André), archiviste paléographe, à Versailles, rue Neuve, 11 (4 mai 1910).

Saint-Périer (le comte de Poilloue de), à Morigny, par Étampes (8 janvier 1913).

Courcel (Valentin Chodron de), à Montcourcel, par Athis-Mons, et à Paris, rue de Vaugirard, 20 (vi^e^) (5 février 1913).

La Roche-Guyon (le duc de), au château de la Roche-Guyon, et à Paris, boulevard des Invalides, 18 (vii^e^) (7 juin 1916).

Beaufils (P.), sous-directeur des contributions indirectes, à Rambouillet, rue des Vignes (6 décembre 1916).

Lhéritier (Michel), à Versailles, 5, avenue Mirabeau (7 décembre 1921).

Seine-Inférieure.

Prévost (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre, 52 (6 juin 1888).

Costa de Beauregard (le comte Olivier), au château de Sainte-Foy, par Longueville (3 avril 1901).

Coutan (le D^r^), à Rouen, rue d'Ernemont, 10 (14 décembre 1904).

* Bouclier (Albert), trésorier de la Société française de

Digitized by Google

MM.

numismatique, Les Haules, Étretat, et à Paris, avenue de Messine, 30 (VIII^e^) (5 janvier 1910).

DEGLATIGNY (Louis), à Rouen, rue Blaise-Pascal, 29 (2 mai 1923).

Sèvres (Deux-).

* CLOUZOT (Étienne), secrétaire général du Comité international de la Croix-Rouge, à Niort, et à Genève, promenade du Pin, 1 (5 avril 1905).

CLOUZOT (Henri), ✻, conservateur du Musée Galliera de Paris, à Niort, et à Paris, avenue Pierre I^er^ de Serbie, 10 (XVI^e^) (7 février 1906).

Somme.

DUHAMEL-DECÉJEAN (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Nesle, rue des Poissonniers, 17 (23 juillet 1884).

GUYENCOURT (Robert DE), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

* FORTS (Philippe FEUGÈRE DES), ✻, archiviste paléographe, au château d'Yonville, par Hallencourt, et à Paris, rue de Sèvres, 29 (VI^e^) (1^er^ juin 1904).

Tarn.

ANDRIEU (Jean), greffier du Tribunal civil, à Albi, rue du Séminaire, 42 (5 novembre 1913).

Tarn-et-Garonne.

BRUSTON (Charles), ✻, ancien doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Toulouse, à Montauban, rue de la Banque, 37 (7 mars 1894).

Var.

ROUSTAN (François), architecte du département et des

Digitized by Google

MM.

monuments historiques du Var, à Toulon, rue Dumont d'Urville, 2 (4 février 1903).

Vaucluse.

Cotte (Ch.), à Pertuis (1er décembre 1920).

Sautel (l'abbé J.), correspondant du ministère, à Avignon, rue Saint-Thomas-d'Aquin, 6 (4 mai 1921).

Vendée.

Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, au Fossé-Rouge, et à Vitry-sur-Seine, chemin du Perreux, 12 (24 janvier 1894).

Vienne.

Chauvet (Gustave), ✻, ancien président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Poitiers, rue du Jardin-des-Plantes, 30 (2 avril 1884).

Ginot (Émile), bibliothécaire-archiviste de la ville de Poitiers, à Poitiers, rue de la Tranchée, 16 (3 janvier 1900).

Aigrain (l'abbé), membre titulaire de la Société des Antiquaires de l'Ouest, maître de chapelle à Sainte-Radegonde, à Poitiers, rue Cornet, 33 (7 mai 1919).

Labriolle (Pierre de), professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, à Poitiers, boulevard de Verdun, 1 *bis* (7 février 1923).

Vienne (Haute-).

Demartial (André), ✻, à Limoges, boulevard Louis-Blanc, 23 (7 février 1912).

Yonne.

* Villetard (l'abbé Henri), curé doyen de Seignelay (6 janvier 1902).

Digitized by Google

MM.

Tryon-Montalembert (le marquis de), au château de la Vieille-Ferté, par La Ferté-Loupière, et à Paris, rue Monsieur, 5 (VII^e) (1^er février 1911).

Deschamps (Paul), archiviste paléographe, secrétaire de l'École des chartes, à Truchien, et à Paris, rue Vaneau, 37 (VII^e) (7 janvier 1914).

* Vallery-Radot (Jean), bibliothécaire au département des Estampes de la Bibliothèque nationale, à Joigny, et à Paris, rue Georges-Bizet, 1 (XVI^e) (5 janvier 1921).

Algérie, Tunisie et Maroc.

Carton (le D^r Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Khéreddine, villa Stella, par La Goulette (3 février 1892).

Delattre (le R. P. Alfred-Louis), O. ✻, des Pères Blancs, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiprêtre de la primatiale de Carthage, à Carthage (11 décembre 1895).

* Rouvier (le D^r Jules), ✻, professeur à l'École de médecine d'Alger (28 juillet 1897).

Chatelain (Louis), chef du Service des antiquités du Maroc, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, à Volubilis, par Meknès, et à Paris, rue du Ranelagh, 82 (XVI^e) (1^er décembre 1909).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), ✻, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Jérusalem, au couvent de Saint-Étienne, et à Paris, rue du Bac, 34 (VII^e) (6 mars 1895).

Paris (Pierre), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'Institut hispanique de Madrid, à Madrid (23 février 1898).

Digitized by Google

MM.

Labande (Léon-Honoré), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais de Monaco, à Monaco, rue du Tribunal, 10 (6 janvier 1904).

Lantier (Raymond), inspecteur du service des antiquités de la Tunisie, à Tunis, rue Al-Djazira, 47 (10 avril 1918).

Associés correspondants étrangers.

Belgique.

Cumont (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

Soil de Moriamé (Eugène), ✻, membre de la Commission royale des monuments, président honoraire du tribunal de première instance, à Tournai, rue Royale, 45 (29 juillet 1896).

Destrée (Joseph), conservateur au Musée des antiquités, à Bruxelles, chaussée Saint-Pierre, 123 (20 avril 1898).

Donnet (Fernand), administrateur de l'Académie royale des beaux-arts, à Anvers, rue du Transvaal, 45 (4 avril 1900).

Gaspar (Camille), à Bruxelles, rue des Coteaux, 20 (3 décembre 1902).

Cumont (Franz), voir p. 9.

Loë (le baron Alfred de), conservateur au Musée du parc du Cinquantenaire, à Etterbeke, avenue d'Auderghem, 82 (7 février 1906).

Pirenne (Henri), voir p. 9.

Halkin (Léon), professeur d'histoire ancienne et d'archéologie romaine à l'Université de Liége, à Liége, boulevard de Laveleye, 59 (2 février 1921).

Espagne.

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Digitized by Google

MM.

Gestoso y Perez (José), conservateur du Musée municipal, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts de Séville, à Séville, Gravina, 27 (6 avril 1898).

*Puig y Cadafalch (J.), ✻, professeur d'histoire de l'architecture, Institut d'Estudis catalans, à Barcelone (3 décembre 1919).

États-Unis d'Amérique.

*Frothingham (Arthur L.), Jr., voir p. 9.

*Tyler (Royal), à Paris, quai de Bourbon, 21 (IVe) (7 juin 1922).

Grande-Bretagne.

Evans (Arthur John), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum à Oxford, à Youlbury Berks, près Oxford (8 avril 1891).

*Headlam (the Right Rev. Arthur C.), évêque de Gloucester, the Palace, Gloucester (5 février 1896).

*Thompson (Henry Yates), O. ✻, à Londres W., Portman Square, 19 (3 janvier 1900).

Seltman (E. J.), à Kinghoe, Great Berkhamstead, Herts (3 juillet 1901).

Bilson (John), voir p. 9.

*Barnard (Francis Pierpont), membre de la Société des Antiquaires de Londres, professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Liverpool, Bilsby House, near Alford, Lincolnshire (7 novembre 1917).

Balleine (Arthur Edwin), le Presbytère, Sainte-Brelade, île de Jersey (2 mai 1923).

Evans (miss Joan), à Londres, Kensington Park Gardens (6 juin 1923).

Italie.

Lovatelli (la comtesse), voir p. 9.

Digitized by Google

MM.

* Lazzaroni (le baron), à Rome, et à Paris, rue Spontini, 16 (XVI^e^) (3 décembre 1902).

Cantarelli (le professeur Luigi), voir p. 9.

Besso (le commandeur Marco), à Rome, corso Vittorio-Emmanuele, 51 (5 janvier 1916).

Pays-Bas.

* Gallois (Henri-C.), conservateur adjoint du Musée de la ville de La Haye, à La Haye, Korte Vijverberg, 7 (5 avril 1922).

Portugal.

Figueiredo (J. de), voir p. 9.

Roumanie.

Vaschide (M^me^ Victoria), à Bucharest, et à Paris, rue d'Assas, 6 (VI^e^) (2 juillet 1902).

Russie.

Ouvaroff (la comtesse), voir p. 9.

* Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexandrovitch), ✻, ancien ministre de l'Agriculture, président de la Commission d'archéologie, à Pétrograd, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

* Titoff (André de), ancien conseiller d'État, conservateur du Musée archéologique, à Rostoff-la-Grande, gouvernement de Yaroslav (6 juin 1906).

Khanenko (S. Exc. Bogdan de), ancien membre du Conseil de l'Empire, membre de la Commission d'archéologie, à Kiev (XVI^e^) (3 avril 1907).

* Goloubew (Victor de), ✻, à Paris, avenue du Bois-de-Boulogne, 26 (3 juin 1908).

Roerich (Nicolas de), directeur de la Société d'encouragement des arts, à Pétrograd, Moïka, 83 (10 mars 1909).

Digitized by Google

Suède.

MM.

Roosval (Johnny), professeur agrégé à l'Université de Stockholm, à Stockholm, Djurgärden, villa Alnäs (4 février 1914).

Strombon (Sixten), docteur ès lettres, conservateur adjoint du Musée des arts décoratifs, à Gothembourg (10 février 1915).

Suisse.

* Naëf (Albert), architecte, inspecteur général des monuments historiques de la Suisse, Haute-Combe, avenue Ruchonnet, à Lausanne (Vaud) (16 novembre 1892).

Vogt (l'abbé Albert), conservateur de la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, à Fribourg, route de Lausanne, 37 (20 décembre 1905).

* Mandach (Conrad de), à Habstetten, près Berne (1er juillet 1903).

* Stückelberg (Ernest-Alfred), professeur extraordinaire à l'Université de Bâle, à Bâle (7 février 1906).

Besson (S. G. Mgr), évêque de Lausanne et Genève, à Fribourg (3 mars 1909).

Demole (Eugène), conservateur du Cabinet de numismatique, Musée d'art et d'histoire, à Genève, rue du Marché, 40 (7 février 1912).

Gruaz (Julien), conservateur du cabinet numismatique adjoint au Musée historique vaudois, à Lausanne, 8, avenue d'Ouchy (6 décembre 1916).

* Deonna (Waldemar), privat-docent à l'Université de Genève, chemin de la Gradelle, par Chêne (3 décembre 1919).

Yougo-Slavie.

Bulíc (Mgr), voir p. 9.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

ET ÉTRANGERS

Au 1er Juin 1924.

MM.

Aigrain (l'abbé), Vienne.
Andrieu (Jean), Tarn.
Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), Bouches-du-Rhône.
Arnauldet (Pierre), Vendée.
Aude (André), Indre.
Audollent (Auguste), Puy-de-Dôme.
Aveneau de la Grancière, Loire-Inférieure.

Babelon (Jean), Seine.
Babut (le commandant A.), Dordogne.
Balleine (Arthur Edwin), Grande-Bretagne.
Banchereau (Jules), Loiret.
Barante (le baron de), Puy-de-Dôme.
Barbarin (Charles), Seine.
Barnard (Pierpont Francis), Grande-Bretagne.
Bary (Albert de), Gard.
Bauchond (Maurice), Nord.
Beaufils (P.), Seine-et-Oise.
Bégouen (le comte), Ariège.
Bégule (Lucien), Rhône.
Bengy-Puyvallée (Maurice de), Cher.
Bensa (Thomas), Alpes-Maritimes.
Berthelé (Joseph), Hérault.
Besnard (Charles-Henri), Seine.

Digitized by Google

MM.

Besnier (Maurice), Calvados.
Besso (le commandeur Marco), Italie.
Besson (S. G. Mgr), Suisse.
Beyssac (Jean), Rhône.
Bidault de Grésigny, Saône-et-Loire.
Billiard (Raymond), Rhône.
Bilson (John), Grande-Bretagne.
Biver (Paul), Seine-et-Oise.
Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexandrovitch), Russie.
Boërio (le baron de), Seine.
Boirot (Max), Saône-et-Loire.
Bonfils (P.), Eure-et-Loir.
Bonnard (L.), Eure-et-Loir.
Bonnet (Émile), Hérault.
Bordeaux (Paul), Seine-et-Oise.
Bordes (l'abbé), Seine.
Bosse (E.), Indre.
Bouclier (Albert), Seine-Inférieure.
Bouglon (le baron de), Landes.
Boulanger (C.), Orne.
Bourbon (S. A. R. Mgr le prince Sixte de), Loir-et-Cher.
Bourbon (Henry), Cher.
Brassart (Gabriel), Loire.
Breghot du Lut (F.), Drôme.
Briquet (Charles-Moïse), Suisse.
Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Brutails (Auguste), Gironde.
Buche (Joseph), Rhône.
Bulíc (Mgr), Yougo-Slavie.
Buttin (Charles), Haute-Savoie.

Cantarelli (Luigi), Italie.
Capitan (le Dr Louis), Seine.
Carsalade du Pont (S. G. Mgr Jules de), Pyrénées-Orientales.
Carton (le Dr Louis), Tunisie.

Digitized by Google

MM.

Castellane (le comte Henri de), Seine.
Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Chabrun (César), Seine.
Chanel (Émile), Ain.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Charvilhat (le Dr G.), Puy-de-Dôme.
Chatelain (Louis), Maroc.
Chauvet (Gustave), Vienne.
Cheylud (Émile), Dordogne.
Clément (le chanoine), Allier.
Clément (Roger), Moselle.
Clerc (Michel), Bouches-du-Rhône.
Clouzot (Étienne), Deux-Sèvres.
Clouzot (Henri), Deux-Sèvres.
Colin (Jean), Bas-Rhin.
Condamin (le chanoine James), Rhône.
Constans (Léopold), Nord.
Corbierre (l'abbé Auguste), Seine.
Corot (Henry), Côte-d'Or.
Costa de Beauregard (le comte Olivier), Seine-Inférieure.
Cotte (Charles), Vaucluse.
Courcel (Valentin Chodron de), Seine-et-Oise.
Coutan (le Dr), Seine-Inférieure.
Coutil (Léon), Eure.
Creusot (J.), Indre.
Cumont (Franz), Belgique.
Cumont (Georges), Belgique.

David (André), Seine.
Deglatigny (L.), Seine-Inférieure.
Delattre (le R. P. Alfred-Louis), Tunisie.
Demartial (André), Haute-Vienne.
Demenais (Lucien), Seine.
Demôle (Eugène), Suisse.
Deneux (Henri), Marne.
Deonna (Waldemar), Suisse.
Depoin (Joseph), Seine-et-Oise.
Deschamps (Paul), Yonne.

Digitized by Google

MM.

Destrée (Joseph), Belgique.
Donau (le colonel R.), Ardennes.
Donnet (Fernand), Belgique.
Drouet (Édouard), Pas-de-Calais.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.
Duquénoy (A.), Pas-de-Calais.
Durighello (Joseph-Ange), Seine.

Ebersolt (Jean), Doubs.
Epery (le Dr René), Côte-d'Or.
Esdouhard d'Anisy (P.), Côte-d'Or.
Espezel (Pierre d'), Seine.
Eude (Émile), Seine.
Evans (Arthur John), Grande-Bretagne.
Evans (Miss Joan), Grande-Bretagne.
Expert (Henry), Seine.

Faulquier (Bernard), Nièvre.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Figueiredo (José de), Portugal.
Fleury (Gabriel), Sarthe.
Font-Réaulx (J. de), Drôme.
Forts (Philippe Feugère des), Somme.
Fosseyeux (Marcel), Seine.
Fournier (Pierre), Haute-Loire.
Frothingham (Arthur L.), Jr., États-Unis d'Amérique.

Gadant (René), Saône-et-Loire.
Gallois (Henri), Pays-Bas.
Gaspar (Camille), Belgique.
Gassies (Georges), Seine-et-Marne.
Gauchery (Paul), Cher.
Gérin-Ricard (Henry de), Bouches-du-Rhône.
Germain de Maidy (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germain de Montauzan (Camille), Rhône.
Gestoso y Perez (José), Espagne.
Ginot (Émile), Vienne.
Gobillot (René), Seine.
Godet (l'abbé Henri), Orne.

Digitized by Google

MM.

Goloubew (Victor de), Russie.
Gontaut-Biron (le comte Guillaume de), Indre.
Goury (Georges), Meurthe-et-Moselle.
Goy (Pierre de), Cher.
Granier (le chanoine M.), Hérault.
Gruaz (Julien), Suisse.
Guelliot (le Dr Octave), Seine.
Guichard (l'abbé Alphonse), Jura.
Guiffrey (Jean), Seine-et-Oise.
Gusman (Pierre), Seine-et-Oise.
Guyencourt (Robert de), Somme.

Halgouet (le vicomte du), Ille-et-Vilaine.
Halkin (Léon), Belgique.
Harcourt (le comte Louis d'), Loiret.
Headlam (the Right Rev. Arthur C.), Grande-Bretagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Héron de Villefosse (Étienne), Seine-et-Marne.
Héron de Villefosse (René), Seine.
Huard (Georges), Calvados.

Jameson (Robert), Seine.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Joubin (André), Seine.
Joulin (Léon), Indre-et-Loire.
Joüon des Longrais, Ille-et-Vilaine.
Jovy (Ernest), Marne.
Jullian (Camille), Gironde.
Jusselin (Maurice), Eure-et-Loir.

Khanenko (S. Exc. Bogdan de), Russie.
Kœchlin (Raymond), Seine.
Krafft (Hugues), Marne.

Labande (L.-H.), Principauté de Monaco.
La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.
La Briolle (Pierre de), Vienne.
Lacrocq (Louis), Creuse.
Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), Palestine.
La Mazelière (le marquis de), Alpes-Maritimes.

Digitized by Google

MM.

Langlois (l'abbé M.), Seine.
Lantier (Raymond), Tunisie.
Lapparent (le comte de), Indre.
La Roche-Guyon (le duc de), Seine-et-Oise.
Latil (dom A. de), Rhône.
Laugardière (l'abbé de), Cher.
La Véronne (G. de), Indre.
Lazzaroni (le baron), Italie.
Le Bars (Yvon), Hérault.
Leblond (le Dr Victor), Oise.
Lebrun (Eugène), Allier.
Lefebvre des Noëttes (le commandant), Seine-et-Oise.
Lefèvre (Louis-Eugène), Seine.
Legrand (Maxime), Seine-et-Oise.
Lemoisne (Paul-André), Seine.
Leroy (J.), Eure.
Lesort (André), Seine-et-Oise.
Le Sourd (Auguste), Ardèche.
L'Estourbeillon (le marquis de), Morbihan.
Lesueur (Dr), Loir-et-Cher.
Leuridan (le chanoine Théodore), Nord.
Leusse (le comte G. de), Saône-et-Loire.
Levrot (Joseph), Alpes-Maritimes.
Lhéritier (Michel), Seine-et-Oise.
Lhomel (le comte Georges de), Pas-de-Calais.
Liebbe (Elias), Ardennes.
Loë (le baron Alfred de), Belgique.
Lorin (Félix), Seine-et-Oise.
Lotte (Maurice), Seine.
Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), Italie.
Lur-Saluces (le marquis de), Gironde.
Lussier (René), Nièvre.

Magne (Charles), Seine.
Mallat (Antonin), Allier.
Mandach (Conrad de), Suisse.
Manteyer (Georges Pinet de), Hautes-Alpes.
Marcel (le chanoine Louis), Haute-Marne.

Digitized by Google

MM.

Mabchéville (Louis de), Loir-et-Cher.
Mareuse (Edgar), Gironde.
Marignan (Albert), Gard.
Martin-Chabot (Fernand), Seine.
Martin-Sabon (Félix), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Mayeux (Albert), Seine-et-Marne.
Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), Sarthe.
Merlet (René), Eure-et-Loir.
Meuret (Maurice), Seine.
Michel-Dansac (Robert), Seine.
Michon (Louis-Marie), Eure.
Millet (Gabriel), Seine.
Montesquiou (le comte B. de), Seine.
Montremy (François de), Haute-Marne.
Moreau-Nélaton (Étienne), Aisne.
Morgan (Jacques de), Seine-et-Oise.
Morin-Jean, Seine.
Muller (Hippolyte), Isère.
Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Suisse.
Nocq (Henry), Seine.
Nodet (Victor), Ain.
Noailles (Pierre), Seine.
Noirmont (le baron de), Seine.

Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagès-Allary (J.), Cantal.
Paris (Pierre), Espagne.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Pelletier (Eugène), Seine.
Péreire (Alfred), Seine.
Perdrizet (Paul), Meurthe-et-Moselle.
Picard (Auguste), Seine.
Pirenne (Henri), Belgique.
Planchenault (René), Seine.
Plat (l'abbé Gabriel), Loir-et-Cher.

Digitized by Google

MM.

Poinssot (Louis), Côte-d'Or.
Porée (le chanoine Adolphe), Eure.
Poupardin (René), Seine.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Puig (Joseph), Pyrénées-Orientales.
Puig y Cadafalch (J.), Espagne.
Puymaigre (le comte de), Seine.
Rainaud (Armand), Calvados.
Rhein (André), Seine-et-Oise.
Rigaux (Henry), Nord.
Roche (Denis), Seine.
Rodière (Roger), Pas-de-Calais.
Rodocanachi (Emmanuel), Seine-et-Oise.
Roerich (Nicolas de), Russie.
Roosval (Johnny), Suède.
Rouquette (le Dr), Gironde.
Roustan (François), Var.
Rouvier (le Dr Jules), Algérie.
Roy-Chevrier (J.), Saône-et-Loire.

Sahuc (Joseph), Hérault.
Saint-Périer (le comte de Poilloue de), Seine-et-Oise.
Saint-Pulgent (A. de), Loire.
Saint-Venant (Julien Barré de), Cher.
Saint-Victor-Despetis (Joseph), Hérault.
Salin (Édouard), Meurthe-et-Moselle.
Samaran (Charles), Seine.
Sautel (l'abbé J.), Vaucluse.
Sayve (le marquis de), Seine.
Seltman (E. J.), Grande-Bretagne.
Soil de Moriamé (Eugène), Belgique.
Sorlin-Dorigny (Albert), Seine.
Souchon (Joseph), Aisne.
Soyer (Jacques), Loiret.
Strombon (Sixten), Suède.
Stückelberg (Ernest-Alfred), Suisse.

Tausserat-Radel (Alexandre), Marne.

Digitized by Google

MM.

Théodore (Émile), Nord.
Théry (Louis), Nord.
Thiollier (Noël), Loire.
Thompson (H. Yates), Grande-Bretagne.
Tillet (Jules), Aube.
Titoff (A. de), Russie.
Tournouër (Henri), Orne.
Triger (Robert), Sarthe.
Truchis (le vicomte Pierre de), Côte-d'Or.
Tryon-Montalembert (le marquis de), Yonne.
Tyler (Royal), États-Unis.

Urseau (le chanoine Charles), Maine-et-Loire.

Vallentin du Cheylard (Roger), Drôme.
Vallery-Radot (Jean), Yonne.
Varille (Mathieu), Rhône.
Vallette (René), Vendée.
Vaschide (Mme Victoria), Roumanie.
Vassel (Eusèbe), Alpes-Maritimes.
Verrier (Jean), Seine.
Vial (E.), Rhône.
Vidier (Alexandre), Seine.
Villenoisy (François de), Isère.
Villetard (l'abbé Henri), Yonne.
Virey (Jean), Saône-et-Loire.
Vogt (l'abbé Albert), Suisse.

Walter (l'abbé J.), Bas-Rhin.
Weiss (André), Seine.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE. Académie des inscriptions et belles-lettres.

—

AIN, *Bourg*. Société d'émulation.
AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
— *Soissons*. Société archéologique, historique et scientifique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation du Bourbonnais.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société d'études historiques des Hautes-Alpes.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Nice historique.
— — Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
AVEYRON, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts.
BOUCHES-DU-RHÔNE, *Aix*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
— — Facultés de droit et des lettres.
— *Marseille*. Société archéologique de Provence.
CALVADOS, *Caen*. Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— — Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.

Digitized by Google

CANTAL, *Aurillac*. Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne.

CHARENTE, *Angoulême*. Société archéologique et historique de la Charente.

CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.

— — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

CHER, *Bourges*. Société des Antiquaires du Centre.

— — Société historique du Cher.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Académie de Dijon.

— — Commission des antiquités de la Côte-d'Or.

— *Beaune*. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.

— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais

— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

— — Société d'émulation du Doubs.

— *Montbéliard*. Société d'émulation.

DRÔME, *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.

EURE, *Évreux*. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Digitized by Google

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.

— *Châteaudun*. Société dunoise.

FINISTÈRE, *Brest*. Société académique.

GARD, *Nîmes*. Académie de Nîmes.

— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

— — Faculté des lettres.

— — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE, *Bordeaux*. Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.

— — Société archéologique de la Gironde.

HÉRAULT, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.

— — Société archéologique.

— *Béziers*. Société archéologique.

ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique de Touraine.

ISÈRE, *Grenoble*. Académie delphinale.

— — Société de statistique, des sciences naturelles et arts du département.

JURA, *Lons-le-Saulnier*. Société d'émulation.

LANDES, *Dax*. Société de Borda.

LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.

LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

— — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

LOZÈRE, *Mende*. Société d'agriculture, sciences et arts.

Digitized by Google

Maine-et-Loire, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.

Marne, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.

— *Chaumont*. Société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts.

— *Reims*. Académie de Reims.

— *Vitry-le-François*. Société des sciences et arts.

Marne (Haute-), *Langres*. Société historique et archéologique.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.

— *Verdun*. Société philomathique.

Morbihan, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

Moselle, *Metz*. Académie de Metz.

Nord, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

— *Avesnes*. Société archéologique.

— *Cambrai*. Société d'émulation.

— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.

— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Roubaix*. Société d'émulation.

Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.

— *Compiègne*. Société historique.

— *Noyon*. Comité archéologique, historique et scientifique.

— *Senlis*. Comité archéologique.

Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.

— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Digitized by Google

Rhin (Bas-), *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.
Rhin (Haut-), *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Belfort*. Société belfortaine d'émulation.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
— *Tarare*. Société scientifique et littéraire.
— *Villefranche*. Société des sciences et arts du Beaujolais.
Saône-et-Loire, *Mâcon*. Académie.
— *Autun*. Société éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société d'histoire et d'archéologie.
— — Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
Sarthe, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
Savoie, *Chambéry*. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Savoie (Haute-), *Annecy*. Académie florimontane.
Seine, *Paris*. Association pour l'encouragement des études grecques.
— — Bibliothèque d'art et d'archéologie.
— — Bibliothèque de la ville de Paris.
— — Comité des travaux historiques.
— — Commission du vieux Paris.
— — Société d'anthropologie.
— — Société d'histoire ecclésiastique de France.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société de Saint-Jean.
— — Société française de numismatique et d'archéologie.
Seine-et-Marne, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Meaux*. Société littéraire et historique de la Brie.

Digitized by Google

Seine-et-Marne, *Fontainebleau*. Société historique et archéologique du Gâtinais.
Seine-et-Oise, *Versailles*. Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
Seine-Inférieure, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.
— *Le Havre*. Société havraise d'études diverses.
Sèvres (Deux-), *Niort*. Société historique et scientifique.
Somme, *Amiens*. Académie d'Amiens.
— — Société des Antiquaires de Picardie.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
Tarn-et-Garonne, *Montauban*. Société archéologique.
Var, *Toulon*. Académie du Var.
Vaucluse, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
Vendée, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
Vienne, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens*. Société archéologique.

Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Bône*. Académie d'Hippône.

Digitized by Google

ALGÉRIE, *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
TUNISIE, *Carthage*. Institut de Carthage.
— *Sousse*. Société archéologique.

Sociétés étrangères.

AUTRICHE, *Vienne*. Anthropologische Gesellschaft in Wien.
BELGIQUE, *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruges*. Société d'émulation pour l'étude des antiquités de l'histoire de Flandre.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Commission royale d'art et d'archéologie.
— — Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.
— — Société d'archéologie.
— — Société des Bollandistes.
— — Société royale de numismatique.
— *Courtrai*. Cercle archéologique et historique.
— *Gand*. Cercle historique et archéologique.
— *Liége*. Société liégeoise de littérature wallone.
— *Malines*. Cercle archéologique, littéraire et artistique.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur*. Société archéologique.
CANADA, *Halifax*. The Nova-Scotian Institute of science.
DANEMARK, *Copenhague*. Aarboger for Nordisk oldkyndighed og historie.
— — Kongelige Nordiske Oldskrift Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).

Digitized by Google

Égypte, *Le Caire*. Comité de conservation des monuments de l'art arabe.
Espagne, *Barcelone*. Institut d'estudis catalans.
— *Madrid*. Académie royale de l'Histoire.
— — Sociedad española de excursiones.
— — Revista de archivos, bibliotecas y museos.
— *Valladolid*. Sociedad castellana de excursiones.
États-Unis, *Baltimore*. John Hopkins University.
— *Chicago*. Académie des sciences.
— *Norwood*. Archæological Institute of America.
— *Philadelphie*. American philosophical Society.
— *Topeka*. Kansas State historical Society.
— *Washington*. Smithsonian Institution.
— *Worcester*. American Antiquarian Society.
Finlande, *Helsingfors*. Suomen Muinaismuisto-Yhdistys (Société archéologique finlandaise).
Grande-Bretagne, *Londres*. Society of Antiquaries of London.
— *Cambridge*. Cambridge Antiquarian Society.
— *Dublin*. Royal Irish Academy.
— *Édimbourg*. Royal Society of Edinburgh.
— — Society of Antiquaries of Scotland.
— *Jersey*. Société jersiaise.
Italie, *Rome*. Reale Accademia dei Lincei.
— — Istituto italiano di numismatica.
— — British School at Rome.
— *Bologne*. Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.
— *Catane*. Società di storia patria per la Sicilia orientale.
— *Faenza*. Museo internazionale delle ceramiche.
— *Florence*. Biblioteca nazionale centrale.
— *Gênes*. Società ligure di storia patria.
— *Milan*. Società storica lombarda.
— *Modène*. Regia Accademia di scienze, lettere ed arti.

Digitized by Google

ITALIE, *Padoue*. Rivista di storia antica.
— *Turin*. Reale Accademia delle scienze.
LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.
PAYS-BAS, *Leeuwarden*. Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkande (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).
PORTUGAL, *Lisbonne*. Museu ethnographico português.
— *Porto*. Portugalia.
RUSSIE, *Dorpat*. Universitas Jurievensis.
— *Ekaterinebourg*. Société ouralienne des amis des sciences naturelles.
— *Moscou*. Société archéologique.
— *Pétrograd*. Académie des sciences.
— — Commission archéologique.
SUÈDE, *Stockholm*. Kungl. vitterhets historie och antikuitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).
SUISSE, *Bâle*. Historische und antiquarische Gesellschaft.
— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse romande.
— *Stans*. Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.
— *Zürich*. Antiquarische Gesellschaft.
— — Musée national suisse.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUES

RECEVANT LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

École des Beaux-Arts, à Paris.
École des Chartes, à la Sorbonne, Paris.
École française d'Athènes.
Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye.
Universités d'Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Alger.
Académie de Chambéry.
Service des Antiquités de la Régence de Tunis.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1924.

Séance du 9 Janvier.

Présidence de M. J. J. Marquet de Vasselot,
président sortant,
et de M. le comte de Loisne, président élu.

M. Marquet de Vasselot, président sortant, prononce le discours suivant :

« Mes chers confrères,

« Quand vous m'avez fait, il y a presque dix-neuf ans, l'honneur de m'admettre au nombre de vos membres résidants, je savais bien qu'un jour viendrait où je devrais occuper, à mon tour, le fauteuil présidentiel. Ce moment est arrivé (plus tôt même que je n'aurais pu m'y attendre), et je tiens à vous dire que je conserverai de ma dignité éphémère un très agréable souvenir; car vous m'avez facilité, par une bienveillance et une aide constantes, ce que ces fonctions peuvent avoir d'astreignant ou de délicat. La part plus intime et plus directe que j'ai dû prendre à nos affaires a resserré — si possible — les liens qui m'unissent à notre Société. Mieux encore que par le passé, je sentirai désormais tout le prix et toute la force de cette sympathie particulière que font naître de communes études, l'amour désintéressé de la science, une émulation sans jalousie, des traditions librement acceptées et continuées.

Digitized by Google

« Parmi celles-ci, il en est une qui veut que chaque année, à pareille époque, votre président sortant établisse, en quelque sorte, le bilan moral de la Société, rende hommage à ceux qui ont disparu, salue les nouveaux élus, rende compte de notre activité et indique les principales questions, d'intérêt général, qui peuvent nous préoccuper.

« L'année 1923 nous aura été (du moins quant au nombre des décès) moins cruelle que la précédente. Toutefois, si nous n'avons perdu aucun de nos membres honoraires, deux membres résidants et huit associés correspondants manquent à l'appel.

« M. Joseph Tardif, qui est mort à Vitré (Ille-et-Vilaine) le 22 avril 1923, appartenait à notre Société depuis vingt-huit ans. Nommé associé correspondant en 1895, il avait été élu membre résidant en 1899. Né à Houesville (Manche) le 27 octobre 1855, il était issu d'une famille d'érudits et s'orienta tout naturellement vers les études historiques. Son père, Adolphe Tardif, avait été directeur au Ministère des Cultes et professeur à l'École des chartes; son oncle, Jules Tardif, avait été chef de section aux Archives nationales. Ses débuts furent brillants; entré le premier à l'École des chartes (1879), il en sortit le second; puis il ajouta à son diplôme d'archiviste-paléographe celui de docteur en droit · car dès sa jeunesse il montra un goût particulier pour l'histoire du droit, ainsi que pour celle de son pays natal, la Normandie; une situation personnelle indépendante lui permit de se consacrer entièrement à ses études favorites. Dès 1881, il publia l'un des plus anciens monuments du droit normand, le *Très vieux coutumier;* en 1886, il devint le secrétaire de la *Nouvelle revue historique du droit français*. Il donna, en 1896, une édition du texte latin du *Grand coutumier;* en 1908, il rédigea avec M. Senn la table des cinquante premières années de la *Revue historique du droit français et étranger;* en 1911, il résuma, dans cette même revue, l'*Histoire du droit normand au congrès du millénaire normand.*

Digitized by Google

« Ces travaux juridiques ne l'empêchaient pas de s'intéresser à l'histoire et à l'archéologie de la Normandie; en 1889 il rédigea, en collaboration avec son père, un volume sur *Saint-Pair-sur-Mer et les saints vénérés dans l'église de cette paroisse*, et il consacra encore à ce village (où il passait souvent l'été) deux articles parus dans l'*Annuaire de l'Association normande* (1911).

« Notre Société lui avait ouvert ses portes dès 1899; mais il ne prit jamais grande part à ses travaux. Au cours de tant d'années, il ne fit guère que deux communications : une en 1899, sur le territoire de Poissy, et une en 1901, sur une inscription de l'église de Saint-Pair. S'il crut devoir décliner les fonctions de secrétaire, il tint, du moins, à s'acquitter d'autres devoirs : il consacra une notice à son prédécesseur, M. Chabouillet (1904), et, lors de notre centenaire (1904), il inséra dans nos Mélanges une étude sur les *Graffites de l'autel de l'abbaye du Ham*, au Musée de Valognes.

« Pendant ses dernières années, l'état de sa santé ne lui avait d'ailleurs plus permis ni de venir à nos séances, ni même de continuer à travailler; il ne put terminer un mémoire sur le *Procès d'Enguerrand de Coucy*, dont les deux premières parties seulement ont paru dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (t. LXXIX, 1918).

« Tout au contraire, M. Eugène Lefèvre-Pontalis (qui est mort à Vieux-Moulin, Oise, le 31 octobre 1923) ne semblait point de ceux dont nous aurions dû redouter la perte. Son aspect robuste, sa résistance presque surprenante aux fatigues du professorat, des excursions et des congrès, la régularité de sa vie entièrement consacrée au travail, tout semblait lui promettre une carrière encore longue et féconde. Du moins, terrassé brusquement en pleine activité, il n'aura connu ni les souffrances prolongées ni la déchéance progressive. Il a conservé jusqu'à la fin la pleine lucidité de son intelligence, et, peu de jours avant sa mort, il faisait remercier notre Société de la sympathie que son président lui avait exprimée au nom de tous.

Digitized by Google

« Né le 12 février 1862, il appartenait à une de ces vieilles familles de la bourgeoisie parisienne où les études historiques, économiques ou artistiques ont toujours été en honneur. En sortant de l'École des chartes, il fut d'abord attaché à la Bibliothèque Mazarine, puis bibliothécaire du Comité des travaux historiques. Mais déjà l'archéologie l'avait pris tout entier, et, en 1894, il publiait son important ouvrage sur l'*Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI^e^ et au XII^e^ siècle*. La même année, il commença à suppléer son maître, M. de Lasteyrie, dans la chaire qu'un autre membre de notre Société, Jules Quicherat, avait déjà illustrée, et, en 1911, il devint à son tour titulaire de ce cours. En 1900, il prit la direction de la Société française d'archéologie, qu'il ne tarda pas à métamorphoser, donnant à ses congrès et à ses publications un caractère rigoureusement scientifique.

« Dès 1897, il avait été élu membre résidant; pendant vingt-six ans il assista régulièrement à nos séances et intervint souvent dans nos discussions. Il avait rempli, avec son exactitude et sa conscience habituelles, les diverses fonctions que l'ancienneté nous impose, avait été secrétaire en 1906 et président en 1916. Aussitôt élu, il avait consacré à son prédécesseur, M. Auguste Prost, une notice pleine de cœur. Et depuis, il nous avait fait un grand nombre de communications; elles avaient trait presque toujours à quelqu'un de nos monuments du moyen âge, qu'il connaissait parfaitement, ayant parcouru la France entière et fait des milliers de clichés photographiques. Il suffira de rappeler ici ses notes relatives aux fouilles de la cathédrale de Chartres, aux portails du diocèse de Sens, au prétendu « style de transi« tion », aux voûtes en berceau de l'Auvergne et de la Saintonge, aux marques de tâcherons, etc. Il y a quelques mois, il nous avait entretenus des fouilles de la cathédrale de Noyon. A toutes ces communications, insérées dans notre *Bulletin*, il faut joindre une étude très étendue, consacrée aux architectes et à la construction de la cathédrale de Chartres, qu'il publia dans nos *Mémoires* en 1906.

Digitized by Google

« Ces divers travaux suffiraient à montrer quelle perte la Société vient de faire; mais il est encore un point que l'on ne saurait passer sous silence. M. Lefèvre-Pontalis, très dévoué à ses fonctions de professeur à l'École des chartes et de directeur de la Société française d'archéologie, prenait plaisir à attirer tous ceux qui manifestaient du goût pour l'histoire de l'architecture; il les recevait, les conseillait, les aidait dans leurs carrières, et c'est ainsi qu'il a été, parmi nous, l'un de ceux qui ont le plus contribué au recrutement de nos associés correspondants : le nombre de ceux dont il fut le parrain est considérable.

« Pour tous ces motifs, et malgré tant d'autres occupations (notamment à la Commission des Monuments historiques), il s'était fait ici une grande place. Il était sincèrement attaché à notre Société, parce qu'elle a pour principal objet l'étude de nos antiquités nationales et parce qu'il éprouvait pour les monuments de notre pays une sorte de passion, où le cœur avait part comme l'esprit. Il en a donné maintes preuves, mais je n'en veux rappeler qu'une seule. Tous ceux qui ont entendu le discours qu'il prononça en quittant la présidence (c'était en janvier 1917) se souviennent encore de l'émotion communicative avec laquelle il protesta, au nom de la science et de la civilisation, contre les destructions injustifiables des envahisseurs germaniques. Patriote convaincu autant que laborieux érudit, M. Lefèvre-Pontalis n'avait pas pu contenir son indignation en voyant ruiner tant de ces églises de la Picardie et de la Champagne, auxquelles il avait consacré le plus important de ses travaux.

« Il avait d'ailleurs, pendant la Grande Guerre, prouvé que l'amour du passé ne l'empêchait pas de ressentir cruellement les angoisses du présent; après la tourmente, quand il n'avait plus eu à songer aux blessés et aux malades, il s'était hâté de veiller aux soins que réclamaient ses chers monuments, et il avait fondé la Société des Amis de la cathédrale de Reims.

« Il a disparu au moment où il allait recueillir les derniers fruits de son labeur opiniâtre, s'étant attiré l'estime

Digitized by Google

générale par la sûreté de son caractère, par son dévouement à la science archéologique.

« En plus de ces deux membres résidants, nous avons malheureusement perdu huit de nos associés correspondants.

« M. l'abbé Aristide-Désiré Millard, qui s'est éteint à Épernay le 10 janvier, avait passé toute sa vie dans sa province natale, la Champagne. Né à Somme-Tourbe (Marne) en 1850, il fut successivement, de 1876 à 1907, curé de quatre villages du diocèse de Châlons. Il a partagé sa vie entre les devoirs de son ministère et les recherches historiques ou archéologiques, et il a publié un assez grand nombre de travaux. Parmi ceux-ci, il convient surtout de retenir les notices sur *Somsois*, sur *Le Meix-Tiercelin*, sur *Mondement et ses seigneurs*, une *Histoire de Sézanne* (en deux volumes) et une importante étude sur le *Clergé du diocèse de Châlons-sur-Marne*, dont le premier tome seul a paru. Il a passé une partie de sa vieillesse à Saint-Gond et il aura eu l'honneur d'être l'historiographe d'une région que la guerre a cruellement ravagée.

« C'est, au contraire, avant d'avoir pu donner sa mesure que M. Claude-Noël Desjoyeaux est décédé à Paris, le 16 janvier, âgé à peine de trente-huit ans. Originaire du Forez, où il était né en 1885, il s'était appliqué avec ardeur aux études historiques. En 1911 il avait publié un livre intitulé *La fusion monarchique*, dans lequel il avait retracé l'histoire des négociations qui aboutirent, avant la mort du comte de Chambord, à la réconciliation des deux branches de la Maison de France. Depuis, il avait entrepris une histoire du sacre des rois de France, qu'il n'a pas pu, malheureusement, mener à bien. Aimant les livres et les monuments non moins que l'histoire et la liturgie, il était devenu secrétaire de la Société des bibliophiles françois et il comptait parmi les membres les plus actifs de la Diana de Montbrison. Ses nombreux amis regrettent en lui un homme aimable et

Digitized by Google

fin, charitable et dévoué, dont le caractère égalait le talent.

« M. Roland Delachenal, né à Lyon en 1854, était sorti de l'École des chartes en 1883. Une situation indépendante lui ayant permis de n'exercer aucune fonction publique, il se consacra entièrement à ses recherches scientifiques. Son premier livre fut une *Histoire de l'ordre des avocats au Parlement de Paris* (1887), après laquelle il édita successivement les *Grandes Chroniques de France* pour les règnes de Jean II et de Charles V; le *Cartulaire du temple de Vaulx en Dauphiné;* la *Correspondance de Chépy*, représentant du peuple auprès des armées en Savoie de 1793 à 1794. Il publia aussi une *Histoire de la ville de Crémieu* (Isère). Mais ces divers travaux ne furent pour lui, en quelque sorte, que des distractions passagères, à côté du vaste ouvrage dont la préparation lui aura coûté trente ans d'efforts et qu'il aura eu le temps de terminer : son *Histoire de Charles V*, dont cinq volumes ont paru depuis 1909. Cette œuvre capitale, qui a placé son auteur au premier rang parmi nos historiens, lui avait ouvert en 1920 les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il est mort à Paris, le 29 janvier. La dignité de sa vie, non moins que son mérite, lui avait attiré la sympathie de tous ceux qui l'ont connu.

« L'École des chartes avait compté également parmi ses élèves M. le baron de Bonnault d'Houët. Né à Montdidier en 1847, il s'était fixé à Compiègne, où il devint inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie, conservateur de la bibliothèque municipale, qu'il contribua à réorganiser après la guerre, et fut, à plusieurs reprises, président de la Société historique de Compiègne. Attiré plus particulièrement vers l'histoire, il avait publié de nombreux articles, parmi lesquels on retiendra surtout ceux qu'il avait consacrés au *Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques-de-Compostelle* (1890), à l'*Histoire de Compiègne* pendant les guerres de religion et de la Ligue (1911), aux *Francs-archers de Compiègne*. Travailleur consciencieux et modeste, il consacrait aux œuvres

Digitized by Google

patriotiques et religieuses le temps qu'il n'employait pas à ses recherches. Il est mort à Marseille, le 3 mars, et peut compter, lui aussi, parmi les victimes indirectes des événements tragiques qui ont bouleversé ses dernières années.

« M. Arthur Lemaire, qui faisait partie de notre Société depuis 1897, était l'un de ces amateurs éclairés auxquels nous avons toujours fait bon accueil et dont certains figurent même parmi nos confrères les plus assidus. Il ne s'était pas borné à réunir, — dans sa propriété de Saint-Jean-de-Luz, où il est mort au mois de mai, — une collection assez considérable d'estampes, de bijoux, d'objets anciens; tout en se défendant d'être un érudit, il avait acquis, sur diverses branches de l'histoire de l'art, des connaissances étendues.

« Ayant été élu correspondant en 1869, M. le chanoine Ulysse Chevalier était assurément l'un de nos plus anciens membres. Né à Rambouillet (S.-et-O.) le 24 février 1841, il se fixa de bonne heure à Romans, où il devint chanoine et professeur d'archéologie au Grand Séminaire. Sauf un cours d'histoire ecclésiastique qu'il professa à l'Université catholique de Lyon, il demeura fidèle à sa petite ville, où il dirigea depuis 1880 le « Bulletin d'histoire ecclésias-« tique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence » et où, grâce à la bibliothèque qu'il avait su se constituer, grâce à la collaboration de ses élèves, il publia sans relâche, pendant près de cinquante ans, des travaux qui ont trait surtout à la bibliographie, à la liturgie, à l'histoire ecclésiastique. La liste de ses œuvres a été dressée, à l'occasion de son élection à l'Institut en 1912, par Mgr Bellet; elle ne comprenait alors pas moins de 519 numéros, et elle s'est encore accrue depuis. Dans cette production énorme, il faut mettre à part les volumes qui ont établi sa réputation scientifique et que tous les érudits connaissent : le *Répertoire des sources historiques du moyen âge* (1re partie, bio-bibliographie, 1875-1887, et 2e partie, topo-bibliographie, 1893-1903); la *Gallia christiana novissima*, commencée par le chanoine Albanès

Digitized by Google

(dont sept volumes ont paru de 1899 à 1920) ; le *Repertorium hymnologicum* (six volumes) ; la *Bibliothèque liturgique* (seize volumes) ; la collection des *Cartulaires dauphinois* et celle des *Documents historiques inédits sur le Dauphiné*. En plus de ces ouvrages considérables, il trouvait le temps de publier des quantités d'articles, parmi lesquels nous citerons seulement ceux qui ont trait au Saint-Suaire de Turin et à la Santa-Casa de Lorette. Cette fécondité inlassable avait valu au chanoine Chevalier une notoriété que l'Académie des inscriptions reconnut en l'admettant parmi ses membres libres ; mais les honneurs ne l'incitèrent pas à quitter sa chère province, et on ne le vit presque jamais, paraît-il, au palais Mazarin. Il est mort à Romans, le 27 octobre, âgé de quatre-vingt-deux ans, ayant conservé presque jusqu'à la fin son extraordinaire activité, qui lui assurera une place auprès des grands érudits ecclésiastiques du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle.

« C'est, au contraire, surtout à l'étude des monuments que s'était appliqué M. Louis Régnier. Après un court stage dans une étude de notaire, il se voua entièrement aux recherches archéologiques sur son pays natal. Il quitta Gisors (où il était né le 5 février 1865) et il s'installa à Évreux, qu'il ne quitta plus. Membre actif de la Société française d'archéologie et des sociétés savantes de l'Eure, il ne cessa, depuis 1886, de publier des notices sur la région du Vexin. Son premier ouvrage fut une histoire de la *Renaissance dans le Vexin et une partie du Parisis* (1886), bientôt suivie par une *Bibliographie historique de l'Eure*, commencée en 1887. De 1891 à 1907 il donna, en neuf fascicules, une *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin*, où il fit apprécier des qualités indiscutables d'archéologue avisé et précis. En même temps il publiait des monographies excellentes des principaux monuments de l'Eure et du Vexin, parmi lesquelles on retiendra surtout : l'*Église de Vétheuil* (1910-1911) ; l'*Église Notre-Dame d'Écouis* (1913) ; le *Château de Chanteloup et les architectes caennais de la Renaissance* (1911).

Digitized by Google

Si l'histoire contemporaine l'attira parfois, comme le prouve un volume, très nourri, sur notre ancien confrère M. Louis Passy, député de l'Eure (1917), il en revenait toujours aux édifices de son pays natal, et il commençait une série d'*Excursions archéologiques dans le Vexin français* (1922), quand un accident affreux mit brutalement fin à une activité qui nous promettait encore bien des travaux utiles : trompé par l'obscurité d'un soir d'hiver, il fut surpris et broyé par un train rapide, dans la gare de Vernon, le 2 novembre.

« Ancien élève de l'École normale supérieure (promotion de 1868), ancien membre des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, M. Gustave Bloch s'occupait spécialement de l'histoire et de l'archéologie romaines. Successivement professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres de Lyon, maître de conférences d'histoire ancienne à l'École normale supérieure, enfin professeur d'histoire et d'antiquités romaines à la Sorbonne (de 1905 à 1921), il a exercé dans l'enseignement supérieur une influence indiscutable, tant par ses cours que par ses ouvrages. Parmi ceux-ci, on doit citer avant tout : les *Origines du Sénat romain* (1883) ; dans l'*Histoire de France* publiée sous la direction d'Ernest Lavisse, le tome I^er^ : les *Origines, la Gaule indépendante et la Gaule romaine* (1900) ; la *République romaine, conflits politiques et sociaux* (1913) ; l'*Empire romain, évolution et décadence* (1922). Il apportait dans ses recherches beaucoup de pénétration et d'ingéniosité ; il scrutait, non sans quelque méfiance, les récits et les jugements des auteurs grecs et latins. Les élèves qu'il a formés ou qui se réclament de lui se distinguent par la hardiesse, quelquefois paradoxale, de leurs travaux ; M. Bloch ne s'en effrayait nullement, voyant là, non sans plaisir, une réaction contre les méthodes, trop rigoureuses à son avis, de certains de ses prédécesseurs.

« Tant de deuils, si cruels qu'ils puissent être, n'ont cependant pas diminué l'activité de notre Société, dont le rôle est précisément de continuer, par-dessus les person-

Digitized by Google

nalités éphémères de ses membres, les traditions scientifiques qui font l'honneur de notre pays.

« En remplacement de M. de Rougé, vous avez élu membre honoraire M. Maurice Prou, lui témoignant ainsi la reconnaissance que notre Société lui doit pour toutes les preuves de dévouement qu'il lui a données pendant si longtemps.

« M. Louis Demaison, M. Paul Collinet et M. Jacques Zeiller, que vous avez élus membres résidants, seront les dignes successeurs de M. Girard, de M. Prou et de M. Tardif.

« De plus, vous avez été heureux d'accueillir un nombre particulièrement élevé de correspondants : quinze associés correspondants nationaux : M. Soyer, M. le chanoine Clément, M. le baron de Boerio, M. de Labriolle, M. le docteur Guelliot, M. l'abbé Walter, M. Deglatigny, M. Deneux, M. Varille, M. Albert Leroy, M. Gabriel Brassart, M. le comte de Leusse, M. Constans, M. l'abbé de Laugardière, M. Planchenault, et deux associés correspondants étrangers : Miss Joan Evans et M. Balleine.

« Les distinctions honorifiques n'ont pas manqué aux membres de la Société : le R. P. Delattre, M. Gaidoz et M. Toutain ont été promus officiers de la Légion d'honneur; M. Boinet, M. le marquis de Fayolle, M. Max Prinet et M. Mazerolle ont été nommés chevaliers.

« Vos séances ont été très suivies et très animées, — plus même, souvent, que ne l'aurait souhaité votre président, dont les efforts ont été parfois impuissants à obtenir un silence même relatif. Du moins, et c'est l'essentiel, des communications nombreuses et variées ont amplement assuré l'ordre du jour de vos séances. Et si votre président et votre secrétaire ont été quelquefois presque seuls à n'en rien perdre, vous avez eu plaisir et profit à les écouter. Il suffira de rappeler : pour l'archéologie antique, les noms de MM. Blanchet, Chapot, Chénon, Collinet, Formigé, Lefèvre des Noëttes, Merlin, Michon, Poinssot, Toutain, Zeiller; pour le moyen âge : MM. Au-

Digitized by Google

bert, Barbarin, Mgr Batiffol, Boinet, Demaison, Deshoulières, Destrée, Durrieu, Ebersolt, Enlart, Gallois, Grand, Huard, comte Alex. de Laborde, Martroye, Mayeux, de Mély, abbé Plat, Prinet, Rhein, abbé Sautel, Stein, chanoine Urseau, Vallery-Radot; pour la Renaissance : MM. Banchereau, chanoine Clément, Dimier, Mirot, Réau et Roy.

« Le nombre des auteurs de ces communications, à qui nos séances doivent leur attrait, est sans doute élevé. Néanmoins, un statisticien pourrait faire observer qu'à côté de ces membres zélés il en est beaucoup d'autres qui prennent trop rarement la parole (officiellement, du moins). Il pourrait aussi constater que, depuis près de deux ans, aucun des membres résidants nouvellement élus n'a consacré à son prédécesseur la notice usuelle; et il serait en droit de déplorer ces manquements (devenus bien fréquents) à une tradition respectable, que nos anciens observaient avec plus de scrupule.

« Il est vrai que si tous ces bons conseils étaient suivis, le nombre des feuilles du *Bulletin* augmenterait et que votre dévoué trésorier pourrait s'en alarmer. Car tout en nous réjouissant de la vitalité de notre Société, nous ne devons pas oublier un danger que le président sortant signalait déjà l'an dernier. M. Jules Toutain vous a dit, en termes excellents, combien il est regrettable que le projet d'augmentation de nos recettes, qui vous a été soumis en 1922, n'ait pas réuni la majorité requise des deux tiers des votants, et à quel point il serait fâcheux que nous en fussions réduits à restreindre encore nos publications, qui ne donnent déjà plus une idée exacte de notre activité scientifique. La Commission que vous avez chargée d'étudier cette importante question n'est pas demeurée inactive, et sans trahir le secret de ses délibérations je tiens à déclarer que, si (comme on doit l'espérer) ses efforts aboutissent à une solution satisfaisante, le mérite en reviendra principalement à M. Toutain, qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine : vous vous associerez certainement à moi pour le remercier au nom de tous.

Digitized by Google

« Mais ce ne serait peut-être encore là qu'un palliatif, et il faudrait alors envisager un relèvement des cotisations, sous une forme ou sous une autre. Les objections que certains avaient formulées à ce sujet ne sont, peut-être, ni aussi insurmontables ni aussi généralement admises qu'on l'aurait pu croire tout d'abord. Si le profond intérêt que je porte à notre Société ne m'aveugle pas, il me semble qu'on pourrait faire appel, sans trop d'appréhensions, au dévouement collectif de ses membres. Car ce dévouement n'attend pas qu'on le provoque, il se manifeste spontanément. Il y a quelques mois, quand il s'est agi de régler les frais d'installation de la salle ajoutée à notre bibliothèque, deux d'entre vous (qui n'ont pas voulu être nommés) les ont pris à leur charge, et tout récemment un autre de nos confrères, M. Collinet, nous faisait don d'une somme destinée à alléger le budget de nos publications. De pareils faits prouvent, mieux que tous les discours, combien notre Société est aimée par ses membres et permettent d'espérer qu'on ne solliciterait pas en vain leur générosité, si cela devenait nécessaire.

« Pour terminer, il me reste à m'acquitter d'un devoir très agréable. C'est de remercier, en votre nom, ceux d'entre vous dont le zèle assure la vie de la Société : M. Roy, notre dévoué trésorier, qui voudrait voir nos finances plus prospères; M. Serbat, grâce à qui nos publications paraissent régulièrement; M. Espinas, qui tient en ordre notre bibliothèque. Et je n'oublierai pas notre secrétaire, M. Mirot, qui a fait effort pour s'acquitter régulièrement de ses fonctions, ni M. Martroye, secrétaire adjoint, qui l'a souvent et très obligeamment remplacé.

« J'invite M. le comte de Loisne à prendre possession du fauteuil présidentiel et M. Martroye à occuper à titre définitif le bureau du secrétaire. »

M. le Président rend compte des obsèques de M. Babelon, membre honoraire.

Digitized by Google

Séance du 16 Janvier.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Le président adresse les remerciements de la Société à M. le baron de Baye, membre honoraire, qui vient de faire un nouveau don de brochures diverses.

M. Jules Formigé, membre résidant, lit la communication suivante :

« Le temple romain du Vernègues (Bouches-du-Rhône) a été décrit bien des fois. Il n'est pas question ici de reprendre en détail cette description que M. Michel Clerc a présentée avec sa science coutumière dans les *Annales de la Faculté des sciences de Marseille*[1]. Je résume seulement les points principaux avant de faire connaître un certain nombre de points nouveaux découverts au cours des fouilles que j'y conduis depuis bientôt trois ans.

« On est généralement d'accord pour dater ce temple du règne d'Auguste, au moment de la grande floraison des monuments de Provence. Je serais tenté de le placer au début de la deuxième moitié du premier siècle avant J.-C. La pureté exceptionnelle de ses formes, profils, ornements et appareil, lui permet de subir la comparaison avec nos plus beaux monuments. L'influence grecque y est profondément marquée.

« L'édifice comprenait un pronaos orné de quatre colonnes corinthiennes sur la façade et de deux en retour, soit six en tout. Les murs de la cella, prolongés sur les côtés de ce pronaos, se terminaient par deux antes carrées. Le temple sans ses degrés mesure $15^{m}40 \times 10$ mètres. Le pronaos est presque aussi long que la cella. La colonne mesure $7^{m}07$ de haut, le soubassement $3^{m}04$.

1. T. XVII, fasc. V, année 1908, p. 129 et suiv.

Digitized by Google

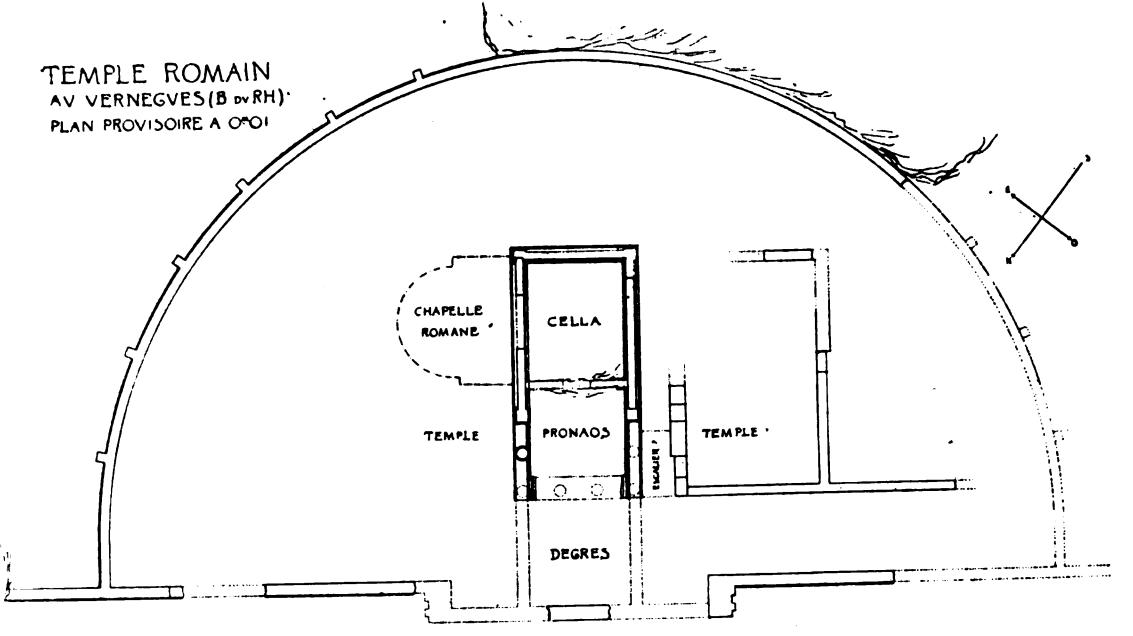

Digitized by Google

« On ne connaît pas la destination de ce temple. Les inscriptions se réduisent aux suivantes :

« 1° Un petit autel où on lit :

IOVI
TONANTI

« 2° Un morceau supposé de la frise du temple :

SV
IAINI

dont la première ligne mesure 0m16 et la seconde 0m12 de haut;

« 3° Un autre :

NYM

« 4° Enfin A et P de 0m09 de haut. On ne peut donc rien en tirer de certain. On ne connaît même pas le nom de l'agglomération antique à laquelle le temple a appartenu. On sait seulement qu'au xie siècle le lieu s'appelait *Castrum Alvernicum*. Les uns y voient le souvenir d'une famille venue d'Auvergne, d'autres pensent que ce nom est tiré des aulnes qui y poussaient et dont le nom local est Verne. Un autre lieu, qui tire son nom du même arbre, est la célèbre chartreuse de la Verne (Var), qui vient d'être classée comme monument historique.

« Les objets recueillis autour du temple lui-même ne fournissent pas plus de renseignements. On peut citer des fragments d'amphores et de poteries rouges à reliefs; de menus objets de bronze (fibule, épingle, bracelet, monnaies) ; un autel de pierre portant sur ses quatre faces Jupiter, Minerve, Mercure et Neptune; deux têtes de pierre; une tête de marbre; des moulures de marbre; deux piliers carrés de pierre munis de serpents; trois petits chapiteaux de pierre hauts de 0m35, ornés de feuilles et de têtes, pour fûts de 0m25; enfin, une douzaine de haches de pierre polie, comme on en a trouvé souvent aux abords des temples romains (par exemple dans les environs de Rouen).

Digitized by Google

« Tel est le résumé de ce qu'on sait. M. Clerc est tenté de penser que ce temple appartenait à une villa, centre d'une exploitation agricole et dont l'emplacement était motivé par les sources abondantes qui naissent en contre-bas du temple et qui coulent dans une captation romaine.

« Sur ce premier point, je peux apporter des renseignements nouveaux : j'ai fait quelques tranchées dans la grande terre labourée, à 150 mètres à l'ouest du temple, et j'ai rencontré là des restes d'habitations très étendus. A première vue, elles semblent assez simples. Deux autres sondages pratiqués dans la vigne en bordure du chemin qui va du château au temple ont donné des restes d'habitations plus soignées, murs enduits, cubes de mosaïques, parcelles de poteries et de verreries, etc. Enfin, à 500 mètres au nord, d'autres murs très étendus apparaissent; tous ces murs semblent parallèles ou perpendiculaires entre eux. On peut en conclure que les constructions romaines repérées s'étendent sur 700 mètres à 800 mètres au moins, ce qui indiquerait non pas une villa, mais une cité presque aussi grande que les colonies primitives d'Arles et d'Orange. Et cela d'autant plus qu'entre les différents points sondés on remarque dans les terres de nombreux points où la végétation maigre et rare révèle la présence de substructions à fleur de terre. La présence d'un temple aussi important se comprend beaucoup mieux dans une cité que dans une villa. D'ailleurs, cela s'accorderait très bien avec une remarque que M. Clerc a bien voulu me communiquer récemment : la curieuse ressemblance du buste de marbre avec ceux qu'on connaît des petits-fils d'Auguste.

« Les abords du temple lui-même ont été sondés, puis déblayés et on a mis au jour une vaste enceinte demi-circulaire mesurant environ 60 mètres de diamètre. Le mur qui la limite est muni de contreforts dans la partie où il ne s'adosse pas au rocher. Il est admirablement bâti en petits moellons smillés, dont les joints au mortier sont saillants et munis en leur milieu d'un trait en creux. Le

Digitized by Google

temple étant bâti sur une déclivité, l'enceinte présente vers le diamètre un autre mur qui servait de soutènement et qui n'est encore que repéré. Le long de la face sud-ouest du temple, des encoches et une rangée de gros blocs font supposer qu'il y avait là un escalier. D'autres fondations situées au delà de cet escalier ont peut-être appartenu à d'autres constructions romaines[1]; mais seule la partie attribuée à l'escalier est certainement romaine.. Pour le surplus il y a doute. Les trois petits chapiteaux romains à têtes, signalés plus haut, pourraient provenir de cet endroit. Les fouilles et déblaiements ont permis de rétablir le niveau romain dans l'enceinte et de dégager ainsi le soubassement, jusqu'ici masqué en partie par les éboulis de la colline. On y a trouvé seulement un morceau de l'architrave et une base d'ante qui a été replacée. La destruction ou la disparition de tous les autres fragments provient sans doute de l'occupation des lieux pendant tout le moyen âge.

« En examinant la forme de cette enceinte, on est conduit à penser à celle du temple de Celestis à Dougga. Il est à remarquer que ce temple fait face non pas à l'est, mais au nord-ouest, ce qui est évidemment motivé par la nécessité de le placer sur la hauteur, face à la source et à la cité.

« Le déblaiement de l'enceinte a donné d'autres éléments de date postérieure :

« Les plus anciens sont des fragments d'entrelacs carolingiens et une pierre complète de $0^m71 \times 0^m50$ portant un cadre formé d'un filet gravé de $0^m54 \times 0^m33$, dans lequel on lit :

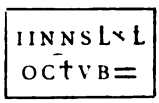

Sans doute II NNS KALEND OCTVB. Il y avait donc là un établissement chrétien dès le haut moyen âge. C'est

1. Il n'est pas impossible que le temple ait été accompagné de deux autres temples plus petits.

Digitized by Google

sans doute à lui que se rattachent les quelques tombes rencontrées au-dessus du niveau romain, composées de gros blocs irréguliers en remploi, et qui ne contenaient que des squelettes sans aucun objet. Il est probable qu'à cette époque le temple avait été transformé en église, ce qui a eu lieu d'ailleurs pour la Maison-Carrée de Nîmes et pour le temple d'Auguste et Livie à Vienne.

« M. Clerc pense que c'est à cette époque aussi qu'on ouvrit la fenêtre de la face nord-est, dont il reste une colonnette cannelée et un chapiteau. Il me semble, au contraire, que cette colonnette aux larges cannelures est du XII^e^ siècle, ainsi que le chapiteau qu'elle supporte. D'ailleurs, ce chapiteau, beaucoup plus large qu'elle, a été placé là après coup. Il y a lieu de remarquer en passant avec quel soin on recopiait alors l'édifice lui-même : les cannelures romanes répètent les extrémités en croissants des cannelures romaines; le tailloir et sa rosace, les volutes du chapiteau sont absolument copiés; seules les feuilles d'acanthe sont plus raides que celles du modèle et l'astragale fait partie du chapiteau et non du fût. Le temple était donc encore employé comme église au XII^e^ siècle. D'ailleurs, M. Clerc a noté que le chapiteau de colonnette du Vernègues, si réussi, ne ressemblait pas, par sa perfection, aux chapiteaux carolingiens, souvent si grossiers. Nous avons, dans les églises provençales et même lyonnaises, de nombreux exemples de ces colonnettes au XII^e^ siècle. En revanche, deux autres chapiteaux conservés sur place (Clerc, pl. XII, 2 et 3) sont de caractère carolingien.

« Il faut donc en conclure qu'il y avait là une église carolingienne. Nous savons qu'ensuite l'archevêque d'Arles, Raiambald de Reillane (1031-1067), a consacré au même endroit une chapelle Saint-Cézaire, vers le milieu du XI^e^ siècle. C'est peut-être la petite chapelle adossée au nord-est, encore conservée, quoiqu'elle porte plutôt les caractères du XII^e^ siècle. Il est vrai qu'elle a pu être construite au XI^e^ siècle et remaniée au XII^e^, lorsqu'on perça la fenêtre du temple placée au-dessus.

« A quelle époque l'église fut-elle abandonnée ou dé-

Digitized by Google

truite? Nous n'en savons rien. Un croquis de Peiresc nous montre le temple muni encore d'un perron (peut-être en bois), de plusieurs colonnes, avec des murs élevés et une porte : la note qui accompagne ce croquis nous apprend qu'on appelait alors ce temple « le Mausolée », chose curieuse pour une église employée au culte. Il indique aussi que la chapelle était nommée Saint-Sauveur. N'est-ce pas une confusion avec Saint-Cézaire?

« Le château bâti dans le voisinage, au XVI^e^ siècle, comprend de nombreux blocs romains, empruntés aux édifices locaux. Et le procès-verbal d'une visite pastorale, en 1672, indique qu'à cette époque la chapelle ne servait plus que rarement, bien qu'elle soit en très bon état. Il n'est fait aucune mention de l'église qui devait être en ruines.

« Les fouilles du Vernègues sont loin d'être achevées; elles vont se continuer. Mais il m'a paru intéressant de ne pas attendre de les avoir terminées pour signaler dès maintenant les quelques points nouveaux que je viens d'exposer. »

MM. Toutain, Blanchet, Enlart, Martha et Merlin formulent plusieurs observations, à la suite desquelles M. Formigé expose les raisons qui lui donnent la conviction que le temple et l'enceinte sont contemporains et qu'il n'existait point de seconde enceinte.

Séance du 23 Janvier.

Présidence de M. le comte DE LOISNE, président.

Ouvrages offerts :

BLANCHET (A.). *L'épidémie de Glénic (Creuse) en 1789.* Guéret, 1923, in-8°.

— *Note sur la « Legio V Macedonica » sous Gallien et Victorin.* Liége-Paris, 1923, in-8°.

GAVELLE (E.). *Le tombeau des Poncher et Jacques Bachot.* Lille, 1923, in-8°.

Digitized by Google

Leblond (Dr V.), Luppé (marquis de). *Obituaires des églises Saint-Nicolas et Saint-Michel de Beauvais.* Paris, 1923, in-8°, pl.

— *Mélanges.* Beauvais, 1924, in-8°, pl.

Porée (chanoine). *Le monastère de Pental et l'église de Saint-Samson.* Évreux, 1923, in-8°.

M. Paul Vitry, à propos d'un travail récent de M. Émile Gavelle sur le *Tombeau des Poncher et Jacques Bachot*, dont il fait hommage à la Société de la part de son auteur, revient sur les affirmations de M. Aug. Rey au cours d'un travail paru dans nos *Mémoires* en 1911. Il estime, d'après la démonstration et la revision des textes entreprises par M. Gavelle, que les travaux de Jacques Bachot en 1507 ont dû porter uniquement sur la décoration de la chapelle de la famille des Poncher à Saint-Germain-l'Auxerrois, peut-être de son autel et de son retable, et que la « sépulture » elle-même, pour laquelle s'associaient en 1523 les deux artistes tourangeaux Guillaume Regnault et Guillaume Chaleveau, comprenait, outre les deux gisants de Louis de Poncher et de Roberte Legendre, la décoration du soubassement et celle de l'enfeu, dont les restes, après avoir été recueillis au Musée des Monuments français, figurent aujourd'hui au Musée du Louvre[1] avec les deux gisants.

M. J.-J. Marquet de Vasselot, membre résidant, étudie une assiette d'émail qui a fait partie du service d'Isabelle d'Este et se trouve parmi les objets légués au Musée du Louvre par la baronne Salomon de Rothschild. Cette assiette représente Isaac et Rébecca d'après une peinture de Raphaël aux Loges du Vatican.

MM. Prinet et Dimier formulent plusieurs observations.

M. Jules Formigé, membre résidant, fait la communication suivante :

« La ville de Fréjus (Var), que ses monuments romains

1. N°s 457 à 462 du Catalogue de 1922.

Digitized by Google

suffiraient à rendre célèbre, possède aussi d'admirables édifices du moyen âge.

« Ceux-ci constituent un ensemble fort rare du milieu du XII^e^ siècle, où l'on trouve réunis : le palais épiscopal, la cathédrale, le baptistère[1], le chapitre, le cloître, les bâtiments annexes, et tout cela dans un état de conservation remarquable. Les matériaux employés, — grès rose et marbre blanc, — achèvent de donner à cet ensemble un aspect tout à fait exceptionnel.

« Les constructeurs ont utilisé des murs plus anciens, dont certains remontent à l'époque romaine. Des blocs ou fragments romains ont été d'ailleurs employés soit tels quels (comme les colonnes du baptistère qui doit remonter au VII^e^ siècle), soit retaillés comme toutes les parties en marbre blanc et comme un fragment de corniche en grès du cloître, où l'on devine les restes d'une inscription importante :

Ce bloc mesure 0^m^20 sur 0^m^46.

« Un fragment de sarcophage en pierre, mérovingien, trouvé avec d'autres tombes dans l'aire du cloître, confirme, comme le baptistère, que les premiers édifices chrétiens établis en ce lieu étaient fort anciens. Un vaste puits a été foré dans cette aire.

« Comptant faire une étude d'ensemble sur ces édifices

1. Les fouilles en cours montrent que le baptistère est mérovingien.

Digitized by Google

lorsque les dégagements et les restaurations seront achevés, je me bornerai ici à signaler seulement quelques points principaux. L'un des plus curieux est la marque très nette de l'influence arabe qu'on trouve à la fois dans les arcs-doubleaux brisés et outrepassés de la cathédrale[1] et dans les plafonds en bois du cloître.

« Ce cloître comprenait au rez-de-chaussée et au premier deux galeries superposées sur chacune de ses faces. La galerie du premier étage n'existe plus qu'en partie sur les faces ouest et nord, mais ses traces sont partout certaines.

« Au XVIII^e siècle, on voulut surélever ces galeries, et, pour ne pas les écraser, on les mura, comme aux cloîtres de la cathédrale d'Aix-en-Provence et de l'église Saint-André-le-Bas, à Vienne-en-France. Les bâtiments, très négligés depuis longtemps, menaçaient de s'effondrer lorsque l'administration des Monuments historiques put les acquérir pour le compte de l'État.

« Leur restauration est très difficile, car les murs sont écrasés et déversés et les plafonds, en partie pourris, menacent de tomber sur le sol. On a établi au-dessus de ces derniers un plancher en fer auquel on les suspend.

« Les colonnettes du cloître ont été sciées dans les dalles de marbre blanc qui décoraient le podium de l'amphithéâtre romain : au cours de ses fouilles, Charles Texier en a retrouvé des éléments sciés partiellement.

« Le plafond a remplacé des voûtes d'arête dont les traces sont encore très nettes. Il est en sapin et se compose de solives portant sur deux rangs de corbelets superposés. Les intervalles de ces pièces diverses sont garnis de petits panneaux peints, presque tous conservés et dont l'étude complète ne pourra être entreprise qu'après l'achèvement de la restauration.

« La charpente de ce plafond date sans doute du milieu du XIII^e siècle : ses profils sont d'une habileté exceptionnelle et, comme je le disais plus haut, on y retrouve la

1. On trouve les mêmes arcs à l'église de Saint-Paul du Var.

Digitized by Google

tradition arabe. Quant aux peintures, elles semblent assez postérieures, sans qu'on puisse fixer leur date, XIV^e^ siècle vraisemblablement; on y voit les sujets les plus variés, hommes et femmes vêtus ou non vêtus, soldats, cavaliers, religieux, artisans, des animaux, des chimères à têtes humaines ou animales, etc., et même de petites scènes, danses, groupes et autres. Certains panneaux sont presque identiques, ce qui montre que le décorateur devait avoir des modèles qu'il répétait librement. Les couleurs employées sont surtout les ocres rouges et jaunes et les terres brunes; elles sont rehaussées de petits filets noirs et de taches blanches; l'usage du vert est très réduit et le bleu existe à peine. D'ailleurs, le choix de ces couleurs, celles qui sont à la fois riches et lumineuses dans l'ombre, est parfaitement judicieux.

« Tout cela mérite d'ailleurs une étude approfondie et de longue haleine. Les quelques notes que je présente n'ont pour but que de signaler dès maintenant l'intérêt de cet admirable édifice si rare et si précieux, en attendant que l'achèvement des travaux permette de le connaître tout entier et d'éviter ainsi des conclusions prématurées. »

Séance du 30 Janvier.

Présidence de M. le comte DE LOISNE, président.

Ouvrages offerts :

GRAND (R.). *Un sens peu connu du mot désaveu en droit coutumier. Le désaveu de communauté familiale pardevant échevinage*. Paris, 1923, in-8°.

MARTROYE (F.). *Les « defensores ecclesiae » aux V^e^ et VI^e^ siècles*. Paris, 1923, in-8°.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Duquénoy d'Arras relative à la découverte du trésor de Beaurains, qui a fait l'objet d'une précédente communication de M. Jean Babelon dans la séance du 19 décembre 1923.

Digitized by Google

Le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, étudie le tracé des voies romaines :

« On s'est demandé souvent pourquoi les Romains traçaient leurs voies en ligne droite, avec un moindre souci que nous d'adoucir les pentes au passage des vallées, et on n'a donné de ce fait aucune raison plausible.

« Si la forme d'un instrument dépend de l'emploi auquel il est destiné, peut-être n'est-il pas inutile, pour résoudre cette question, de se demander à quels besoins répondait l'établissement de ces voies romaines, de connaître, en particulier, la nature des charrois qui les empruntaient et de comparer ces charrois à ceux que la traction animale effectue sur nos routes modernes.

« Rappelons d'abord comment sont tracées les routes modernes et de quelle nature sont les charrois qui les parcourent, en prenant un exemple dans notre voisinage immédiat.

« La route de Chevreuse à Paris traverse un vaste et fertile plateau, sillonné, de l'ouest à l'est, par trois vallées d'érosion, profondes d'environ cent mètres. Sur le plateau la route est droite, mais sur les flancs abrupts des vallées, au lieu de continuer presque sans détour, comme une voie romaine, elle décrit, au contraire, une série de lacets et de coudes qui atténuent sensiblement la raideur de la pente et la ramènent à un maximum de $0^{m}08$ par mètre. Sur cette route on voit circuler de grands chars lourdement chargés et traînés par de forts attelages, en file par un pour les charrettes, en file par deux pour les chariots. Les uns emportent vers Paris des montagnes de fourrages, de sacs de pommes de terre et de ravitaillement divers; les autres rapportent aux fermes ou aux villages du plateau des engrais, du fumier, du charbon.

« Considérons parmi ces équipages l'un des plus usuels. Il se compose de quatre percherons traînant un char de 2,500 kilos, chargé à 5,000 kilos. Le poids total, 7,500 kilos, est normal, loin du maximum, et les chevaux, le collier plaqué aux épaules, s'avancent d'un pas égal, sans effort apparent, la respiration calme, tant que la route est horizontale.

Digitized by Google

« Vienne une côte, la résistance du char s'accentue, les chaînes qui unissent les colliers aux brancards ou aux palonniers se tendent avec plus de raideur et les chevaux changent d'attitude. Chacun d'eux se penche en avant, baisse la tête à la cadence du pas, vousse l'échine, se cramponne au sol de ses sabots ferrés et pèse sur le collier en combinant instinctivement la force de ses muscles et le poids de son corps. L'effort de traction nécessaire est notablement plus puissant à la côte qu'en plaine, mais il reste discipliné, mesuré, harmonieux, et l'attelage gravit les courbes sans difficulté et sans essoufflement nuisible.

« Si la côte est très longue, il arrive que le charretier arrête ses chevaux, cale une roue et, après un court instant de repos, donne le signal du départ. Aussitôt, les muscles frémissent et se nouent, les chevaux donnent à plein collier, sans à-coups, et la lourde voiture démarre. Tout au long des lacets de la route, l'attelage décrit des courbes, dont le rayon est parfois très court, et le char suit aisément, même s'il a quatre roues, car l'avant-train pivote aussitôt et l'une des roues antérieures passe au besoin sous la voiture.

« L'emploi du cheval de renfort est exceptionnel sur les pentes inférieures à $0^{m}08$ par mètre et se limite au cas où le poids total, voiture comprise, dépasserait sensiblement 2,000 kilos par cheval. Par contre, au delà de $0^{m}08$ par mètre, il deviendrait indispensable d'ajouter un cheval, ou bien le chargement devrait être réduit. A voir passer ces puissants attelages et ceux de tous modèles qui circulent sur nos routes, on peut se rendre compte aisément que le système de harnachement moderne permet de capter en entier la force de chaque cheval, qu'il favorise l'effort collectif d'un nombre quelconque d'animaux et qu'il est parfaitement adapté au transport des poids les plus divers, des plus légers aux plus lourds. On voit, en outre, que, grâce à l'avant-train tournant, la voiture à quatre roues épouse facilement les courbes à faibles rayons.

Digitized by Google

« On constate, enfin, que le tracé de nos routes, avec les lacets et les courbes qui atténuent leurs pentes, s'adapte exactement aux modalités de la traction animale moderne.

« Supposons maintenant que, sur la même route de Chevreuse à Paris, s'engage une voiture des messageries impériales romaines, l'*angaria* ou la *clabula* par exemple, qui, d'après le *De cursu publico* du *Code Théodosien*, transportaient les poids les plus lourds.

« L'attelage se compose de deux chevaux, du type charnu, à la croupe ronde, à l'échine creusée d'un sillon entre deux bourrelets de muscles, à la crinière double, chanté par Virgile. Ils sont disposés de front sous le joug et cravatés du collier de gorge. Le véhicule, qu'il soit à deux ou à quatre roues, pèse moins de 200 kilos et son chargement atteint au maximum 492 kilos[1].

« Le poids total traîné par l'attelage est donc, au maximum, de 700 kilos environ, soit un dixième à peine de ce que traînait tout à l'heure notre attelage de percherons.

« Ces chiffres sont d'une faiblesse surprenante, en regard de ceux qui expriment le rendement de nos charrois modernes, et les chevaux romains devraient, semble-t-il, traîner l'*angaria* avec la plus grande aisance.

« Pourtant, même en terrain plat, leur aspect a quelque chose d'étrange et d'illogique. En effet, au lieu de marcher comme nos chevaux de gros trait, légèrement penchés en avant sur le collier, ils gardent une attitude relevée, la tête haute et le centre de gravité en arrière, tels qu'on les voit représentés sur les documents figurés antiques. Cette attitude est, sans conteste, la plus défectueuse que puisse prendre le cheval de trait, car elle ne lui permet pas d'utiliser son poids, charge les jarrets et gêne leur détente. Ce grave défaut est la conséquence de la nature du collier antique. Celui-ci, en effet, au lieu de prendre son appui sur la base robuste des omoplates, comme le collier moderne, cravate l'encolure comme un

1. 1,500 livres romaines à 328 gr. 40.

Digitized by Google

collier de chien et prend son appui sur la gorge, à l'endroit même où la trachée-artère passe au voisinage de la peau. Il comprime donc la trachée et gêne la respiration du cheval. C'est pour échapper à cette gêne que celui-ci redresse instinctivement l'encolure, geste qui a pour effet de contracter, de raffermir les muscles voisins de la trachée et de la protéger dans une certaine mesure.

« L'étrange organe de traction antique ne permet donc pas au cheval un effort sérieux et laisse sans emploi la plus grande partie de sa force, si bien que la puissance du cheval de trait antique se mesure moins à la vigueur de ses muscles qu'à sa résistance à l'étranglement. On conçoit donc aisément que, dans ces conditions, le poids de l'*angaria*, si faible qu'il nous paraisse, soit largement suffisant, même en plaine, pour les deux chevaux, d'autant plus que l'absence de ferrure réduit encore très sensiblement leur pouvoir de traction. Ils cheminent donc sous nos yeux dans la même attitude que sur une médaille de Syracuse. Si l'*angaria* arrive à une montée, l'attelage se trouve alors en présence de difficultés accrues pour la traction, le démarrage et les changements de direction.

« Un seul cheval garni du harnachement moderne, pouvant, par conséquent, baisser l'avant-main, peser sur le collier, vousser l'échine et se cramponner au sol de ses fers, traînerait facilement sur la côte une voiture bien plus lourde, mais rien de tout cela n'est possible aux chevaux de notre *angaria*.

« Essaient-ils de baisser la tête pour se pencher en avant, les muscles de leur cou, distendus et flasques, cessent de protéger la trachée, et la menace d'asphyxie les oblige aussitôt à se redresser; se cramponnent-ils au sol, la corne de leurs sabots ne résiste pas à l'effort, en sorte que, malgré son faible poids, l'*angaria* est cependant trop lourde pour que l'attelage puisse continuer ou démarrer après un repos, sans une aide.

« L'emploi de chevaux de renfort n'est pas possible, en raison de la nature du collier qui s'oppose à tout effort collectif harmonieux et du joug qui ne fonctionne bien

Digitized by Google

qu'avec deux animaux seulement. Aussi le conducteur en est-il réduit à pousser la voiture, aidé d'un compagnon ou même par une équipe affectée spécialement à ce service. La poussée de ces hommes est efficace avec la légère voiture antique, et l'*angaria* gravit ainsi plus facilement la côte, mais celle-ci est longue, ses coudes sont nombreux et le travail de l'équipe se prolonge. Pour l'abréger ne vaudrait-il pas mieux prendre un raccourci, comme un piéton ou un cavalier seraient tentés de le faire? Sans doute, la pente serait alors plus raide et l'effort plus grand, mais l'*angaria*, bien qu'elle soit la plus chargée des voitures romaines, ne porte que 492 kilos au maximum[1], et, dans ces conditions, le trajet le plus court ne serait-il pas le meilleur?

« Si l'*angaria* possède quatre roues, une autre difficulté se présente, soit qu'elle monte, soit qu'elle descende sur les lacets de notre route moderne. En effet, les voitures romaines à quatre roues n'avaient pas d'avant-train tournant, l'essieu de devant était fixe et les quatre roues de dimensions égales. Or, sur les courbes de faible rayon, il est malaisé de faire tourner de telles voitures, et l'on n'y parvient que par une manœuvre à bras, en soulevant légèrement l'avant-train, comme pour une voiture d'enfant.

« La répétition fréquente de cette manœuvre présente des inconvénients sérieux et les Romains l'évitaient en partie en traçant leurs voies avec un minimum de courbes, même en terrain accidenté.

« Ce qui précède s'applique aussi bien à l'attelage du bœuf, dont les messageries romaines faisaient un usage fréquent. Cet attelage possédait, il est vrai, un organe de traction (le joug de cornes ou de garrot) bien supérieur au collier du cheval; mais, sauf pour le labour, deux défauts rendaient cet avantage illusoire : l'absence de ferrure, alors que les pieds du bœuf sont plus délicats encore que ceux du cheval, et l'absence de l'attelage en file.

1. Limites du chargement : Reda 330 kilos, Currus 200 kilos, Vereda 100 kilos, Birota 66 kilos.

Digitized by Google

« L'attelage romain de bœufs se composait donc toujours de deux bœufs de front non ferrés et ne présentait, même pour gravir les côtes, aucun avantage notable sur celui du cheval. Le *De cursu publico* nous en donne le témoignage, en attribuant aux voitures à bœufs les mêmes chargements qu'aux voitures à chevaux.

« Il ressort des données qui précèdent que si nos routes actuelles, avec leurs lacets et leurs pentes atténuées, mais prolongées, conviennent bien à nos voitures et à nos attelages, les voies romaines, de leur côté, avec leur tracé rectiligne, leurs courbes rares et leurs pentes raides, mais plus courtes, étaient non moins judicieusement adaptées à la circulation des charrois du système antique, ainsi qu'à celle des piétons et des cavaliers. »

M. Chénon ajoute diverses remarques.

M. Martroye, membre résidant, donne lecture de la communication suivante de M. le baron de Baye, membre honoraire :

« Les pavements en carreaux de terre cuite émaillée du moyen âge ont été l'objet de nombreuses études disséminées dans des revues. Ce sont des éléments épars qui attendent une synthèse, ce sont des invites à un archéologue de l'avenir qui, après avoir compulsé ces matériaux, saura en tirer une œuvre d'ensemble.

« Le caractère de ce qui a été publié sur ce sujet semble procéder particulièrement de groupements de types décoratifs analogues. Cette excellente méthode rend et rendra assurément de grands services. Nous estimons, néanmoins, qu'en réunissant les séries de même provenance, en les classant, les documents dispersés concernant l'histoire d'une localité seront plus spécialement mis en relief. C'est une étude de ce genre, sous forme d'essai, de nomenclature, que nous désirons consacrer aux pavés de terre cuite découverts successivement dans l'enceinte entourée de canaux, où il ne reste que peu de bâtiments, de l'abbaye de Saint-Pierre d'Oyes[1], mieux connue sous

1. Comte Édouard de Barthélemy, *Cartulaire de Saint-Pierre d'Oyes*, 1882.

Digitized by Google

le nom de prieuré de Saint-Gond. Cette enceinte indique encore quelle était l'étendue de ce monastère situé en plein marais. Saint Gond était probablement un saint local; ses reliques, conservées dans l'église paroissiale d'Oyes, sont renfermées dans deux châsses en forme de bras; elles constituent des spécimens d'orfèvrerie médiévale fort intéressants. La légende veut que le saint ermite ait eu le pouvoir de faire taire le coassement des grenouilles, nombreuses en ces parages, et restées depuis miraculeusement silencieuses.

« L'antiquité de cette abbaye ressort de sa possession de la dîme de la seigneurie de Mondement[1], sous l'épiscopat des évêques de Troyes : Haton en 1128 et Barthélemy en 1192. Cette possession avait été confirmée par le pape Honorius II. En 1342, l'ancienne abbaye d'Oyes (Marne) fut réduite en prieuré de Montier-la-Celle, sous le vocable de saint Gond[2].

« Nous ne ferons appel à l'histoire qu'autant qu'elle nous aidera à faire valoir l'intérêt ou à déterminer l'époque et la signification des céramiques qui font l'objet de cette étude. L'importance d'Oyes comme habitat est attestée par la nécropole considérable de l'époque mérovingienne, que nous avons jadis explorée sur le territoire de cette commune[3].

« Dès l'année 1875, je mentionnais l'existence de carreaux émaillés à Saint-Gond[4]. Je proposais, un peu témé-

1. Le château de Mondement est situé au sommet du coteau qui domine la vaste étendue des marais de Saint-Gond. Voir abbé Millard, *Notice historique sur Mondement et ses seigneurs*. Sézanne, 1885.

2. L'abbé Millard a écrit une histoire inédite de cette abbaye. Ce manuscrit appartient à la Société académique de l'Aube.

3. Rapport sur les fouilles faites dans le cimetière franc d'Oyes (extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1875). — Mémoire sur la nécropole franque d'Oyes (extrait des *Comptes-rendus du Congrès tenu à Châlons-sur-Marne par la Société française d'archéologie en 1875*).

4. J. de Baye, *Carreaux émaillés de la Champagne* (extrait des *Comptes-rendus du Congrès archéologique tenu à Châlons-sur-Marne par la Société française d'archéologie*). Tours, 1876.

Digitized by Google

rairement, de les attribuer au XIII^e^ siècle. Je mentionnais des échantillons ornés de fleurs de lis, d'animaux fantastiques, des oiseaux becquetant un épi de blé[1] et d'assemblages de seize carreaux formant une rosace. Depuis cette époque éloignée, les découvertes de variétés d'un caractère ornemental se sont succédé. Nous ne décrirons pas tous les pavés; nous nous bornerons à étudier les plus intéressants, à cause des inscriptions et des armoiries dont ils sont porteurs.

« Parmi les plus curieux carreaux de Saint-Gond, je citerai ceux couverts d'inscriptions qui nous apprennent à la fois le nom du lieu où ils ont été ouvrés et le nom du tuilier qui les a confectionnés.

« Le premier possède une inscription complète : « Sit « qui fit ce carreel ha non Renier, fius Lembert Mocaut de « Chantemel. » Nous avons trouvé dans l'ancien hôtel de ville de Sézanne plusieurs spécimens semblables[2]. M. Bourquelot a signalé deux exemplaires du même type conservés à Provins et provenant de l'abbaye de Nesles-la-Reposte (Marne)[3].

« Donc, Renier, fils de Lembert Mocaut, artisan de la tuilerie de Chantemel (Chantemerle), a fourni des pavages à l'abbaye de Saint-Gond.

« Deux carreaux, dont un fragmenté, sont les restes d'un assemblage de trois pavés, tel que nous en avons rencontré de complets à Sézanne. Trois pavés juxtaposés fournissent une inscription fort suggestive, dont voici toute la teneur : « Sit pavemens ha été fet a Chantemelle[4]

1. Ces spécimens sont d'un dessin plus grossier que leurs similaires recueillis au château de Baye et à Vienne-le-Château.

2. Baron de Baye, *Carreaux vernissés de Sézanne*, p. 3, fig. 7 (extrait de la *Revue de Champagne et de Brie*); abbé Chevallier, *Carreaux vernissés du moyen âge*, p. 44. Reims, 1902.

3. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1862, p. 76; A. de Barthélemy, *Carreaux historiés et vernissés portant des noms de tuiliers*. Caen, 1887, p. 19.

4. Dans le carreau précité, Chantemerle est orthographié *Chantemel*, dans la longue inscription on lit *Chantemelle*. Chantemerle dépend de l'arrondissement d'Epernay, canton d'Esternay, ancien diocese de Troyes.

Digitized by Google

« et sil la fet Lembert Mocaut es si enfent Renier et Guil-
« lemins. »

« Voilà donc les noms de trois membres de la famille Mocaut : Lembert, le père, et Renier et Guillemins, ses fils; ils avaient coutume de signer leurs œuvres, et elles étaient très répandues en Champagne. Leur centre de fabrication était la tuilerie de Chantemerle, considérée, d'après M. Louis Le Clert, comme une des plus anciennes qui soient connues et comme ayant appartenu à l'abbaye de Chantemerle, de l'ordre de Saint-Augustin, fondée en 1165 et réunie plus tard à l'abbaye de Saint-Loup de Troyes[1].

« Les Mocaus ou Mocaut de Chantemerle[2] ont, comme pour Saint-Gond, travaillé pour Sézanne, pour l'ancien château fort de Périgny-la-Rose[3], pour l'abbaye du Jardin[4], pour le château de Béauté[5], pour l'ancien château fort d'Aix-en-Othe[6] et pour Troyes.

« Selon M. Le Clert, les carreaux au nom des Mocaut de Chantemerle auraient été fabriqués vers la fin du XIV^e^ siècle, bien que quelques-uns d'entre eux présentent des motifs décoratifs appartenant à une époque antérieure. Il me semble difficile d'assigner une date précise à la plupart de ces céramiques. Certains moules, certains motifs décoratifs ont dû rester longtemps en usage.

« On connaît encore un carreau portant le nom de Renier Mocaut. Il se trouve au Musée de Troyes[7] et provient vraisemblablement de Périgny-la-Rose. J'en fais mention à cause du nom de tuilier : « Mestre ha portes « ha boire Renier Mocaut de Chantemelle. » L'abbé Chevallier a lu Chantemelia, par erreur sans doute[8].

1. Le Clert, *Carrelages vernissés du Musée de Troyes*, 1892, p. 20.
2. La Celle-sous-Chantemerle, canton d'Anglure (Marne).
3. Près Villenauxe, à Nogent-sur-Marne.
4. Près Nogent-sur-Marne.
5. Près Pleurs.
6. Le Clert, *loc. cit.*, p. 18 et suiv.
7. Le Clert, *Catalogue des carreaux vernissés du Musée de Troyes;* pl. IV, fig. 82.
8. Abbé Chevallier, *loc. cit.*, p. 41 et 44, pl. XXXII.

Digitized by Google

« Les tuiliers de la famille Mocaut de Chantemerle n'ont pas été les seuls fournisseurs de l'abbaye de Saint-Gond. Nous y avons trouvé quatre fois répété sur le cercle d'une rosace : « Giles me fit. » Plusieurs cadrans portent cette inscription; ils font partie de ma collection. Je les ai jadis publiés dans la *Revue de Champagne et de Brie*. M. A. de Barthélemy, à cette occasion, les a mentionnés[1], ainsi que l'abbé Chevallier[2].

« Nous ne connaissons pas le nom de la localité où se trouvait l'atelier de ce Giles. A Saint-Gond seulement

Carreau de pavage provenant de Saint-Gond (Marne).

nous avons rencontré des pavés signés de son nom[3]. Du reste, il se peut que le dallage de cette abbaye provienne de divers ateliers.

« Les inscriptions de ces carreaux parlants, si je puis m'exprimer ainsi, sont en lettres gothiques.

« Je dois encore citer un quart de cadran portant un

1. A. de Barthélemy, *Carreaux historiés et vernissés avec noms de tuiliers*, 1887, p. 14.

2. Abbé Chevallier, *Étude sur les carreaux vernissés du moyen âge*. Reims, 1902, p. 47, pl. XXXVII. Cet auteur lit *Giles* ou *Gilet;* je pense que c'est *Giles* qu'il faut lire.

3. Il serait hasardeux d'en conclure que ce Giles a travaillé exclusivement pour Saint-Gond.

Digitized by Google

nom : celui sans doute d'un potier. L'absence de trois éléments de la rosace nous prive peut-être d'un complément indicatif, ou bien nous pouvons supposer que le nom était quatre fois répété. Les lettres de cette inscription sont renversées[1]; il faut donc la lire de gauche à droite. L'artisan n'a pas songé qu'il fallait inscrire sur le moule le mot à l'envers. Ce mot est : « Hernau » ou « Hernav »; il est précédé ou suivi d'une croix de Malte[2]. J'avais proposé cette lecture dans ma notice sur les carreaux vernissés recueillis à Sézanne dont l'ancien hôtel de ville m'avait fourni un exemplaire de ce type avant que j'aie constaté sa présence dans les ruines de Saint-Gond[3].

« Il nous reste à parler des carreaux armoriés découverts dans cette localité. Ils sont au nombre de deux, et inédits.

« Un de ces carreaux porte l'écu de Châteauvillain, de Brienne ou de Conflans. Ces armoiries ne diffèrent pas par les pièces qui les composent, mais seulement par les émaux. Or, dans nos céramiques en terre blanche incrustée de rouge ou vice versa, le dessin et la répartition des deux couleurs concourent à faire ressortir les pièces héraldiques. Nous trouvons les mêmes chez les Châteauvillain, « de geules semé de billetes d'or, au lion de même « brochant sur le tout »; chez les Brienne, « d'azur semé « de billetes d'or, au lion de même brochant sur le tout ». La maison de Conflans, en Champagne, portait des armoiries identiques à ces dernières.

« Le tuilier a voulu figurer les armes de l'une des trois familles susmentionnées. Laquelle? L'absence des émaux ne nous permet pas de la définir. Dans l'histoire des seigneurs de Broyes et des maisons qui en sont issues, les Brienne, Châteauvillain et Conflans ont joué un rôle considérable[4].

1. Nous avons trouvé d'autres cas analogues.
2. Nous ignorons quelle pouvait être la signification de la présence de cette croix.
3. Baron de Baye, *Carreaux vernissés de Sézanne*, p. 6, fig. 12.
4. Marie de Châteauvillain, fille de Jean de Broyes, seigneur de

Digitized by Google

« Nous avons découvert au château de Baye un pavé portant les mêmes armes[1], mais comprises dans un écu de forme différente. Ce carreau est le produit d'une technique autre que celui de Saint-Gond. Dans celui de Baye, les pièces héraldiques se détachent en jaune sur un fond rouge; dans celui de Saint-Gond, nous constatons le contraire. Les pièces héraldiques, de couleur rouge dans l'échantillon de Saint-Gond, sont-elles ainsi intentionnellement? Je n'oserais l'affirmer. Il est probable que l'on

Carreau de pavage provenant de Saint-Gond (Marne).

fournissait aux tuiliers un simple dessin de l'écusson du seigneur feudataire. Or, à Saint-Gond comme à Baye, on ne peut être surpris de retrouver le blason attribuable à l'une des trois maisons précitées.

« La seigneurie de Baye, détachée de celle de Broyes, devenue baronnie, passa en diverses mains, et nous voyons qu'au XVIII[e] siècle elle avait encore une grande

Châteauvillain, mort en 1363, épousa Gaucher de Conflans et lui apporta la baronnie de Baye.

1. Baron de Baye, *Note sur les carreaux émaillés de la Champagne*, p. 13 (extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XLVI, 1886).

Digitized by Google

importance. Suivant le vocabulaire des lieux régis par la coutume de Sens, loi municipale du bailliage de Baye, cette baronnie était composée de Baye, chef-lieu, suit l'énumération des localités parmi lesquelles se trouve Saint-Gond[1]. Évidemment, c'est une présomption que les Broyes et leurs successeurs avaient des droits sur ce monastère. Issus de la maison de Broyes, les Châteauvillain étaient puissants dans toute la région.

« Simon, premier du nom, seigneur de Broyes, possesseur de Baye en 1113, et mort en 1141, eut pour première épouse Félicité de Brienne, avec laquelle il fonda l'abbaye d'Andecy[2], près de Baye, où elle fut enterrée[3]. Ces faits sont antérieurs à la date qui peut être attribuée aux carreaux dont nous nous occupons. Félicité de Brienne, de son mariage avec Simon de Broyes, eut un fils : Hugues, troisième du nom (un Broyes, seigneur de Châteauvillain), qui mourut après 1202[4].

« Les carreaux trouvés au château de Baye datent peut-être de la même époque que sa chapelle, c'est-à-dire du XIII^e siècle[5]. Il y a lieu de supposer que les débris de pavement de Saint-Gond sont synchroniques de ceux du château de Baye.

« Le plus curieux pavé recueilli à Saint-Gond est iné-

1. Baron de Baye, *Baronnie de Baye*, documents historiques. Châlons-sur-Marne, 1883, p. 21.

2. La fondation de l'abbaye d'Andecy remonterait, selon certains historiens, à 1131, et en 1175 elle aurait reçu un notable accroissement (baron J. de Baye, *Baronnie de Baye*, documents historiques. Châlons-sur-Marne, 1883, p. 8).

3. *Loc. cit.*, p. 7.

4. La chronique d'Albéric de Trois-Fontaines dit que ce seigneur tint sa terre pendant quatre-vingts ans.

5. Cette chapelle, classée récemment monument historique, fut jadis restaurée sous les auspices de M. Didron. Les carreaux historiés qui en formaient le pavage primitif étaient en majeure partie réduits en morceaux. Quelques-uns ont pu être sauvés, ils ont été réunis devant l'autel. De plus, en établissant un calorifère on a trouvé les spécimens armoriés que j'ai publiés dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1886, et qui n'ont pas tous été déterminés.

Digitized by Google

dit, et je ne sache pas qu'on en ait trouvé de semblables ailleurs. Il est orné de l'écu de la famille de Broyes : « azur à trois broyes d'or posées en pal et rangées en « fasce[1]. »

« L'ancienne maison de Broyes, qui tire son origine de la châtellenie de son nom, située en Brie, près la ville de Sézanne, formait une branche de la famille des comtes de Champagne. Le village de Broyes est peu éloigné de Saint-Gond, qui est une dépendance de celui d'Oyes. Les sires de Broyes, au XIII^e^ siècle, dominaient la montagne où s'élevait le château fort de Mondement. Désireux d'augmenter leur puissance sur la vallée et les marais de Saint-Gond, Eudes de Broyes obtint du comte de Champagne la permission de bâtir dans les marais de Broussy, sur une motte isolée, la forteresse de Châtillon. Toute cette vallée marécageuse du Petit-Morin, ainsi que les hauteurs qui l'encadrent et l'avoisinent dépendaient donc des puissants seigneurs de Broyes. Ils avaient occupé, après les comtes de Champagne, les premiers rangs par la dignité de leurs terres. Simon de Broyes et de Châteauvillain, dans un acte passé avec le comte Thibaut de Champagne, était qualifié de troisième baron de Champagne, comme étant baron de Baye.

« La présence des armoiries de Broyes sur l'unique carreau recueilli à Saint-Gond s'explique tout naturellement. Nous ignorons de quel atelier il sortait, et nous

1. Les broyes, pièces héraldiques, ont été prises par plusieurs auteurs pour des murailles. Il y a apparence que ce sont des instruments destinés à broyer une substance quelconque et que c'est de là qu'ils ont été nommés broyes. — On retrouve les trois broyes dans le blason des Joinville : « d'azur à trois broyes d'or l'une sur l'autre, au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules ». Un carreau orné de ces armoiries a été trouvé au château de Baye. N'en soyons pas surpris, puisque le second mari de Félicité de Brienne (dame de Baye par le premier) est Geoffroy de Joinville. — Une famille Barbin de Broyes avait, à une époque postérieure, placé les trois broyes dans son écusson : « aux 1 et 4 d'azur à trois broyes d'or l'une sur l'autre (Broyes), aux 2 et 3 d'azur au chevron d'or accolé de deux roses d'argent en chef et d'un lion en pointe (Barbin) ».

Digitized by Google

sommes surpris de n'en avoir pas trouvé de semblables dans la région. Cependant, le moule ayant servi à sa fabrication fut probablement d'un usage fréquent dans la contrée. Sa technique est la même que celle du carreau au blason de Châteauvillain ou de Brienne que nous venons de citer.

« Nous signalons également un spécimen, parmi d'autres, portant des sujets décoratifs, orné d'un lion d'un caractère héraldique, et d'un assez bon dessin.

« Pour terminer, mentionnons un carreau fort curieux, tel que je n'en ai pas encore découvert. Que représente-t-il? Longtemps j'ai hésité à proposer une réponse à cette interrogation et, finalement, je me suis arrêté à une interprétation qui peut être discutée. Il me semble voir sur le carreau un assemblage de lignes qui représenterait un édifice, forteresse, château fort. Évidemment, le dessin est grossier, plus grossier que celui que je citerai comme point de comparaison. Ce pavé a été publié par l'abbé Chevallier[1], qui n'en a pas signalé la provenance, et le considère comme présentant « des tours de Castilles ».

« M. Maxe-Werly a fait connaître un spécimen que je proposerai également comme point de comparaison. Il provient des ruines de l'abbaye d'Hérivaux (Seine-et-Oise), dont l'église, suivant l'abbé Lebœuf, paraissait remonter plutôt au commencement du XIII^e^ siècle. On est tenté d'attribuer à cette date le carreau en question. M. Maxe-Werly hésite à y reconnaître une pièce héraldique aux armes de Castille[2].

« Il me semble que ces deux points de comparaison, rapprochés des exemplaires trouvés à Saint-Gond, viennent à l'appui de mon hypothèse.

« Si l'on admet ma proposition de voir dans l'œuvre du tuilier la silhouette d'une forteresse, on peut supposer qu'elle figure un sujet héraldique. Le souvenir de Blanche

1. Abbé Chevallier, *loc. cit.*, p. 29 et 31, pl. XIV.

2. Maxe-Werly, *Étude sur les carrelages du moyen âge* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1894, p. 13).

Digitized by Google

de Castille, chantée et célébrée par Thibaut VI, comte de Champagne, s'offre à l'esprit. Elle fut sans doute populaire en Champagne, et la tradition qualifie ainsi les ruines de Lachy[1], « château de la reine Blanche ».

« Les armoiries de Castille (France) sont : « D'azur à « une tour sommée de trois tourelles » ; celles de la famille de Beaufort[2] (Champagne) s'en rapprochent : « D'azur au fort d'argent planté dans les ondes de « même. »

« Témérairement peut-être avons-nous suggéré deux propositions hypothétiques : 1° en voyant la figuration d'un château fort sur certains carreaux de Saint-Gond; 2° en insinuant qu'il pourrait revêtir un caractère héraldique. »

MM. Prinet, Marquet de Vasselot et Demaison formulent quelques remarques.

Séance du 6 Février.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Tamassia (Nino). *Lo schiavo di Bari (nota preventiva).* Venezia, 1923, in-8°.

Varille (M.). *Les antiquaires lyonnais de la Renaissance.* Lyon, 1924, in-8°.

— *Hostelleries et cabarets du vieux Lyon.* Lyon, 1923, in-12.

Carton (Dr L.). *La beauté des ruines de Carthage.* Paris, in-12, pl.

— *Les Musulamii.* Tunis, s. d., in-8°.

— *Rapport sur les fouilles exécutées à Bulla Regia en 1919-1920.* Paris, 1920, in-8°.

1. Village situé près de Sézanne.

2. Simon Ier de Broyes était seigneur de Broyes, de Beaufort, de Baye, de Trie-le-Bardoul et Charmentré ; il était le premier mari de Félicité de Brienne.

Digitized by Google

Le président souhaite la bienvenue à M. le professeur Roberto Papini, inspecteur des fouilles et des monuments du royaume d'Italie, qui assiste à la séance. Il présente les félicitations de la Société à M. Dieudonné, membre résidant, nommé conservateur du Cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale.

M. Martroye, membre résidant, au nom de M. Nino Tamassia, sénateur du royaume d'Italie et professeur de l'Université de Padoue, « offre à la Société l'hommage d'une étude, sorte d'avant-propos dans lequel l'auteur expose les principales conclusions de longues recherches qui seront, promet-il, publiées bientôt. Il a donné pour titre à ce travail le nom d'un personnage resté énigmatique, *Lo schiavo di Bari*. Il l'identifie à ce soudan, maître de Bari, qui, de 866 à 871, tint tête au forces coalisées des princes de l'Italie méridionale et des deux empires carolingien et byzantin. Dans les chroniques italiennes, M. Tamassia retrouve bien des légendes qui, dramatisant des épisodes de ce mouvement de croisade, ont passé dans nos épopées du moyen âge, comme des ruisseaux, dit-il, descendus des monts de l'Italie pour faire plus majestueux le noble fleuve de la Chanson de France.

« Ce sont, on le voit, des vues nouvelles dont la science de M. Tamassia assure l'importance. »

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, présente un travail de M. Varille, associé correspondant national, sur les *Antiquaires lyonnais de la Renaissance*.

M. É. Michon, membre résidant, offre à la Société, de la part de l'auteur, trois études de M. le Dr Carton, associé correspondant national :

1° *La beauté des ruines de Carthage*. Paris, in-8°, 1923.

2° *Les Musulamii*. Tunis, in-8°.

3° *Rapport sur les fouilles exécutées à Bulla Regia en 1919-1920* (extrait des *Compte-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1920).

Digitized by Google

« La découverte récente d'une inscription portant délimination entre les *Musulamii* et les propriétés d'une certaine Valeria Atticilla par le légat impérial L. Minucius Natalis a fourni à notre savant confrère l'occasion de retracer à nouveau les limites du territoire des *Musulamii* et d'indiquer quels domaines particuliers et quelles enclaves pouvaient y être englobés. »

M. R. Fage est élu membre résidant.

M. Maurice, membre résidant, fait la remarque suivante sur le médaillon de Constance-Chlore trouvé à Beaurans, près d'Arras : « La légende (*Reddítus Lucis Aeternae*) se rapporte, comme tout le médaillon, au passage de Constance-Chlore en Grande-Bretagne. Les panégyristes signalent la *lux aeterna*, le soleil qui ne se couche pas sur les terres de Bretagne. Cette erreur scientifique fait partie des croyances astrologiques. A la mort de Constance-Chlore, il est encore dit qu'il a été attiré par ces terres sur lesquelles règne une lumière éternelle qui le rapproche du séjour éternel où il monte dans son apothéose. C'est le retour de la terre de la lumière éternelle à l'empire romain, comme le passage de l'empereur sur les flots vaincus et la prise de Londres, qu'exprime le médaillon. »

M. Dieudonné, membre résidant, fait observer que « la disposition du sujet en trois registres, où l'on pourrait avec un peu d'imagination reconnaître le ciel, la terre et le Styx infernal, est en quelque sorte, comme le grand camée de Germanicus, un prototype des représentations du moyen âge conçues sur ce modèle; cette parenté latente des œuvres artistiques à travers le temps est curieuse à signaler. »

M. Michon, membre résidant, signale une statuette d'athlète en bronze appartenant à M. Marcel Guérin, récemment exposée au Louvre, a titre de prêt, dans la vitrine centrale de la salle des Bronzes.

Digitized by Google

Séance du 13 Février.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Chapot (V.). *La frontière nord de la Galatie et les Koina de Pont.* [Manchester, 1923], in-8°.

Charbonneau (R.). *Archéologie poitevine. Une beauté archéologique inconnue. L'église de Villesalem.* [Fontenay-le-Comte, 1923], in-8°.

Chauvet. *Temple romain de Sanxay et culte des empereurs.* Poitiers, 1924, in-8°.

Colins (H.). *L'ancien littoral bas-poitevin. L'Illicon et le Portus Sisor (deuxième étude).* [Fontenay-le-Comte, 1923], in-8°.

Fage (R.). *Quelques églises limousines.* Paris, 1924, in-8°.

Vallette (R.). *Notes d'art. Les paysages vendéens de M^lle M. Popelin.* [Fontenay-le-Comte, 1923], in-8°.

M. Deshoulières, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il existe, en avant et au sud de la façade de l'église de Souvigny (Allier), un mur revêtu de hautes arcatures qui présentent des caractères permettant de les attribuer au XI^e siècle. Aussi ne saurait-on dire que ce mur a fait partie de l'église actuelle, placée dans le siècle suivant par les détails de son architecture et de son ornementation.

« Pour ces raisons, au cours d'une étude que j'ai publiée dans le *Congrès de Moulins-Nevers*, j'avais émis l'hypothèse que le mur en question devait être considéré comme les débris d'un édifice que l'on sait avoir été consacré en 1064 et qui, sans doute jugé insuffisant, dut être reconstruit quelque temps après.

« Or, à la suite de fouilles opérées dernièrement, M. Moreau, architecte des Monuments historiques, a retrouvé, dans l'intérieur de l'église de Souvigny, la fonda-

Digitized by Google

tion d'une église du xi[e] siècle, d'un plan tout autre, mais se liant très intimement avec le mur de l'extérieur de la façade, qui devait appartenir à son narthex.

« Ainsi serait retrouvée l'église que les textes disent avoir été consacrée en 1064, et l'hypothèse que j'avais présentée se trouve confirmée. »

M. Chénon présente quelques observations.

M. A. Mayeux, associé correspondant national, étudie le portail de l'abbaye de Saint-Pierre de Lagny.

« En l'an 650, saint Fursy obtint de Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne, le droit de fonder à Lagny une abbaye qui, sous le vocable de saint Pierre, dépendait de l'abbaye de Saint-Denis. En 910, le monastère fut brûlé par les Normands. En 1019, ayant été rebâti, il fut dédié à nouveau par Leotheric, archevêque de Sens, et reçut pour cette cérémonie le saint Clou qui figura depuis dans les armes de la ville. Brûlée à nouveau peu de temps après, l'église de l'abbaye fut reconstruite par Hugues II, quinzième abbé de Lagny, entre 1162 et 1171.

« Cet édifice fut encore une fois incendié le 3 août 1184, reconstruit et dédié, pour le chœur seulement, en 1206, le 27 août, par Eudes de Sully. L'église resta inachevée. Pierre de la Crique, gouverneur de Lagny, commença les fondations de la nef en 1378, mais mourut sans avoir pu continuer son œuvre. Louis XI, de passage à Lagny en octobre 1468, promit des subsides qu'il se garda bien de verser. Après le sac de l'abbaye par les huguenots en 1567, le chœur, seul achevé, restait béant; en 1644, à l'occasion du transfert des reliques de saint Fursy, une fausse façade de style Louis XIII fut édifiée à la place du transept. Cette façade en plâtras fut remplacée en 1750 par la façade actuelle.

« Depuis le xiii[e] siècle, il n'y a donc jamais eu de façade et l'église est restée inachevée, telle que nous la voyons aujourd'hui, c'est-à-dire le chœur et les façades des bras du transept.

« De l'église du xii[e] siècle nous retrouvons : dans le bas-

Digitized by Google

côté sud, un groupe de trois colonnes engagées avec bases et très beaux chapiteaux ornés de feuillage; dans le bas-côté nord, l'arc d'entrée du collatéral nord et au-dessus une arcade géminée de l'ancienne tribune. Les chapiteaux de cette arcade ont déjà des crochets et correspondent bien à la fin du XII^e^ siècle.

« Nous avons retrouvé deux fragments du portail de cette église.

« Le premier sert aujourd'hui de corbeau à une petite maison moderne construite dans la cour de l'abbaye. C'est un claveau d'une voussure de droite du portail. D'après le rayon de courbure on peut calculer que ce portail devait avoir environ quatre mètres de largeur.

« Sur ce claveau est sculpté un personnage, malheureusement mutilé, assis sur un trône, les jambes croisées, le bras droit levé et le bras gauche reposant sur la cuisse gauche.

« Le mouvement des plis des draperies, de même que l'attitude générale du personnage, permet de reconnaître immédiatement une œuvre du XII^e^ siècle et un des rois ou vieillards de l'Apocalypse, tout à fait analogue à ceux du grand portail royal de Chartres, à celui d'Étampes et plus encore à celui de Saint-Ayoul de Provins.

« On peut donc supposer que le tympan devait représenter le Christ en majesté avec le tétramorphe et les apôtres, comme dans ces trois portails.

« Le second fragment conservé, dans la propriété de M^me^ Duflos, est une tête de femme également très mutilée.

« De grandeur presque nature, cette tête est voilée d'une étoffe légère à petits plis maintenue par un riche bandeau de perles et de passementerie. Les cheveux ondulés, séparés au milieu du front, forment deux nattes qui devaient tomber sur les épaules. Les yeux, dont la prunelle est perforée au trépan, devaient contenir du plomb ou une pierre noire. La forme du front, de l'arcade sourcilière, de la base du nez et des joues rappellent immédiatement la statue de reine placée deuxième, à droite du

Digitized by Google

portail royal de Chartres. Ce qui permet de supposer que, comme à Chartres, à Étampes et à Provins, le portail de Lagny avait des statues-colonnes.

« Or, nous savons d'autre part que Hugues II, abbé de Lagny de 1162 à 1171, était fils naturel de Thibaut IV, comte de Champagne, de Blois, de Chartres et de Brie, mort le 8 janvier 1152 et enterré à l'abbaye de Lagny; qu'il était, par conséquent, frère naturel de Thibaut V, comte de Blois et de Chartres, et de Guillaume-aux-

Tête provenant du portail de l'église Saint-Pierre de Lagny.

blanches-mains, évêque de Chartres (1165-1176); enfin, qu'il était moine de l'abbaye de Tiron.

« Or, nous savons par la vie de Bernard, abbé de Tiron, écrite en 1130 par son disciple Geoffroy le Gros et dédiée à Geoffroy II, évêque de Chartres, 1116-1149, ainsi que par Orderic Vital, mort en 1141 (livre VIII, p. 394, édition Guizot, 1826), qu'il existait alors à l'abbaye de Tiron une puissante confrérie de peintres, sculpteurs, orfèvres, maçons et autres artistes, qui ont travaillé à Chartres, à Étampes et à Saint-Denis; il n'est donc pas étonnant de les retrouver employés à Lagny, sans avoir besoin d'aller chercher, comme on le fait trop souvent, des artistes lan-

Digitized by Google

guedociens pour sculpter nos portails de l'archidiocèse de Sens. La construction d'un portail à statues-colonnes, concordant avec l'abbatiat d'un moine de Tiron, est une présomption de plus en faveur de cette thèse que nous avons déjà exposée en 1906 dans la *Revue Mabillon* (p. 97-122). »

M. Deshoulières formule diverses observations.

Séance du 20 Février.

Présidence de M. le comte DE LOISNE, président.

Ouvrages offerts :

Le chanoine Ulysse Chevalier, membre de l'Institut (1841-1923). Discours prononcés à ses funérailles (30 octobre 1923). Lettres et témoignages. Valence, 1924, in-8°, une pl.

JUSSELIN (M.). *L'imagier Nicolas Guybert à Chartres (1524-1548) et son œuvre au Musée du Louvre.* Paris, 1924, in-8°.

SAUTEL (abbé J.). *Catalogue descriptif et illustré des manuscrits liturgiques de l'église d'Apt.* Carpentras, 1921, in-8°.

— *Deux autels inédits trouvés à Vaison (Vaucluse).* Paris, 1914, in-8°, une pl.

— *Documents inédits sur le culte de Mercure à Vaison (Vaucluse).* Aix-en-Provence, 1922, in-8°.

— *Inscriptions inédites et nouvelle présentation d'inscriptions trouvées à Vaison.* Avignon, 1923, in-8°, 2 pl.

— *Note sur le Diadumène de Vaison. Le lieu de sa découverte et son affectation.* Paris, 1914, in-8°.

Le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Cagnat, membre résidant, pose sa candidature au siège de membre honoraire laissé vacant par le décès de M. Babelon.

Il donne communication d'une lettre par laquelle la

Digitized by Google

Société linnéenne et la Société des Antiquaires de Normandie le convient à assister à la célébration du centenaire de leur fondation, qu'elles se proposent de commémorer à Caen le 31 mai prochain et jours suivants. Le 31 mai une séance publique, tenue à trois heures au palais de l'Université, sera présidée par M. Henri Omont, membre de l'Institut, membre honoraire de notre Compagnie.

M. de Mély, membre résidant, communique une note sur Lilith, la femme qui, d'après la Kabbale, trompa Ève avec Adam, lequel vécut avec elle pendant cent trente ans. Après ce temps, Adam alla retrouver Ève, en eut plusieurs enfants et mourut à l'âge de neuf cent trente ans.

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, montre à la Société un petit lion en cristal de roche, récemment acquis par le Musée du Louvre. Cet objet, exécuté probablement en Égypte, à l'époque fatimite, est analogue à celui du trésor de l'église Sainte-Ursule à Cologne, qui a été transformé en reliquaire au XIVe siècle.

MM. Michon et Blanchet présentent quelques observations.

Mgr Batiffol, membre résidant, signale le premier emploi certain du terme *papa*, pour désigner tout court l'évêque de Rome, dans un texte du concile de Tolède de 400. Ce texte infirme l'opinion classique, selon laquelle ce terme ne daterait, avec cette acception historique, que du début du VIe siècle.

M. Zeiller, membre résidant, entretient la Société de l'état déplorable des ruines de Sanxay et regrette les conditions d'abandon dans lesquelles elles sont laissées.

Digitized by Google

Séance du 27 Février.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrage offert :

Cagnat (R.). *Institut de France, Académie des inscriptions et belles-lettres. Notice sur la vie et les travaux de M. L. Heuzey, lue dans dans la séance publique annuelle du 16 novembre 1923.* Paris, 1923, in-4°, une pl.

Le président signale le don que M. Cagnat vient de faire à la Société de la notice qu'il a écrite sur la vie et les œuvres de M. Heuzey, membre honoraire; il demande à M. Merlin de vouloir bien transmettre à M. Cagnat les remerciements de la Compagnie.

M. Merlin, membre résidant, lit, au nom de MM. Poinssot et Lantier, associés correspondants nationaux, une note relative à deux stèles puniques de Mrira :

« Les deux stèles suivantes étaient encastrées dans l'ancien bordj de Mrira[1]; elles avaient été, dit-on, découvertes dans le voisinage :

« *A)* Stèle à sommet triangulaire, plus large vers le haut qu'à la base; fruste sur les côtés et au revers. Calcaire blanc compact (haut. 0m55; larg. 0m50; prof. 0m04).

« Sur la face antérieure, dans une niche quadrangulaire (haut. 0m23; larg. 0m10; prof. 0m02), un homme au visage glabre est représenté debout. Il est vêtu d'une longue robe qui descend jusqu'à terre et recouvre entièrement les pieds; de son épaule gauche tombe, sur le devant de la robe, une sorte d'épitoge ornée d'une ligne de flots gravée à la pointe. Au-dessus de la chevelure,

1. Cf. *Atlas archéologique de la Tunisie*, feuille de Tunis. Au sud du Sedjoumi et à deux kilomètres au nord-ouest de la ruine n° 71. — M. Labadie, directeur des Domaines, a bien voulu faire déposer ces deux stèles au Musée du Bardo.

Digitized by Google

disposée en franges sur le front, est placé un bonnet dont la partie inférieure seule est visible. La main droite est levée à la hauteur de l'épaule, la paume dont les sillons sont très accentués, tournée en dehors; la main gauche, ramenée sur la poitrine, est fermée sur un objet arrondi.

« *B*) Stèle de même forme que la précédente. Calcaire blanc compact (haut. 0m56; larg. 0m28; épaiss. 0m04).

« Sur la face antérieure, à l'intérieur d'une niche quadrangulaire (haut. 0m27; larg. 0m13; prof. 0m02), se dresse une image de femme debout. Elle porte une robe qui plaque sur la poitrine et descend jusqu'à l'extrémité des pieds chaussés de sandales à semelles épaisses. Sur la chevelure, disposée en un double bandeau séparé par une raie médiane, est posé un voile dont une extrémité, terminée par un gland, retombe en avant sur la robe. A la hauteur de l'épaule droite, de sa main relevée, la paume en dehors, elle écarte le bord de son voile; la main gauche, ramenée sur la poitrine, tient un objet indéterminé.

« Les personnages de l'une et l'autre stèle ont même geste et même attitude que ceux figurés sur un grand nombre de stèles découvertes à Carthage[1] et sur les sarcophages de la nécropole voisine de Sainte-Monique[2].

« Pour l'orante, le sculpteur s'est inspiré de deux reliefs, l'un où la femme relevait son voile, l'autre où elle ouvrait la main, et il a amalgamé les deux attitudes sans se rendre compte qu'elles étaient inconciliables. Dans les prototypes, les fidèles tenaient dans la main gauche un objet déterminé, peut-être une pyxide; ici, comme dans bien d'autres cas, les offrandes tout à fait informes sont pour nous, comme elles l'étaient déjà pour ceux qui les ont représentées, dépourvues de toute signification. Deux tortillons de cheveux, disposés de part et d'autre du visage de la femme, ont subi une telle transformation qu'on ne sait s'ils font partie du voile ou de la chevelure.

1. Berger, *Musée Lavigerie*, t. I, pl. I, fig. 5; Boulanger, *Ibid.*, 1er suppl., pl. I, fig. 2.

2. Boulanger, *op. cit.*, pl. II.

Digitized by Google

Dans les vêtements, les plis, rendus pourtant avec un soin tout particulier, sont absolument irréels, tantôt arrêtés brusquement, tantôt transformés en arabesques ; l'épitoge que porte le personnage masculin a été confondue avec sa robe.

« On a trop souvent, croyons-nous, expliqué par l'inexpérience technique des artisans la médiocrité des produits de la civilisation punique. Bien souvent, dans les stèles de Mrira par exemple, l'exécution est loin d'être négligée et il convient d'accuser non le manque d'habileté professionnelle des sculpteurs, mais d'une part l'inaptitude à l'observation de la nature, d'autre part l'incompréhension des modèles[1] qu'ils empruntaient, plus ou moins directement, aux ateliers grecs.

« Ces défauts ne sont pas, à la vérité, propres aux Carthaginois. On les retrouve chez diverses populations de l'Orient ou de l'Afrique du Nord[2] ; mais ailleurs ils sont parfois compensés par une prédisposition remarquable à la création de motifs qui, pour être d'origine purement intellectuelle, n'en sont pas moins d'une rare valeur esthétique. »

M. M. Prinet, membre résidant, commente un document relatif à la chute du pont Notre-Dame à Paris le 25 octobre 1499.

MM. de Mély, Serbat et le comte de Loisne ajoutent quelques observations.

1. L. Poinssot et R. Lantier, *Revue de l'histoire des religions*, 1923, p. 60 et suiv. (sur l'incompréhension de certains motifs reproduits).

2. G. Marçais, *Hesperis*, t. I, p. 370. Pendant les âges du cuivre et du bronze, dans la partie occidentale de l'Europe, règne, d'une façon exclusive, la décoration linéaire, alors que, dans le bassin oriental de la Méditerranée et en Babylonie, l'art est consacré à la représentation de la vie (S. Reinach, *Apollo*, 7e édit., p. 12, 14, 16).

Digitized by Google

Séance du 5 Mars.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrage offert :

Poinssot (L.) et Lantier (R.). *Un sanctuaire de Tanit à Carthage*. Paris, 1923, in-8°.

Le président adresse les félicitations de la Société à M. Marquet de Vasselot, membre résidant, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Merlin, membre résidant, fait hommage, au nom des auteurs, d'un travail de MM. Poinssot et Lantier, associés correspondants nationaux, sur *Un sanctuaire de Tanit à Carthage*.

M. R. Cagnat est élu membre honoraire.

L'élection à un siège de membre résidant, vacant par suite de la promotion à l'honorariat de M. Cagnat, est fixée au mercredi 2 avril.

MM. Gabriel Millet, René Lussier et Duquénoy sont élus associés correspondants nationaux pour les départements de la Seine, de la Nièvre et du Pas-de-Calais.

M. M. Roy, membre résidant et trésorier, donne lecture du rapport annuel sur les finances de la Société :

« Comme tous les ans à pareille époque, je dois appeler votre attention sur la situation financière de notre Société :

Recettes :

« 1° Produit des valeurs mobilières (rentes sur l'État, obligations P.-L.-M.,

Digitized by Google

intérêts de la Caisse d'épargne de Paris, des bons de la Défense nationale, etc.). .	7 235 fr.	»»
« 2° Cotisations des membres résidants.	1 540	»»
« 3° Cotisations des associés correspondants pour 1923 et restes à recouvrer des années précédentes.	2 041	»»
« 4° Droits de diplômes	350	»»
« 5° Rachat des cotisations des associés.	900	»»
« 6° Subvention du ministère	400	»»
« 7° Vente des publications de la Société.	771	40
« 8° Recette accidentelle. Don de M. Collinet	400	»»
Total. . . .	13 637 fr.	40
« Et, en y ajoutant l'excédent de recettes de 1922, soit.	13 675	13
l'ensemble de nos ressources s'élève à. .	27 312 fr.	53

Dépenses :

« 1° Frais de correspondance, imprimés, etc.	264 fr.	85
« 2° Agents de la Société	1 375	»»
« 3° Impression du *Bulletin* de 1922. .	6 330	35
« 4° Impression du fascicule VIII des *Mettensia*	2 066	»»
« 5° Dessins et gravures. Facture Gillot.	476	55
« 6° Frais d'envoi du *Bulletin* de 1922 .	669	15
« 7° Éclairage de salle des séances . .	400	»»
Total. . . .	11 581 fr.	90

« Ce qui laisse sur la dépense un excédent de 2 055 fr. 50 pour l'année 1923.

« En y comprenant l'excédent de recettes de 1922, soit 13 675 fr. 13, l'excédent total de recettes s'élève à 15 730 fr. 53.

« Ainsi, grâce aux excédents de recettes, pourtant assez modestes, de chacun des exercices précédents, nous sommes parvenus à constituer un fonds de réserve de 15 000 fr. environ, composé actuellement de 7 500 fr.

Digitized by Google

de bons de la Défense nationale et de 7 860 fr. placés à la Caisse d'épargne de Paris. Cette avance nous permettra de publier, indépendamment du *Bulletin* annuel, le volume de *Mémoires* actuellement sous presse, ainsi qu'un fascicule de *Mettensia*; mais après il faudra penser à l'avenir et décider si nous voulons continuer la série complète et régulière de nos publications traditionnelles. La Commission spéciale que vous avez nommée en vue de rechercher un moyen pratique de rétablir, dans les conditions présentes de l'accroissement considérable des frais généraux, une situation financière suffisante pour l'accomplissement de notre programme n'a pu jusqu'ici trouver une solution satisfaisante; je crains bien que, dans un avenir très rapproché, il ne faille recourir au moyen radical déjà proposé et qui semble unique, celui de l'élévation des cotisations. »

M. L. Dimier, membre résidant, lit une note sur trois vers de Dante :

« Dans un endroit de la *Divine Comédie* signalé aux amateurs de poésie par une comparaison gracieuse et brillante (*Enfer*, chant XXIV, v. 1 à 15), Dante use d'une expression qu'il convient de remarquer.

« Il s'agit du paysan à qui, au lever du jour, son champ paraît couvert de neige. Il se désole; mais ce n'est que gelée blanche, qui en fondant bientôt le rend à l'espérance. Cette gelée blanche imite la neige, elle la *copie*, dit le poète :

Quando la brina in sulla terra assempra
L'imagine di sua sorella bianca.

« Mais cette copie ne saurait durer. Pour dire cela, le poète pousse sa métaphore. Il nous représente la gelée comme tenant un pinceau, dont la vertu s'éteint entre ses mains. La gelée blanche fait le portrait de la neige, mais cela n'est qu'un instant. L'instrument dont elle use cède et l'abandonne bientôt :

Ma poco dura alla sua penna tempra.

Digitized by Google

« J'ai dit pinceau. C'est ainsi que nous dirions. Mais le poète use d'un autre terme; il dit « plume, *penna* », et c'est l'objet de ma remarque. Le vers signifie proprement : « Mais sa plume (la plume dont use la gelée pour « représenter la neige) s'émousse bientôt. » *Tempra*, c'est la taille de la plume, qui ne dure pas : *poco dura*.

« Ainsi, ayant à parler de peinture, de copie, formée par une cause qu'il se plaît à comparer à un peintre, ce n'est pas au pinceau que songe Dante, ce n'est pas d'un pinceau qu'il compose sa métaphore, mais d'une plume, dont le peintre de tableau n'use pas, qui ne se trouve qu'aux mains de l'enlumineur. Cela mérite d'être retenu.

« Il a parlé des peintres au XI^e^ chant du Purgatoire, de Cimabuë et de Giotto, mais, chose remarquable, seulement à l'occasion des enlumineurs Oderic d'Agubbio et Franco de Bologne. Le passage est célèbre :

O, dissi lui, non se' tu Oderigi,
L'onor d'Agubbio e l'onor di quell' arte
Ch'illuminar è chiamato in Parigi?
Frate, disse egli, più ridon le carte
Che pennelleggia Franco Bolognese.
L'onore è tutto or suo e mio in parte.

« Ainsi, quand il s'agissait de peinture, sa pensée allait aux enlumineurs avant d'aller aux peintres. Le passage que je remarque montre le pli même de son imagination conforme à ces dispositions. Cela suppose une cause. Laquelle? Une fréquentation des maîtres de cet art? Ou lui-même s'y serait-il essayé? Cela n'est pas indifférent, puisqu'il fait mention de l'enluminure parisienne : tout ce qu'on trouvera en ce genre aidant à mieux comprendre l'intention de Dante dans ce passage. »

MM. H. Martin et Lauer présentent quelques observations.

M. de Mély, membre résidant, lit la note suivante :

« Le tombeau de Robert d'Acquigny, doyen de Saint-Omer en 1364, conseiller au Parlement de Paris en 1377,

Digitized by Google

chanoine d'Évreux en 1378, se trouve dans l'église de Notre-Dame de Louviers.

« Pendant longtemps on avait cru que le gisant de Louviers recouvrait le corps de Jean Le Boursier, seigneur d'Esternay ; en 1917, M. Louis Régnier, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, l'identifiait au contraire avec la statue tombale de Robert d'Acquigny, grâce à un testament du 8 juillet 1403, où il déclarait « élire sa sépulture dans l'église de Notre-Dame de Lou- « viers, avec effigie en pierre à sa ressemblance, avec une « épitoge, pour laquelle il léguait 120 livres et davantage « si besoin en était. »

« Quand, pour mes *Grands Tombiers du moyen âge*, je rassemblais mes documents, j'avais espéré un instant que ce testament allait me faire connaître l'auteur de cette belle statue funéraire : j'ai été déçu. Mais un passage de ce document m'a un peu consolé de mon insuccès :

« Item Petro Guilberti, illuminatori, ad cujus vitam « habeo domum quam Parisiis inhabito, xx[ti] scutos, de « pecunia vendicionis dicte domus queque poterit vendi « ad cujus vitam sicuti habeo et patet per litteras publi- « cas quae sunt in uno coffro meo ferreo. »

« Ainsi il lègue vingt écus à un enlumineur, Pierre Guilbert, dont il occupe à Paris la maison, tant que l'artiste vivra, sur l'argent qu'on touchera, à sa mort, de la vente de la jouissance de cette maison jusqu'à la mort de Pierre Guilbert.

« Autant que je comprends cette clause, Pierre Guilbert devait l'avoir en usufruit et avait cédé cet usufruit à Robert d'Acquigny.

« Il y a là une question de droit qui ne me préoccupe pas : mais c'est le nom de Pierre Guilbert, enlumineur, qui est intéressant. On trouve, en effet, à la Bibliothèque royale de Bruxelles une *Bible historiale* (ms. 9001) enluminée, qu'on suppose de la fin du xiv[e] siècle. J'en ai reproduit, dans mes *Miniaturistes* (1913, p. 177), la miniature du fol. 20; elle est, je dois le dire, sans grande valeur

Digitized by Google

artistique, mais elle porte la signature de Petrus Gilberti, dont naturellement on ignorait tout.

« Ce testament de Robert d'Acquigny nous permet alors de dire que c'était un enlumineur parisien et la date attribuée au manuscrit se trouve ainsi confirmée. »

Séance du 12 Mars.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Espinas (G.) et Pirenne (H.). *Académie de Belgique. Commission royale d'histoire. Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre*, t. IV. Bruxelles, 1924, in-4°, une carte.

Lauer (Ph.). *Déchiffrement de l'ex-libris du grand bâtard de Bourgogne*. Paris, 1923, in-8°, une pl.

Le président adresse les félicitations de la Société à M. Homolle, membre honoraire, élevé à la dignité de grand officier de l'ordre de la Légion d'honneur.

Il donne lecture des lettres par lesquelles MM. L. Réau et P. Deschamps, associés correspondants nationaux, posent leur candidature au siège de membre résidant, pour lequel une élection doit avoir lieu le 2 avril. Il donne également connaissance d'une lettre de M. Cagnat qui remercie la Société de l'avoir élu membre honoraire.

M. A. Mayeux, associé correspondant national, présente des photographies de l'église de Sainte-Radegonde à Sérandon (Corrèze). Cet édifice du XII^e^ siècle possède un porche important, avec bas-reliefs, analogue au porche d'Ydes (Cantal) et de la Graulière (Corrèze).

M. Ph. Lauer, membre résidant, fait connaître les conclusions que M. Roger Sherman Loomis vient de publier

Digitized by Google

au sujet de l'origine et de la date de la Tapisserie de Bayeux et qu'il a eu l'obligeance de lui communiquer aussitôt[1] :

« Par une comparaison du costume militaire des personnages représentés sur la Tapisserie avec celui des miniatures du *Commentaire de Beatus sur l'Apocalypse* (Bibl. nat., ms. lat. 8878) exécuté à l'abbaye de Saint-Sever en Gascogne, entre 1028 et 1072[2], M. Loomis montre que la fameuse broderie peut être contemporaine de la date de consécration de la nouvelle cathédrale de Bayeux (1077). Les grands boucliers cordiformes arrondis du haut, ourlés sur les bords et encadrés de points ou de lignes courbes autour de l'*umbo*, sont absolument identiques, ainsi que les casques coniques à nasal, avec lignes convergentes à la pointe, les tuniques, manteaux, broignes et les longues lances du type carolingien, même les arçons de selles recourbés en forme de volutes au pommeau et au troussequin.

« Or, la fin du XI^e^ siècle (exactement l'année 1102) était précisément l'époque que l'étude du poème de Baudri de Bourgueil adressé à Adèle m'avait amené à assigner comme *terminus ad quem* à la fabrication de la Tapisserie, que Baudri a certainement connue plus ou moins directement[3], ce qui est aussi accepté par M. Loomis. C'est de même aux environs de l'an 1100 que M. Lefebvre des Noëttes a été conduit à fixer la date de la tenture, en se fondant sur le harnachement des chevaux et la transition qu'on y observe, chez les combattants, entre le maniement antique et moderne de la lance[4]. Enfin, c'est encore vers cette période que nous reportent les détails du cos-

1. *The origin and date of the Bayeux embroidery* (*The art bulletin*, vol. VI, n° 1).

2. L. Delisle, *Mélanges de paléographie et de bibliographie* (Paris, 1880), p. 129.

3. Ph. Lauer, *Le poème de Baudri de Bourgueil adressé à Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, et la date de la Tapisserie de Bayeux* (*Mélanges Bémont*, Paris, 1913), p. 43-58.

4. Lefebvre des Noëttes, *La Tapisserie de Bayeux datée par le harnachement des chevaux et l'équipement des cavaliers* (*Bulle-*

Digitized by Google

tume liturgique signalés récemment par Mgr Batiffol dans son étude sur Jean d'Avranches[1].

« L'accord de tous ces résultats est digne de remarque.

« M. Loomis ajoute de nouveaux arguments en faveur de l'origine anglaise de la Tapisserie, prouvée par la composition, le style et les inscriptions même, et admise en dernier lieu par M. N. Sauvage[2]. Il rapproche du passage bien connu de Guillaume de Poitiers[3] un extrait de la *Vie de saint Dunstan* relatif aux ouvrages à l'aiguille des femmes anglo-saxonnes[4], dont il met en relief, avec raison, toute l'habileté comme brodeuses[5]. Mais il nous paraît aller un peu loin, lorsqu'il en prend texte pour nier péremptoirement le caractère exceptionnel et unique de la Tapisserie de Bayeux. Il est évident, en effet, que ce travail de patience et d'art consommé, relatant en détail tout un cycle d'événements historiques considérables, a dû être exécuté (comme certaines fresques de *gesta*) sur la commande de quelque grand personnage de la cour d'Angleterre (peut-être Guillaume le Conquérant lui-même, ou son frère Odon de Conteville, ou sa femme la reine Mathilde, ou encore sa fille la princesse Adèle), et qu'il offre tous les caractères d'une sorte de « chef-« d'œuvre » resté très probablement unique, car on manquait alors des procédés mécaniques nécessaires pour répéter en série des ouvrages de cette importance. »

M. de Mély ajoute quelques remarques.

tin monumental, 1912, p. 213-214), et *Nouvelles remarques sur la date probable de la Tapisserie de Bayeux* (*Ibid.*, 1914, p. 129-137).

1. Mgr P. Batiffol, *Jean d'Avranches liturgiste, introduction au « De officiis ecclesiasticis »*, publié par l'abbé R. Delamare (1923), p. 23. Cf. aussi C. Enlart (*Manuel d'archéologie française*, t. III, 1916, p. 25), qui adopte les dates de 1088 à 1092 proposées par Travers dans *Congrès archéologique de Caen*, 1908, t. I, p. 180.

2. N. Sauvage, *La Tapisserie de la reine Mathilde à Bayeux* (*Bibl. de l'École des chartes*, t. LXXXII, 1921, p. 162-163).

3. Migne, *Patrol. lat.*, t. CXLIX, col. 1267.

4. W. Stubbs, *Memorial of saint Dunstan* (*Rer. britannicar. medii ævi scriptores*, Londres, 1874), p. 20-21.

5. Cf. A. F. Kendrick, *English embroidery*, p. 6-19.

Digitized by Google

Mgr Batiffol, membre résidant, signale quelques détails archéologiques concernant le chœur de Notre-Dame de Paris au XVII^e siècle, d'après le *Cérémonial* de Martin Sonnet (1662).

MM. Marcel Aubert et de Mély présentent diverses observations.

Séance du 19 Mars.

Présidence de M. le comte DE LOISNE, président.

Ouvrages offerts :

BAUDOUIN (D^r M.). *Découverte d'une nouvelle nécropole à puits funéraires à La Véronnière de Vairé (Vendée).* La Roche-sur-Yon, 1922, in-8°.

— *Les mégalithes du Brandeau-Brétignolles (Vendée).* La Roche-sur-Yon, 1907.

BOIROT (M.). *Bourbon-Lancy. Le fort Saint-Martin. L'ermitage Coeffard.* Autun, 1923, in-8°.

Le président lit une lettre de M. J. Carcopino qui pose sa candidature au siège de membre résidant déclaré vacant.

M. Collinet, membre résidant, est désigné pour représenter la Société au Congrès des Études byzantines, à Bucarest.

M. V. Chapot, membre résidant, fait la communication suivante :

« Au cours de l'année 1917, des recherches furent pratiquées dans une partie alors bulgare des côtes de Thrace, à l'ouest de Dédéagatch, dans la région de l'ancienne Mesembria. Un professeur de l'Université de Sofia, M. Gawril Kazarow, qui les dirigeait, fut assez heureux pour découvrir et explorer une nécropole antique, d'où furent extraits divers petits monuments, vases peints, diadème d'or, courtes inscriptions grecques, qui remontent visiblement au IV^e siècle au moins, plutôt même au V^e. La

Digitized by Google

tentation était grande d'attribuer une date aussi haute à un relief de marbre sorti du même chantier[1]; on y a cédé, un peu imprudemment selon moi, et je voudrais présenter quelques objections.

« Il devait y avoir, au-dessous de la représentation, probablement funéraire, une inscription, une épitaphe, qui n'a pas été retrouvée. Le sujet se définit en peu de mots : le personnage principal est transporté dans une voiture traînée par deux chevaux; en avant est un troisième, monté par un cavalier.

« L'intérêt principal du motif, si l'on acceptait la date proposée, serait de nous mettre sous les yeux la plus ancienne image qui existe, du moins à ma connaissance, d'un char à quatre roues. A ce point de vue déjà, l'opposition est très nette entre ce relief et celui d'un tombeau de l'acropole de Xanthos, en Lycie[2], auquel renvoie M. Kazarow, et qui ne montre que des chars très étroits, du type grec ordinaire.

« Revenant, dans la même publication, sur ce monument de Bulgarie, M. Dragendorff s'est borné[3] à le définir comme une œuvre de la sculpture non attique de la meilleure époque, justifiant son avis par le type des chevaux, à l'arrière-train trop massif, au cou trop court et trop raide, par l'exécution trop réaliste du char et des costumes. Je ne crois pas, en effet, qu'il y ait rien d'attique dans tout cela; si l'auteur a utilisé quelque modèle ancien, j'ai la conviction qu'il s'en est mal servi et qu'il travaillait à la basse époque hellénistique, je dirais même gréco-romaine.

« Ce relief, grâce notamment à l'excellente planche du *Jahrbuch*, produit une première impression favorable, mais qui ne résiste pas à un examen prolongé. Le cheval qui précède est le mieux venu; encore la tête rappelle-

1. *Jahrbuch des deutschen Instituts*, t. XXIII (1918); *Archäologischer Anzeiger*, col. 1 et suiv.; cf. fig. 13.
2. Sal. Reinach, *Répertoire de reliefs*, t. I (1909), p. 469.
3. *Arch. Anzeig.*, *Ibid.*, col. 90.

Digitized by Google

t-elle, ainsi que celle qui se profile à la suite, faut-il dire avec M. Dragendorff, la tête du bélier? J'allais dire celle du chameau. Quant à l'attelage, il fait l'effet d'un cheval unique à huit jambes, j'imagine que le sculpteur n'en avait qu'un devant lui; en complétant, il aura été mal inspiré, car il a oublié la deuxième tête, et les deux jambes de gauche de l'animal qui est au premier plan semblent moins près de l'observateur que les deux jambes de droite de son compagnon masqué par lui. De cet entremêlement résulte l'illusion étrange que les quatre jambes de devant cheminent et que les quatre d'arrière sont immobiles. J'ajoute que la marche est incorrectement tra duite, vu que le cheval de premier plan laisse en arrière en même temps ses deux jambes droites, erreur que ne commettent généralement pas même les auteurs d'ouvrages plus médiocres, comme le sculpteur de la colonne d'Igel[1]. La monture qui précède ne paraît pas donner prise à la même critique, encore que le pied du cavalier, par ce qu'il cache, laisse naître un léger doute à ce sujet.

« A l'égard des costumes, je ferai remarquer que le cavalier a par-dessus sa tunique une petite *paenula* très particulière et qui pourrait bien avoir été pourvue d'un capuchon comme en avaient les peuples du Nord. Le personnage principal, dans la voiture, a, lui, un manteau agrafé, chose très rare chez les Grecs et qui s'expliquait par des circonstances spéciales qui ne se rencontrent pas ici[2]. Les têtes semblent barbues, vu la ligne d'ombre accentuée que produit le contour de la mâchoire; mais les chevelures paraissent courtes; ce ne sont guère des silhouettes helléniques. Enfin, le char lui-même a une ressemblance bien frappante avec le *plaustrum* d'origine celtique que les Romains avaient adopté.

« J'aboutis donc à faire beaucoup descendre la date de

1. Ou celui du relief de Langres (Espérandieu, *Bas-reliefs*, t. IV, p. 282).

2. Un exemple cité par L. Heuzey, *Histoire du costume antique*, Paris, 1922, p. 106.

Digitized by Google

cet ouvrage, œuvre d'un archaïsant qui aurait utilisé librement des cartons et commis des anachronismes.

« Nous avons cependant des textes qui emploient cette expression τετράκυκλος[1] ἁπήνη (ou ἅμαξα). J'écarte tout de suite ceux de basse époque[2] et les passages d'Hérodote relatifs aux provisions d'eau emportées en voyage par Cyrus, roi de Perse (I, 188), ou au véhicule égyptien d'un petit naos d'Isis (II, 63), car il ne s'agit pas là de pays grecs. De même, d'après Diodore (XX, 25), un roi du Bosphore cimmérien circulait en semblable équipage dans les plaines scythiques. D'une façon générale, dans les contrées helléniques, les chars à quatre roues n'ont nullement l'air d'être faits pour emmener des personnes. L'un d'eux a servi, en Sicile, pour le transport des matériaux de construction d'un temple[3]. Il en défila quatre dans le fameux cortège de fête de Ptolémée Philadelphe, à Alexandrie, dont il nous est parvenu une description non contemporaine et d'ailleurs d'une rare extravagance ; mais c'étaient de volumineuses plates-formes, dont Athénée nous détaille de seconde main les dimensions et que traînaient des corvées de 60, 180, 300 hommes[4] ! Quand un individu fait quelque parcours dans un tel véhicule, on signale la chose comme absolument exceptionnelle : tel est le cas d'un riche Sicilien qui vivait d'ailleurs vers la fin du IIe siècle avant notre ère[5]. Au contraire, la *rheda* est chose courante dans les habitudes romaines. L'homme important, je le veux bien, qui apparaît dans ce relief,

1. On en rapproche à tort τετραβάμων, qui doit se rapporter à un quadrige.

2. Dion Cassius, LXIX, 9 (à propos d'Hadrien) ; Eunape, éd. Didot, p. 468 (à propos d'un philosophe du IVe siècle après Jésus-Christ).

3. Diodore, IV, 80.

4. *Deipnosoph.*, V, 7, *passim*. — Je ne discute pas ces chiffres fantastiques et fantaisistes. Il reste qu'on aurait ainsi charrié une outre immense, un énorme pressoir et des statues colossales de divinités.

5. *Ibid.*, XII, 11, p. 242 B.

Digitized by Google

t-elle, ainsi que celle qui se profile à la suite, faut-il dire avec M. Dragendorff, la tête du bélier? J'allais dire celle du chameau. Quant à l'attelage, il fait l'effet d'un cheval unique à huit jambes, j'imagine que le sculpteur n'en avait qu'un devant lui; en complétant, il aura été mal inspiré, car il a oublié la deuxième tête, et les deux jambes de gauche de l'animal qui est au premier plan semblent moins près de l'observateur que les deux jambes de droite de son compagnon masqué par lui. De cet entremêlement résulte l'illusion étrange que les quatre jambes de devant cheminent et que les quatre d'arrière sont immobiles. J'ajoute que la marche est incorrectement traduite, vu que le cheval de premier plan laisse en arrière en même temps ses deux jambes droites, erreur que ne commettent généralement pas même les auteurs d'ouvrages plus médiocres, comme le sculpteur de la colonne d'Igel[1]. La monture qui précède ne paraît pas donner prise à la même critique, encore que le pied du cavalier, par ce qu'il cache, laisse naître un léger doute à ce sujet.

« A l'égard des costumes, je ferai remarquer que le cavalier a par-dessus sa tunique une petite *paenula* très particulière et qui pourrait bien avoir été pourvue d'un capuchon comme en avaient les peuples du Nord. Le personnage principal, dans la voiture, a, lui, un manteau agrafé, chose très rare chez les Grecs et qui s'expliquait par des circonstances spéciales qui ne se rencontrent pas ici[2]. Les têtes semblent barbues, vu la ligne d'ombre accentuée que produit le contour de la mâchoire; mais les chevelures paraissent courtes; ce ne sont guère des silhouettes helléniques. Enfin, le char lui-même a une ressemblance bien frappante avec le *plaustrum* d'origine celtique que les Romains avaient adopté.

« J'aboutis donc à faire beaucoup descendre la date de

1. Ou celui du relief de Langres (Espérandieu, *Bas-reliefs*, t. IV, p. 282).

2. Un exemple cité par L. Heuzey, *Histoire du costume antique*, Paris, 1922, p. 106.

Digitized by Google

cet ouvrage, œuvre d'un archaïsant qui aurait utilisé librement des cartons et commis des anachronismes.

« Nous avons cependant des textes qui emploient cette expression τετράκυκλος[1] ἁπήνη (ou ἅμαξα). J'écarte tout de suite ceux de basse époque[2] et les passages d'Hérodote relatifs aux provisions d'eau emportées en voyage par Cyrus, roi de Perse (I, 188), ou au véhicule égyptien d'un petit naos d'Isis (II, 63), car il ne s'agit pas là de pays grecs. De même, d'après Diodore (XX, 25), un roi du Bosphore cimmérien circulait en semblable équipage dans les plaines scythiques. D'une façon générale, dans les contrées helléniques, les chars à quatre roues n'ont nullement l'air d'être faits pour emmener des personnes. L'un d'eux a servi, en Sicile, pour le transport des matériaux de construction d'un temple[3]. Il en défila quatre dans le fameux cortège de fête de Ptolémée Philadelphe, à Alexandrie, dont il nous est parvenu une description non contemporaine et d'ailleurs d'une rare extravagance ; mais c'étaient de volumineuses plates-formes, dont Athénée nous détaille de seconde main les dimensions et que traînaient des corvées de 60, 180, 300 hommes[4] ! Quand un individu fait quelque parcours dans un tel véhicule, on signale la chose comme absolument exceptionnelle : tel est le cas d'un riche Sicilien qui vivait d'ailleurs vers la fin du IIe siècle avant notre ère[5]. Au contraire, la *rheda* est chose courante dans les habitudes romaines. L'homme important, je le veux bien, qui apparaît dans ce relief,

1. On en rapproche à tort τετραβάμων, qui doit se rapporter à un quadrige.

2. Dion Cassius, LXIX, 9 (à propos d'Hadrien) ; Eunape, éd. Didot, p. 468 (à propos d'un philosophe du IVe siècle après Jésus-Christ).

3. Diodore, IV, 80.

4. *Deipnosoph.*, V, 7, *passim*. — Je ne discute pas ces chiffres fantastiques et fantaisistes. Il reste qu'on aurait ainsi charrié une outre immense, un énorme pressoir et des statues colossales de divinités.

5. *Ibid.*, XII, 11, p. 242 B.

Digitized by Google

devait avoir des fonctions impliquant des déplacements nombreux; c'était quelque chose comme le *speculator* représenté ainsi dans un relief du Musée de Belgrade, qu'a publié notre correspondant étranger M. Rostowtsew[1].

« Dans l'épopée homérique, ce qualificatif τετράκυκλος se rencontre deux fois : dans l'*Iliade* (XXIV, 324), il s'agit du fardier sur lequel Priam accumule les présents qu'il va offrir à Achille pour rançon de la dépouille d'Hector. Dans l'*Odyssée* (IX, 242), il est question d'un bloc de pierre soulevé par le Cyclope, si lourd que vingt-deux chars solides à quatre roues n'auraient suffi à le traîner. Dans tous les cas, dès l'origine, l'expression me paraît désigner un matériel de charge exclusivement. Il est tentant d'en rechercher l'image, pour ces temps lointains, dans l'archéologie crétoise. Les monuments minuscules reproduisent souvent des roues de voiture, instrument qui a dû être d'un très grand usage dans l'île. Les roues sont indiquées tantôt seules, tantôt avec le char; les explorateurs de la Crète ont même classé à part, sous le nom de *Deposit of the Chariot Tablets*, de nombreuses empreintes donnant la figure *d'une tête* de cheval précédant un chariot[2]. Il y a donc bien du schématisme dans ces représentations, d'une interprétation délicate.

« Je voudrais cependant m'arrêter un peu plus à une tablette de Tylissos[3], tout près de Cnossos, qui nous donne, en exemplaire unique jusqu'ici, un idéogramme, un signe d'écriture. Il a donc, par son caractère symbolique, expressif, une tout autre portée qu'une ou plusieurs images prises d'un sceau, d'une pierre gravée. L'éditeur a naturellement remarqué que les deux roues sont dessinées différemment : l'une a des rayons, l'autre deux simples disques concentriques. Il a admis par suite qu'il

1. *Römische Mittheilungen*, t. XXVI (1911), p. 267 et suiv.
2. A. E. Evans, *Scripta Minoa*, Oxford, t. I (1909), p. 42, fig. 19.
3. Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1912, p. 213-214, fig. 20, 22. Republiée dans Hatzidakis, *Tylissos*, trad. franç., Paris, 1921, p. 41, fig. 20.

Digitized by Google

y en avait quatre, semblables deux à deux. S'il en était ainsi, le motif aurait un grand intérêt, car ce char aurait eu, comme dans la plupart de nos véhicules modernes, une couple de grandes roues et une de roues plus petites, en avant, alors que les monuments romains, et celui de Bulgarie, nous montrent quatre roues de même taille, ou à très peu près. Mais j'ai peine à croire à un tel luxe de cycles pour un caisson de taille aussi réduite que celui que nous voyons là et qui doit appartenir à un char de guerre. Malgré la diversité apparente dans le détail, j'opinerais pour une paire unique, et j'ai bien envie de conclure que nous n'avons encore, parmi nos documents, aucun modèle de voiture particulière à quatre roues antérieur à l'époque romaine. Je ne tiens pas compte du char de Dionysos tel que l'a figuré un peintre de vase[1], car c'est un navire avec aplustre et éperon, monté exceptionnellement sur roues pour un cortège de fête, pas plus que du support à roulettes qui aura permis d'introduire dans la citadelle troyenne le fameux cheval de bois. »

Le commandant Lefebvre des Noëttes signale différentes particularités qui viennent à l'appui de l'opinion émise par M. Chapot.

M. de Mély, membre résidant, donne lecture de la note suivante :

« Au moment où le duc de Cumberland, des rois de Hanovre, gendre de Guillaume de Hohenzollern, est dans la nécessité de mettre en vente le trésor qu'il tient de ses ancêtres, il n'est pas sans intérêt de signaler deux des plus belles pièces de cet antique ensemble qui va se trouver dispersé.

« J'ai eu l'occasion, avant la guerre, de parler du précieux *Livre d'Heures du duc de Cumberland*, dit aujourd'hui *de Henri VIII*, en même temps que j'en publiais quelques miniatures. Voici que nous arrive aujourd'hui

1. G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. X (1914), p. 798, fig., 421.

Digitized by Google

d'Allemagne la reproduction complète du manuscrit qui est offert aux bibliophiles.

« Je n'ai nullement l'intention de l'examiner en détail, mais il y a parmi ces pages exceptionnelles quelques feuilles d'un faire si supérieur que je suis désireux de vous les signaler.

« C'est d'abord le n° 18 : *La Sainte Famille;* puis les n^{os} 19 : une *Descente de Croix;* 29 : *David et Urie;* 30 : *Job;* 42 : un admirable *Saint Sébastien*, qui rappelle vraiment celui d'Aigueperse; enfin le n° 51 : *Sainte Catherine*, avec un curieux effet de neige, dont je ne connais pas de similaire.

« L'auteur de la notice qui accompagne la reproduction de ces pages les dit « œuvre de Bourdichon », en leur appliquant un mandat de François I^{er}, du 11 mars 1517 (n. st. 1518), que j'ai découvert naguères aux Archives nationales et publié en 1909 (*Gazette des Beaux-Arts*, 1909, t. II, p. 154, et *Revue archéologique*, 1911, t. I, p. 67). A la lire on pourrait même croire, d'après la préface de l'écrivain allemand camouflé en Anglais, que c'est moi qui en ai fait le rapprochement. Nullement; j'ai simplement publié ce mandat pour prouver que, contrairement à l'opinion de L. Delisle, le *Livre d'Heures d'Anne de Bretagne* de la Bibliothèque nationale n'était pas unique, et qu'il fallait quatre ans pour l'exécution d'un manuscrit identique, payé également six cents écus d'or soleil. On ne saurait, en effet, se permettre de ce côté aucune affirmation sur les origines de ce merveilleux volume. D'autant qu'on n'aperçoit pas ici, comme dans les *Heures d'Anne de Bretagne*, d'inscriptions dans les miniatures, laissant entrevoir soit une date —, 1501, — soit le nom d'artistes qui y travaillèrent, — J[ean] P[oyet], Demersau. — On peut seulement le supposer de l'école de Touraine. J'ai réuni dans mes *Miniaturistes* (1913, in-8°, p. 334) tout ce qu'on en savait; le reste est pure hypothèse.

« Le manuscrit va certainement partir pour l'Amérique; il eût été regrettable de n'en pas parler avant de le voir quitter la vieille terre d'Europe, où il a vu le jour.

Digitized by Google

« Tel va être probablement aussi le sort du célèbre autel émaillé d'Eilbert de Cologne, dont tout le monde parle, sans probablement l'avoir jamais vu. Autrefois, le duc de Cumberland avait bien voulu m'en envoyer les photographies : je suis heureux de les mettre sous vos yeux et d'attirer votre attention sur la signature, placée bien en vue, de l'artiste qui exécuta un des monuments les plus célèbres de l'émaillerie rhénane du XII^e^ siècle, beaucoup moins connu que son contemporain Nicolas de Verdun, qui exécutait, en 1181, le parement de cuivre émaillé de Klosterneubourg et, en 1205, la châsse de la cathédrale de Tournai, qu'il signa tous les deux de son nom : *Nicolaus Verdunensis*, en l'accompagnant de la date à laquelle il les termina. »

M. A. Mayeux, associé correspondant national, fait part de découvertes récentes dans les ruines de l'église de Ployron (Oise) :

« Antérieurement à la guerre, l'église de Ployron (Oise), arrondissement de Clermont, canton de Maignelay, se composait d'un chœur avec abside à trois pans et deux travées du XIII^e^ siècle; d'une nef de trois travées dont les piliers étaient du XVI^e^ siècle, mais dont les bas-côtés avaient été repris au XVIII^e^. Cette église fut totalement détruite pendant les hostilités et M. Louis Dupuis, architecte du gouvernement, a été chargé d'édifier à la place un nouveau sanctuaire.

« Au cours des travaux de déblaiement, M. Dupuis a fait plusieurs découvertes, et nous devons à son obligeance extrême de pouvoir aujourd'hui les présenter.

« Tout d'abord, en démolissant l'assise de base du premier pilier, côté Évangile, les ouvriers aperçurent au milieu du tambour de la colonne une cavité bouchée par un carreau de terre cuite qu'ils s'empressèrent de briser dans l'espoir de trouver un trésor. Au fond de cette cavité cylindrique de 0^m^15 de profondeur sur 0^m^12 de diamètre était un gobelet de verre, légèrement opalin; il a 0^m^12 de hauteur, 0^m^12 d'ouverture et 0^m^082 au pied. Sa forme est

Digitized by Google

celle d'un gobelet à boire, assez gracieuse et bien en main. Il présente cette particularité que la coupe et le pied sont d'un seul morceau, le fond étant rapporté après coup, ce qui permet de le classer parmi les verreries locales du nord de la France ou des Flandres, la technique habituelle des verreries italiennes étant, au contraire, d'avoir la coupe et le fond d'une seule pièce, le pied étant rapporté.

« Nous savons au moins par Rabelais (l. II, ch. xvii) qu'au xvi^e^ siècle les gobelets de verre de Beauvais étaient

Vase de verre trouvé dans l'église de Ployron.

renommés. Peut-être, vu la proximité, nous trouvons-nous en présence d'un exemple de cette fabrication locale.

« L'opercule en terre cuite, dont les débris ont été heureusement conservés, nous permet de connaître la date et la nature du contenu de ce vase. On y lit, en effet, assez facilement, gravé au poinçon :

« En l'an de grace Mille v C et XXIIII fust le vin mis « en ceste place. »

« Le liquide qui remplissait le verre au moment de sa découverte était donc du vin blanc que le temps avait complètement éventé et décoloré.

« Nous n'avons trouvé jusqu'ici aucun autre exemple où, dans une cérémonie de pose de première pierre, un verre de vin ait été ainsi enfermé dans l'assise basse d'un pilier.

Digitized by Google

Aussi, nous ne pouvons savoir si nous nous trouvons en présence d'un usage local ou simplement d'une expérience individuelle. Il nous semble cependant peu probable que, dans un lieu consacré et dans une pierre aussi importante que la première assise d'une colonne, ce fut seulement par fantaisie qu'on ait caché avec ce soin un verre de vin dans une cavité creusée tout exprès.

« Il y a là un problème que seule une autre découverte analogue pourrait résoudre.

« Au cours des travaux deux autres découvertes furent faites. Ce sont deux ardoises portant écrites au poinçon des inscriptions commémoratives.

« La première, malheureusement très brisée et effacée, ne permet de distinguer que les dates de 1734 et 1735 et paraît indiquer un maître Xavier, entrepreneur de cette église.

« La seconde ardoise, heureusement mieux conservée, est d'une lecture plus facile, malgré les lettres manquantes :

... majorem Dei Dei- parae
... rginis et S. Elygii patroni
gloriam
. oc Latus ex integro res-
... uratum est expensis.....
... Abbatis S. Quintini juxta
... llovacum et F. Ama....

abbatiae
..... bart. S. Judooci in nemo-
re can. reg. et S. Martini
ad passum prioris et Domini
et hujus curati pastoris
Anno 1735

« Que nous croyons pouvoir traduire par :

« A la très grande gloire de Dieu, de la Vierge Mère de « Dieu et de saint Eloy, patron. »

« Ce bas-côté a été entièrement restauré aux dépens de « ... abbé de Saint-Quentin-lez-Beauvais, et de F. Ama « ... bart, chanoine régulier de l'abbaye Saint-Josse-au-

Digitized by Google

« Bois, prieur et seigneur de Saint-Martin-du-Pas, et curé « de céans. L'an 1735 ».

« L'abbaye de Saint-Quentin-lez-Beauvais est bien connue. Celle de Saint-Josse-au-Bois également; elle prit le nom de Dommartin. Quant au prieuré de Saint-Martin-du-Chemin, ou du Pas, nous n'en avons pu trouver trace.

« Il résulte de ces inscriptions que les dates des transformations de cette église sont les suivantes : la nef en 1524, les bas-côtés en 1734-1735.

« Ces restes, d'autant plus précieux qu'ils sont les seuls souvenirs d'un monument, hélas disparu, seront pieusement conservés dans une crédence réservée à cette intention dans la nouvelle église. »

Séance du 26 Mars.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Donnet (F.). *Seconde note bibliographique sur les tapisseries.* Anvers, 1922, in-8°.

— *Un vol de tableaux de Rubens en l'an II de la République. Les collections artistiques de la famille Peeters.* Anvers, 1923, in-8°.

Le président donne lecture d'un rapport où M. le chanoine Clément, associé correspondant national, a exposé au Chapitre de Moulins les circonstances à la suite desquelles il a été assez heureux pour pouvoir réunir et replacer dans une chapelle de la cathédrale de Moulins les divers éléments constituant le triptyque des Aubery :

« Pour satisfaire notre commun zèle envers la cathédrale, et aussi *in memoriam*, je crois devoir fixer, par cette lettre-rapport, dans quelles conditions j'ai été amené, les derniers mois de l'an passé, à faire rentrer dans ses richesses d'art les volets qui, en le complétant, trans-

Digitized by Google

forment en triptyque le grand panneau de peinture votive de votre sacristie, dit « des Aubery ».

« Vous connaissez tous cette large mais sombre peinture sur bois, très admirée des visiteurs, naturellement *après* le *triptyque désormais célèbre du Maître de Moulins.* Elle représente, en son centre, le crucifiement, avec, à genoux, les membres de la famille de Hugues Aubery, seigneur d'Ardaine, grenetier du grenier à sel de Moulins, et de sa femme, Anne Roüer. On sait quelle place des plus honorables s'étaient faite, au XVII^e^ siècle, parmi les notables moulinois, les descendants de Geoffroy Aubery, l' « ancêtre » qui, parvenu, au milieu du XVI^e^ siècle, à une fortune considérable, avait meublé une des chapelles construites dans le bas-côté sud de la collégiale (chapelle de Sainte-Philomène) et s'était fait représenter dans le registre inférieur de la verrière, à la suite d'évocations pleines d'anachronismes des scènes des croisades, avec sa femme, Claude Chabas, ses fils (dont Hugues Aubery, du tableau qui nous occupe) et ses filles. Ce panneau est daté « 1603 ».

« A la Révolution, le mobilier religieux de cette chapelle fut dispersé. La famille reprit une superbe plaque de cuivre portant toutes les fondations faites en faveur de la collégiale par les Aubery, depuis Geoffroy jusqu'à ses petits-fils, en 1616.

« Quant au triptyque, il fut transporté dans la sacristie de la paroisse qui, lors de l'agrandissement de la collégiale, en 1876, fut transformée en chapelle, décorée, en 1889, de la verrière peinte par Noël Lavergne, et dont l'autel a été consacré en octobre dernier, avec la cathédrale. Dans l'ombre de cette sacristie, le tableau perdit ses deux volets qui auraient été donnés, — on ne sait ni pourquoi ni comment, — entre 1837 et 1842, à deux amateurs moulinois, par M. Émile Thibaut, peintre verrier de Clermont, chargé de la restauration du grand vitrail de « la Mort de la Vierge », qui domine le chevet du chœur.

« Quand, en 1876, les actuelles sacristies du chapitre et de la paroisse furent établies et meublées, on y trans-

Digitized by Google

porta, à côté du triptyque du Maître de Moulins, le panneau qui restait de celui des Aubery. C'est là que je le vis pendant mon séjour au grand séminaire de Moulins, de 1879 à 1884, et que, pendant mon vicariat, en 1889, j'eus l'idée de chercher à le compléter. Une heureuse chance me permit de retrouver les deux volets disparus dans deux collections amies.

« L'un des panneaux était passé, par succession, de la maison de M. Auguste Desrosiers dans la collection de M. Queyroi, rue de Bourgogne; le second, dans celle de M. Bonneton, conseiller honoraire à la cour d'appel de Riom, qui habitait le château de Péchenin, paroisse de Taxat-Senat, près Chantelle. Les longues négociations entreprises par moi, au titre de correspondant du ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts, eurent ce résultat, qu'encouragé par l'administration des beaux-arts, qui permettait d'acheter les deux panneaux à leurs actuels propriétaires, j'ai pu traiter, au nom de l'État, avec M. Queyroi et Mme Lauvergeat, fille et héritière de M. Bonneton. Moyennant un échange, je suis devenu acquéreur du premier panneau, représentant de face la Vierge de l'Annonciation, à genoux sur un prie-Dieu au tapis armorié des blasons des Aubery et des Roüer, et au revers la Nativité. Je me fais une joie toute particulière de l'offrir à la cathédrale. Pour le second, qui porte de face l'image de l'archange Gabriel et, au revers, la scène de la Résurrection, l'État s'en est rendu acquéreur, et, en qualité de conservateur des objets d'art et du trésor de la cathédrale, j'ai pu signer cette transaction qui fait revenir à l'édifice le second volet de cet intéressant triptyque.

« Le gouvernement chargeait alors M. René Moreau de faire encadrer ces deux volets par M. Blondeau, menuisier de la cathédrale, en confiant à la maison de M. Léon Vérillaud le soin de peindre et de dorer ces nouveaux cadres, en sorte que le triptyque retrouvait sa forme primitive.

« C'est alors, Messieurs, que, sur mes instances, vous

Digitized by Google

avez bien voulu consentir à laisser transporter le triptyque, enfin complet, de votre sacristie dans la chapelle des Aubery qui l'abritait depuis les premières années du XVII^e^ siècle, et que M. l'archidiacre, grand pénitencier, acceptait le déplacement de son confessionnal pour nous permettre de fixer cette belle œuvre à la place qu'il occupait, sur le mur qui fait face à l'autel, et tout proche du vitrail où figure, tout enfant, Hugues Aubery, à la suite de son père.

« C'est autant pour vous remercier de votre concours que pour fixer la brève mais curieuse histoire de ces trois panneaux de peinture qui augmentent la richesse d'art de notre belle cathédrale que ces lignes sont écrites. »

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. Cl. Côte, qui a formé à Lyon une magnifique collection universellement connue, vient d'acquérir une remarquable bague d'or (poids total : 39 grammes), qui a été trouvée au mois d'août 1923 en creusant une cave à Creuzefond, près d'Épinac-les-Mines (arr. d'Autun, Saône-et-Loire). Ce joyau est composé d'un large anneau d'or dont le cercle est formé de parties plus ou moins longues, légèrement renflées, et constituant le corps d'un double serpent dont les têtes aplaties[1] soutiennent un large chaton oblong, aux angles arrondis, dans lequel est enchâssée une intaille, qui est probablement un saphir d'eau (variété de *Cordiérite*, silicate double d'alumine et de magnésie). Cette intaille représente un buste jeune, de profil à droite sur l'empreinte, avec les cheveux bouclés, maintenus sur le haut de la tête par un large bandeau ou diadème dont les deux lemnisques retombent en arrière. Le buste est indiqué par quelques larges traits ; les boucles de cheveux sont marquées par des globules, produits à

1. C'est une disposition analogue, mais un peu différente, à celle de la bague de saint Loup, archevêque de Sens (VII^e^ siècle).

Digitized by Google

l'aide de la bouterolle. L'aspect de ce buste rappelle celui de certaines monnaies mérovingiennes et la technique de l'intaille indique une époque tardive de la glyptique. Bien qu'on ne reconnaisse aujourd'hui avec certitude aucune intaille de la période franque et que la pénurie des produits de la gravure sur gemmes à cette époque ait été expliquée par l'emploi de pierres plus anciennes[1] ou d'origine byzantine[2], j'estime que les graveurs et orfèvres de cette époque de décadence artistique ont pu parfaitement,

Bague d'or de la collection Côte, de Lyon.

dans quelques cas, continuer des traditions d'ateliers, dans quelques centres où la civilisation antique était moins effacée.

« Le petit monument que M. Côte a bien voulu me demander de présenter est certainement de première impor-

1. Voy. E. Babelon, *La glyptique à l'époque mérovingienne et carolingienne*, 1895, p. 7 (extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*); *Hist. de la gravure sur gemmes en France*, 1902, p. 6. Dans ce dernier ouvrage, l'auteur reconnaît l'origine presque sûrement mérovingienne de l'intaille de la bague dite de saint Arnoul. J'ajoute que, pour ma part, j'estime que l'intaille sur cornaline, représentant la Fortune debout, enchâssée dans la bague du médecin *Donobertus*, peut fort bien, vu la technique barbare de la gravure, être un produit de l'époque franque. On peut en dire autant de la colombe, gravée sur un grenat, qui forme le chaton de la bague de *Leodenus*.

2. C'était l'opinion de Jules Labarte, qui connaissait d'ailleurs, en 1871, un nombre insuffisant de monuments.

Digitized by Google

tance, bien que l'on ne puisse prouver que cette bague a appartenu à un prince de famille royale. Aucune bague similaire, portant enchâssée une intaille de cette technique, n'existait dans les collections Pichon et Guilhou. Tout au plus puis-je rapprocher du corps de la bague de Creuzefond le « jonc » de l'anneau d'*Asbolius*, trouvé dans la Saône, à Lyon ou près de Lyon; ce jonc est marqué aussi par une série de renflements plus ou moins allongés[1]. Mais le « jonc » de la bague de Creuzefond porte sur des surfaces aplaties, opposées aux faces interne et externe, de petits ornements carrés. De plus, sous la pierre, on remarque une sorte de croisillon, formé par des enroulements en S et destiné évidemment à consolider la monture. Je ne crois pas que l'orfèvre ait eu l'intention de figurer une véritable croix; la forme de l'emblème ne serait pas assez traditionnelle. En tout cas, cette technique de fils enroulés rappelle celle de nombreux bijoux de l'époque franque[2].

« Je ne dois pas me tromper beaucoup en disant que le joyau recueilli par M. Côte doit appartenir à une époque très voisine du début de la dynastie carolingienne. Si le profil gravé sur la pierre rappelle celui de types monétaires mérovingiens, d'autre part la technique n'est pas éloignée de celle qui a produit les coupes de verre de l'époque franque et l'intaille représentant un personnage avec une longue croix[3]. Le buste gravé sur le saphir d'eau de Creuzefond marque probablement une transition très

1. M. Deloche, *Étude historique et archéologique sur les anneaux sigillaires*, 1900, p. 3, n° 1. — Eugène Fontenay a publié une bague de sa collection, à laquelle il assignait, je crois, une date trop basse, dont le jonc, quoique plus élégant et, sans aucun doute, plus récent que ceux de Creuzefond et d'*Asbolius*, paraît présenter cependant le caractère commun des renflements inégaux, alternés (E. Fontenay, *Les bijoux anciens et modernes*, 1887, p. 49, fig. au milieu de la page).

2. Fibules de Baslieux (H. Hubert, *Rev. archéol.*, 1899, t. I, p. 363, pl. X et XI); fibules de Charnay, etc.

3. E. Babelon, *Hist. de la gravure sur gemmes*, p. 7, pl. I, n° 7.

Digitized by Google

intéressante entre les œuvres de la glyptique romaine et celles de la Renaissance carolingienne, dont l'intaille sur cristal de roche du roi Lothaire II, provenant de l'abbaye de Waulsort, reste le type le plus parfait et le mieux daté.

« On comprend l'intérêt que présente la bague de Creuzefond et je suis persuadé que notre regretté confrère Ernest Babelon eût examiné le précieux joyau avec une satisfaction réelle. »

M. Collinet, membre résidant, essaye de fixer le sens du titre de « Docteurs œcuméniques », τῆς οἰκουμένης διδάσκαλοί, donné aux professeurs de l'École de droit de Beyrouth qui enseignaient entre 430 et 500. Il utilise, d'une part, la comparaison avec l'épithète « œcuménique » appliquée à certains patriarches ou évêques depuis 449. Il étudie, d'autre part, les emplois divers du mot οἰκουμένη, principalement dans les œuvres des Pères de l'Église des IVe et Ve siècles, et remercie Mgr Batiffol du précieux concours qu'il lui a apporté dans ses recherches. De cette double enquête, M. Collinet croit pouvoir conclure que l'expression « Docteurs œcuméniques » doit s'interpréter comme signifiant : « Les professeurs de l'Empire » (d'Orient), les « professeurs de l'État » par opposition aux professeurs libres.

Mgr Batiffol, MM. Dieudonné et de Mély ajoutent diverses remarques.

M. A. Boinet, membre résidant, signale une remarquable miniature de grande dimension conservée au Musée de Cluny et attribuée à « Maître François », élève de Jean Fouquet. Il montre que ce feuillet a été arraché d'un missel exécuté pour la Sainte-Chapelle de Paris et appartenant aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine.

MM. H. Martin et de Mély présentent plusieurs observations.

Digitized by Google

M. M. Prinet, membre résidant, étudie un missel italien du XIV^e^ siècle :

« Le manuscrit latin 757 de la Bibliothèque nationale est un beau volume de la fin du XIV^e^ siècle[1], illustré de nombreuses peintures. C'est à la fois un livre d'heures et un missel. Il a été exécuté dans l'Italie du Nord, en Lombardie, semble-t-il[2]. Le seigneur qui l'a commandé est représenté en prières devant la Vierge, au folio 102 v°[3].

« Des armoiries *d'azur, à la grenade couronnée d'or*, sont peintes sur plusieurs pages dans les encadrements et les initiales. En outre, elles figurent, écartelées d'un autre blason : *d'or à la fasce de sable accompagnée de trois trèfles de sinople*, dans une targe découpée, au bas du portrait du premier propriétaire. De plus, le même blason écartelé est deux fois représenté, à pleine page, vers le commencement du livre.

« Au folio coté D, il est timbré d'un heaume grillé de face, avec lambrequins d'or et d'azur; le heaume est cimé d'un caducée, sur le pied duquel passe une banderole portant la devise : VTRIQUE VITE; au-dessous de l'écu, sur une autre banderole, se lit l'inscription : IN MANIBVS TVIS SORTES ME[E][4].

« Au folio 2 verso, les mêmes armes écartelées sont accolées d'un bâton de chantre et surmontées d'un chapeau ecclésiastique noir. Au-dessous, une banderole porte la sentence : VERBUM DOMINI MANET IN ETERNUM[5].

1. La table du comput pascal commence à 1380; la « ratio lune » à 1395.

2. K. Zoege von Manteuffel, *Die Gemälde und Zeichnungen des Antonio Pisano aus Verona*, p. 110; P. Toesca, *La pittura e la miniatura nella Lombardia*, p. 283 et suiv. — Le calendrier paraît indiquer la région de Padoue (remarque de M. Leroquais, dans son *Catalogue des sacramentaires et missels manuscrits*, sous presse).

3. C. Couderc, *Bibliothèque nationale, Album de portraits d'après les collections du département des manuscrits*, pl. XLV.

4. Psaume XXX, 16.

5. Épîtres de saint Pierre. I, 1, 25.

Digitized by Google

« Des auteurs qui se sont occupés de ce manuscrit, plusieurs (comme Léopold Delisle[1] et M. Couderc[2]) ont cru que ces armes étaient contemporaines de la confection du manuscrit. Ils ont pensé que l'interprétation de cet emblème héraldique, si jamais elle était réalisée, ferait connaître le nom du personnage pour qui le volume a été exécuté.

« A y bien regarder, on s'aperçoit que toute la décoration héraldique a été rapportée plus d'un siècle après que le volume a été écrit et peint[3]. Les trois écus écartelés et leurs ornements extérieures sont du style que l'on employait en France au XVI^e^ siècle. Les armes simples ont été repeintes sur des targes du XIV^e^ siècle, soigneusement grattées. Du blason primitif, il ne s'est conservé qu'un heaume cimé d'une tête de cygne; deux initiales l'accompagnent : B, E[4]. Peut-être quelqu'un saura-t-il utiliser ces marques, en tenant compte de divers emblèmes peints çà et là dans le volume. Je ne veux parler aujourd'hui que des armoiries qui ont été ajoutées au XVI^e^ siècle. Si on ne les a pas identifiées jusqu'ici, c'est qu'on a été trompé par l'idée préconçue que ces armes devaient être italiennes.

« Des inscriptions très nettement lisibles fournissent le nom de la famille à laquelle les armoiries appartenaient. Au-dessous du premier blason, — celui qui est cimé d'un caducée, — on lit sur un cartouche : IVLIAN REGIN. Au-dessous du deuxième, — celui qui est timbré d'un chapeau ecclésiastique, — on lit, sur un cartouche : ANNA REGIN.

« Or, il a existé une famille auvergnate du nom de Regin qui est connue pour avoir donné naissance à des fonction-

1. *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 396.

2. *Op. cit.*, p. 19.

3. M. Toesca (*loc. cit.*) a reconnu que ces armoiries avaient été peintes au XVI^e^ siècle.

4. Fol. LI. Les initiales B, E sont répétées au fol. CVIII v°.

Digitized by Google

naires revêtus de charges administratives et financières importantes au XVI^e siècle[1]. Son représentant le plus notoire est Claude Regin, qui fut chancelier du royaume de Navarre et évêque d'Oloron. Les progrès du protestantisme l'obligèrent à quitter son diocèse; il se réfugia à Vendôme et devint chevecier du chapitre Saint-Georges de cette ville[2]. A Meslay en Vendômois, se voit une cloche, fondue en 1585, qui porte son nom, ses titres, et un blason que le marquis de Rochambeau, dans son ouvrage intitulé : *Le Vendômois : épigraphie et iconographie*, décrit ainsi : « de France à la fasce de... au 1^er^ et 4^e^, et d'ar- « gent à la fleur de sinople au 2^e^ et 3^e^[3] ».

« Un jeton, frappé au commencement du XVII^e^ siècle, porte le nom d' « Anne Regin, seigneur de Granat, avec « un écu écartelé aux 1^er^ et 4^e^ de... à la grenade couron- « née de..., aux 2^e^ et 3^e^ de... à la fasce de... accompagnée « de trois trèfles de[4]... ».

« A la cathédrale de Clermont-Ferrand, dans la chapelle Sainte-Anne, fut placée la tombe d'Antoinette Regin, veuve de Pons Brandon, conseiller aux Parlements de

1. Bibliothèque nationale, Pièces originales 2450, dossier 55127; Chabrol, *Coutumes générales et locales de la province d'Auvergne*, t. IV, p. 807; J.-B. Bouillet, *Nobiliaire d'Auvergne*, t. V, p. 246; A. Tardieu, *Dictionnaire historique du Puy-de-Dôme*, p. 177, 253, 311; du même, *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*, col. 305; E. Everat, *Le bureau des finances de Riom*, p. 528.

2. *Gallia christiana*, t. I (1715), col. 1288; Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 199; Haag, *La France protestante*, t. VIII, p. 399; marquis A. de Rochambeau, *Le Vendômois : épigraphie et iconographie*, t. I, p. 174; Saint-Venant, *Dictionnaire du Vendômois*, t. III, p. 160; Dubarat, *Notices historiques sur les évêques de l'ancien diocèse d'Oloron*, p. 39.

3. *Loc. cit.* La description des armes est évidemment mal faite : on la rectifiera aisément en se reportant aux exemplaires du blason des Regin, décrits ci-après.

4. Feuardent, *Collection Feuardent*, t. I, p. 142; Florange, *Armorial du jetonophile* (1921), p. 179.

Digitized by Google

Paris et de Bretagne, décédée en 1591[1]. Ce monument était orné de deux blasons : l'un *de sable à trois flambleaux d'or, allumés de gueules*, appartient aux Brandon[2]; l'autre écartelé « au 1er et 4e de sable à la grenade « d'or, couronné d'une couronne de marquis de mesme ; au « 2e et 3e d'or à la face de sable, accompagnée de trois « trèfles de mesme ». Il faut y voir le blason d'Antoinette Regin[3].

« Un autre blason, semblable à ce dernier, a été relevé en la même chapelle Sainte-Anne, avec une inscription rappelant que le tableau de l'autel avait été donné par Anne Regin, chantre du chapitre, vicaire général de l'évêque Guillaume Du Prat, chanoine et grand archidiacre d'Albi, protonotaire apostolique. Les mêmes armes se trouvaient encore sur une maison de Clermont où Anne Regin est mort le 17 juin 1556[4].

« C'est de cet Anne (ou Annet) que nous voyons les armes et que nous lisons le nom sur un feuillet de notre manuscrit.

1. Bibl. nat., ms. français 8230, fol. 246; E. Roux, *Épitaphes et inscriptions des principales églises de Clermont-Ferrand*, dans les *Mémoires de l'Académie... de Clermont-Ferrand*, 2e série, fasc. 17, p. 37.

2. Les armes de Pons Brandon sont données par M. Saulnier (*Le parlement de Bretagne*, p. 161) comme étant *d'azur à l'aigle d'argent accompagné de trois brandons ou flambeaux allumés d'or et de gueules*. La description est évidemment fautive, du moins dans les derniers mots. Le sceau dont ce magistrat faisait usage en 1545 présente un écu *écartelé au 1er et 4e, de... à trois brandons de... allumés de...; aux 2e et 3e, de... à la fasce de... accompagnée de trois losanges de...* (Bibl. nat., Pièces originales 492, dossier 11078, p. 41). M. Roman (*Inventaire des sceaux de la collection des Pièces originales*, n° 2086) a pris les brandons pour des pattes d'ours.

3. Tardieu (*Dictionnaire historique du Puy-de-Dôme*, p. 177) donne aux Regin un blason *d'azur à trois grenades d'or, 2 et 1*.

4. Bibl. nat., ms. français 8230, fol. 247; E. Roux, *op. cit.*, p. 39, d'après G. Majour, *Réfutation des deux impostures de M. l'abbé Faydit*, p. 64. Voir aussi, sur Anne Regin, A. Vidal, *L'ancien diocèse d'Albi*, p. 83.

Digitized by Google

« Son écu est ici accolé du bâton de chantre et timbré du chapeau noir, qui était alors l'insigne des protonotaires apostoliques[1].

« Quant à « Julian Regin » c'était un frère de cet ecclésiastique.

« Le blason propre des Regin est constitué par la grenade couronnée; les quartiers à la fasce accompagnée de trois trèfles représentent une alliance flatteuse, celle des Du Prat[2]. Antoinette Regin, dans son épitaphe, est dite « nièce de ce grand et illustre Antoine Du Prat, cardinal « et archevesque de Sens, légat et chancelier de France, et « sœur de Révérend Père en Dieu Mre Claude Regin, « évesque d'Oloron, chancelier de Navarre. »

« Par son testament reçu à Clermont le 19 mars 1556 (nouveau style)[3], le chanoine « Annet » Regin, chantre de Clermont, vicaire général de l'évêque, grand archidiacre d'Albi, fait des legs à ses sœurs Françoise et « Antoine » Regin; il institue héritiers ses frères : Révérend Père en Dieu Mre Claude Regin, docteur ès droits, conseiller et maître des requêtes du roi et de la reine de Navarre, et Julien Regin, écuyer, seigneur de « Grenat[4]. »

M. Deshoulières, membre résidant, fait la communication suivante :

« Les colonnes et les chapiteaux antiques remployés

1. M. Prinet, *Les insignes des dignités ecclésiastiques*, dans la *Revue de l'art chrétien*, 1911, p. 38-40.

2. L. Delisle écrivait, en parlant du blason des Du Prat : « Les mêmes armes remplissent le deuxième et le troisième quartier des écus peints dans le ms. latin 757, le premier et le quatrième quartier étant d'azur à la grenade couronnée d'or. Mais ce ms. 757, exécuté en Italie à la fin du XIVe siècle, ne doit avoir aucun rapport avec la famille Du Prat » (*Le cabinet des manuscrits*, *loc. cit.*).

3. Archives du Puy-de-Dôme, Chapitre cathédral, armoire 7, sac L, cote 3. — Je dois ce document à l'obligeance et à l'érudition de M. de Remacle et de M. P. Fournier, archiviste du Puy-de-Dôme.

4. Le Grenier, Puy-de-Dôme, arr. de Clermont, cant. de Billom, comm. de Glaine-Montaigut.

Digitized by Google

dans l'église Saint-Pierre de Montmartre sont très connus et nous n'entendons pas les étudier ici de nouveau, bien que leur origine n'ait pas encore été identifiée d'une façon certaine.

« Un seul détail nous retiendra, car il peut renseigner sur les édifices qui ont précédé l'église actuelle. Il s'agit de l'astragale qui relie le chapiteau à la colonne. Placés côte à côte, on voit deux types très différents.

« L'un est l'astragale antique, attaché au fût et formé d'une mince baguette placée au-dessus d'un filet et d'un cavet.

« Mais sur une colonne toute voisine l'astragale est un très gros tore, irrégulièrement formé et que n'allège aucune moulure. Il ne fait pas corps avec le fût. C'est l'astragale du XI^e^ siècle que l'on voit, par exemple, dans l'abside de Néris, dans la crypte de la cathédrale de Limoges, dans l'ancienne église de Bernay, etc., et qui apparaît même auparavant comme dans les cryptes de Saint-Bénigne à Dijon, et de Flavigny.

« Ce second support se compose donc de deux éléments antiques, le fût et le chapiteau, et d'un autre roman ou pré-roman, l'astragale qui nous occupe.

« Ajoutons que celui-ci est complètement dissemblable aux autres astragales de cette église, beaucoup plus fins et beaucoup plus réguliers et qui ne sont que du milieu du XII^e^ siècle.

« Or, deux textes nous renseignent sur l'édifice, ou les édifices qui ont ici précédé l'église bâtie vers 1135. Le premier est le *Liber miraculorum sancti Dyonisii*[1], qui mentionne l'*ecclesia* incendiée au IX^e^ siècle et ajoute quelques détails assez spéciaux pour nous faire croire qu'elle avait le plan et les caractères d'une basilique.

« L'autre texte, publié par Lasteyrie[2], est daté de 1096.

1. L. II, XXXVII, dans Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, t. III, 2, p. 359.

2. *Cartulaire général de Paris*, p. 112.

Digitized by Google

C'est un accensement d'oblations à l'église de Montmartre, qualifiée de *parva ecclesia*.

« La variété du profil des deux astragales que nous avons décrits nous fait émettre l'hypothèse, très vraisemblable, que deux églises ont précédé celle que nous voyons encore : une basilique, où furent remployés ces supports antiques dans leur état primitif, et une petite église, où les mêmes supports furent replacés les uns intacts, les autres après les réparations nécessitées par un désastre. Conclusion qui semble s'imposer, car ces gros astragales ne peuvent avoir été taillés qu'entre le x^e^ et le xii^e^ siècle. »

Séance du 28 Mars.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Donnet (F.). *La complainte de la mort d'Isabelle de Bourbon*. Anvers, 1924, in-8°.

— *Un manuscrit de la Chambre de rhétorique anversoise « De Goudtbloemen »*. [Anvers], 1924, in-8°, 2 pl.

Joulin (L.). *La protohistoire de l'Europe barbare d'après les découvertes archéologiques récentes*. Paris, 1923, in-8°.

Varille (M.). *Les antiquaires lyonnais de la Renaissance*. Lyon, 1924, gr. in-8°.

— *Saints de bois de la Haute-Maurienne*. Lyon, 1924, in-12.

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, présente à la Société deux ouvrages de M. M. Varille, associé correspondant national.

M. L. Réau est élu membre résidant.

Digitized by Google

M. Deshoulières, membre résidant, étudie un bas-relief du XIII^e^ siècle conservé au Musée du Louvre, figurant l'Annonciation et provenant de la cathédrale de Meaux. Il croit pouvoir apporter la preuve que cette sculpture est le tympan d'une petite porte septentrionale de la cathédrale, « la porte Maugarni », d'où il aurait été enlevé lors d'une restauration faite en 1871.

MM. Prou et Vitry présentent quelques observations.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1924.

Séance du 9 Avril.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Boinet (A.). *Catalogue des œuvres d'art de la bibliothèque Sainte-Geneviève*. Paris, 1924, in-8°.

Mitry (général comte de). *Généalogie de la maison de Lauzières de Thémines en Languedoc et en Guyenne, 1100-1877*. Moulins, 1923, in-8°, pl.

Le président souhaite la bienvenue à M. L. Réau, récemment élu membre résidant; il adresse les félicitations de la Société à M. C. Jullian, associé correspondant national, élu membre de l'Académie française, et à M. Dieudonné, membre résidant, à qui l'Académie des inscriptions vient de décerner un prix.

M. Enlart, membre résidant, donne lecture d'une note de M. É. Théodore, associé correspondant national, sur une clochette du XIVe siècle aux effigies de saint Michel et de Notre-Dame de Tombelaine :

« Dans le tome III de son Manuel d'archéologie française, M. Camille Enlart signale, au chapitre des enseignes de pèlerinage, la clochette spéciale que portaient les pourceaux appartenant aux moines Antonins et dont on peut voir un exemplaire conservé au Musée d'archéologie de

Digitized by Google

Lille. Cette clochette est ornée d'une effigie de saint Antoine, et au côté opposé, du tau, emblème du saint et de son ordre.

« M. Enlart fait remarquer qu'en 1393, Charles VI accorda des lettres d'exemption « aux povres gens faisans « et vendans enseignes de Monseigneur S. Michel, coquilles « et cornetz qui sont nommez et appelez quinquaillerie « avecques autres œuvres de plon et estaing getté pour « cause des pèlerins[1] ».

« Voici quelques observations concernant un petit monument inédit se rattachant à la catégorie des clochettes à l'effigie de Saint-Antoine et à la pieuse quincaillerie visée dans cette lettre d'exemption. C'est une clochette du XIV^e^ siècle[2], qui fait partie de ma collection personnelle, d'un type assez rare pour mériter d'être signalé.

« Elle est en bronze, mesure 0^m^05 de hauteur, son diamètre à sa base est de 0^m^054, son poids est de 90 grammes ; le son correspond au ré *dièse* 5.

« Le bronze est complètement revêtu d'une jolie patine noire ; à certains points de friction on observe que la coloration du métal est claire, indiquant un alliage avec forte teneur d'étain comme dans tout métal de cloche. Extérieurement, la clochette est argentée, ainsi que l'on peut s'en rendre compte sous la patine.

« D'un profil très élégant, la robe est décorée sur l'un de ses côtés d'un épicycloïde au centre duquel se voit la

1. Camille Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. III : *Le Costume*. Paris, Picard, 1916, p. 303.

2. J'avais d'abord pensé que cette clochette appartenait au XIV^e^ siècle, eu égard à certains détails du costume de la figurine de saint Michel qui, comme on va le voir, décore cet objet que j'ai classé ensuite au XV^e^ siècle, de peur de trop le vieillir. — MM. Camille Enlart et Henri Martin ayant fait observer que la taille fine de la cotte d'armes que porte l'archange, la forme des caractères de l'inscription qui se voit également sur cette clochette, permettent de la dater à la deuxième moitié du XIV^e^ siècle, on ne peut que s'en rapporter à l'opinion de ces deux érudits, d'une indiscutable autorité.

Digitized by Google

CLOCHETTE DU XIV^e SIÈCLE.
(De la collection É. Théodore.)

Digitized by Google

Vierge couronnée, assise sur un banc, portant l'Enfant-Jésus du bras gauche; de la droite abaissée elle tient un fleuron indiqué d'une façon rudimentaire. Aux extrémités du banc, de chaque côté, est fixée une applique supportant un cierge.

« Un peu plus loin apparaît saint Michel terrassant le dragon. L'archange est vêtu d'une cotte d'armes serrée à la taille et bombée sur la poitrine; à sa ceinture, sur la hanche droite est fixée une dague dont le pommeau et la garde ont la forme d'une rondelle, type caractéristique de cette arme en usage durant le XIV^e^ jusqu'au milieu du XV^e^ siècle[1]. De la main gauche abaissée il tient un écu triangulaire, tandis qu'ayant dans la droite la hampe d'une lance, il en dirige la pointe vers le dragon qu'il foule du pied.

« Sur le pourtour du cerveau de la clochette se lit ce mot CLARS. A la partie supérieure, on remarque les restes d'un anneau de suspension entourés d'ornements en partie enlevés à coups de lime.

« Cette sonnette est un curieux spécimen de celles qu'on désignait autrefois sous le nom de *clarain*, de *clar*, *clas*, dont nous avons conservé *glas*[2]; de là le mot CLARS qui y est inscrit.

« On pendait des clochettes de ce genre au cou des animaux. On ne les assujettissait pas seulement au cou des bêtes de pâture, mais aussi à celui d'autres animaux, tels que les chevaux et les chiens, comme le prouvent les extraits suivants :

« 1370. Au col de son cheval pendi un clarain tel que « l'on attache au cou de ces bestes qui vont en pastures

1. Cf. Viollet le Duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier français*. Paris, Morel, 1874; t. V : *Armes*, art. *dagues*, p. 316, 317, 318, fig. — A. Demmin, *Guide des amateurs d'armes*. Paris, 1879, p. 424, fig. 10. — Colonel L. Robert, *Catalogue des collections composant le Musée d'artillerie*, t. III. Paris, 1891; *Armes blanches*, dagues, p. 159, série J. 758, J. 764.

2. Cf. L. de Laborde, *Notice des emaux, bijoux et objets divers exposés dans les galeries du Musée du Louvre;* II^e^ partie : *Documents et glossaire*. Paris, 1853, art. *clochette*, p. 216.

Digitized by Google

« ès bocages. — Dont n'entens tu les clarains et tym-
« panes des bestes qui vont paissant parmi cette forest. »
(*Chronique de Saint-Denis*, t. I, p. 267-268.)

« 1383. Guillemain Chastellain a accoustumé mener un
« sien chien, au col duquel par esbattement, il pandi une
« sonnette ou clare que ont accoustumé porter vaches,
« brebis ou moutons. » (Arch. nat., JJ, 124, pièce 68[1].)

« Tel est donc l'usage ordinaire des clarains. Celui-ci est d'un type tout particulier : comme on l'a remarqué, il est décoré d'une effigie de la Vierge tenant l'Enfant-Jésus, assise sur un banc entre deux cierges et encadrée d'un épicycloïde, ainsi que d'une image de saint Michel indiquant que cet objet est un souvenir du pèlerinage de *Notre-Dame de Tombelaine* honorée depuis le XII[e] siècle jusqu'à la Révolution dans un prieuré bâti sur un rocher proche du Mont Saint-Michel au péril de la mer, autre centre de piété très important. Les enseignes de pèlerinage en plomb de Notre-Dame de Tombelaine publiées par Forgeais, représentant une Vierge assise ou placée entre deux cierges, offrent de grandes similitudes avec le type de Vierge se trouvant sur cette clochette[2].

« Ces figurines rappelant les pèlerinages, autrefois si réputés, de Notre-Dame de Tombelaine et de Saint-Michel au péril de la mer, placées sur un objet destiné à être suspendu au cou des animaux, sembleraient indiquer que cette clochette devait être une sorte de talisman pieux pour protéger l'animal qui le portait.

« Avec M. Camille Enlart, on peut admettre aussi cette hypothèse, que, pareillement aux clochettes particulières aux pourceaux des Antonins, celle-ci a été faite pour être

1. Cf. de Laborde, *op. cit.* — Victor Gay, *Glossaire archéologique*. Paris, 1887, p. 389, art. *clarain*. — J.-D. Blavignac, *La cloche, études sur son histoire et sur ses rapports avec la Société aux différents âges*. Genève, 1877, chap. XXII : *La clochette*, t. III, p. 336, 337.

2. Cf. A. Forgeais, *Collection des plombs historiés trouvés dans la Seine;* 2[e] série : *Enseignes de pèlerinages*. Paris, 1863, p. 48, 49, 50, 51, 65.

Digitized by Google

portée, comme signe de reconnaissance, par un des animaux qui appartenaient aux moines de Tombelaine et qui paissaient dans les prés salés de la baie d'Avranches.

« Cette curieuse clochette a été trouvée à Lille. Bien que l'on ne doive pas oublier que les objets de pèlerinage se transportaient fort loin de leurs lieux d'origine, sans parler des objets anciens de métal, voués au creuset du fondeur et déplacés à de grandes distances pour les besoins du commerce, de leurs exodes dus aux pillages provoqués par les perturbations des révolutions et des guerres[1], on pourrait peut-être s'étonner que ce clarain, devant provenir des confins de la Normandie et de la Bretagne, ait été recueillie de nos jours dans l'ancienne capitale de la Flandre wallonne, si on ne songeait aux invraisemblables déplacements qu'ont subis certaines choses anciennes.

« Comme exemples typiques, je puis citer : ces ampoules de pèlerinage en argent de Notre-Dame de Boulogne, trouvées à Carthage[2]; cette cloche d'origine flamande et qui est actuellement aux Indes, à Goa, ainsi que l'indique M. F. Donnet[3]; la cloche de Cavron, aux environs de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) datant de 1634, enlevée de l'église de cette commune à la Révolution et se trouvant aujourd'hui dans le clocher de l'église de Galway en Irlande[4].

« A ces exemples, on peut ajouter : les bronzes de Nuremberg, fondus par Peter Visscher et aujourd'hui conservés en Savoie, après avoir été envoyés à la fonte à

1. Les collectionneurs ou simples habitants des pays envahis et occupés par l'ennemi au cours de la dernière guerre en ont fait la triste experience.

2. Cf. R. P. Delattre, *Deux enseignes de pèlerinage de N.-D. de Boulogne trouvées à Carthage* (*Revue « Notre Dame »*). Paris, 5, rue Bayard, année 1913, p. 369, reproduction. — Comme le fait remarquer M. C. Enlart (*op. cit.*, p. 305, n. 1), il s'agit ici de deux ampoules et non d'enseignes.

3. Renseignement obligeamment fourni par M. Roger Rodière.

4. Cf. Roger Rodière, *Les corps saints de Montreuil*. Paris, A. Picard, 1901, p. 49, n. 3, et p. 50.

Digitized by Google

Lyon; le timbre fondu à Boulogne par Pierre Savyet, et servant à l'horloge de la cathédrale de Chartres : il n'a pas dû être commandé au XVI^e^ siècle de cette dernière ville à Boulogne, puisqu'il y avait des fondeurs plus près[1].

« Enfin, je rappellerai l'aventure survenue au cours de la dernière guerre à l'un de mes amis, M. Henri Rigaux, de Lille, archéologue et numismate des plus distingués. Durant l'occupation ennemie, ce savant était devenu aveugle; il lui advint un jour, en mangeant des dattes, de trouver sous la dent, mélangée à ces fruits, une curieuse médaille des trois rois de Cologne appartenant au XVII^e^ siècle, portant à son revers une invocation allemande, et qui ne laissait aucun doute sur son lieu d'origine. »

M. Enlart ajoute diverses remarques et présente une clochette à l'effigie de saint Antoine.

MM. Monceaux, Deshoulières et Mgr Batiffol formulent plusieurs observations.

M. René Fage, membre résidant, fait la communication suivante :

« L'église de Creysse[2] n'est mentionnée ni dans les Guides et Géographies de la région, ni dans le *Grand Dictionnaire géographique de la France*. Elle n'a été signalée dans aucun traité ou recueil d'archéologie. La Société des études littéraires, scientifiques et archéologiques du Lot n'a pas publié de mémoire ou de note la concernant[3]. C'est cette petite église, inconnue pour ainsi dire, que je veux présenter à la Société; pour la singularité de son plan, elle mérite d'être signalée.

1. Ces indications m'ont été très aimablement transmises par M. Camille Enlart qui a bien voulu s'intéresser à cette petite étude, ce dont je tiens à le remercier tout spécialement.

2. Canton de Martel (Lot).

3. Une étude historique sur Creysse fut lue dans la séance du 10 décembre 1877 de la *Société des études littéraires du Lot*. Le *Bulletin* n'en ayant pas donné un résumé, je ne sais s'il y était question de l'église. Je dois ce renseignement et beaucoup d'autres à M. l'abbé Taillardas, curé de Creysse.

Digitized by Google

« Elle appartient, dans son ensemble, à l'époque romane et je la crois en partie du XII^e^ siècle; mais il est difficile de préciser davantage; car elle manque d'ornementation et son clocher-mur à pignon ressemble à tous les clochers de ce genre bâtis du XII^e^ au XIV^e^ siècle.

« Nous ne la voyons pas aujourd'hui telle qu'elle était à l'origine. Lorsque de simple chapelle du château, elle est devenue église paroissiale, on l'a agrandie en y incorporant un édifice qui la joignait au Nord et qu'on appelait « la cour de justice ».

« Dans son état actuel, l'église n'a pas deux de ses murs parallèles. Cet étrange tracé est la conséquence même de la configuration du rocher qui sert de base au château de Creysse et à sa double enceinte, dans laquelle sont compris le château, la cour, la chapelle, l'auditoire ou cour de justice et un donjon isolé appelé la « tour carrée ». Ce rocher, qui a un peu la forme d'un rognon, s'élève à pic entre le ruisseau de Cacrey et la Dordogne; il domine de quatre à seize mètres la plaine qui l'entoure. Le château occupe l'extrémité sud du rocher; la tour carrée, l'extrémité nord. La chapelle est au milieu, sur le point culminant; elle couvre toute la largeur du rocher, si bien que la façade occidentale, qui longe l'extrême bord de la falaise, étant inabordable, la porte a été percée dans le mur latéral du sud, en face du château.

« Avant l'adjonction de la cour de justice, la chapelle avait un plan régulier; son orientation était normale; son chevet se développait vers l'est. Au XVII^e^ siècle, lorsqu'elle est devenue l'église de la paroisse sous le patronage de saint Germain d'Auxerre, on a abattu le mur qui la séparait de la cour de justice, on a installé le maître-autel contre le mur du nord, et on a plaqué un porche sur la porte d'entrée du midi. Mais pour retrouver l'aspect de l'ancienne chapelle, il suffit de relever par la pensée le mur qui la séparait autrefois de la cour de justice[1].

« Son plan est à peu près carré (8^m^50 de long, sur

1. Cet ancien mur est marqué sur le plan ci-joint par un double trait au pointillé.

Digitized by Google

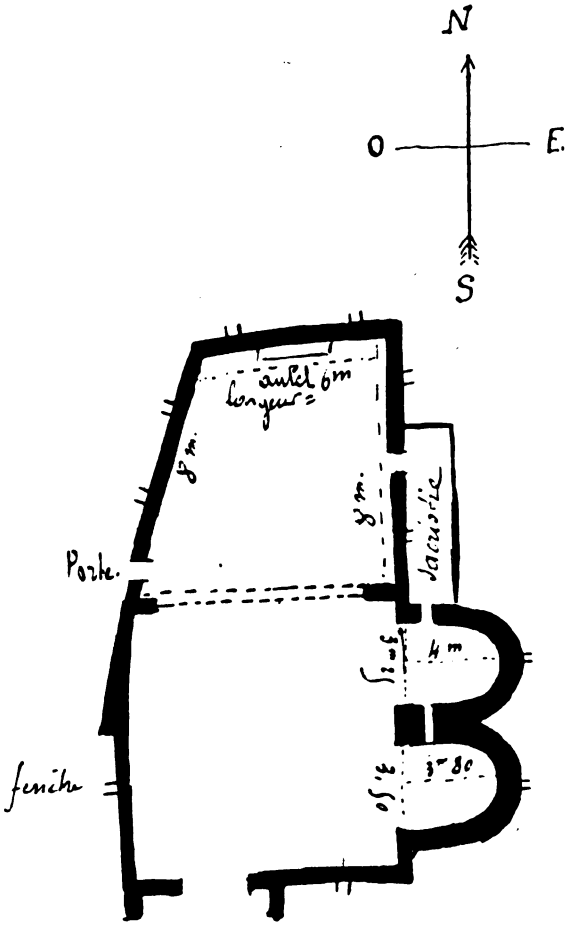

PLAN ACTUEL DE L'ÉGLISE DE CREYSSE.

1° *Au nord : l'ancienne Justice.*

2° *Au sud : l'ancienne Chapette.*

Digitized by Google

8 mètres de large). Ce qui la caractérise, ce sont les deux absides jumelles de son chevet, absides qui paraissent absolument semblables, mais qui présentent cependant quelques différences dans leurs dimensions. La première (sud-est), dédiée à la Vierge, a 3m50 d'ouverture et 3m80 de profondeur. La seconde (nord-est), dédiée à saint Joseph, a 3m25 d'ouverture et 4 mètres de profondeur. Ces légères différences ne proviennent-elles pas de ce que les deux absides, fondées sur le bord du rocher, en ont suivi le développement ? Un passage de 0m85 de largeur réunit les deux absides.

« Si nous les considérons de l'extérieur, ces deux absides juxtaposées, coiffées chacune d'un toit conique, accolées à un clocher-mur dont le pignon, percé de trois baies campanaires, les domine, forment un tableau des plus pittoresques. L'abside, dédiée à la Vierge, paraît être d'une construction plus soignée; des modillons décorent sa corniche.

« Les églises à plusieurs absides, opposées aux deux bouts de la nef ou du transept, sont assez rares en France. Plus rares encore sont les églises à deux absides jumelles, juxtaposées. M. Enlart en a signalé dans les îles de Chypre et de Crète, où l'on peut les expliquer par la destination de chacune d'elles à un rite différent. Il en a signalé aussi en Corse, à Sainte-Christine près Cervione et à Saint-Marione près Corte, et en Roussillon, à Montbolo et à Espira de l'Agly[1]; il croit que, dans ces églises qui ne reçoivent que des catholiques romains, les doubles absides peuvent être dues au désir de donner à deux saints patrons également vénérés des sanctuaires d'égale importance.

« A Montbolo, les deux petites absides sont juxtaposées comme à Creysse; mais, englobées dans un mur droit, elles ne font pas de saillie à l'extérieur; c'est la toiture à deux pentes de l'église qui les couvre. Il eût été moins facile et plus dispendieux de développer une grande abside saillante et de la couvrir d'une toiture conique. D'après le comte de Lasteyrie, une raison d'économie et de facilité

1. *Manuel d'archéologie française*, 1re édit., t. I, p. 221.

Digitized by Google

de travail a pu déterminer la construction des deux absides jumelles de Montbolo[1].

« Dans ce groupe d'églises extrêmement restreint[2], le plan de l'église de Creysse me paraît exceptionnel et difficile à expliquer : ici, pas de différence de rite nécessitant deux sanctuaires dans la même église ; pas de raison d'économie, car les deux absides se sont pas, comme des niches, creusées dans un mur droit, mais se déploient en deux demi cercles à l'extérieur et sont coiffées de toits coniques. Les deux chapelles ne sont pas sous le vocable de saints locaux ; il est probable que les dédicaces à la Vierge et à saint Joseph ne datent que de la transformation en église paroissiale de l'ancienne chapelle seigneuriale. Peut-être la configuration du rocher a-t-elle nécessité la construction des deux absides et explique-t-elle leur différence de diamètre et de profondeur ?

« Un autre problème est aussi difficile à résoudre : les deux absides paraissent contemporaines de la construction de la chapelle : or, pourquoi les matériaux des deux ne sont-ils pas semblables ? Pourquoi l'une d'elles seulement repose-t-elle sa corniche sur des modillons ? Un document contemporain nous apprendra-t-il, un jour, que la chapelle dédiée à la Vierge a été rebâtie ou restaurée après quelque incursion de bandes ennemies ? et cela expliquerait les dissemblances des deux sanctuaires[3]. En attendant qu'une preuve documentaire puisse être fournie, il serait vain de présenter des hypothèses. »

M. Prinet, membre résidant, entretient la Société d'un missel conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 848 du fonds latin :

« Ce manuscrit, à en juger par les caractères de l'écriture et de la décoration, doit dater de la seconde moitié

1. *L'Architecture religieuse en France*, p. 303.

2. On peut y comprendre l'église du Taur à Toulouse et celle de Tour dans le Calvados, dont les deux absides sont englobées dans un chevet droit ou séparées par une chapelle rectangulaire

3. La reconstruction, au moins partielle, de la chapelle de la Vierge paraît certaine.

Digitized by Google

du XIVe siècle. Il a appartenu, dans le siècle suivant, au cardinal Alain de Coëtivy qui y a fait mettre son portrait et ses armes; mais les armoiries des Coëtivy recouvrent un autre blason, celui du premier propriétaire : c'est un écu à *cinq points d'or équipollés à quatre d'azur*.

« Une mention du calendrier permet de croire que le missel a été fait pour un pape. Or, les armoiries aux points équipollés ont été portées, au XIVe siècle, par un pape (ou un antipape), Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Il est probable que le missel a été exécuté pour lui, entre 1378 et 1394, dates extrêmes de son pontificat. »

M. Merlin, membre résidant, communique une note de M. L.-A. Constans, associé correspondant national, relative aux deux inscriptions suivantes, trouvées à Volubilis :

« 1°

M ȣ VAL BOSTARIS
F ȣ GAL ȣ SEVERO
AED SVFETI II V Ŕ
FLAMINI PRIMO
IN MVNICIPIO SVO
PRAEF · AVXILIOR · ADVERSVS AEDEMO
NEM OPPRESSVM BELLO
HVIC ORDO MVNICIPII VOLVB OB ME
RITA ERGA REM PVB · ET LEGATIO
NEM BENE GESTAM QVA AB DIVO
CLAVDIO CIVITATEM RO
MANAM ET CONVBIVM CVM PERE
GRINIS MVLIERIBVS IMMVNITATEM
ANNOR ȣ X ȣ INCOLAS BONA CIVIVM BEL
LO INTERFECTORVM QVORVM HERE
DES NON EXTABANT SVIS IMPETRA
VIT ·

FABIA BIRA IZELTAE F VXOR INDVLGE
NTISSIMO VIRO HONORE VSA IMPENSAM
REMISIT
ET DSP DD DIC

Digitized by Google

« 2°

TI · CLAVD · CAES · AVG·
DRVSI · FIL · GER · P · M · TRIB · POT
IIII COS III DESIG IIII IMP VIII
P · P · MVNIC · VOLVB · IM
PETRATA · C · R · ET CONVBIO
ET · ONERIBVS REMISSIS
D D D
M · FADIVS CELER · FLAVIANVS
MAXIMVS · PROC · AVG · PROLEG
DEDICAVIT

« M. Constans montre comment ces deux inscriptions se complètent l'une par l'autre, et en particulier comment la deuxième justifie la lecture *incolas* à la ligne 14 du premier texte. Les privilèges exceptionnels que Claude accorda au municipe de Volubilis paraissent s'expliquer par l'assimilation de ses citoyens à des vétérans en raison des services qu'ils avaient rendus au cours d'une guerre récente. »

M. Chénon présente quelques observations.

Séance du 16 Avril.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Baudouin (Dr M.). *Les cachettes ou dépôts rituels de haches polies en Loire-Inférieure.* S. l., 1924, in-8°.

— *Les cupules de la table du dolmen de la Cour-du-Breuil au Bernard (Vendée).* Paris, 1916, in-8°.

Buttin (Ch.). *Le chef-d'œuvre de Gasparo Mola au Musée de l'armée.* Paris, 1924, in-fol.

Marquet de Vasselot (J.-J.). *Une assiette du service d'Isabelle d'Este au Louvre.* Paris, 1924, in-4°, une pl.

Le président fait part du décès du Prince Roland Bonaparte, associé correspondant national, et adresse les féli-

Digitized by Google

citations de la Société à M. Fage, membre résidant, de qui le travail sur les « clochers-murs » vient d'être récompensé par l'Académie des inscriptions au concours des Antiquités nationales.

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, présente une étude de M. C. Buttin, associé correspondant national, intitulée : *Les chefs-d'œuvre de Gasparo Mola au Musée de l'armée ;* il fait hommage d'une notice qu'il a écrite sur *Une assiette du service d'Isabelle d'Este au Musée du Louvre.*

Le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, rend compte de l'activité de la navigation fluviale chez les anciens et de ses causes :

« On admet généralement que, chez les anciens, la navigation fluviale était fort active, et l'on en déduit non moins généralement que, dans l'antiquité, les cours d'eau étaient plus abondants, plus réguliers dans leur débit, plus navigables en un mot, que de nos jours.

« C'est tirer d'un fait établi, des conséquences hâtives et paradoxales. Des textes nombreux témoignent, il est vrai, que les anciens utilisaient constamment les fleuves et les rivières pour les transports de toute nature, mais il ne s'ensuit nullement que la navigation sur les cours d'eau ait été plus aisée dans l'antiquité qu'aujourd'hui.

« Les anciens, en effet, ne connaissaient pas le système de digues, d'épis submersibles, de barrages et d'écluses entre biefs, de dragages, etc., travaux à l'aide desquels nos ingénieurs modernes aménagent les cours d'eau, régularisent leur débit, les approfondissent, rectifient le tracé de leur lit, et les rendent navigables, été comme hiver, pour des embarcations d'un tonnage parfois très élevé.

« Les digues et les canaux, sans écluses, construits par les anciens, ne furent que des ébauches d'aménagement, et l'on peut dire que dans l'ensemble, la batellerie antique se servit des cours d'eau tels que la nature les faisait au

Digitized by Google

gré des saisons, c'est-à-dire inconstants, irréguliers dans leur débit, leur profondeur, et même dans le tracé de leur lit. De là des difficultés de tout genre, des échouages, des chômages fréquents et prolongés, et l'obligation de limiter beaucoup plus étroitement qu'aujourd'hui le tonnage des embarcations.

« Comment donc expliquer que, malgré des inconvénients si nombreux, la batellerie fluviale ait toujours été très active chez les anciens?

« Par la raison bien simple que les transports sur route offraient des difficultés plus grandes encore que les transports par eau, principalement pour les denrées lourdes. Nous savons, en effet, que la force motrice animale était si mal captée et si faible, chez les anciens, que les plus puissants attelages de chevaux ou de bœufs étaient incapables de transporter des chargements supérieurs à 1,500 livres romaines, soit 500 kilos environ, limite imposée aussi bien par le code que par la nature même de l'attelage.

« Il s'ensuivait qu'au delà de 500 kilos, l'emploi de la force motrice humaine était absolument nécessaire; mais cette force était très lente et d'un prix élevé, bien que les équipes d'esclaves reçussent plus de coups que de nourriture; aussi les anciens en étaient-ils réduits, faute de mieux, à exploiter les voies fluviales à l'état naturel, en dépit des difficultés de tout genre et jusqu'à l'extrême limite du possible.

« L'activité des transports par eau chez les anciens ne provenait donc pas, ainsi qu'on l'a dit, de ce que le régime des fleuves leur offrait des facilités plus grandes que de nos jours, mais de la pénurie des moyens de transport sur route, conséquence directe de la faiblesse de l'attelage antique. »

MM. J. Formigé et A. Mayeux confirment par diverses remarques les conclusions du commandant Lefebvre des Noëttes.

Digitized by Google

M. Jules Formigé, membre résidant, fait la communication suivante :

« Les fouilles du gymnase d'Orange viennent de mettre au jour une ample partie du soubassement d'un temple ainsi que de nombreux fragments qui lui ont appartenu.

« Le temple est situé dans l'axe du stadium, dont la colonnade circulaire l'entourait.

« Il est actuellement reconnu sur sa façade orientale, sur une longueur de 24 mètres qui est incomplète. L'angle sud-est est dégagé. La largeur de l'est à l'ouest est reconnue; elle atteint $10^{m}20$ pour la *cella*, 1 mètre pour le mur de la *cella*, $3^{m}20$ pour le passage entre ce mur et les colonnes, $1^{m}95$ pour le mur portant les colonnes, soit une largeur totale de $22^{m}50$ environ (la Maison-Carrée de Nimes n'a que $12^{m}30$ de large). Si ce temple avait le même rapport entre sa largeur et sa longueur, que la Maison-Carrée, cela donnerait une longueur de plus de 45 mètres (la Maison-Carrée mesure $25^{m}13$).

« La disposition des différents murs inférieurs montre que le temple était périptère, ce qui est, je crois, unique en Gaule. Le mur qui supportait la *cella* est en petits moellons bien taillés et en parties de rocher utilisées. L'espace entre ce mur et le soubassement des colonnes est bloqué en pierres sèches avec des lits de mortier. Le soubassement est en grosses pierres de taille à joints vifs. Il était revêtu à l'extérieur d'un placage épais en pierre fine dont tous les éléments subsistent. C'est d'abord un ample profil dont les moulures et la plinthe sont très petits, très soignés. Les morceaux admirablement taillés atteignent $3^{m}10$ de long. Sur l'angle, les joints sont biais.

« Au-dessus de ce profil, trois rangs de dalles superposées recouvraient le parement du mur : les scellements sont encore très nets. Enfin une corniche, haute de $0^{m}30$ et dont les morceaux nous sont parvenus, couronnait ce soubassement qui mesurait une hauteur totale de $3^{m}75$.

« Jusqu'à présent il n'a pas été retrouvé d'éléments des colonnes; mais, en revanche, nous avons de nombreux morceaux de la corniche, ornée d'énormes têtes de lion,

Digitized by Google

formant gargouilles et dont la hauteur totale atteint 1m20. Elle est en deux assises, l'assise supérieure, prise dans la hauteur de la doucine et épaisse de 0m28, est creusée pour former chéneau.

« Cette corniche étant identique à celle de l'arc d'Orange, on peut raisonner par analogie pour en déduire la dimension des colonnes.

« On arrive ainsi à des colonnes hautes de 15 mètres avec un diamètre de 1m50, ce qui fait un ordre un peu plus grand que celui de la Madeleine à Paris (les colonnes de la Maison-Carrée ont 7m16).

« Enfin la couverture de ce temple était faite d'énormes tuiles de pierre, dont un certain nombre a été retrouvé.

« Le temple n'étant actuellement déblayé que sur une faible partie, on peut espérer découvrir encore beaucoup d'éléments. Dès maintenant on peut affirmer que c'est le plus grand de ceux connus en Gaule.

« En avant du temple était un perron large de 56 mètres dont j'ai déblayé les murs l'année dernière. La colonnade demi-circulaire qui l'entourait avait 74 mètres de diamètre[1].

« On l'apercevait à l'extrémité des jardins, des xystes, ornés de fontaines et d'objets d'art, entourés de colonnades de plus de 200 mètres de long.

« Deux immenses escaliers, adossés à l'extérieur de la colonnade demi-circulaire, montaient symétriquement au flanc de la colline, haute de près de 30 mètres, pour accéder à un second temple plus petit, entouré d'une colonnade rectangulaire, au-dessus duquel s'élevaient à leur tour les murs à contreforts de la ville haute.

« Cet exemple unique, complété par le célèbre théâtre qui s'y rattache devait former l'un des plus beaux décors de la Gaule. Il se pourrait que ce temple ait été rajouté après coup dans le stadium qu'il remplit en entier. En ce cas il serait possible qu'il date du temps d'Hadrien où

1. J'ai signalé ailleurs que le temple du Vernègues (Bouches-du-Rhône) avait lui aussi une enceinte demi-circulaire.

Digitized by Google

l'on aimait le colossal et où les gymnases étaient passés de mode : les temples de l'époque d'Auguste sont généralement plus petits. »

Séance du 23 Avril.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Begouën (comte). *Les modelages en argile de la caverne de Montespan (Haute-Garonne). Lecture faite à l'Académie des inscriptions ... dans sa séance du 26 octobre 1923.* Toulouse, 1923, in-8°.

Bénard (commandant), Favret (abbé), Boisselier (G.-A.-L.), Monot (G.). *Troisième campagne de fouilles en pays bigouden.* Quimper, 1922, in-8°, pl.

Crégut (l'abbé G.-R.). *Mgr Duvalk de Dampierre et le diocèse de Clermont. L'Épiscopat (1802-1833),* 2e vol. Clermont-Ferrand, 1923, in-8°, pl. (Mém. de l'Académie de Clermont-Ferrand).

Jacoubet (H.). *Les trois centuries de maître Jehan de Boyssone, docteur régent à Tholoze.* Édition critique... Toulouse, 1923, in-8° (Bibliothèque méridionale).

Latouche (R.). *La vie en Bas-Quercy du XIVe au XVIIIe siècle.* Toulouse, 1923, in-8° (Bibliothèque méridionale).

M. de Mély, membre résidant, étudie une terre cuite trouvée à Périgueux :

« Le petit monument que j'ai l'honneur de vous mettre sous les yeux m'a été envoyé tout dernièrement par M. l'abbé Chastaing, curé de Bourniquel, dans la Dordogne. C'est, comme vous le voyez, une petite tuile, extrêmement cuite, remarquablement dure, mesurant 0m14 de hauteur, 0m10 de largeur et un centimètre et demi d'épaisseur. Elle se termine en haut en pointe, comme le côté d'une châsse limousine. Elle représente une figure assez

Digitized by Google

grossière, dont les cheveux sont traités par des raies parallèles, incurvées vers la gauche ; les yeux sont grands, à fleur de tête, surmontés de très épais sourcils, le nez mince, les pommettes saillantes, la bouche, aux lèvres minces, entr'ouverte ; le menton bien accusé est encadré de deux bourrelets de terre, qui semblent être une barbe en fourche ; les deux oreilles, placées plus haut que les yeux, sont très apparentes. Cette figure n'est pas une empreinte ; elle a été exécutée en relief, à la main ; on distingue parfaitement les coups d'ébauchoir et, sur la joue droite, on voit même l'empreinte du doigt de celui qui l'a terminée ; le bas du visage est entouré de rayons divergents. Au-dessus de la tête, se trouve dans le centre du toit, une petite croix qui surmonte la figure. Au revers, qui est uni, apparaît, vers le milieu, un petit bourrelet de terre transversal, qui paraît avoir été brisé ; au bas, on aperçoit une petite excroissance de terre qui semble également avoir été cassée à l'endroit où elle s'attachait à la tuile.

« Cette très curieuse figure a été trouvée dans les dragages de l'Isle, qui passe à Périgueux et à Saint-Astier. Malgré sa conservation surprenante, son aspect inconnu, on peut, d'après ce que m'écrit M. l'abbé Chastaing, croire à sa parfaite authenticité. Il faut alors se demander ce qu'était ce petit objet et par suite quelle pouvait être sa destination ?

« Il semble bien que nous avons là une figure du Christ. Elle se rapproche, en effet, étonnamment d'un type assez peu connu, mais cependant très historique : celui de la coupe de Constantin, du British Museum, que j'ai publiée dans mon *Saint-Suaire de Turin*, que nous revoyons dans l'émeraude talismanique du Cabinet des Médailles, qui est l'ancêtre d'un Christ du si précieux manuscrit des *Heures de la princesse de Croÿ*, appartenant au duc d'Aremberg, que j'ai reproduits dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1898[1] et 1911[2]). Elle est du style barbare du reliquaire de saint

1. P. 487.
2. P. 199.

Digitized by Google

Acyndinos, pris en 1204 au palais de Bucoléon, à Constantinople par les Croisés, qui fut apporté à l'abbaye de Rozières et qui est maintenant à Grèzen.

« Mais d'un autre côté, on ne saurait faire trop remarquer que, si des rayons partent du bas de la figure, celle-ci n'est pas nimbée, ce qui est caractéristique de la Véro-

Tuile trouvée dans l'Isle à Périgueux.

nique ancienne, qui était la reproduction du visage même du Seigneur vivant. Tout en s'expliquant, le problème paraît donc plutôt se compliquer. Et nous devons alors rechercher quelle put être la destination de cette tuile.

« D'abord, de quelle époque serions-nous autorisés à dater cette image? En l'attribuant aux x^e^-xi^e^ siècles, je pense ne pas rencontrer trop de contradiction. Quelle serait alors son origine quand nous avons vu qu'elle se rapprochait du type de la coupe de Constantin et de l'émeraude du x^e^ siècle, signalée dans le *Livre du Pèlerin* d'Antoine de Novgorod, comme un don fait au Patriarche

Digitized by Google

de Constantinople par Olga, grande duchesse de Russie, au moment de son baptême? Ne serions-nous pas ainsi autorisés à lui reconnaître une origine orientale. Dans ce cas, il faut alors se préoccuper de la voie qu'elle aurait suivie pour arriver à Périgueux.

« Au commencement du XI^e^ siècle, les pèlerinages aux Saints-Lieux furent très en honneur chez les prélats et les chevaliers du Périgord. L'évêque Raoul de Couhé, notamment, fit en 1001, aussitôt après que les terreurs de l'an mil furent dissipées, le voyage de Terre-Sainte, avec Guillaume, duc d'Aquitaine. Sa dévotion aux reliques était si grande que dès son retour de Jérusalem, il se rendit à Saint-Astier pour la translation des reliques du saint. Il rentra en 1010, nous apprend la *Chronique* d'Adhémar; il mourut le 5 janvier 1013.

« Or, en 969, était apparue en Orient une relique qui rapidement fut classée parmi les plus insignes. C'était une tuile sur laquelle se voyait la figure du Christ. Nicéphore Phocas la rapporta à Constantinople, d'Édesse où elle était conservée depuis sa découverte, à une époque qu'on ne peut préciser. Elle fut placée dans une châsse, rehaussée de pierreries, à Sainte-Marie-du-Phare; nous la retrouverons sous le nom de *keramidion* (la terre cuite), en 1200, dans le Trésor impérial.

« L'image d'Édesse, le portrait du Christ sur *touaille*, envoyée par le Seigneur à Abgare, avait été apportée à Constantinople dès le 16 août 944; elle est mentionnée dans le *Liber de Ceremoniis*. Les sandales du Christ vinrent plus tard, en 975, de Gabaon : la lettre du Seigneur à Abgare, seulement en 1031. La liste de ces reliques se trouve dans l'*Alexiade*, vers 1098, et plus tard, en 1200 et 1204, nous les verrons dans les relations d'Antoine de Novgorod et de Robert de Clary.

« Cette petite énumération était indispensable, parce qu'elle montre de quelle réputation furent entourées, pendant près d'un siècle, de 944 à 1031, les reliques invraisemblables du Sauveur, qui apparaissent ainsi peu à peu,

Digitized by Google

pieusement graduées, précisément au moment des grands pèlerinages périgourdins.

« Nombreux furent alors les *ectypa* offerts à la crédulité des pèlerins, et emportés comme souvenir par les pieux voyageurs, en quittant les Saints-Lieux, où les originaux, contemporains, affirmait-on, du Sauveur, avaient été conservés et vénérés pendant tant de siècles avant d'avoir été transportés à Constantinople. Une fois entrés dans les sanctuaires d'Occident, une tradition se formait bientôt autour d'eux : peu à peu les fidèles, inconsciemment, les regardaient comme les reliques elle-mêmes. C'est ainsi que j'ai pu faire, il y a bien des années déjà, l'histoire de plus de mille épines de la sainte Couronne, offertes, sans aucune supercherie, à la vénération des fidèles.

« Cette tuile pouvait-elle avoir, en plus de son souvenir, une destination particulière? Les points d'attache, qu'on voit au revers, semblent permettre de supposer qu'il y avait là une poignée : alors, elle a pu servir d'instrument de paix, qui remplaça, comme on le sait, vers la fin du VIII^e^ siècle, le baiser de paix que les fidèles se donnaient au moment de la communion et que l'église se vit, à cause du relâchement des mœurs, dans l'obligation de supprimer. L'usage alors lui substitua une petite image portative, sculptée à l'origine sur marbre ou sur ivoire, appelée *osculatorium*, *asser ad pacem*, *lapis pacis*, *tabula pacis*. Cette tuile put donc servir de baiser de paix dans les temps anciens, quand l'instrument n'était pas encore, comme aujourd'hui, en métal. Nous retrouverons à une époque beaucoup moins ancienne, à Kemling près Halle, une paix sur laquelle est représenté un Christ, également sans nimbe. Si elle a été trouvée dans la rivière, c'est que très probablement, à la Révolution peut-être, considérée comme sans valeur, elle aura été jetée, avec maints autres objets inutiles, à la voirie. On sait, dans cet ordre d'idées, les intéressantes découvertes de Forgeais dans les dragages de la Seine.

Digitized by Google

« Mais les recherches pour l'identification de ce petit monument m'ont conduit à une autre constatation qui me paraît beaucoup plus intéressante pour l'histoire de l'art français du XI^e^ siècle. La *Vie* de Raoul de Couhé, évêque de Périgueux, au commencement du XI^e^ siècle, nous apprend en effet qu'à son retour de Terre-Sainte, *instauravit ecclesiam Sancti Asterii, regularia loca aedificavit.* L'église de Saint-Astier date ainsi des environs de 1010. Or, c'est une des premières églises françaises à coupole du XI^e^ siècle. Sur ces églises, nombreuses ont été les hypothèses émises : furent-elles inspirées par Ravenne, par Venise? Ici nous apprenons qu'une des plus anciennes fut élevée vers 1010 par un évêque de Périgueux qui revenait de Terre-Sainte. Cependant, quoique nous donnant une directive, nous n'aurions rien de certain, si un texte d'une indiscutable précision ne venait mettre la chose au point. La *Vie* de Bérenger, évêque d'Elne, pèlerin également en Terre-Sainte, de retour en France en 1019, nous le fournit. L'église d'Elne est aussi une des plus anciennes églises à coupoles du midi. Or, la *Vie* de son évêque nous apprend qu'alors qu'il était à Jérusalem : « Ecclesiam « Sancti Sepulcri in pergamento descripsit, unde reversus, « aedificavit in Villa Helenensi ecclesiam cathedralem ». Ainsi Bérenger, non seulement était architecte comme la plupart des évêques de cette époque qui devaient le plus souvent leur siège à leur habileté professionnelle en architecture, puisqu'il relève lui-même, sur du parchemin, le plan du Saint-Sépulcre, la plus célèbre des églises à coupole de la chrétienté, mais à son retour, il construit sa cathédrale d'après son relevé. Pour avoir ainsi rapporté le plan du Saint-Sépulcre, il fallait que ce plan fût à peu près inconnu en Occident; nous trouverons donc, dans ce passage, le nom du premier architecte des églises à coupole de France, qui reproduit ainsi la basilique de Jérusalem que sainte Hélène, en 326, avait chargé le prêtre architecte Eustathe de Byzance d'élever sur le calvaire et qui fut terminée en 334. »

Digitized by Google

M. Jules Formigé, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans une précédente communication (27 novembre 1912) j'ai signalé que l'édifice connu à Arles sous le nom de basilique est en réalité la cour d'un temple annexé au forum, temple dédié vraisemblablement au génie de la colonie d'Arles, comme le font supposer quatre inscriptions qui en proviennent.

« J'ai déblayé en 1923 la partie du forum située sous l'hôtel du Nord, et dans ce déblaiement une cinquième inscription au génie de la colonie a été découverte. Elle est gravée dans une table en creux sur une pierre dont la partie gauche a été seule retrouvée. Le fragment mesure $0^{m}64$ de haut. Il devait atteindre environ $1^{m}50$ de long. On y lit :

GEN · COl · *arelat*
L · ALBINIVS · V
EX *voto*

« En décrivant la cour de ce temple, j'ai omis d'indiquer que l'on y trouvait la place d'autres divinités. On a recueilli, en effet, une statue de Diane et deux inscriptions mutilées semblant se rapporter à Apollon et à Hécate. Ce n'est d'ailleurs pas un fait unique puisqu'à Timgad on rencontre ainsi d'autres dieux dans l'enceinte du temple au génie de la colonie.

« J'ai rappelé, comme autre analogie, que si l'on avait annexé au forum d'Arles le temple au génie de la colonie, on rencontrait à Bordeaux le temple du génie de la cité au voisinage du forum. A Nimes, la Maison-Carrée, située sur le forum, était dédiée tout d'abord à Agrippa, patron de la colonie. A Djémila il existe sur le forum une inscription au génie de la colonie. Ce sont des idées analogues ou identiques.

« En décrivant la cour d'Arles, terminée par deux hémicycles opposés, à ses extrémités, j'ai omis de rappeler que cette disposition, fut reprise plus tard au forum de Trajan à Rome. D'ailleurs les hémicycles sont nombreux dans les

Digitized by Google

forums. En Gaule on peut citer ceux de Nimes, d'Alésia, en en Afrique celui de Dougga. Il y en a sûrement beaucoup d'autres.

« Enfin, l'inscription :

PHILISCVS · MA*rmora*RIVS · FACIT

trouvée à Arles peut être rapprochée de la suivante trouvée à Nimes : « Iovi et Nemauso T. Flavius Hermes exactor operis basilicae marmorari lapidari votum solvit. »

M. J. Ebersolt, associé correspondant national, présente le moulage d'une tête plate :

L'original, en calcaire blanc, est conservé aux Musées d'antiquités de Constantinople (Invent. n° 959). Il provient de Trébizonde et a été acquis en 1888. Le diamètre de la tête est de 0^m12, l'épaisseur de 0^m02. La surface postérieure, qui est lisse, est percée d'un trou d'attache indiquant que la tête servait d'ornement. Le visage barbu est d'un dessin très rudimentaire; les cheveux se terminent en boucles sur le front bas; les traits grossiers sont indiqués sommairement.

« Ce monument fait songer aux têtes plates qui ornent les archivoltes des portails et les arcades de la nef dans les églises romanes. Comme il est difficile de savoir où les artistes occidentaux en ont pris l'idée[1], il n'est pas sans intérêt de signaler l'existence en Orient de ce motif de décoration.

« M. J. Ebersolt présente également deux vitraux à armature métallique. Les morceaux de verre sont enchâssés dans de minces tiges de plomb à rainure, qui en suivent tous les contours. La surface colorée est harmonieuse et riche de tons. Le décor s'enlève en jaune, en rouge, en vert et en blanc gris, sur un beau fond bleu.

« Le premier vitrail représente la figure symbolique de

1. Cf. R. de Lasteyrie, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*. Paris, 1912, p. 590.

Digitized by Google

saint Marc. Le lion, ailé et nimbé de rouge, lève une patte ; autour de lui, sur un bandeau, on lit *santus* et la fin d'un mot se terminant par *e*.

« Sur le second vitrail figure le symbole de saint Jean, l'aigle à l'œil perçant, la tête surmontée d'une aigrette et auréolée de jaune. Sur le bandeau on lit *santu*(s) (Joh)*an-n*(es) | *ecce ag*(nus), Ces deux derniers sont le début des paroles prononcées par saint Jean-Baptiste (*Saint Jean*, I, 29).

« Les figures symboliques des deux autres Évangélistes devaient être représentées sur le vitrail primitif, qui offrait probablement une disposition analogue à celle du portail royal de la cathédrale de Chartres, où le Christ assis dans une auréole elliptique est accompagné des quatre symboles. Ces vitraux faisaient partie d'un ensemble dont nous possédons deux fragments, qui permettent d'apprécier la beauté de style et la richesse de coloris d'une œuvre qui ne semble pas antérieure au XIV^e^ siècle, ni postérieure au XV^e^. »

Séance du 30 Avril.

Présidence de M. le comte DE LOISNE, président.

Ouvrage offert :

GRUAZ (J.). *L'approche des grands anniversaires historiques*. Paris, 1923, in-8°.

M. Jules Formigé, membre résidant, fait la communication suivante :

« Depuis plus d'un siècle on connaissait à Vienne l'existence d'un grand édifice romain, sur le versant occidental de la citadelle qui domine la ville et qui porte le nom de Pipet.

« Considéré tour à tour comme un cirque et comme un amphithéâtre, cet édifice était en réalité un théâtre, comme l'a démontré M. Bizot par ses sondages.

Digitized by Google

« Ce vaste édifice, recouvert de terres aménagées en vergers superposés, était jusqu'ici à peu près invisible et appartenait à des particuliers.

« Des circonstances favorables m'ont aidé à l'acheter pour y entreprendre des fouilles d'ensemble. Quelques sondages de vérification en 1922 ont permis d'opérer à coup sûr en 1923. La *cavea* a été mise à nu sur une large bande, depuis le haut presque jusqu'à l'orchestre. On a ainsi reconnu le portique supérieur, deux grands déambulatoires voûtés, éclairés par des *lumina*, sous les gradins, et trente-cinq gradins. Ces gradins ont été dépouillés de leurs blocs en pierre de taille, mais leurs formes de support en blocage sont très apparentes. Plusieurs vomitoires débouchant des déambulatoires dans la *cavea* sont repérés et en partie dégagés.

« La colline produit beaucoup de ruissellements dont les Romains ont justement redouté les inconvénients. Ils ont donc établi un réseau de canalisations très savant, pour les recueillir sous les gradins. Ce réseau comprend trois galeries voûtées formant collecteurs, des canaux à la pente des gradins, et des puits reliant les divers étages de canalisations. Cette disposition, dont je ne connais pas d'autre exemple, et qui est due à la nature des lieux, prouve que les Romains n'opéraient pas sur des types fixes comme des formules, mais au contraire qu'ils savaient s'adapter avec une admirable ingéniosité à toutes les difficultés.

« Ce théâtre, dans l'état actuel des fouilles, paraît mesurer 111 mètres de diamètre (celui d'Orange n'a que 103 mètres et celui d'Arles 102 mètres). Il semble donc que ce soit le plus vaste de la Gaule et l'un des plus vastes des théâtres romains : celui de Taormine n'a que 109 mètres et je ne connais que celui de Marcellus à Rome qui le dépasse avec ses 127 mètres. »

M. Chénon, membre résidant, présente deux fers à cheval anciens. L'un, qui est à double planche et avait une destination pathologique, a été trouvé vers 1870 à Châ-

Digitized by Google

teaumeillant (Cher), et a été décrit par M. de Saint-Venant dans les *Mémoires des Antiquaires du centre*, t. XXV. M. le commandant Lefebvre des Noëttes estime qu'il est du xv^e^ siècle. Le second, trouvé près d'une voie romaine à la Chaume des Bois, commune de Néret (Indre), vers 1910, est caractérisé par la forme en arc brisé de l'intervalle compris entre les deux branches. Il peut appartenir au xvii^e^ ou au xviii^e^ siècle.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes donne diverses précisions à l'appui des conclusions de M. Chénon.

M. Henri Stein, membre résidant, signale des documents récemment publiés sur Nicolas d'Ypres, enlumineur du xv^e^ siècle, et sa famille Il apporte un renseignement nouveau sur Jean d'Ypres, déjà établi à Avignon en 1435.

M. René Fage, membre résidant, ajoute quelques détails à la communication qu'il a faite dans une précédente séance sur l'église de Creysse (Lot). Un tableau exposé au Salon qui s'ouvre aujourd'hui, représente cette église à deux absides jumelles.

Séance du 7 mai.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Le président fait connaître une lettre de M. Bruston, associé correspondant national, relative à une double inscription néo-punique et latine.

M. Pierre Noailles, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, et M. Charles Samaran, ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, sont élus associés correspondants nationaux.

M. Fage, membre résidant, donne lecture de la notice

Digitized by Google

qu'il a consacrée à son prédécesseur M. Eugène Lefèvre-Pontalis.

M. Dimier, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le texte que voici intéresse l'histoire de la peinture en France. Personne ne l'a relevé cependant, quoique tiré d'un ouvrage célèbre. C'est le *Roman de la Rose*, en sa prosopopée fameuse de la Nature, qui commence au vers 1682 :

Nature qui pensoit des choses
Qui sous le ciel étoient encloses,
Dedans sa forge entrée étoit...

« Après avoir décrit l'ouvrage de Nature, le poète, afin d'en rehausser le prix, le compare, v. 1697, à celui de l'art en ces termes :

Car, Art combien qu'elle sa peine
Par grand étude et par grand peine
De faire chose quel qu'il soient,
Quelques figures qu'elles aient....
Jà pour figure ne pour traits
Ne les fera par eux aller
Vivre, mouvoir, sentir, parler.

« Tel est le thème. Ce qui nous intéresse ici sont les exemples, les objets qu'il dit que l'art imite, et qu'il développe en vingt-trois vers, en y joignant le genre des arts et la matière dont ils font usage : peinture, sculpture, fonte et teinture; métal, bois, cire, muraille et tableau. Jean de Meung, l'auteur de ce poème, mourut en 1318. C'est donc d'un texte antérieur à cette date qu'il s'agit. Aucun autre alors n'est si complet.

Peigne, teigne, forge et entaille
Chevaliers armés en bataille,
Sur beaux destriers trestous couverts
D'armes indes, jaunes ou verts,
Ou d'autres couleurs piolés
Se plus piolés les voulez;

Digitized by Google

Beaux oisillons en verts buissons
De toutes eau-es les poissons,
Et toutes les bêtes sauvages
Qui pâturent par ces bocages;
Toutes herbes, toutes florettes
Que valetons et pucelettes
Vont en printemps es bois cueillir
Que fleurir voi-ent et feuillir;
Oiseaux privés, bêtes domesques
Bachèleri-es, danses, tresques
De belles dames bien parées
Bien portraites, bien figurées,
Soit en métal, en fût, en cire,
Soit en quelconque autre matire
Soit en tables et en parois,
Tenant beaux bacheliers aux doigts
Bien figurés et bien portraits.

« Ces vers appellent deux réflexions. Premièrement, les mentions de peintures sont rares à cette époque et le plus souvent sujettes à l'équivoque. Ce qu'on nomme image peinte est une statue décorée; ce qu'on nomme chapelle, quand il s'agit de tableaux à volets, peut n'être que de bas-relief; même *tableau* n'est pas nécessairement peinture, il y a « tableau d'or », « tableau de broderie », « tableau de marqueture ». *Tableau de bois* paraît plus sûr; cependant nous lisons : « Un tableau de bois auquel « a une demi-figure de notre Dame garnie et couvert d'ar- « gent doré, et a entour son diadème menue pierrerie. » Mention de peinture appliquée à un retable d'autel, n'est pas nécessairement ce que nous cherchons non plus. Car on a pu ne faire autre chose que mettre en couleurs un sujet en relief. Donc tout ce qui distingue certainement ce que nous appelons tableau doit être soigneusement relevé. C'est le cas du vers de la fin : *Soit en tables ou en parois*, opposé à : *soit en métal, en fût, en cire*. Peinture se distingue fort nettement de sculpture dans ces deux vers.

« La seconde remarque concerne le champ qui est assigné à la peinture. Des figures, des bêtes, des arbres, des fleurs, des poissons, des oiseaux : c'est toute la nature. Cependant nous sommes avant 1318. Le paysage en pein-

Digitized by Google

ture n'est pas né : ni chez Giotto et les Siennois, ni chez nos enlumineurs, dont les figures se présentent sur des jeux de fond. A Avignon, les peintures de la Garde-robe qu'on peut dater de 1350, n'offrent, quarante ans au moins plus tard, en fait de paysage, que quelque chose de fort grossier. Il convient donc, quant à l'étendue de l'art, de ne regarder le passage du *Roman de la Rose* que comme un développement de rhétorique.

« L'art imite toutes choses : soit, mais non pas en mouvement. Quoi, toutes choses? Suit l'énumération. Cela ne veut pas dire qu'on les peignît alors.

« Cela quant à l'étendue. Pour les sujets, c'est différent. Car l'imagination, il est vrai, amplifie; mais l'objet auquel elle se porte est celui que l'expérience lui suggère. « Che- « valiers armés en bataille sur beaux destriers ... bachè- « leries, danses, tresques de belles dames bien parées, « tenant beaux bacheliers aux doigts. » Voilà sans doute des sujets que la peinture mettait sous les yeux des contemporains de Jean de Meung. J'ai entendu citer la Garderobe d'Avignon comme offrant dans la chasse et la pêche le premier exemple d'un sujet profane peint en France. C'est oublier la galerie de Conflans, où Pierre de Bruxelles avait peint, en 1329, Robert d'Artois à l'expédition de Sicile. Encore est-ce une peinture d'histoire. Les vers ci-dessus peignent des sujets de mœurs. A les lire on se croirait sous le règne de Charles VI et dans le Paris de Guillebert de Metz. Il faut noter cette avance d'un siècle de la réalité sur l'opinion commune. »

Séance du 14 Mai.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Jeanton (G.). *Les cheminées sarrasines. Etudes d'ethnographie et d'archéologie bressane.* Mâcon, 1924, in-8°, pl.

Digitized by Google

Kœchlin (R.). *Les ivoires gothiques français*. Paris, 1924, 2 vol. in-8° et 1 vol. de pl.

Le président rappelle que la Société, dans sa séance du 9 septembre 1896, sur la proposition de M. Héron de Villefosse, a voté, pour être inséré dans le Règlement ultérieur, l'article additionnel suivant : « Chaque nouveau membre, immédiatement après son élection, sera prévenu par le président qu'il doit, dans les six mois, présenter une notice biographique sur son prédécesseur[1]. »

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, présente à la Société l'important ouvrage de M. R. Kœchlin, associé correspondant national, sur les *Ivoires gothiques français*.

M. Dieudonné, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il est tellement rare de retrouver les circonstances psychologiques dans lesquelles ont été édictés les anciens textes, qu'on ne doit pas en perdre l'occasion quand elle se présente.

« J'ai été frappé de la rédaction d'un édit ancien de la *Curia Regis* de saint Louis qui est dans les *Olim* (I, 445), daté de 1257.

Dominus rex precepit quod lex monete Sancti Quintini[2], et quedam mala consuetudo que est in quibusdam partibus Viromandie amoveantur; quia quis quadrigam suam, quando versatur, non audet levare, nisi de assensu domini cujus est fundus ipsius terre. Et si aliter levet, solvet sexaginta S. ipsi domino : Ista cadant.

Le seigneur roi ordonna que la loi de la monnaie de Saint-Quentin et certaine coutume fâcheuse qui a cours dans quelques parties du Vermandois fussent abrogées; ainsi, tout conducteur dont le char a versé, n'ose pas le relever sans l'assentiment du seigneur du fonds où a eu lieu l'accident. Et s'il le relève quand

1. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1896, p. 283-284.

2. Les *Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin* ont été publiées par E. Lemaire (t. I, 1888). Je n'y ai pas rencontré ce document.

Digitized by Google

même, il paiera soixante sous au seigneur. Que ces dispositions deviennent caduques.

« Cette coutume était singulière en effet; c'est une application curieuse du droit d'épave, et son association à l'abrogation d'une charte monétaire donne à réfléchir.

« Les bourgeois des bonnes villes, sous les premiers Capétiens, tenaient beaucoup à leurs monnaies locales; lors même qu'elles étaient frappées par le roi, à son nom, ils tenaient à en conserver les types, avec le nom de la ville au revers, le poids, le titre; c'était affaire d'amour-propre, de tradition; ils croyaient aussi y trouver leur avantage. Donc, lorsque Philippe-Auguste confirme les chartes des communes, les bourgeois font spécifier que la monnaie locale sera conservée. Ainsi, à Roye, à Saint-Quentin, à Crépy. Mais, partout où il voulait avoir les mains libres, Philippe-Auguste n'a pas pris de ces engagements : à Montreuil, à Arras, à Péronne, à Saint-Omer, et c'est là qu'il a frappé ses Parisis. Quant aux villes où il avait promis de ne pas changer la monnaie, il a cessé d'y frapper monnaie, tout simplement.

« Quand les monnaies locales, par ce jeu, tombèrent dans le domaine, les villes telles que Saint-Quentin ne gardèrent qu'un droit purement théorique. Non seulement ce droit ne leur rapportait rien, mais les bons bourgeois s'aperçurent qu'ils avaient fait un marché de dupes. En effet, l'établissement d'une monnaie royale était d'un bon profit, une source de bénéfice pour le commerce; les villes demandaient alors une Monnaie comme elles demandent aujourd'hui une garnison. Or, grâce à cette imprudente exigence, le roi se gardait d'établir une Monnaie à Saint-Quentin, où la parole donnée l'empêchait de frapper à son gré ses Parisis.

« C'est alors qu'on usa d'un subterfuge. On alla rechercher ces vieilles coutumes, ces coutumes bizarres du Vermandois, qu'il était à propos d'abroger; on les abrogea et, sous ce prétexte, on abrogea en même temps la charte monétaire. Ceci parut comme une annexe à la réforme;

Digitized by Google

on dissimula d'un commun accord l'importance de cette renonciation : le roi parce qu'il était désireux d'établir une Monnaie à Saint-Quentin, les bourgeois parce qu'ils s'étaient aperçus qu'ils n'avaient aucun avantage à conserver le droit à une monnaie locale, et qu'ils souhaitaient l'établissement dans leur ville de la Monnaie royale. La Monnaie de Saint-Quentin a pu être établie dès le règne de Louis IX ; en tout cas, on la trouve en plein fonctionnement sous Philippe III.

« Il me semble qu'il y eut là un tour de passe-passe, qui n'est pas moins caractéristique du particularisme local, obligé de se voiler la face pour sauvegarder ses intérêts matériels, que de la politique prudente et avisée du roi saint Louis. »

M. Ph. Lauer, membre résidant, étudie un psautier carolingien ayant appartenu au président Bouhier.

« Il démontre que ce précieux volume, actuellement conservé à Montpellier avec d'autres manuscrits de la collection Bouhier, venus de Troyes à la bibliothèque de la Faculté de médecine (sous la cote H. 409), est en réalité originaire de Saint-Gall, au moins pour la partie la plus importante.

« L'écriture précaroline des pièces liminaires et de l'*Interpretatio* inédite des psaumes (version romaine), quoique due à deux scribes différents, présente, en effet, toutes les caractéristiques des écritures usitées à Saint-Gall dans le deuxième quart du VIII^e^ siècle[1]. Les litanies carolines avec quelques mots romans (*Tu lo juva, tu los juva*) qui y ont été ajoutées à la fin, entre les années 780 et 795 (puisqu'on y trouve la mention de la reine Fastrade), sont d'une main un peu postérieure, et Mabillon a supposé, d'après les noms des saints mentionnés, qu'elles auraient été transcrites dans le diocèse de Soissons[2].

1. Cf. L. Delisle, *Album paléographique de la Société de l'École des chartes*, pl. XVII.

2. Mabillon, *Vetera analecta* (Paris, 1723), p. 171.

Digitized by Google

« En tout cas, au IXe siècle, le manuscrit était à Saint-Germain d'Auxerre, ainsi que le prouve une note de cette époque écrite sur les feuillets de garde, avec l'obit d'un certain Bernegaudus, probablement l'auteur connu du Commentaire sur l'Apocalypse, mentionné dans les lettres de Loup de Ferrières comme séjournant à Saint-Germain d'Auxerre, où il paraît avoir péri au cours d'un pillage du monastère par les Normands (*interfectus a paganis* selon l'obit).

« A la fin du volume ont été ajoutées à la même époque diverses formules de prières, où l'on trouve le nom de Rotrude, vraisemblablement la fille de Charlemagne.

« Outre le triple intérêt, historique, liturgique et paléographique, que présente ce manuscrit, il en offre encore un autre au point de vue de l'histoire de l'art. Il renferme, en effet, au début, deux miniatures représentant l'une le prophète David et l'autre le Christ debout, sous des arcatures décorées de tresses à l'irlandaise. Les figures sont traitées d'une façon fort archaïque, mais non dépourvue de style, et teintées de couleurs grenat et or, rappelant les peintures du *Psalterium aureum* de Saint-Gall, publiées par Rahn. Elles sont certainement antérieures à 780, ainsi que le prouve la composition même du volume, et ont complètement échappé à la grande enquête de Zimmermann sur les miniatures précarolingiennes. Le type du Christ nimbé, imberbe, avec de grands yeux en amande, annonce tout à fait celui que l'on trouve un peu plus tard dans l'Évangéliaire de Godescalc. Le prophète David tient un instrument de musique, du genre de la cithare, qui est peut-être la *chrotta* bretonne. M. Lauer explique ensuite pourquoi le nom de Joseph d'Arimathie est mentionné dans le titre du psautier et annonce qu'il publiera ultérieurement une étude plus détaillée sur ce curieux manuscrit. »

M. le comte Delaborde présente quelques observations.

Digitized by Google

Séance du 21 Mai.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

M. Jules Formigé, membre résidant, fait connaître quelques découvertes récentes effectuées à Vienne (Isère) dans deux églises :

« A la cathédrale Saint-Maurice, la démolition de bâtiments annexes des sacristies a mis au jour l'ordonnance primitive des bas côtés du XII^e^ siècle, avant l'adjonction des chapelles du XIV^e^ siècle. Elle a fait apparaître en outre un mur en moellons, plus ancien que les fenêtres du XII^e^ siècle relancées après coup, et qui est vraisemblablement un reste de la cathédrale élevée entre 1030 et 1070 par l'archevêque Léger. Du côté de l'intérieur, l'enlèvement des enduits de ce mur a mis au jour une porte murée dont l'archivolte s'accompagne d'un rang de brique et qui doit être aussi un élément de la cathédrale du XI^e^ siècle. Cette remarque établit que le plan du XI^e^ siècle était sensiblement le même que celui du XII^e^ siècle ; on l'a d'ailleurs vérifié du côté nord, à la reprise des fondations des piliers qui tassaient.

« A l'église Saint-André-le-Bas, dans la cour sud, on a pioché les enduits et mis ainsi en vue le mur de l'église élevée à la fin du IX^e^ siècle, après 882, par le roi Boson. Ce mur, en petit appareil peu régulier et coupé de quelques rares lits de brique, laisse encore apercevoir les jambages de deux fenêtres et l'arc de l'une d'elles, ce qui est fort rare. Au cours de ces travaux, on a pu extraire de ce mur, où il était placé en remploi, un bloc orné d'une croix à double face. D'un côté, cette croix est tout entière décorée d'entrelacs ; de l'autre, elle présente au centre une fleur à six pétales, à l'extrémité des quatre branches une sorte de pastille, et elle s'accompagne de rinceaux qui soutiennent les instruments de la passion : on reconnaît l'échelle très nettement. C'est sans doute un ouvrage carolingien contemporain de l'église de Boson. A ce propos, je crois devoir signaler que chaque fois

Digitized by Google

qu'il m'a été possible d'avoir la date d'un entrelacs « mérovingien », j'ai constaté qu'il était *carolingien;* et je serais porté à penser que le fait est général. En ce cas, il faudrait renoncer à l'adjectif « mérovingien » pour tous les entrelacs; peut-être même ne pourrait-on pas les considérer comme carolingiens uniquement, car il semble qu'on ait répété ces formes jusqu'à l'apparition de l'art roman.

« Enfin, dans l'ancienne chapelle Saint-Jean-Baptiste, bâtie avant 1300 par Martin Berguse, en démurant une cloison, on a découvert un fort beau portail. Il est encadré de deux colonnettes munies de bases dont les chapiteaux ornés de feuillages et de crochets sont en marbre blanc; les feuillages du chapiteau de gauche enveloppent le tailloir. L'archivolte, en arc brisé, largement moulurée, présente un tore principal en amande; les autres profils sont amincis, allongés, entre des gorges profondes; la dernière moulure a été détruite. A la hauteur des chapiteaux, les corbelets qui surmontent les pieds-droits de la porte et soutiennent le tympan sont munis d'anges drapés, les ailes ouvertes.

« Ce tympan est monolithe. Une bordure de feuilles et de fruits l'encadre et se termine au sommet par une figure à mi-corps, les ailes ouvertes, la tête auréolée, et dont les bras devaient tendre une couronne. Trois personnages assis sur des sièges à coussins et la tête auréolée occupent tout le tympan. Ce sont, au centre, la Vierge drapée, avec des traces de l'Enfant; à gauche, un personnage qui déroule un phylactère sur lequel on lit An(dré)as; à droite, un personnage incertain, peut-être saint Jean ou saint Pierre. Si cette hypothèse est exacte, ce seraient donc le patron de l'église et celui de la chapelle encadrant la Vierge. Tout cet ensemble était peint et on y voit encore des traces de couleurs importantes qui se poursuivaient d'ailleurs en filets et rinceaux dans la chapelle.

« Les chapiteaux, les profils, les peintures sont de la fin du XIII^e^ siècle, avec déjà le sentiment du XIV^e^. Le tympan est peut-être un peu plus ancien, peut-être même remployé : le joint de pose est en effet large et irrégulier, et

Digitized by Google

il a fallu retailler l'archivolte pour y ménager l'emplacement de la figure du haut. »

M. de Mély présente diverses remarques et, à propos de ces églises de Vienne, rappelle que l'architecte de l'église Saint-André-le-Bas fut en 1152 Guillaume Martin, que celui de Saint-Maurice fut, à la fin du XV^e^ siècle, Ginet de l'Arche, d'une famille d'artistes fort connue dans la région d'Avignon.

M. J. Zeiller, membre résidant, fait la communication suivante :

« Je voudrais dire à la Société quelques mots d'un groupe d'inscriptions de Constantine, l'ancienne *Cirta*, qui ont un particulier intérêt, parce qu'elles nous font connaître le premier Africain qui, à la fin du I^er^ siècle, soit parvenu au consulat. Cet Africain, Cirtéen d'origine, se nommait Q. Aurelius Pactumeius Fronto.

« La reconstitution de sa carrière s'est faite pour nous en deux étapes.

« On connaissait depuis le temps des explorations de Delamare et de Creully un premier texte (*C. I. L.*, 7057 = 19426) :

Q A V R *elio*
PACTVM *eio p f.*
QVIR CLEM*enti*
IN SENATV IN*ter*
PRAETORIO*s*
A L L E C T O *ab*
IMP VESPA*siano*
aug. et tito imp. aug. f.

et un second (*C. I. L.*, VIII, 7058, complété par 19427) :

ab // M P *c a e* S *Vespasi*
/NO · AVG · ET · TITO
IMP · AVG · F SACERDOTI FE
TIALI · PRAEF · AERARII
MILITARIS COS · EX AFRIC//
//RIMO · PACTVMEIA · VEV
[illegible] MO

Digitized by Google

« Il est évident qu'on doit lire, en tête de ce second texte, *i]mp [cae]s [vespasia]no;* au début de la sixième ligne, *[p]rimo*. La fin de cette ligne et le commencement de la dernière étaient occupés par le *cognomen* de la dédicante Pactumeia, qu'on ne peut restituer; mais on lit ensuite *patr[i o]pt[i]mo*, ce qui nous prouve que le monument était dédié à un Pactumeius.

« Si l'on n'avait possédé que ces deux textes, un rapprochement aurait paru s'imposer et l'on en aurait conclu que le Pactumeius fécial, préfet de l'*ærarium militare* et premier consul africain, était Q. Aurelius Clemens, introduit au Sénat, parmi les prétoriens, par Vespasien.

« Seulement, on en avait un troisième, celui-là ne provenant pas d'Afrique, mais de Rome : c'est une mention des *Acta Arvalia* (*C. I. L.*, VI, 2059), qui renferme le nom d'un Q. Pactumeius, consul en 80; mais ce n'est pas Q. Pactumeius Clemens, c'est Q. Pactumeius Fronto. Aussi, Borghesi, dans une de ses savantes dissertations (*Œuvres*, VIII, p. 558), s'était-il décidé, quoique non sans hésitations, à restituer le nom de Pactumeius Fronto, et non de Pactumeius Clemens, en tête de notre second texte.

« Un doute pouvait subsister. Il s'est éclairci, par la découverte, il y a déjà une dizaine d'années, d'une troisième inscription africaine, qui fut publiée par M. Lévy-Provençal, puis commentée de façon très heureuse dans une communication à l'Académie des inscriptions (*Comptes-rendus*, 1914, p. 34), reproduite dans un article de la *Revue africaine* (1914, p. 330), par M. Carcopino.

« La voici :

Q · Aurel IO
pactu MEIO PF
*quin fro*NTONI IN
*ter prae*TORIOS
*in senatu al*LeCTO AB
imp caes VESPASIA

« M. Carcopino a fait remarquer très justement qu'après

Digitized by Google

le rapprochement de ce texte avec *C. I. L.*, VIII, 7058, on devait conclure que Q. Aurelius Pactumeius Fronto, frère par la nature et par l'adoption de Q. Aurelius Pactumeius Clemens, étant comme lui un Pactumeius adopté par un Aurelius, répondait seul à la triple condition requise par le contenu de la seconde inscription : il était de Cirta, il était contemporain de Vespasien et de Titus, et il a été consul à cette époque.

« Il ne pouvait donc plus y avoir de doute sur la personnalité du premier consul africain. Mais il était tentant d'aller plus loin encore dans le rapprochement de la seconde inscription avec le dernier texte découvert à Constantine : M. Carcopino avait vu tout de suite qu'il n'y avait que la dernière lettre de la première ligne de *C. I. L.*, III, 7058, qui les empêchât de ne faire qu'un. Qu'on suppose dans celle-ci une erreur de lecture, un défaut de la pierre, par exemple, pris pour ce V, S serait la fin de *caes(are)*, et, en admettant que les premières lettres des deux premières lignes, MP et NO, fussent un peu plus à gauche que le *Corpus* ne les donne, les deux textes se joignent à merveille et se font suite ainsi :

in senatu al LeCTO·AB
iMP *caeS* VESPASIA
NO · AVG · ET · TITO etc.

« Nous aurions en deux morceaux une inscription unique élevée à Cirta, en l'honneur du premier Africain devenu consul, par sa propre fille.

« Il m'a paru intéressant de voir si l'on pouvait vérifier le bien-fondé de cette conjecture, sur laquelle, très sagement, M. Carcopino s'était gardé de trop appuyer, bien qu'il la trouvât évidemment séduisante. L'inscription du *Corpus* est malheureusement perdue aujourd'hui; mais il nous reste la copie manuscrite de Delamare. Je m'y suis reporté. Elle est, comme toutes celles du recueil manuscrit de Delamare, que Renier a utilisé et que conserve la bibliothèque de la Sorbonne, faite avec un grand soin : or, non seulement on y voit très nettement, après l'S, la

Digitized by Google

base d'un V, mais on constate que la pierre est intacte à la droite de ce V. Les lettres, sans doute, sont effacées aujourd'hui, mais la pierre n'est pas brisée, et il n'est donc pas possible d'admettre que les lettres manquantes VESPASIA se retrouvent sur une autre pierre. De plus, alors que Delamare donne comme hauteur des lettres de toutes les autres lignes de son texte 0m035, il indique 0m04 pour celles de la première, qu'il a représentées sensiblement plus grandes; par contre les lettres de la dernière ligne de l'inscription copiée par Lévy-Provençal et mesurées depuis lors par M. Gsell n'ont que 0m035. L'hypothèse de la jonction des deux fragments est donc à abandonner, et nous en pouvons conclure que Pactumeius Fronto n'a pas été honoré à Cirta seulement par le monument érigé par sa fille, mais qu'au moins un autre lui avait été élevé, sans doute par ses concitoyens, auquel faisait probablement pendant celui qui commémorait la mémoire de son frère Clemens, introduit, lui aussi, dans les rangs des sénateurs, parmi les prétoriens, par Vespasien. »

M. Collinet, membre résidant, rend compte du Congrès des études byzantines à Bucarest, où il a représenté la Société.

M. Chénon, membre résidant, présente au nom de M. Georges Plasse, inspecteur au Comptoir d'escompte, la photographie d'un tableau italien, dont le style accuse le début du XVIe siècle. « Ce tableau, acheté à Gênes vers 1800 par l'arrière-grand-oncle de M. Plasse, alors émigré, représente une Nativité ou plutôt une Adoration de l'Enfant Jésus : à gauche, l'Enfant Jésus, nu, étendu sur un linge soutenu par un ange, qui fléchit le genou gauche, est adoré par un second ange, qui joint les mains et maintient du coude sa viole posée à terre. A droite, en face de ce groupe, la Vierge, à genoux, dans l'attitude de l'adoration, a la tête penchée, la main gauche appuyée sur sa poitrine, la main droite tendue vers l'Enfant Jésus. A

Digitized by Google

côté, saint Joseph se tient debout, appuyé sur un long bâton, et les bras croisés sur sa poitrine. Derrière, sous une cabane couverte en paille, apparaît la silhouette d'un homme, un berger sans doute, qui fait un geste d'étonnement. Dans le fond, à gauche, se développe un joli paysage : une rivière qui serpente entre deux chaînes de collines, et que la Sainte Famille traverse sur un pont. Dans le ciel, très éclairé, on aperçoit une couronne de sept angelots. Notre confrère M. Jean Guiffrey, qui a vu le tableau, est porté à l'attribuer au peintre Francia, qui en 1499, on le sait, a traité ce même sujet. »

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, communique un objet ressemblant à un fer à clous, qui provient du cimetière franc d'Haspres (Nord). Cet objet ne saurait être un fer, en raison de l'absence d'étampures et de l'empreinte laissée par le pied supposé.

M. Léon Coutil, associé correspondant national, présente quelques observations.

Séance du 28 Mai.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrage offert :

Héron de Villefosse (É.). *De la protection des monuments historiques et des richesses de l'art et de la nature*. Paris, s. d., in-8°.

Le président adresse les félicitations de la Société à M. H. Martin, membre résidant, à qui l'Académie des inscriptions et belles-lettres vient de décerner le prix Fould pour son livre sur *La miniature française du XIII^e^ au XV^e^ siècle*.

Il donne lecture d'une lettre de M. É. Héron de Villefosse,

Digitized by Google

associé correspondant national, qui fait hommage à la Société de son travail sur *La protection des monuments historiques et des richesses de l'art et de la nature.*

M. J. Toutain, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. L. Joulin, associé corrrespondant national, un travail paru dans la *Revue archéologique* et intitulé : *La protohistoire de l'Europe barbare d'après les découvertes archéologiques récentes.* Notre confrère, dont on connaît le rôle considérable dans les belles découvertes de Martres-Tolosane, s'est consacré, depuis de longues années, à l'étude des civilisations protohistoriques de l'Europe occidentale et de l'Europe centrale. L'article qu'il nous offre aujourd'hui est la conclusion et la synthèse de ses recherches. Il y décrit successivement : la première civilisation du fer dans l'Europe centrale et occidentale (période antérieure au v^e^ siècle av. J.-C.); la seconde civilisation du fer dans la même région (depuis le milieu du v^e^ jusque vers la fin du III^e^ siècle av. J.-C.); l'occupation des contrées celtiques par les Carthaginois, les Romains, les Germains depuis la fin du III^e^ siècle jusqu'à l'ère chrétienne. Il met surtout en lumière le rôle joué et la place tenue par les Celtes dans la protohistoire de l'Europe occidentale et centrale. L'ensemble de ses travaux complète fort heureusement l'œuvre magistrale de notre autre confrère, toujours si regretté, Joseph Déchelette.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, communique les résultats des fouilles que M. le chanoine Pinier, membre de la Société française d'archéologie, a fait faire sur l'emplacement des cloîtres de Saint-Martin, à Angers.

On sait que cette vieille église a été élevée et reconstruite, à diverses époques, sur les bordures d'une voie romaine, où des débris divers ont été recueillis et signalés par Antoine Héron de Villefosse, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, en 1909. Il y eut là un sanctuaire carolingien, qui succéda à un oratoire mérovingien, et les fragments sculptés, ornés d'entrelacs typiques, prouvent en

Digitized by Google

toute évidence que Robert de Lasteyrie, après d'autres auteurs, a eu raison de reconnaître les origines vénérables de Saint-Martin. Les travaux en cours d'exécution viennent d'amener la découverte de colonnettes avec des chapi-

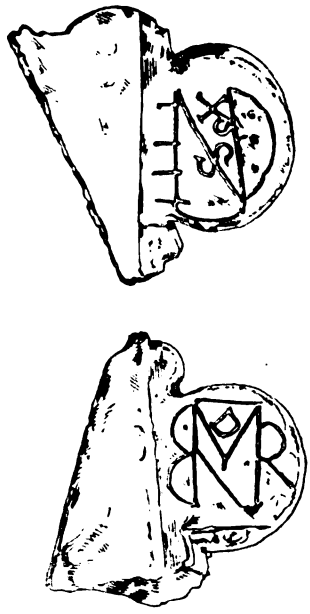

Monogrammes trouvés à Saint-Martin d'Angers.

teaux à palmettes, qui appartiennent à une période de l'époque romane où le chapiteau à crochet commence à esquisser une évolution qu'il serait profitable d'étudier soigneusement. M. le chanoine Pinier a recueilli des briques ornées et divers fragments. L'un porte, sur les flancs, deux monogrammes dont le premier peut se décomposer en B, A, M, R, D, et l'autre en C, R, E, T, N, S. Il est probable que ces monogrammes représentent les noms de personnages qui ont contribué, de quelque ma-

Digitized by Google

nière, aux constructions élevées entre les IXe et XIIe siècles. Mais les combinaisons sont tellement incertaines, surtout si on se laissait tenter par le redoublement de quelques lettres, qu'il paraît préférable de ne proposer aucune transcription. La découverte la plus remarquable est celle, dans une fosse ancienne, de tablettes à écrire, composées de deux volets de bois, arrondis au sommet et ornés d'entrelacs et de palmettes de style nettement carolingien. Sur la face interne de ces volets sont fixées huit plaquettes de cire, dont une, la plus lisible, malheureusement brisée et incomplète, laisse déchiffrer en partie quatre lignes d'un texte où se retrouvent les noms de deux comtes Herbert et Foulque, qui paraissent ne pouvoir être que ceux d'Herbert Éveille-Chien, comte du Maine, et de Foulque Nerra, comte d'Anjou, dont on connaît l'alliance et les démêlés entre 1016 et 1027.

Entre les tablettes à écrire de l'antiquité et celles du XIIIe siècle dont les comptes de Jean Sarrazin, chambellan de saint Louis, en 1256, sont peut-être les plus célèbres, il n'y a guère de spécimens, du moins en France.

On voit le grand intérêt des découvertes dont M. l'abbé Pinier a su comprendre l'importance en en surveillant la marche.

MM. Toutain, de Mély et Lauer formulent plusieurs remarques.

M. J. Formigé, membre résidant, étudie des voûtes provençales du XIIIe siècle.

« Il semble inutile de rappeler ici l'importance exceptionnelle des influences exercées sur notre art national par l'architecture romaine.

« Ces influences se retrouvent sur toute l'étendue de la Gaule; et elles ont persisté au delà de l'art roman à travers le moyen âge.

« Je viens signaler à ce propos une curieuse disposition de voûtes dont on rencontre plusieurs exemples dans les Bouches-du-Rhône : elle se compose d'une série d'arcs semblables, bâtis parallèlement entre eux et sur les reins

Digitized by Google

desquels portent des dalles de pierre formant plafond. On peut en donner comme exemple deux salles du château de Salon, la chapelle de Saint-Jean de Bernasse au sud-est de cette ville et l'église de Marignane au bord de l'étang de Berre. Ces trois édifices sont du XIIIe siècle : c'est tout à fait le type des voûtes de l'entrée nord de l'amphithéâtre d'Arles.

« Je n'en connais pas d'autres, en dehors de la Provence; mais en revanche M. de Vogüé en a découvert en Syrie. Auguste Choisy a signalé d'ailleurs qu'un certain nombre de dispositions de voûtes copiées des Romains se retrouvent exclusivement en Syrie et en Provence[1].

« L'ancienne chapelle du Castelet, à côté de Montmajour, possède une abside du XIIIe siècle voûtée d'une manière très originale qui procède du même principe. La voûte présente l'aspect d'un cul-de-four; mais elle se compose d'une série de nervures sur l'extrados desquelles portent des dalles : on a gardé l'aspect seul du cul-de-four, mais on a employé les arcs portant des dalles.

« C'est aussi en Provence qu'on rencontre une variante du type que je viens de décrire : les berceaux continus, composés d'une série d'arcs juxtaposés, par exemple au pont Saint-Bénezet d'Avignon. C'est le mode de construction du pont du Gard et du pont de Gallargue sur le Vidourle.

« Une autre variante de ce système est l'emploi des arcs portant des poutres longitudinales, comme à l'église de Lamourguier de Narbonne.

« D'ailleurs, le système des arcs portant des plafonds de pierre n'a pas fini avec le moyen âge. La Renaissance l'a repris et poussé à un degré de perfection qui n'avait jamais été atteint, par exemple aux célèbres voûtes plates de l'église de Tillières-sur-Avre (Eure), ainsi qu'aux cha-

1. A. Choisy, *L'art de bâtir chez les Romains*, p. 184. Ce procédé d'arcs successifs a l'avantage d'être très économique : il suffit d'un seul type de claveaux et d'un seul cintre; c'est le travail en série à l'usage d'ouvriers inexpérimentés, méthode romaine par excellence.

Digitized by Google

pelles et au déambulatoire de l'église Saint-Pierre de Caen. »

Séance du 4 Juin.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Fage (R.). *Jean-Joseph Dumons, peintre du roi à Aubusson et à Beauvais.* Guéret, 1923, in-8°.

Hermet (abbé F.). *Les graffites de la Graufesenque, près Millau (Aveyron).* Rodez, 1923, in-8°, pl.

Jalabert (D.). *Répertoire des catalogues des musées de province.* Paris, 1924, in-8°.

Monceaux (P.). *Cuicul chrétien (Numidie).* Roma, 1923, in-4°, pl.

Le président donne lecture d'une lettre de l'Association française pour l'avancement des sciences invitant la Société à se faire représenter au Congrès de cette association qui se tiendra à Liège du 28 juillet au 2 août 1924. La Société décide de prier M. L. Halkin, associé correspondant étranger à Liège, de vouloir bien la représenter en cette circonstance.

Il adresse les remerciements de la Société à M. Fage, membre résidant, pour l'hommage de son étude sur *Jean-Joseph Dumons, peintre du roi à Aubusson*, et à M. Monceaux, membre résidant, pour le don de son travail sur *Cuicul chrétien.*

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, présente au nom de l'auteur le *Répertoire des catalogues des musées de province*, par D. Jalabert.

M. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« La tuile trouvée dans les dragages de l'Isle, à Péri-

Digitized by Google

gueux, que j'ai eu l'honneur de vous communiquer dernièrement, ne fut pas sans causer, je le sais, certaines inquiétudes à quelques-uns de nos confrères. Elle était, je le reconnais, assez inattendue. Mais elle retint néanmoins l'attention, et elle a fait surgir d'intéressants renseignements.

« J'avais à son sujet simplement rapporté l'ancienne légende d'Édesse et l'envoi par le Seigneur à Abgare d'une tuile avec son effigie, pour sa guérison. Mais, de ce côté, on pouvait croire à une confusion occidentale. Car dans les anciens textes hagiographiques nous trouvons rapprochées des images sur « touaille » et sur « tuile », qui, sous la plume d'un copiste, avaient pu être confondues, comme la *Lancea Christi* des inventaires du x^e^ siècle, devenue dans la suite la *Lucerna Christi*, une des plus célèbres reliques de Saint-Denis. Cependant les textes grecs parlant de *Mandilion*, des *Ceramidia*, sont très clairs. Il y avait certainement à Constantinople, à la fin du x^e^ siècle, venant d'Édesse, des images acheiropoïètes du Christ sur toile et sur tuile. Notre aimable confrère M. Lauer voulait bien me signaler immédiatement le passage de Robert de Clari, dont il publie actuellement une nouvelle édition, qui rapporte la légende de la tuile. Elle est assez différente de celle que nous connaissons pour qu'il soit utile de la reproduire ici :

En le capele [du Palais] il i avoit II rikes vaissiaus d'or qui pendoient enmi le capele à II grosses caaines d'argent : en l'un de ches vaissiaus si i avoit une tuile, et en l'autre une touaile; si vous dirons dont chil saintuaire estoient venu. Il eut jadis un saint homme en Coustantinoble; si avint que chus sains hons recouvroit de tuile le maison à veve femme pour l'amour de Dame Dieu; si comme il la recouvroit, si s'aparut Nostre Sires à lui, si parla à lui: or avoit li boins hons une toaile entour lui : « Cha donne, fist Nostre Sires, chele toaile »; et li boins hons li bailla, et Nostre Sires en envelepa sen visage, si que se forme i fu empreintée, puis se li rebailla, si li dist qu'il l'emportast, et qu'il la toucast as malades, et qui créanche i aroit, si seroit netiés de se maladie. E li boins hons le prist, si l'emporta; mais devant chou qu'il l'empor-

Digitized by Google

tast, quand Dieus li eust rendue se toaile, si le prist li boins hons, si le mucha sous une tuile dusques au vespre; au vespre, quant il s'en ala, si prist se toaile; si come il leva le tuile, si vit le forme empreintée en le tuile, ausi come en le toaile; si emporta le tuile et le toaille, puis en warirent maint malade, et chil saintuaire pendoient enmi le capele, si come vous ait dit » (Robert de Clari, *Li Estoires de chiaus qui conquisent Coustantinoble*, édit. de Riant [Genève, Fick, 1868], in-4°, p. 66).

« Ainsi, d'après Robert de Clari, c'était une véritable tuile, provenant d'un toit de Constantinople, qui avait la vertu de guérir les malades. Ce n'était plus seulement une relique, mais un talisman, comme l'Esculape de Saint-Albans pour les femmes en couches, comme le Jupiter de Chartres pour les guerriers. On comprend dès lors la présence d'un *ectypon* de cette espèce dans une église du moyen âge.

« Mais il y a autre chose. M. Michon m'a signalé très aimablement, dans le petit Musée chrétien du Louvre, une tuile très proche parente de celle de Périgueux. En voici la photographie.

« Elle a été classée comme antéfixe, par Ruprich Robert, qui l'a découverte dans les fouilles de la cathédrale de Séez. Il en a donné un croquis dans son *Architecture normande* (t. I, fig. 248-249), et il l'accompagne de ces lignes : « Tuile d'un assez mauvais dessin, surmontée « d'une croix grecque. Cet exemple, peut-être unique, nous « démontre que la tuile à rebords était encore en usage à « cette époque en Normandie. » Son revers, assez bien conservé, nous montre, en effet, qu'elle peut être fixée debout. Mais je ne vois pas qu'elle précise une époque — que d'ailleurs Ruprich Robert ne donne pas — ni qu'elle indique que les tuiles du toit étaient encore à ce moment à rebords; mais il fait bien remarquer la croix grecque. Encore une fois ici nous sommes en présence de l'inconnu. Si à Séez c'était une antéfixe, elle faisait alors naturellement partie d'un ensemble décoratif; il est donc vraiment surprenant que nous n'en ayons qu'un échantillon, unique, comme à Périgueux.

Digitized by Google

« Voilà où les moindres détails, dans les fouilles, sont intéressants. A Périgueux, la découverte dans la rivière ne permet aucun renseignement; mais, à Séez, la tuile a-t-elle été trouvée avec des débris de tuiles ordinaires, avec d'autres débris similaires, dans quelles conditions?

« Même provint-elle du toit, qui nous dit qu'elle ne se rattachait pas, précisément par ce détail, à la tradition

Cliché Mély.

Tuile trouvée dans les fouilles de la cathédrale de Séez.

talismanique religieuse rapportée par Robert de Clari? Ne connaissons-nous pas quarante-quatre Saints Suaires plus authentiques les uns que les autres?

« Enfin, je dois encore à M. Étienne Michon de pouvoir signaler une troisième tuile, semblable à celles de Périgueux et de Séez, trouvée seule à Saint-Denis; elle fut gravée naguères dans une rare petite plaquette : *L'église des Trois-Patrons à Saint-Denis-en-France.*

Digitized by Google

« Dès lors je ne crois pas devoir abandonner l'hypothèse d'une relique talismanique.

« Or, on voit au Musée Cernuschi une tuile de terre grise, en forme de demi-cercle écrasé, de 0m165 de hauteur, 0m20 de largeur et 0m015 d'épaisseur, portant un dessin en relief dans lequel on ne tarde pas à reconnaître une figure d'homme stylisée, dans le genre des mascarons piriformes italiens de la fin du xve siècle. Les yeux en amande sont surmontés de sourcils en forme de feuilles, le nez a 0m06 de hauteur, la bouche est un bourrelet de

Cliché Mély.

Tuile trouvée à Tokto (Chine).

0m075 de longueur sur lequel on distingue aux deux extrémités la commissure des lèvres qui se terminent de chaque côté par trois mèches de moustaches semblables à des rayons. Les dents sont en dessus et au-dessous de la bouche, cinq en haut, dix en bas. Elle a été trouvée à Tokto, Tou-cheng-tze, au confluent du Fleuve Jaune et du Fleuve Rouge, non loin de la ville bien connue des archéologues, Si-ngnan-Fou.

« Comme, dès qu'on étudie les mythes chinois et leurs représentations figurées, on est surpris de rencontrer quantité de traditions, de déformations de petits monuments romains, syriaques, byzantins, tels la Croix ansée, la Croix de Si-ngnan-Fou, le Laocoon, la Légende du Nil

Digitized by Google

et des Pygmées, le moule à hosties du frère Guillaume de Rubruquis, précieusement conservé comme relique dans un temple de Camasserie, en Boukcharie, qui montrent combien étaient intimes les rapports entre l'Occident et l'Extrême-Orient, on est tenté de rapprocher cette tuile de nos tuiles de Gaule, qui pourraient ainsi avoir une origine commune, sur cette route du Cathay, dont M. Pelliot montrait il y a quelques années le départ asiatique à Antioche, bien proche d'Édesse. Le monde est si petit!

« Pures hypothèses naturellement; mais elles montrent l'intérêt de la découverte de M. l'abbé Chastaing. Si nous ne pouvons aujourd'hui donner une solution à ce petit problème, d'autres spécimens identiques permettront peut-être plus tard des précisions, que pour ma part je ne crois pas possible de proposer aujourd'hui. »

M. A. Merlin, membre résidant, lit la note suivante :

« M. Louis Poinssot, directeur des antiquités de la Tunisie, associé correspondant national, a eu l'obligeance de me signaler une curieuse découverte, récemment survenue à Tabarka, petite ville située sur la côte nord de la Régence, à proximité de la frontière algérienne, et bien connue par les belles mosaïques funéraires chrétiennes du IVe siècle que notre confrère M. Toutain, en particulier, y a exhumées.

« Il s'agit d'une plaquette de bronze, à patine verte, en excellent état de conservation, trouvée dans des travaux de terrassement sur la route qui passe à quatre-vingts mètres environ « au-dessous de la basilique[1] »; M. Chevaux, ingénieur des ponts et chaussées, l'a offerte au Musée du Bardo. Sa hauteur est de 0m047 et sa longueur de 0m085; à chaque extrémité, une queue d'aronde, ce qui réduit la longueur de la surface épigraphe à 0m061; dans l'une et l'autre des queues d'aronde, deux trous ont été

1. A Tabarka, on a relevé les restes de plusieurs églises; il est bien vraisemblablement question ici de celle qui a été reconnue en contre-bas des bâtiments du nouveau Contrôle civil.

Digitized by Google

ménagés pour le passage des clous destinés à fixer l'objet en place. Ce qui fait l'intérêt de cette plaque, c'est qu'elle montre une inscription grecque de quatre lignes (lettres : ligne 1, 0m009; autres, 0m007), dont la première est coupée en son milieu par un buste d'homme drapé, portant sur la tête un diadème à aigrette (hauteur du buste, 0m009). Le texte, très finement gravé, est tout à fait net et sa lecture ne soulève aucune difficulté[1] :

† ZΩON buste ΔIAΦS
TΩ ΘEIΩ ΑPMAMENS
ΠPOCTAXΘEN KATAΘIS
TVΠON MI ΑΓΓΑPS

« La première ligne commence par une croix latine.

« Comme on s'en rend compte tout de suite, certains mots, notamment ceux qui terminent les lignes, ne sont pas écrits en entier : le sens l'indique, et aussi les signes en forme d'*S* qu'on voit à droite, au bout de chaque ligne, et qui, dans les inscriptions byzantines, sont couramment employés pour marquer les abréviations. Une barre transversale qui, à la quatrième ligne, coupe obliquement la haste du *P*, paraît être également un indice d'abréviation.

« M. Diehl, avec son expérience des choses byzantines, a bien voulu m'éclairer de ses précieux avis pour interpréter ce document et je tiens à le remercier ici des observations qu'il m'a communiquées.

« L'inscription, d'après lui, doit se développer ainsi :

ζῶον σταφ(ερὸν) τῷ θείῳ ἁρμαμεν (ταρίῳ)[2], προσταχθὲν κατὰ θεῖον) [= θεῖον] τύπον Μι(χαὴλ) ἀγγάρ(ω)

1. La ligne 3 déborde un peu à droite et l'S final a la boucle inférieure endommagée par un des trous ménagés dans la queue d'aronde.

2. Ou ἁρμαμέν(τω); cf. *Nov. Justin.*, 108 (éd. Zacharie de Lingenthal, Teubner, t. II, p. 60) : ἐν τῷ θείῳ ἡμῶν ... ἁρμαμέντῳ (en 539).

Digitized by Google

et se traduire :

« Animal appartenant à l'arsenal sacré, attribué par « règlement impérial au courrier Michel ».

« Il est vraisemblable que cette petite plaque était apposée, dans une écurie du *cursus publicus*, à l'endroit occupé par un cheval[1] qui était réservé au service d'un courrier impérial dénommé Michel ; elle était destinée à éviter que d'autres personnes n'utilisent indûment, ne « soustraient[2] » à leur profit ce δημόσιος ἵππος et n'empêchent ainsi le courrier Michel de trouver, au relais de Tabarka, chaque fois qu'il en était besoin et sans perte de temps, l'animal avec lequel il pouvait poursuivre sa mission. Au milieu de la première ligne, nous avons un buste impérial drapé et diadémé, tout à fait analogue à ceux qui sont représentés sur les monnaies byzantines; cette image joue un rôle pareil à celui de l'aigle impérial ou de l'effigie de la République sur des plaques du même genre chez nous.

« Ἄγγαρος désigne un courrier officiel et est l'équivalent du mot latin *tabellarius*, dont nous avons d'assez nombreux exemples en Afrique sous le Haut-Empire[3]. Le *cursus publicus*, nous le savons par ailleurs, fonctionnait régulièrement dans ce pays sous les dominations vandale et byzantine, bien que nous n'ayons sur son organisation durant cette période que des renseignements fort clairsemés[4]. A toutes les époques, si l'on en juge par les docu-

1. Au temps de Justinien, la poste n'employait plus que des chevaux (Seeck, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, IV, col. 1856). — La plaquette pouvait aussi être fixée sur une pièce du harnachement que portait l'animal.

2. *Nemo mulionem mutationibus deputatum vel per sollicitationem vel per receptionem subtrahere audeat...* (Code Justinien, XII, 50 (51), 17- en 398.)

3. A Carthage : *C. I. L.*, VIII, 1027, cf. 12468, et références données p. 1337; — à Tébessa : *C. I. L.*, VIII, 1878 = Gsell, *I. L. A.*, 3137; — dans la région de Khamissa : *C. I. L.*, VIII, 17050 = Gsell, *I. L. A.*, 863.

4. Humbert, dans Saglio et Pottier. *Dict. des antiquités*, I, p. 1650.

Digitized by Google

ments émanés de l'autorité impériale qui édictent prescriptions ou défenses sur cette matière, l'usage du *cursus* donna lieu, de la part des particuliers notamment, à de nombreux et criants abus. Le pouvoir central devait se préoccuper sans cesse de réprimer ce que Théodoric appelle, à une date sans doute antérieure d'assez peu à celle de notre monument, l'*importuna praesumptio* des *cursuales equi*, qui devaient être gardés pour les nécessités publiques et que des particuliers détournaient à leur usage. La plaquette de Tabarka nous permet de saisir sur le vif un des moyens employés dans la pratique pour mettre en vigueur les ordonnances impériales, pour essayer d'obvier à ces abus qu'il fallait toujours combattre parce qu'ils étaient toujours renaissants : on s'efforçait, à l'aide de mentions explicites comme la nôtre[1], de réserver aux porteurs officiels de dépêches tels ou tels animaux, et pour donner plus de poids à la mesure prise, pour tâcher d'en imposer davantage à ceux qui voudraient les accaparer indûment, on joignait l'effigie impériale au texte qui, d'autre part, rappelait expressément la décision impériale[2] prévoyant l'affectation spéciale de la bête. Des disques de bronze, recueillis en Italie, qui remontent au début de l'empire, mais qui sont à rapprocher de notre plaquette byzantine, attestent de même que, dès cette époque, certaines voitures ou certains animaux du *cursus publicus* n'étaient pas à la disposition de tous et que leur emploi était interdit à ceux qui n'y avaient pas droit[3].

1. On pourrait s'étonner que le nom du personnage auquel était dévolu le cheval ne fût pas écrit en entier, mais l'abréviation MI pour Μί(χαήλ), qui était courante, ne prêtait à aucun doute et la partie essentielle du texte était moins peut-être le nom du courrier auquel l'animal était réservé que l'indication explicite, invoquant l'autorité impériale, selon laquelle l'animal n'était pas à la disposition de tous.

2. L'abréviation θι pour θῖον = θεῖον est assez bizarre, alors qu'à a ligne précédente θεί̃ω est écrit en entier, mais nous ne voyons pas comment on pourrait compléter autrement les lettres θι entre κατὰ et τύπον.

3. *C. I. L.*, XV, 7141 et 7142, avec l'interprétation de Dressel

Digitized by Google

« L'animal attribué au courrier Michel appartenait à l'État[1], plus précisément à l'arsenal sacré; ce n'était pas un δημόσιος ἵππος quelconque. Le terme ἁρμαμεντάριον = *armamentarium* désigne un magasin d'armes[2]; il y en avait dans les camps des armées provinciales[3]; la caserne des prétoriens en possédait un[4], comme aussi à Rome l'école des gladiateurs qu'on appelait le *ludus magnus*[5]; la police de Pompéi avait le sien[6]. Sur notre plaquette, le mot vise peut-être le dépôt de l'armée qui existait à Tabarka même et de qui aurait relevé le cheval affecté au courrier Michel; par suite, ce courrier ne devait pas être sans quelque attache avec l'administration militaire.

« La découverte est intéressante aussi pour notre connaissance de la Tabarka byzantine; en y attestant la présence d'une station du δημόσιος δρόμος, elle nous laisse entrevoir que la ville, qui avait été très prospère au IVe siècle ap. J.-C., conservait au VIe l'importance qu'elle avait toujours eue en raison de sa situation à la jonction des routes qui venaient l'une de Simitthus et de la vallée du Bagradas[7], l'autre de Carthage par *Hippo Diarrhytus* (Bizerte), en suivant la côte, pour gagner ensuite *Hippo Regius* (Bône)[8]. Cette position géographique avait attiré de bonne heure l'attention des Romains[9] et jusqu'à la

qu'Hirschfeld (*Verwaltungsbeamten*, p. 200, n. 6) a complétée. On a supposé que, dans ces cas, l'interdiction visait des voitures; il se pourrait très bien qu'elle concernât, comme à Tabarka, des animaux au cou desquels, par exemple, les disques auraient été suspendus.

1. Cf. Seeck, *loc. cit.*, col. 1853.
2. *Thesaurus linguae latinae*, II, col. 602, s. v°.
3. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, 2e éd., p. 171; *C. I. L.*, VII, 446.
4. *C. I. L.*, VI, 999, 2725.
5. *C. I. L.*, VI, 10164.
6. Von Duhn, *Archäol. Anzeiger*, 1921, col. 131 et suiv.
7. *C. I. L.*, VIII, p. 2118-2119.
8. *C. I. L.*, VIII, p. 513 et 2118.
9. Thabraca est colonie romaine de bonne heure (Gsell, *I. L. A.*, 109), peut-être dès César (Barthel, *Zur Geschichte der römischen*

Digitized by Google

ruine de l'empire byzantin elle assura la fortune de l'antique *Thabraca*. »

Mgr Batiffol et M. Dieudonné ajoutent quelques remarques.

Le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, étudie d'après un épisode du siège de Rome par Vitigès, roi des Goths, les tours roulantes traînées par des bœufs que Vitigès fit avancer contre les murailles de la ville. Il compare ces tours à celles que Cyrus construisit pour combattre Crésus et que Xénophon décrit au livre VII de la *Cyropédie*.

MM. le marquis de Sayve et Martha présentent diverses observations.

Séance du 11 Juin.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

M. Dieudonné, membre résidant, demande la parole à propos du procès-verbal pour préciser l'observation qu'il a esquissée au sujet de la plaque en bronze présentée dans la précédente séance par M. Merlin. Il croit que l'expression ΚΑΤΑ ΘΕΙΟΝ ΤΥΠΟΝ signifie : « d'après le type impérial », « comme en fait foi l'image impériale figurée ci-dessus »; le buste impérial étant, en effet, représenté en haut de la plaque.

Le président fait part du décès de M. Joseph Roman, membre résidant, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, lit une communication sur la nature des attelages de bœufs employés par Bélisaire pour haler

Städte in Africa, p. 36; Marchetti, *Bull. comunale di Roma*, 1912, p. 146, cf. p. 143, n. 4). — Sur l'histoire de la ville, cf. Gauckler, *Mon. Piot*, XIII, p. 175 et suiv.

Digitized by Google

de Porto à Rome les bateaux chargés de blé destiné au ravitaillement de la ville assiégée par Vitigès. Comme il ne peut s'agir que d'attelages de deux bœufs, ces bateaux devaient nécessairement être légers, de petite dimension, et le halage n'en était possible qu'à raison du peu de courant du Tibre entre Rome et Porto.

M. Dimier, membre résidant, signale une œuvre d'orfèvrerie due au graveur Philippe Thomassin, de Troyes :

« Tous les historiens de l'art français savent qui fut Philippe Thomassin, graveur de Troyes, né en 1551, mort en 1622, qui vécut à Rome et dont l'œuvre a l'avantage d'offrir l'école romaine d'alors à nos yeux comme dans un miroir, peu florissante et peu connue, où cependant allèrent s'instruire nos peintres Bunel et Fréminet. C'est le temps de Sixte V et de Clément VIII, quand le cardinal de Joyeuse, que suivait Régnier le satirique, y allait soutenir les intérêts de la monarchie contre la Ligue. Thomassin fut mêlé dans cette action politique, ayant été traduit en 1590 devant l'Inquisition pour un portrait de Henri IV, instrument du parti royal, qu'il avait gravé (*Gazette des Beaux-Arts*, 1er mars 1872).

« Qui se fût attendu à trouver le nom de l'artiste là où je viens de le relever? C'est dans un ouvrage peu connu, d'information médiocre, « Les maisons princières en Angle-« terre, *Stately homes in England* », 2 vol. in-8°, imprimés à New-York, sans date, mais que le nom des graveurs ne permet pas de mettre après 1860. Quantité de bois qui le décorent donnent les aspects de trente châteaux, non sans profit en général, quoique le texte soit celui d'un guide vulgaire, et quelquefois de façon précieuse, comme il arrive dans le cas présent. Un article du premier volume concerne le château de Warwick. Entre autres figures, p. 209, il donne la gravure d'un cor, le « cor du gardien », dit la description, qui a servi, je suppose, à transmettre les ordres du château. Il est en cuivre sans doute, à six côtes, avec l'embouchure ronde, cerclé deux fois dans la longueur et quatre fois à l'embouchure, avec une chaîne

Digitized by Google

pour le suspendre. Il n'a pas d'ornement. Ce qui le rend précieux, c'est une inscription qu'il porte entre les cercles de l'embouchure. Là est le nom de Thomassin, car Thomassin, le graveur Thomassin, en fut l'orfèvre. Cela est surprenant, mais certain. Voici le texte : *Phil. Thomassinus fec. et escud. cum privil. summi pontificis et superiorum licentia. Romae floruit 1598.*

« Un Thomassin nommé Philippe, florissant à Rome en 1598, ne peut être que le nôtre. Nous devons à M. Edmond Bruwaert une excellente et complète étude sur la *Vie et les œuvres de Thomassin*, in-8°, 1915, où nous apprenons qu'en fait d'art sa première éducation avait eu lieu chez un orfèvre, et qu'il y gravait « la boucle de cein- « ture et de ceinturon, voire la boucle de chaussure ». Même il cisela des statuettes, dit M. Bruwaert. Ces travaux sur métal ont été plus d'une fois le fait des graveurs sur cuivre du temps jadis. « Aucune œuvre de cette classe, « ajoute l'historien de Thomassin, sortie de sa main n'a « encore pu être signalée, s'il en a édité de signées. » En voici une. On ne l'eût pas cherchée là.

« Qui l'a amenée à Warwick? Les hasards de quelque vente peut-être. L'artiste avait trente-sept ans en 1598, habitait Rome depuis treize ans, uniquement occupé à ce qu'on eût pu croire des estampes, qui depuis lors n'avaient cessé de sortir de ses mains. Il est curieux d'avoir à constater que dans cette époque avancée de sa carrière il pratiquait encore quelquefois l'art par lequel elle avait commencé. »

Séance du 18 Juin.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Lauer (Ph.). *Bibliothèque nationale. Catalogue des manuscrits de la collection Clairambault.* Paris, 1923-1924, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

Lauer (Ph.). *Les translations des reliques de saint Ouen et de saint Leufroy du IX^e^ au XI^e^ siècle et les deux abbayes de la Croix-Saint-Ouen*. Paris, 1924, in-8°, pl.

Nicq-Doutreligne. *L'ancien Cambrai*. Cambrai, 1924, in-4°, pl.

Le président annonce le décès de deux associés correspondants nationaux : M. le docteur Adrien Guebhard et M. Jacques de Morgan.

Il donne lecture d'une lettre par laquelle M. Léon Halkin, associé correspondant étranger, accepte le mandat de représenter la Société au Congrès de l'Association scientifique qui se tiendra à Liège du 28 juillet au 2 août 1924, et adresse les remerciements de la Société à M. Philippe Lauer, membre résidant, pour l'hommage du tome I^er^ de son *Catalogue des manuscrits de la collection Clairambault*.

M. Camille Enlart, membre résidant, présente au nom de l'auteur, M. Nicq-Doutreligne, l'hommage d'un volume intitulé *L'ancien Cambrai*, publié avec une préface de M. Camille Enlart.

M. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« En 1885, — il y a près de quarante ans, par conséquent, — j'ai étudié, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, à la suite des *Origines de la céramique italienne*, les *Origines de la céramique française*. Là, j'avais publié des briques vernissées du commencement du XIV^e^ siècle, provenant de l'abbaye de Longues, près Bayeux, dont la technique était celle des châsses en émaux champlevés de Limoges, c'est-à-dire que le dessin, imprimé en creux dans la terre rouge molle, représentant le cuivre, était ensuite rempli de terre blanche, remplaçant l'émail, puis recouvert d'un vernis plombifère transparent. Depuis, j'ai eu la bonne fortune d'acquérir de superbes échantil-

Digitized by Google

lons du pavage de Saint-Étienne de Caen, de la fin du XII^e^ siècle, représentant une chasse et des armoiries. Un panneau, où je les avais réunis, a figuré en bonne place à l'Exposition universelle rétrospective de 1900.

« Mais tous les pavés n'y étaient pas; quelques-uns des moins bien conservés demeurèrent inutilisés; c'est l'un d'eux que je viens vous montrer, parce que son état d'usure le rend tout particulièrement intéressant.

« Comme on peut le voir, il est d'une terre cuite si dure qu'elle a résisté, presque sans dommage, à un service de plus de sept siècles. Il représente deux chiens courants : mais, à la différence des pavés du XIV^e^ siècle, de Longues, qui proviennent cependant de la même manufacture, celle du Molay-Bacon, près Bayeux, ils ne paraissent pas découler de la même technique. L'usure permet, en effet, de constater, dans les endroits où le décor est mangé, qu'il n'existait aucun creux pour recevoir la pâte blanche.

« D'un autre côté, on remarque sur les blancs de légers reliefs qui dépassent le niveau du pavé, nous montrant ainsi qu'ils ont été en quelque sorte peints. Mais quelle est alors la matière de cette peinture qui aurait ainsi précédé, sur la céramique, l'impression, remplie de terre blanche, puis l'émail blanc stannifère.

« Si, comme je le pense, il faut chercher dans les expéditions normandes dans les Pouilles, où figurent précisément parmi les chefs, les Bacon, les origines de cette industrie céramique que nous trouvons dans leurs domaines, nous y voyons qu'ils furent certainement inspirés par la céramique orientale, qui séduisait tellement les grands seigneurs occidentaux que le vicomte de Saint-Antonin, au retour de la première croisade, faisait fixer au campanile de son palais, dans le Tarn-et-Garonne, les plats qu'il venait de rapporter de Damas. Le dessin en était tracé sur un engobe blanc et recouvert d'un vernis plombifère, transparent, qui le fixait à la terre rouge. Cette barbotine, sur laquelle on aperçoit des traces de décors à la pointe, faisait un fond, très éloigné à la vérité de

Digitized by Google

l'émail blanc stannifère qui n'était pas encore inventé, mais sur lequel se détachaient, harmonieusement parfondues, les couleurs d'oxydes métalliques qui en composaient la décoration.

« Il semble bien qu'ici nous avons un emploi partiel de ce procédé. Les chiens me paraissent peints précisément avec de l'engobe de terre blanche à laquelle fut incorporé le fondant incolore dont nous apercevons les traces sur le côté du pavé où il a coulé. Cette technique, contemporaine des disques de Saint-Antonin, des célèbres *baccini* de Pise, des Deux-Siciles, que Passeri appelle la demi-majolique, aurait ainsi précédé en Normandie l'émail stannifère que nous ne verrons apparaître qu'au XVI^e^ siècle, dans les célèbres manufactures du Pré-d'Auge qui s'inspirèrent de Palissy. C'est là un procédé industriel qui semble avoir disparu dès le XIII^e^ siècle et auquel je ne crois pas qu'on ait jusqu'ici, probablement faute d'échantillons, prêté l'attention qu'il mérite, mais que Viollet-le-Duc avait cependant signalé, rapidement il est vrai, dans son *Dictionnaire du mobilier*. »

M. Paul Deschamps, associé correspondant national, lit la note suivante :

« Dans le Guide du Congrès archéologique de France, tenu au Puy en 1904, M. Noël Thiollier a signalé à l'église romane de Saint-Julien de Brioude, sous un porche au côté nord de l'église, un portail dont le tympan aurait été orné autrefois de figures de stuc.

« Dans les Mémoires publiés à la suite du Guide, M. Eugène Lefèvre-Pontalis a publié un article, intitulé *Les dates de l'église Saint-Julien de Brioude*, où il attribue le porche nord de l'église à la fin du XII^e^ siècle et où il dit que ce porche fut accolé à un portail un peu plus ancien et qui est celui dont il vient d'être question.

« Mes études sur la sculpture romane m'ont amené à me documenter sur le tympan de Brioude; M. Thiollier m'a appris qu'il reste encore des fragments de l'ornementation de ce tympan et un habitant de Brioude, M. Pierre

Digitized by Google

Feuillerade, ingénieur des ponts et chaussées en retraite, a bien voulu me procurer des indications précieuses :

« Une gravure du Recueil de Taylor et Nodier[1] de 1831 nous montre les figures en place : c'est à la partie supérieure, le Christ en majesté dans une gloire soutenue par deux anges, et au-dessous, dix personnages debout et nimbés. La gravure n'est pas exacte dans ses détails et il est possible qu'il y ait eu en réalité plus de dix personnages au registre inférieur. En tout cas, nous avons là l'aspect général du tympan tel qu'il était encore en 1831 ; depuis, les personnages ont presque entièrement disparu, on voit seulement, dans le haut, une partie de l'auréole du Christ, des fragments des corps des anges, une partie des jambes et une partie des ailes ; dans le bas, des traces de silhouettes des personnages nimbés — on devine les auréoles — et de place en place, sur le nu du tympan, on voit, plantés dans les joints des claveaux, des clous qui étaient destinés à fixer les sculptures sur le parement de la plate-bande du tympan.

« Un fragment de ces sculptures a été analysé et il a été reconnu qu'elles étaient faites à l'aide d'un plâtre impur, auquel était mêlé un peu de sable, et qui paraît avoir pu, au moins pour la plus grande partie de la décoration, être sculpté directement sans qu'il ait été nécessaire de faire de moulage.

« Le tympan est encadré par un arc légèrement brisé, à double boudin, sous lequel se trouve, formant une doucine d'encadrement, une bande de feuillage ajourée, exécutée également en plâtre. Cet ornement se compose d'une série de larges feuilles d'acanthe moulées séparément ; chacune de ces feuilles est scellée sur une barrette de fer qui s'appuie en haut sur le boudin inférieur de l'arc, en bas sous une petite moulure en plâtre bordant la décoration. On remarque que les quatre colonnes qui flanquent le portail étaient également revêtues de plâtre et de cha-

1. *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France.* Auvergne, 1831, t. II, pl. CLII.

Digitized by Google

piteaux simulés. Des vestiges de ces faux chapiteaux sculptés en stuc de plâtre se voient encore sur les deux colonnes de droite, dont les tailloirs sont intacts.

« M. Feuillerade m'a signalé qu'il se trouvait entre les figures du haut et celles du bas un cordon de plâtre sur lequel étaient gravées deux lignes d'inscription qu'il a relevées. Grâce à un estampage de M. Feuillerade, il m'a été facile de rétablir le texte des inscriptions. Celle du haut est formée des paroles adressées, au moment de l'Ascension du Christ, aux apôtres par deux hommes vêtus de robes blanches, paroles qui sont rapportées dans les Actes des apôtres (ch. I, v. 11[1]) : VIRI GALILEI QUID STATIS A[SPICIENTES IN COELUM? HIC JESUS QUI ASSUM]PTUS EST A VOBIS IN COELUM, SIC VENIET, QUEM AD[MODUM VIDISTIS EUM EUNTEM IN COE-L]UM. A la partie inférieure du tympan, sur une bande de stuc formant linteau du portail, on relève également les noms de deux apôtres : SIMON, S. JACOBUS. Sans doute, les noms des autres apôtres devaient se trouver sous les autres personnages, mais cette partie de la décoration, dont il ne reste que les deux extrémités, a disparu et on ne distingue que quelques lettres peintes en noir, en caractères gothiques, aujourd'hui illisibles. L'ensemble des décorations du tympan ainsi que les colonnes et les arcs du portail furent recouverts d'une peinture polychrome à la détrempe. Cette peinture remonte sans doute à l'époque où Antoine de Langeac, prieur de Brioude, transforma, vers 1513, le porche en chapelle, dédiée à saint Barthélemy, et décora celle-ci de peintures, parmi lesquelles on voit plusieurs fois ses armoiries qui sont d'or à trois pals de vair.

« Ainsi ce tympan, dont il ne reste presque plus rien aujourd'hui, était orné, encore au début du XIX^e^ siècle, d'une représentation de l'Ascension semblable à celle que l'on voit sur les tympans romans de la Bourgogne, à Anzy-le-Duc, à Montceaux-l'Étoile et à Saint-Paul-de-Varax.

1. Les parties manquantes de l'inscription sont entre crochets.

Digitized by Google

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, dans son article, insistait sur les caractères d'architecture bourguignonne de cette église de la Haute-Auvergne. Les mêmes influences se remarquent donc dans sa décoration sculpturale.

« Mais nous sommes ici en présence d'une décoration entièrement en plâtre, un tympan encadré de faux chapiteaux de plâtre, d'une bande de feuillages de plâtre et couvert de treize personnages également de plâtre avec des inscriptions gravées dans le plâtre, et l'on peut se demander si cet ensemble est bien de l'époque romane ou si nous n'aurions pas affaire à des réfections modernes ou du XVI^e^ siècle, puisqu'à cette époque on décora cette partie de l'église.

« Plusieurs raisons me font penser que l'ouvrage est bien du XII^e^ siècle : tout d'abord la disposition générale de la scène que nous pouvons nous représenter avec l'aide des fragments conservés et de la gravure de Taylor; c'est bien l'ordonnance des tympans de Bourgogne de la même époque et leur iconographie que l'inscription vient préciser. De plus, nous avons là tout à fait les caractères des belles inscriptions du XII^e^ siècle et plutôt de la première moitié de ce siècle : nous voyons l'A qui a à sa partie supérieure une petite barre horizontale, le C carré à côté du C arrondi, l'E carré à côté de l'E oncial, le G carré, l'O pointu en haut et en bas, le Q formé d'un seul trait recourbé et l'M capital, alors qu'on ne voit pas encore ici l'M oncial déformé dont la première moitié forme un O et qui paraît être surtout fréquent à partir du milieu du siècle.

« Si l'église Saint-Julien de Brioude possède une série de chapiteaux romans à personnages sculptés dans la pierre, ces sculptures sont fort grossières à cause de la difficulté de travailler la pierre du pays, et c'est sans doute cette difficulté qui a déterminé le décorateur du portail à employer le plâtre, ne se sentant pas capable d'exécuter dans la pierre une scène aussi importante et aussi délicate que celle du tympan. Il est impossible de supposer qu'un artiste a moulé les figures d'un tympan de Bourgogne

Digitized by Google

pour les reproduire en plâtre à Brioude, car il aurait fallu alors des tympans de dimensions absolument identiques. Il faut donc admettre que l'artiste a exécuté des figures en stuc de plâtre, en se souvenant des tympans qu'il avait vus en Bourgogne.

« Et ceci n'est pas aussi invraisemblable qu'on pourrait le penser au premier abord, car les gens du moyen âge ont employé plus fréquemment le plâtre et le stuc qu'on ne le croit généralement. On sait que le stuc peut être recoupé au ciseau et qu'on y peut tailler des figures alors qu'il est encore frais. Sa composition peut varier : au moyen âge, c'est souvent un amalgame de chaux, de sable fin et de poussière de marbre ou de calcaire.

« On pourrait citer d'autres exemples de chapiteaux de stuc ou de plâtre : dans la crypte de Saint-Germain d'Auxerre, en avant du tombeau du saint, se trouvent quatre colonnettes dont trois ont des chapiteaux de pierre d'une haute époque; la quatrième était plus longue que les autres, on n'a pas pris la peine de la scier et on a habillé sa partie supérieure d'un enduit de plâtre dans lequel on a découpé des feuillages. Dans la petite église romane d'Issy-l'Évêque (Saône-et-Loire), l'abside est décorée d'une arcature soutenue sur des chapiteaux qui sont ornés de grandes feuilles très simples et qui sont tous en plâtre, ce dont on ne se serait peut-être pas aperçu si l'un d'eux ne s'était pas fendu et détaché par le milieu. Viollet-le-Duc a signalé des chapiteaux qui n'étaient que de simples corbeilles de pierre revêtues d'ornements et de figures de stuc; les chapiteaux de la porte nord de Saint-Julien de Brioude ne sont donc pas une exception.

« Après les Romains qui en firent un si fréquent usage, les décorateurs du haut moyen âge utilisèrent beaucoup le stuc; ils revêtaient les murs intérieurs et parfois les voûtes d'une couche de lait de chaux ou d'un enduit de stuc qu'ils couvraient ensuite de peintures; Marcel Reymond a observé que la chapelle Saint-Laurent de Grenoble, qu'il date de la fin du VI^e^ siècle, devait être toute décorée de stucs. Ils exécutaient aussi dans le stuc des colonnettes et des arcs décoratifs qu'ils mouluraient et dé-

Digitized by Google

coraient de palmettes et d'ornements fleuronnés. Ainsi étaient composés des encadrements de fenêtres et, dans le fond des absides, des arcatures superposées formant avec des séries de colonnettes des niches dans lesquelles étaient exécutés en mosaïque ou en peinture des personnages d'assez grande dimension.

« Dans notre pays, on connaît les ornements de stuc de l'église carolingienne de Germigny-des-Prés (Loiret), dont des fragments sont conservés au Musée d'Orléans[1]. Je rappelle aussi les bas-reliefs à personnages de stuc (ou de plâtre), datant probablement du VIII^e^ siècle, de Disentis dans les Grisons, et qui ont été signalés ici même par MM. Prou et Stückelberg; celui-ci a fait connaître également en Suisse des stucs à Spiez, à Amsoldingen, dans les substructions de la cathédrale de Lausanne, et il ne faut pas oublier le très beau bas-relief de stuc représentant le Baptême du Christ à Saint-Jean de Münster (Grisons), étudié par M. Zemp qui l'attribue à la fin du XI^e^ siècle. Une très curieuse collection de stucs décoratifs et à personnages a été signalée à Mals, près de Méran, dans le Tyrol autrichien, par M. Garber. On pourrait citer des stucs du moyen âge en Allemagne, à Quedlinbourg, Werden, Helmstedt et un grand nombre en Italie, en commençant par les personnages du V^e^ siècle du baptistère des Orthodoxes à Ravenne; les grandes statues de stuc de Cividale en Frioul, qui semblent bien appartenir au IX^e^ siècle, sont célèbres. M. Enlart a signalé des stucs à l'église de Libarna, près de Gênes. L'art des bas-reliefs à personnages exécutés dans le stuc atteint la perfection avec les belles figures qui décorent les quatre faces des ciboriums du XII^e^ siècle de Civate et de Saint-Ambroise de Milan.

« Enfin, si les monuments de sculpture de stuc ou de plâtre du moyen âge qui sont parvenus jusqu'à nous sont rares, les textes montrent qu'ils étaient en réalité assez nombreux.

« Ils désignent le stuc ou le plâtre par le terme *gypsum*.

1. On a également signalé des stucs à Alet (Aude).

Digitized by Google

On trouve l'expression *flores gypsei* qui semble désigner une décoration de fleurs de stuc ornant des arcs comme à Germigny et à Cividale. On rencontre des allusions à des panneaux ornés de figures isolées ou même de scènes religieuses à plusieurs personnages. On a souvent cité un passage assez obscur de la vie d'Angilbert, abbé de Saint-Riquier, mort en 814, écrite par Anscher, disant qu'il avait fait représenter dans son église les scènes de la Nativité, de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension « ex gypso figuratas... ». Il est donc bien ici question de bas-reliefs de stuc.

« On connaît aussi une description du tombeau de l'évêque de Constance, Gebhard II, mort en 996; il est dit qu'autour du sépulcre se trouvaient cinq colonnes *de gypso factae* avec des chapiteaux et des arcs sur lesquels on voyait des rinceaux, des quadrupèdes et des oiseaux; à la tête du tombeau était l'image du crucifix et sur le côté droit l'image de l'évêque officiant à l'autel avec ses assistants, *et hoc totum optime de gypso formatum*.

« Enfin, je citerai le récit bien connu du voyage fait dans les premières années du XI^e^ siècle, à Conques, par l'écolâtre Bernard d'Angers, où ce personnage manifeste sa surprise de voir une foule en prières devant la statue d'or, la majesté d'or de sainte Foy et, dit-il, « il semble « absurde et néfaste de fabriquer une statue de plâtre, ou « de bois, ou de bronze autre que celle du Christ en croix », *videtur gypseam, vel lignean eneamque formari statuam, excepta Crucifixi Domini*.

« Par conséquent, au début du XI^e^ siècle, on faisait des bas-reliefs et même des statues de stuc ou de plâtre, alors que la sculpture dans la pierre n'était encore qu'à peine employée et que d'ailleurs les textes n'y font pour ainsi dire pas allusion.

« L'usage des bas-reliefs de stuc se continua au XII^e^ siècle et même au XIII^e^ siècle. On pourrait pour ces époques en citer des exemples dans certains pays, dans les Abruzzes notamment et en Allemagne à Gröningen, autour du chœur de la Liebfrauenkirche à Halberstadt et à Saint-Michel d'Hildesheim.

Digitized by Google

« Tout cela montre que l'usage des bas-reliefs de stuc et de plâtre a été fréquent au moyen âge et il paraît moins surprenant de conclure que nous sommes bien à Saint-Julien de Brioude en présence d'un portail qui fut orné au XII^e^ siècle de bas-reliefs à personnages et d'un encadrement décoratif en stuc de plâtre. »

MM. Enlart, Toutain, Martha, Mgr Batiffol, MM. le comte Delaborde, Lauer et Dimier présentent de nombreuses observations.

Séance du 25 Juin.

Présidence de M. le comte DE LOISNE, président.

Ouvrages offerts :

BLANCHET (A.). *Les jetons dessinés par le peintre Louis II Boulogne et le sculpteur Edme Bouchardon.* Paris, 1924, in-8°, 4 pl.

BONNET (E.). *L'oppidum préromain de Substantion (Sextantio).* Montpellier, 1924, in-8°, 5 pl.

CARTON (D^r^ L.). *Pour visiter Carthage.* Tunis, 1924, in-8°, un plan.

Le président fait part du décès de M. Joseph Sahuc, associé correspondant national à Saint-Pons-de-Thomières (Hérault), et donne à connaître que la Société est invitée à se faire représenter à l'inauguration du nouveau Musée d'antiquités romaines et franques de Bavai (Nord), qui aura lieu le 6 juillet sous la présidence de notre confrère M. Blanchet, membre de l'Institut. M. Serbat, membre résidant, est chargé de représenter notre Compagnie à cette cérémonie.

M. Prinet, membre résidant, étudie un pontifical du XIV^e^ siècle, conservé à la Bibliothèque nationale, qui a appartenu à Renaud Maubernard, évêque d'Autun (1358-1361), et à Jean de Sarrebruck, évêque de Verdun (1404-1420) et de Châlons-sur-Marne (1420-1438). Il commente

Digitized by Google

une épitaphe en vers français, dont la copie se trouve insérée dans ce manuscrit, et qui avait été gravée sur la tombe de Pierre de Moffans, dit Malelance, gentilhomme franc-comtois, inhumé en 1434, à l'église des Trinitaires de Châlons.

M. Dimier, membre résidant, commente l'expression *peint au vif*, employée en parlant de portraits dans l'ancienne langue. Cette expression, conclut-il, ne signifie rien de plus que *peint*.

MM. Vitry, Maurice, Martha, Enlart et Mgr Batiffol présentent diverses observations. M. Réau fait observer que « l'expression *peindre au vif* n'est sans doute que la transcription du grec Ζωγράφος que les Russes ont traduit par le mot *Jivopisets*. Ce terme s'oppose à *Ikonopisets*, peintre d'icones; les uns peignant d'après des poncifs consacrés, légués par Byzance, les autres s'inspirant de la nature à l'exemple des peintres d'Occident. »

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1924.

Séance du 2 Juillet.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrage offert :

De Ridder (A.). *Musée national du Louvre. Département des antiquités grecques et romaines. Catalogue sommaire des bijoux antiques.* Paris, 1924, in-8°.

Le président signale le numéro de la revue *Aréthuse* qui contient un important mémoire posthume de notre très regretté confrère M. E. Babelon.

La séance de vacances est fixée au mercredi 17 septembre.

M. J. Laurent est élu associé correspondant national pour le département des Côtes-du-Nord.

Mgr Batiffol, membre résidant, commente le canon du concile d'Elvire, au début du IVe siècle, relatif aux *Lettres de communion*. Mgr Batiffol confirme par de nouvelles observations l'interprétation qu'il a déjà proposée de ce canon et répond aux difficultés soulevées par M. le professeur Jülicher.

MM. Maurice, Chénon, Lauer et le marquis de Sayve formulent quelques remarques.

Digitized by Google

M. É. Michon, membre résidant, offre à la Société de la part de l'auteur, M. le Dr L. Carton, associé correspondant national, l'étude que celui-ci vient de faire paraître sous le titre *Pour visiter Carthage*.

« Elle s'ouvre par un court résumé historique et une vue générale topographique et répartit ensuite en trois promenades la description des édifices et vestiges divers des époques punique, romaine et chrétienne.

« M. le Dr Carton a su, sans se perdre dans des discussions érudites, indiquer les problèmes ou les questions que soulèvent plusieurs d'entre eux et, pour tous, son commentaire, accompagné çà et là de quelques figures, en rend la compréhension singulièrement plus facile.

« Son élégant petit volume sera de la sorte pour les visiteurs de plus en plus nombreux qu'attirent nos cités antiques de l'Afrique du Nord un guide précieux et constitue un nouveau service, s'ajoutant à tant d'autres, rendu par notre savant correspondant à la connaissance de l'ancienne Carthage. »

M. Michon offre ensuite, en son propre nom et au nom de M. Merlin, membre résidant, le *Catalogue sommaire des bijoux antiques du Musée du Louvre*, publié avec le nom de feu M. A. De Ridder.

M. Paul Deschamps, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« On connaît un assez grand nombre de tables d'autels chrétiens d'une assez haute époque qui forment un grand rectangle bordé d'une ou plusieurs moulures saillantes. M. C. Enlart, dans son *Manuel*, a très bien déterminé ces autels en disant qu'ils ont la forme d'un évier sans écoulement; il observe que l'usage de ce cadre de moulures ne se perdit qu'au cours du XIIe siècle. Parmi ces autels à rebords saillants, il en est une catégorie qui présentent un ornement particulier : c'est, à l'intérieur du cadre rectangulaire, une bordure en léger relief formée de lobes en fer à cheval; la partie ouverte de ces lobes est tournée vers le centre de l'autel.

Digitized by Google

« M. Enlart a fait observer que pareil ornement se rencontre très fréquemment sur les patènes. Outre les tables rectangulaires, d'anciens autels de forme circulaire ou demi-circulaire présentent cette décoration : tels sont l'autel circulaire de Saint-Étienne de Besançon que l'on attribue au x^e^ siècle et les autels demi-circulaires de Vienne (Isère) et de Mettlach, près Trèves, attribués le premier au viii^e^ siècle, le second à l'époque carolingienne.

« Presque tous les autels rectangulaires ornés de lobes que j'ai rencontrés appartiennent aux régions de Languedoc ou de la Catalogne. Le plus ancien est peut-être celui de Capestang (Hérault, arr. de Béziers), conservé au Musée lapidaire de Béziers, qu'une incription (... *regnante Carulo post hobitum Oddoni regis*) date du règne de Charles le Simple (898-923). Dans le même département, il faut aussi signaler les autels de Sauvian, de Quarante et de Peilhan.

« Dans les Pyrénées-Orientales, j'indiquerai les tables d'autel à lobes d'Elne, de Torreilles et de Saint-André de Sorède. La table d'autel de Saint-André de Sorède ne porte pas de date, mais elle est ornée de rinceaux qui ont tous les caractères de ceux qui encadrent les personnages du linteau du portail de cette église et du fameux linteau de l'église toute voisine de Saint-Genis des Fontaines, daté de 1020-1021. Cet autel est donc très probablement un monument du début du xi^e^ siècle. On sait que la cathédrale d'Elne fut consacrée en 1069 et il se pourrait que l'autel de cette église appartint à cette époque.

« En Catalogne, je signalerai l'autel d'Ampurias et le très bel autel de la cathédrale de Gérone. La reconstruction de cette cathédrale fut entreprise en 1015 et on procédait à la consécration de l'église en 1038. Peut-être la table d'autel date-t-elle du même temps? Plus au nord, il faut citer la table d'autel de la cathédrale de Rodez qu'une inscription attribue à un évêque du nom de Deusdedit. Deux évêques de ce nom occupèrent le siège de Rodez pendant la première moitié du x^e^ siècle, un troisième de 961 à 1004. Contrairement à l'opinion de Robert de Lasteyrie qui attribuait l'érection de l'autel à l'un des

Digitized by Google

deux premiers à cause de sa ressemblance avec l'autel de Capestang qui date du début du xᵉ siècle, je penserais qu'il est dû au troisième évêque Deusdedit, d'abord parce que le style de cet autel est bien meilleur que celui de Capestang, ensuite parce qu'il a de grandes ressemblances avec celui de Gérone.

« L'autel de Saint-Sernin de Toulouse a été attribué par plusieurs archéologues à une époque assez avancée du xiiᵉ siècle; or, je crois qu'ils se sont trompés et que cet autel, pour des raisons que je dois exposer ailleurs, est antérieur à l'année 1096.

« Le nombre des lobes qui ornent ces tables d'autel est variable : j'en compte vingt-huit à Toulouse, trente-deux à Gérone, trente-trois à Sorède où leur disposition manque de symétrie, et trente-quatre à Rodez.

« Il y a dans la décoration des tables de Sauvian, de Rodez, de Gérone et de Toulouse d'étranges ressemblances : des fleurons ornent les surfaces en relief disposées entre les lobes; à Gérone et à Rodez ces fleurons ont tout à fait le même style. On remarquera aussi sur ces quatre tables, ce détail que l'une des moulures arrondies du rebord est alternativement nue et ornée d'un relief imitant un ruban qui serait enroulé autour d'une tige de façon à laisser apparaître cette tige de place en place.

« La ressemblance entre ces tables est si curieuse qu'on peut se demander si elles ne proviennent pas d'un même atelier. L'opinion d'un savant catalan que j'ai interrogé est que la table de Gérone est une importation et qu'elle vient d'au delà des monts.

« L'atelier qui fabriquait ces grandes dalles de marbre pour les envoyer dans des églises relativement assez éloignées se serait donc trouvé en Languedoc.

« Dans une tout autre région existe une table d'autel ornée de lobes : c'est celle de l'église abbatiale de Cluny, aujourd'hui conservée au Musée Ochier de cette ville : on sait que l'église fut reconstruite à partir de 1088 et que le grand autel et plusieurs autres autels furent consacrés en 1095.

Digitized by Google

« La table conservée au Musée Ochier pourrait donc être à peu près contemporaine de celle de Toulouse avec laquelle elle présente certaines ressemblances, notamment les fleurons, les tiges trifoliées sur les parties en relief entre les lobes.

« Or, quand on se souvient des rapports constants qui existaient entre Cluny et les monastères de Languedoc dépendant de Cluny, Moissac en particulier; quand on se rappelle les liens étroits qui existent entre l'art de Saint-Sernin de Toulouse et celui de Moissac, on peut se demander si les moines de Cluny n'ont pas emprunté aux églises de Languedoc ce type d'autel, ou même s'ils n'ont pas fait venir de ce pays la dalle ornée destinée à servir de maître-autel dans leur grande église abbatiale.

« En dehors de notre pays, M. Enlart m'a signalé deux tables d'autel à lobes qu'il a trouvées à Damas et qu'il doit publier. »

MM. Aubert, Lauer, Michon, Marquet de Vasselot, Deshoulières et Mgr Batiffol ajoutent diverses remarques.

M. L. Réau, membre résidant, étudie l'influence d'Albert Dürer sur l'art français :

« Dürer n'a pas eu comme son compatriote Holbein la connaissance directe de l'art français. Il a voyagé en Italie et aux Pays-Bas; mais il n'est jamais venu en France. Néanmoins, il s'est inspiré de l'art français et il a exercé une influence considérable sur nos graveurs, nos sculpteurs, nos peintres verriers et nos émailleurs du XVI^e^ siècle.

« Dans son tableau du *Martyre des dix mille chrétiens sous le roi Sapor* (Musée de Vienne), commandé en 1508 par l'Électeur de Saxe, Frédéric le Sage, les proportions des figures d'après la distance sont empruntées à un schéma du théoricien français Jean Pèlerin, dit le Viateur (Viator), chanoine de Toul, dont le traité de perspective : *De artificiali perspectiva*, avait paru en 1505[1].

1. Le succès de ce traité de perspective fut si vif qu'une troisième édition devint nécessaire en 1521.

Digitized by Google

« Les peintures de Dürer ne semblent pas avoir été connues en France, bien que le Musée de Lyon possède une copie ancienne de la Vierge du Rosaire. En revanche, ses gravures se répandirent très rapidement en dehors de l'Allemagne et servirent de modèles à nombre d'artistes français, flamands et italiens.

« Les émailleurs limousins firent de nombreux emprunts à l'œuvre gravé de Dürer qui est une de leurs principales sources. Jean Ier Pénicaud s'inspire de la Cène du maître allemand dans un plat du Musée des Arts décoratifs ; dans un plat de Jean II Pénicaud (ancienne collection Cottreau) on retrouve la célèbre gravure de Dürer : *Hercule ou la Jalousie*[1].

« M. V. Nodet a montré qu'un des vitraux de l'église de Brou reproduit exactement une des gravures sur bois du cycle de la Vie de la Vierge d'A. Dürer. Il s'agit de l'Assomption, dont la composition se retrouvait dans le fameux retable Heller de Francfort, si malheureusement disparu au XVIIe siècle. Cet emprunt s'explique tout naturellement si l'on songe que Dürer s'était lié en 1520, pendant son voyage aux Pays-Bas, avec le sculpteur Conrad Weit, de Worms, qui fut chargé par Marguerite d'Autriche d'exécuter les tombeaux de Brou.

« Mais c'est surtout le cycle de l'*Apocalypse*, œuvre de jeunesse de Dürer (1498), qui semble avoir frappé l'imagination de nos artistes. Les bois du maître de Nuremberg semblaient traduire si parfaitement les visions de saint Jean qu'on se borna à les imiter. Toutes les *Apocalypses* du XVIe siècle dérivent directement ou indirectement de l'*Apocalypse* de Dürer[2]. M. Mâle a signalé qu'elle fut imitée en France dès 1507 par Hardouyn dans les marges de ses *Heures à l'usage de Rome*. On en trouve le reflet dans la Bible publiée à Lyon par Sébastien Gryphe en 1541, dans les figures du Nouveau Testament gravées en 1553 par Bernard Salomon ou le Petit Bernard.

1. Reproduit dans *Les Arts*, avril 1910.
2. Mâle, *L'art religieux de la fin du moyen âge*, p. 482.

Digitized by Google

« Les deux œuvres de l'art français du XVI^e^ siècle où se manifeste le mieux l'influence de l'*Apocalypse* de Dürer sont les bas-reliefs du tombeau de Jean de Langeac à la cathédrale de Limoges (1544) et les vitraux de la chapelle de Vincennes terminés en 1558.

« Comme l'a très bien noté notre confrère M. René Fage[1], les bas-reliefs du tombeau de Jean de Langeac dérivent des quatorze planches de l'*Apocalypse*. Le sculpteur de Limoges n'est pas un copiste servile; il simplifie les scènes, supprime les détails inutiles : si bien que son adaptation est parfois supérieure au modèle. « Il y a dans « son œuvre, écrit M. Mâle, à la fois une science et une « fougue qu'on ne trouve pas au même degré chez Dürer. « C'est peut-être bien lui qui a amené l'idée à sa perfec- « tion. »

« Ces qualités sont surtout sensibles dans le bas-relief des *Cavaliers*. Le sculpteur français a su rendre beaucoup mieux que le graveur allemand l'impression d'une ruée furieuse, irrésistible et exterminatrice.

« La même liberté d'interprétation se retrouve dans les vitraux de Vincennes[2]. Il est évident que l'artiste qui a dessiné les cartons, que ce soit Jean Cousin, comme le veut la tradition, ou quelque autre, s'est inspiré de l'*Apocalypse* de Dürer. Mais il traduit Dürer en italien. L'idiome gothique de Dürer est transposé dans la langue de la Renaissance. C'est un amalgame de Dürer et de Michel-Ange qui rappelle l'illustration de l'*Apocalypse* du Petit Bernard.

« M. Mâle a noté d'autres transcriptions de l'*Apocalypse* de Dürer dans les vitraux de La Ferté-Milon et de Chavanges (Aube). On pourrait en relever un très grand nombre, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, et jusqu'en Russie où j'ai eu la surprise de retrou-

1. *La cathédrale de Limoges* et *Congrès de la Société française d'archéologie en Limousin*.

2. Mâle. *L'art religieux de la fin du moyen âge en France*, 2^e^ éd. Paris, 1922, p. 451.

Digitized by Google

ver dans l'église Saint-Élie, à Iaroslavl, sur la Volga, les *Cavaliers de l'Apocalypse* de Dürer, librement interprétés à la fin du XVII^e^ siècle par un fresquiste anonyme de la lointaine Moscovie. »

MM. Dimier, Fage et J. Destrée ajoutent quelques remarques.

Séance du 9 Juillet.

Présidence de M. le comte DE LOISNE, président.

Ouvrages offerts :

BÉGONNET (l'abbé), MIJOLLA (St. DE) et BRASSART (G.). *Remarques sur les états successifs d'une salle au prieuré de Chandieu.* Montbrison, 1924, in-8°, 5 pl.

BERWICK Y DE ALBA (duque DE). *Discursos leidos ante la real Academia de Bellas Artes de San Fernando en la recepción publica del..., celebrada el dia 25 de mayo de 1924.* Madrid, 1924, in-8°, pl.

LEFEBVRE DES NOËTTES (commandant). *La force motrice animale à travers les âges.* Nancy-Paris, 1924, in-8°, pl.

MARCEL (chanoine L.). *Un ancien cru français disparu. Le vin de Langres.* Langres, 1924, in-12.

PRINET (M.). *Une image du Saint Suaire conservée au Musée de Cluny.* [Besançon, s. d.], in-8°.

L'élection pour le siège de membre résidant laissé vacant par le décès de M. Roman est fixée au premier mercredi de novembre.

La séance de rentrée est fixée au mercredi 22 octobre.

M. Martroye, membre résidant, présente à la Société, au nom de l'auteur, M. le commandant Lefebvre des Noëttes, l'ouvrage intitulé : *La force motrice animale à travers les âges.*

« C'est un beau livre, illustré de 80 planches hors texte,

Digitized by Google

qui ouvre des vues et apporte des idées nouvelles. Par une patiente analyse des monuments figurés qui nous montrent l'attelage antique et que plus de 200 figures mettent sous les yeux du lecteur, M. le commandant Lefebvre des Noëttes a pu établir que l'attelage antique, tant du bœuf que du cheval, n'a jamais été qu'une force motrice infime, impuissante au delà de 500 kilos, limite extrême que lui assignent, en effet, les textes si précis du Code Théodosien. Des expériences pratiques ont démontré l'exactitude de ses conclusions. L'antiquité, ne sachant point tirer parti de la force motrice animale, et dépourvue de toute autre, ne disposait pour les charrois de ses immenses travaux, pour les importants transports de son commerce et de son industrie, que du moteur humain, de la force de l'homme réduit à l'état d'animal de trait. D'où la dureté de l'esclavage antique, la nécessité pour l'Église de se borner à en atténuer les coutumes féroces et dégradantes, puis le déclin de la civilisation à mesure que diminuait le recrutement des esclaves et sa merveilleuse renaissance quand, au x^e^ siècle, l'attelage moderne vint mettre au service de l'humanité une force motrice sans limites. L'œuvre de M. le commandant Lefebvre des Noëttes a ainsi le double mérite d'intéresser à la fois l'archéologie et l'histoire. »

M. Amédée Boinet, membre résidant, fait une communication sur une miniature appartenant au Musée de Cluny et provenant d'un livre d'heures exécuté pour Claude Gouffier, grand écuyer de France, mort en 1570, manuscrit qui est conservé dans la collection de M. Pierpont Morgan à New-York. Une autre miniature détachée du même livre d'heures est en la possession de M. Jean Masson, d'Amiens.

M. Prinet, membre résidant, présente quelques remarques sur les armoiries de Claude Gouffier peintes dans ce livre d'heures. Il signale les formes qu'ont, dans ces compositions, la couronne comtale, l'épée de grand écuyer et le collier de saint Michel.

M. Henry Martin ajoute d'autres remarques.

Digitized by Google

M. Maurice Roy, membre résidant, signale quelques compositions authentiques de Jehan Cousin le jeune destinées à servir de modèles de broderies ou de dentelles, qui se trouvent dans l'édition de 1584 du livre de lingerie de Dominique de Sera, dont le titre mentionne que l'ouvrage renferme des patrons donnés par Jehan Cousin. On ne connaît qu'un seul exemplaire de cette édition conservé à la bibliothèque de l'Arsenal. Par le rapprochement des éditions antérieures des dessins de l'Italien de Sera, M. Maurice Roy est parvenu à déterminer les modèles ajoutés en 1584 et à établir que les sept dernières planches du recueil reviennent à Jehan Cousin le jeune.

M. Jules Formigé, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le temple romain de Vienne est bien connu. Il présente, sur la frise et l'architrave de sa façade, des trous qui indiquent la présence de lettres de bronze, actuellement disparues.

« Depuis 1840, on a donné de nombreuses lectures de ces inscriptions, sans arriver jamais à une solution satisfaisante : ces lectures ne justifient, en effet, qu'une partie des trous. On a voulu dire que les autres trous provenaient des tâtonnements maladroits de ceux qui ont posé les lettres; c'est à la rigueur admissible pour un ou deux trous, mais pas pour une grande quantité : les poseurs de lettres de bronze les dessinent préalablement sur la pierre et ne peuvent ainsi faire des trous à côté.

« Une découverte que je viens de faire donne la clef de l'énigme, sinon sa solution complète : les trous de la frise sont de deux sortes, très différentes; les uns, petits, ont été faits pour des lettres minces et élancées; les autres, beaucoup plus gros, pour des lettres massives. Il y a donc eu sur la frise non pas une, mais deux inscriptions successives, comme à la Maison-Carrée de Nîmes.

« On est d'accord pour reconnaître que l'inscription de l'architrave a été ajoutée après coup; elle est donc plus récente. Or, elle a laissé comme traces uniques des gros

Digitized by Google

trous identiques à ceux de la frise. On peut donc en tirer comme première conclusion que l'inscription de la frise la plus ancienne est celle des petits trous; que celle des gros trous sur la frise est contemporaine de celle ajoutée après coup sur l'architrave.

« On remarque aussi que le milieu de cette architrave présente des trous encore plus gros et qui sont, sans doute, les restes des scellements d'un ornement où certains auteurs ont vu avec vraisemblance un aigle de bronze. Mais l'examen de la pierre montre que, sous cet aigle présumé, le parement a été retaillé après coup : on y remarque des traces de petits trous. De sorte qu'il faut se demander si la première inscription n'était pas coupée par un ornement qui fut remplacé par l'aigle de la deuxième inscription.

« Tout cela ne simplifie pas le problème, d'autant plus que la confection des gros trous a détruit ou dénaturé une partie des petits trous antérieurs. Néanmoins, on est guidé par le fait que les lettres de bronze de la première inscription ont été légèrement incrustées dans la pierre, ce qui permet de deviner encore les traces de certaines d'entre elles.

« On peut lire ainsi sur la partie gauche de la frise, avec certitude :

..... ET AVGVSTO

ce qui amène à placer en avant de ces mots, le seul qu'on puisse y admettre :

ROMAE

« C'est la formule admise, du vivant d'Auguste, pour faire accepter la dédicace à l'empereur. On en trouve des exemples aux temples de Pola[1] et Terracine[2]. En traçant l'inscription *Romae et Augusto*, on emploie en outre tous les petits trous et on remplit exactement l'espace dispo-

1. *C. I. L.*, V, 18.
2. *Ibid.*, X, 6305.

Digitized by Google

nible. Le surplus de l'inscription me paraît difficile à lire pour le moment.

« Cette lecture incomplète suffit cependant pour établir que ce temple qui ornait le forum de Vienne a été édifié du vivant d'Auguste.

« Il semble impossible de lire l'inscription qui a remplacé la précédente sur la frise. On peut supposer qu'elle fut établie en même temps que la seconde ligne, comme je l'ai dit plus haut, et que, Auguste étant mort, elle commençait par les mots :

DIVO AVGVSTO

suivis de l'effigie de l'aigle, à droite de laquelle se trouvait l'autre partie de l'inscription de la frise.

« Quant à l'inscription placée sur l'architrave, elle a été rajoutée après coup en retaillant deux bandes de cette architrave. Le texte en a été lu depuis longtemps :

ET DIVAE AVGVSTAE

Il emploie exactement *tous les trous* sauf un, ce qui prouve que les poseurs n'en faisaient pas inutilement, comme on veut le leur reprocher. Le seul trou qui reste sans emploi, à droite de l'A initial de AVGVSTAE, vient de ce que l'inscription devait être placée d'abord un peu plus à droite, comme le montre la retaille de la pierre.

« On peut tirer les conclusions suivantes des notes qui précèdent : le temple, bâti sur le forum du vivant d'Auguste (on sait qu'il a subi une reconstruction partielle à cette même époque), a reçu à la divinisation de Livie, vers 41, une nouvelle inscription, mentionnant, sans doute, sur la frise la dédicace :

DIVO AVGVSTO .....

et sûrement sur l'architrave :

ET DIVAE AVGVSTAE

Digitized by Google

M. Formigé montre ensuite des photographies du torse d'Hercule qu'il a récemment découvert à Aix-les-Bains.

M. L. Poinssot, associé correspondant national, communique au nom de M. R. Lantier, associé correspondant national, la note suivante :

« A *Tunis*, rue Sidi-Ali-Azouz, en face de la belle zaouïa où est enterré le musicien de ce nom, on a démoli un certain nombre de maisons arabes, en vue de la construction d'une école. En creusant les fondations de celle-ci, au milieu de matériaux de rapport, on a trouvé une tête en marbre de Dionysos (haut. 0^m30), que M. Giroud, architecte, a fait remettre au Musée du Bardo.

« La tête, d'un travail excellent, appartenait à une statue plus grande que nature. Elle est brisée à la base du cou et de larges éclats, en sautant, ont entraîné la disparition du nez et d'une partie du menton.

« Le dieu est représenté sous les traits d'un jeune homme imberbe, aux traits efféminés. La chevelure se divise en deux bandeaux ondulés qui descendent très bas sur les tempes et le cou et ne laissent visible que l'extrémité inférieure de l'oreille. Elle se relève sur la nuque en un chignon sommairement indiqué (la statue était, sans doute, dans une niche) et de chaque côté du visage on voit encore de longues boucles qui retombaient sur les épaules. Une guirlande de lierre est placée sur les cheveux et au-dessus de chaque tempe est disposée une grappe de baies, celle de droite a disparu.

« Il est peu probable que cette tête provienne des ruines de l'ancienne *Thunes:* sans doute a-t-elle été apportée de Carthage avec des matériaux de construction. »

M. Poinssot fait ensuite circuler des photographies prises dans la mosquée de Sidi-Okba à Kairouan. Elles reproduisent de curieux détails du décor de la grande coupole qui date du IX^e^ siècle et sur laquelle M. G. Marçais prépare un travail d'ensemble.

Digitized by Google

Séance du 17 Septembre.

Présidence de M. Paul Vitry, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Billiard. *La désertion des campagnes dans l'Empire romain.* Lyon, 1924, in-8°.

Buttin (Ch.). *La rondache de parement de la salle des Armures (Musée d'art et d'histoire, Genève).* Genève, 1924, in-4°.

Constans (L.-A.). *Note sur deux inscriptions de Volubilis.* Liège-Paris, 1924, in-8°.

Guelliot (Dr O.). *Joseph Crussaire, dessinateur et graveur.* Largentière, 1924, in-8°, une pl.

— *Un livre aux armes de Charleville.* Reims, 1924, in-8°.

Monceaux (P.). *Le manichéen Faustus de Milev. Restitution de ses « capitula ».* Paris, 1924, in-4°.

Le président fait part du décès de Mme la comtesse Ouvaroff, née princesse Tscherbatoff, correspondante étrangère honoraire, décédée à Dobrna (Yougoslavie).

Il remercie MM. Monceaux, membre résidant, et Guelliot, associé correspondant national, du don qu'ils ont bien voulu faire de leurs plus récentes publications et adresse les félicitations de la Société à M. Formigé, membre résidant, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, présente à la Société le travail de M. Buttin, associé correspondant national, sur la *Rondache de parement* de la salle des Armures du Musée d'art et d'histoire de Genève, qui enlève à Benvenuto Cellini et restitue à un atelier anonyme travaillant au Louvre cette pièce célèbre, de même que deux autres œuvres bien connues du Musée du Louvre, le bouclier et l'armure d'Henri II.

Digitized by Google

M. Prinet, membre résidant, lit la note suivante :

« La Bibliothèque nationale conserve, sous le n° 24920 du fonds français, un manuscrit héraldique des xv^e^ et xvi^e^ siècles, formé de fragments d'armoriaux auxquels on a ajouté çà et là quelques blasons détachés, les uns dessinés, les autres peints.

« Au folio 55 sont dessinés à la plume trois écus accolés. Celui du milieu porte trois poissons. Celui de dextre est écartelé : au 1^er^ quartier, il reproduit l'écu précédent; au 2^e^, il offre une étoile à six rais, entourée de six cercles; au 3^e^, un fascé enté; au 4^e^, un chef sur champ d'hermine. Celui de senestre est également écartelé, mais il ne réunit que deux blasons : l'un formé de trois chaudrons, l'autre burelé ou fascé.

« Au-dessus des deux premiers écus, on lit le mot *Roussart* (ou *Ronssart*); au-dessus du dernier, le mot *Paissonnière*.

« Nous trouvons dans ces écus, avec les armes de la famille du poète Ronsard, celles de ses alliances. Le premier nous donne les armoiries simples de la maison (*d'azur à trois poissons d'or* ou *d'argent*). Dans le second nous reconnaissons ces mêmes armoiries jointes à celles des Illiers des Radrets (*d'or à six annelets de gueules, à l'étoile d'azur en cœur*), à celles des Maillé (*fascé enté d'or et de gueules*), et celles des Verrières (*d'hermine au chef de sable*).

« Ce sont les quatre quartiers, les quatre *lignes*, de Louis Ronsard, père du poète. Il était fils d'Olivier Ronsard et de Jeanne d'Illiers, petit-fils du côté paternel de Jean Ronsard et de Briande de Verrières, petit-fils du côté maternel de Jean d'Illiers et de Catherine de Maillé[1].

1. L. Froger, *Nouvelles recherches sur la famille de Ronsard*, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XV, 1884, 1^er^ semestre, p. 90 et suiv., 224; — L.-A. Hallopeau, *Les souvenirs des Ronsart au manoir de la Possonnière et dans les églises paroissiales de leurs seigneuries* (extr. des *Annales fléchoises*), p. 4, 17, etc.; — H. Longnon, *Pierre de Ronsard*, p. 33 et suiv., 417 et suiv.

Digitized by Google

« Quant à l'écu de senestre, il offre les armes de la mère du poète, Jeanne Chaudrier. Les armes propres des Chaudrier (*d'argent à trois chaudrons de sable*) y sont écartelées d'un fascé ou burelé qui me paraît être une représentation incomplète des armoiries des Parthenay (*burelé d'argent et d'azur à la bande, ou au bâton, de gueules brochant sur le tout*). Au XIV^e^ siècle, Jean Chaudrier, bourgeois de La Rochelle, anobli, dit-on, par le roi d'Angleterre, avait épousé Jeanne, fille de Gui l'Archevêque de Parthenay, seigneur de Taillebourg[1]. Ses descendants voulurent conserver dans leurs armes le souvenir d'une si haute alliance. Sur le sceau de Jean Chaudrier[2], aïeul de la mère de Ronsard, le burelé à la bande des Parthenay est joint aux chaudrons des Chaudrier, dans un écu écartelé.

« C'est par erreur que l'on a inscrit au-dessus de l'écu de senestre le nom de *Paissonnière*, et non celui de *Chaudrier*. Peut-être notre dessin reproduit-il des peintures héraldiques qui décoraient les murs du château de la Poissonnière, au XVI^e^ siècle. L'écu de dextre est exactement semblable à l'un de ceux qui se voient aujourd'hui (plus ou moins détériorés) dans la grande salle du manoir vendômois où naquit Pierre de Ronsard[3]. »

MM. Monceaux et Samaran présentent diverses observations, ainsi que M. Vitry qui signale les armoiries de la famille de Ronsard figurées à Tours sur la maison du père du poète. Il rappelle le buste de Ronsard, jadis placé sur son tombeau à Saint-Côme-les-Tours et aujourd'hui perdu.

M. Vitry, membre résidant, entretient la Société de la

1. Beauchet-Filleau, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, t. II, p. 328; — Longnon, *op. cit.*, p. 427.
2. Bibl. nat., pièces originales 713, dossier 16363, pièces 3, 4, 7, 13 (1444-1475).
3. Hallopeau, *op. cit.*, p. 17, figure.

Digitized by Google

statue d'Henri IV costumé en Hercule, érigée à Rouen et renouvelée en 1780 par le sculpteur rouennais Gadoulle. L'original est, paraît-il, entre les mains des descendants de l'échevin de Rouen, Lefèvre, au château de Canteleu.

MM. le comte Delaborde et Lauer ajoutent diverses remarques.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1924.

Séance du 22 Octobre.

Présidence de M. Paul VITRY, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

AUBERT (M.). *Les dates de la clôture du chœur de Notre-Dame de Paris.* Paris, 1924, in-8°.

— *Une nouvelle sculpture bourguignonne au Musée du Louvre.* Paris, 1924, in-8°, une pl.

BABELON (J.). *Bibliothèque nationale. Département des médailles et antiques. Catalogue de la collection de Luynes. Monnaies grecques. I : Italie et Sicile.* 1 vol. de texte, in-8°. Un album de planches. Paris, 1924.

BRILLAUD (Ch.). *Archéologie bas-poitevine. Les fresques de l'église de l'Absie.* Fontenay-le-Comte, 1924, in-8°.

DEGLATIGNY (L.). *Le camp des Grands-Parquets à Condé-sur-Risle (Eure). Découverte d'une cachette de bronze au Mont-Saint-Aignan (Seine-Inférieure).* Rouen, 1923, in-8°, pl.

GÉRIN-RICARD (le comte DE). *L'oppidum de Constantine (commune de Lançon).* Marseille, 1924, in-8°.

JOBBÉ-DUVAL (E.). *Les morts malfaisants, « Larvae, Lemures », d'après le droit et les croyances populaires des Romains.* Paris, 1924, in-8°.

MARTROYE (F.). *Le testament de saint Grégoire de Nazianze.* Paris, 1924, in-8°.

Digitized by Google

Maurice (J.). *Constantin le Grand.* Paris, s. d., in-8°.

Shaeffer (J.-A.). *Les verreries romaines trouvées en Alsace.* Strasbourg, 1924, in-8°.

— *Un four de potier hallstattien à Neewiller (Bas-Rhin).* Strasbourg, 1923, in-8°.

Vallette (R.). *Discours prononcés aux obsèques du comte Raoul de Rochebrune (27 août 1924).* Fontenay-le-Comte, 1924, in-4°.

Le président adresse les félicitations de la Société à M. de Mély, membre résidant, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, et à M. Espinas, membre résidant, de qui l'ouvrage sur la *Draperie en Flandre au moyen âge* vient d'être couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

Il donne lecture d'une lettre par laquelle M. Paul Deschamps, associé correspondant national, pose sa candidature au siège de membre résidant récemment déclaré vacant.

Le président soumet à la Société une lettre de M. Ch. Blanchet, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, qui, au nom de M. l'Administrateur général, demande si la Société ne consentirait pas, malgré les restrictions de son règlement, à admettre les lecteurs envoyés par la Bibliothèque nationale et désireux d'avoir accès à nos collections. Il est décidé que l'admission de lecteurs étrangers à la Société n'est pas possible et que M. le Secrétaire répondra en ce sens à la lettre de M. Ch. Blanchet.

M. Collinet, membre résidant, présente, au nom de l'auteur, un travail de M. Jobbé-Duval, professeur honoraire à la Faculté de droit de Paris, sur les *Morts malfaisants, « Larvae et Lemures », d'après le droit et les croyances populaires des Romains.*

Digitized by Google

M. J. Maurice, membre résidant, fait hommage de son œuvre : *Constantin le Grand, origine de la civilisation chrétienne.*

M. É. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il y a dix mois environ, notre confrère M. F. Martroye, vous entretenant des institutions du Bas-Empire qu'il connaît mieux que personne, attirait votre attention sur celle des *copiatae* de Rome, correspondant aux *decani* ou *lecticarii* de Constantinople[1].

« Les uns et les autres, — et Mgr Batiffol a rappelé, à propos des δεκανοί d'Éphèse, une très intéressante inscription gravée sur une des plaques de revêtement du narthex de la « double église » de cette ville et que l'on peut dater de la période de 531-537[2], — comme aussi les *parabalani* d'Alexandrie, dont M. Martroye avait, peu avant, précisé les fonctions[3], étaient chargés d'une œuvre de charité. Ils avaient mission de donner la sépulture aux pauvres et, en échange, des privilèges leur étaient accordés, privilèges de clercs, à l'ordre desquels, dans un rang inférieur, ils appartenaient. Le fait, vous disait-il, est attesté par deux lois de l'empereur Constance insérées au Code Théodosien, l'une du 2 décembre 356, l'autre du 30 juin 360 (ou 359). « *Convenit... clericos excipi tantum, « qui copiatae appellantur* », lisons-nous dans la première[4], et la seconde ajoute : « *Clerici vero vel hi, quos copiatas « recens usus instituit nuncupari*[5] ».

« Le mot, toutefois, n'est pas en réalité aussi récent qu'on pourrait, d'après ce passage, le croire.

« Notre savant correspondant M. P. Perdrizet, professeur à l'Université de Strasbourg, m'adresse, en effet, la

1. Séance du 26 décembre 1923, *Bulletin*, p. 290-292.
2. *Ibid.*, p. 292-295.
3. *Ibid.*, p. 275-281.
4. *Cod. Theod.*, XIII, I, 1, éd. Mommsen et Meyer, p. 735.
5. *Ibid.*, XVI, II, 15, p. 840.

Digitized by Google

note suivante dont il m'a prié de vous donner communication :

« Dans son intéressante communication relative aux croque-morts du Bas-Empire, M. Martroye assure que l'institution des *copiatae* était propre à la ville de Rome et remontait à l'époque constantinienne[1]. Je crois que le mot, tout au moins, est venu à Rome des grandes villes de l'Orient grec, et qu'il y était employé bien plus anciennement que ne l'a dit M. Martroye. Le pluriel *copiatae* est la transcription latine du grec κοπιᾶται, dérivé du verbe κοπιᾶν, qui signifie « exécuter un travail pénible[2] » : les *copiatae* étaient les hommes de peine qui emportaient les morts au cimetière et les enterraient. J'ai trouvé une mention de ces gens-là à Philippes, dans une épitaphe païenne[3] qui doit dater du IIe siècle de notre ère : c'est l'épitaphe d'un jeune homme de sang thrace, Soudios, fils de Paebilas, mort à vingt-six ans, auquel sa mère Manta fit élever une grande stèle de marbre blanc, haute de près de deux mètres, et portant, cela va de soi, la représentation mystique du « Chasseur thrace ». Cette épitaphe se termine ainsi : καταλείπω δὲ κουπιᾶσιν Καλπαπουρείτας δηνάρια ρν', παρακαύσουσιν δὲ ἅπαξ τοῦ ἔτους ῥόδοις, ce qui signifie, je crois : « Et je lègue aux gens de Calpapoureita (sans doute « un *vicus* du vaste territoire de la *Colonia Augusta Julia* « *Philippi*) qui font fonction de fossoyeurs (κουπιᾶσιν, forme « vicieuse pour κοπιᾶσιν, datif pluriel du participe présent « actif de κοπιᾶν) 150 deniers dont le revenu servira à brû- « ler sur cette tombe des roses une fois l'an. » Je dis « le revenu », d'après d'autres épitaphes de Philippes, par exemple celle-ci[4] : *Bithus donavit thiasi Liberi... denarios CC et Rufus denarios C ex quorum reditu annuo Rosalibus ad monimentum vescentur* [sc. *thiasotae*].

1. ***Bulletin***, 1923, p. 291.

2. [Cf. Forcellini, s. v. *copiatae* : « *Vespillones, quorum munus cadavera christianorum obvolvere, efferre, sepelire; a* κοπιάω, *laboro.* »]

3. ***Bulletin de correspondance hellénique***, 1900, p. 306 et 312.

4. ***Ibid.***, p. 312; cf. p. 310.

Digitized by Google

« J'ajouterai que l'épitaphe à laquelle est empruntée la formule testamentaire rappelée par M. Perdrizet, d'abord vue en 1898 par M. Fr. Cumont, notre associé étranger, entre Cavalla et Philippes dans le fossé de la grande route [1], se trouvait en 1899, quand la recopia M. Perdrizet, chez M. Wix, agent consulaire d'Autriche-Hongrie à Cavalla. Il est probable que, avec les autres antiquités recueillies par M. Wix, notamment une très belle tête de femme provenant de Thasos, elle avait été, avant la guerre, emportée et vendue en Autriche. Il ne serait pas impossible qu'elle se trouvât aujourd'hui au Musée de Vienne. »

M. Martroye présente plusieurs remarques.

M. Dimier, membre résidant, expose quelles conséquences il y a lieu de tirer de la collaboration de peintres avec des selliers, d'une part, et des imagiers, d'autre part, qui ne suppose aucune application ni aucun procédé spécialisé de la peinture, comme on l'avait cru jusqu'ici.

Séance du 29 Octobre.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Le président adresse les félicitations de la Société à M. Marcel Aubert, membre résidant, nommé professeur à l'École des chartes.

Il donne lecture d'une lettre de M. J. Carcopino, qui pose sa candidature au siège de membre résidant déclaré vacant.

M. Dieudonné, membre résidant, offre à la Société son ouvrage intitulé : *Les monnaies françaises*.

1. *Notes épigraphiques* (*Revue de l'instruction publique en Belgique*, 1898), V, p. 12.

Digitized by Google

M. É. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il y a vingt et vingt-deux ans, mon cher et regretté maître M. Héron de Villefosse, dans deux mémoires successifs intitulés *Outils d'artisans romains*, lus le premier dans la séance du 19 novembre 1902, le second dans celle du 16 novembre 1904, signalait à votre attention une série de pieds romains pliants, trouvés en Gaule, composés tous d'une réglette divisée en deux parties égales, formant le demi-pied, qui, grâce à une charnière, permettent à l'instrument de s'étendre ou de se fermer à volonté[1].

« Il s'ajoute aux branches de ces pieds pliants, — et c'est peut-être la particularité la plus remarquable, — une petite lamelle tournante, destinée à fixer la mesure dans l'état ouvert : la lamelle, en effet, attachée par un bouton à l'une des branches, vient, dans sa rotation, s'abaisser sur deux autres petits boutons que porte la branche opposée et, dans cette position, rendant la charnière immobile, donne à l'instrument la même rigidité que s'il était composé d'une tige unique et non articulée.

« L'existence de ces lamelles pouvait déjà être reconnue sur trois pieds appartenant à notre salle des Bronzes et dont deux proviennent des fouilles de Grignon de la Vincelle au Châtelet[2] : le dessin donné par Jomard dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* de l'un de ces pieds du Châtelet la figure même comme conservée[3]. Elle se retrouve sur un pied provenant de Mirebeau-sur-Bèze, dans la Côte-d'Or, étudié dans le même tome LXII de nos *Mémoires* par M. Ferdinand Rey, associé correspondant national, et qui seul, à

1. *Mémoires*, t. LXII, p. 206-240, et t. LXIII, p. 329-353. Voyez en outre la note additionnelle, *Bulletin*, 1910, p. 343-347.

2. A. de Ridder, *Les bronzes antiques du Louvre*, t. II, p. 194, nos 3708-3710.

3. *Rapport sur un pied romain trouvé dans la forêt de Maulevrier (près de Caudebec)*, *Mémoires*, t. XII, 1839, pl., p. 184, fig. 6; Héron de Villefosse, *Mémoires des Antiquaires*, t. LXII, p. 220, fig. 6.

Digitized by Google

notre connaissance, présente deux charnières et se plie en trois parties égales[1]. Mais surtout deux pieds, l'un du Musée de Rouen, l'autre du Musée de Lyon, sans parler d'un troisième retiré des dragages de la Saône au port de Frans, en face de Villefranche-sur-Saône, et conservé dans la collection Protat à Mâcon, la montrent intacte[2].

« Il était bien certain, et M. Héron de Villefosse était le premier à le déclarer, que la liste de ces pieds pliants décrits par lui et où, au surplus, les exemplaires trouvés en dehors de la Gaule n'intervenaient qu'à titre de rapprochements[3], s'augmenterait. Le cas s'est récemment produit dans les fouilles de M. le professeur Orsi à Syracuse. Il a très brièvement décrit, mais heureusement fait reproduire l'exemplaire dont je puis mettre sous vos yeux la figure donnée dans les *Notizie di scavi*[4].

« L'objet est malheureusement incomplet, et l'on ne peut s'en étonner. Il était, en effet, non plus en bronze, mais en os, avec garniture de bronze à la partie médiane seulement et aux extrémités. « Les instruments de ce « genre, écrit le savant directeur des antiquités de la Si-

1. *Étude sur une mesure antique découverte aux environs de Mirebeau-sur-Bèze*, *Ibid.*, p. 184-202 et pl. IX.

2. *Ibid.*, p. 232-234, n° 4, et t. LXIII, p. 330-333, n° 10; *Bulletin*, 1910, p. 344-345, n° 12.

3. Pieds de Rome (Ficoroni, *Le memorie ritrovate nel territorio di Labico*, pl., p. 93; Canina, *La prima parte della via Appia*, t. I, p. 242); de Pompéi et d'Herculanum (*Museo Borbonico*, t. VI, p. 3 et pl. XV; Carlo Ceci, *Piccoli bronzi del reale Museo Borbonico*, pl. II, 34; *Notizie degli scavi*, 1887, p. 413; Sogliano, *Di alcuni pesi recentemente scoperti in Pompei*, *Atti d. R. Academia di Napoli*, t. XIV, parte seconda, p. 75); pieds d'Eining et de Weissembourg en Bavière (Fabricius, *Castel Weissenburg*, *Der obergermanischen-raetische Limes des Roemerreiches*, t. XXVI, 1906, p. 38, pl. VII, fig. 53; *Mémoires des Antiquaires*, t. LXIII, p. 336-337); pieds de Brugg en Suisse (L. Froehlich, *Ueber roemische Fussmasse*, *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, 1907; *Bulletin des Antiquaires*, 1910, p. 345-347). Voyez encore Walters, *Catalogue of the Bronzes in the British Museum*, n° 2679.

4. 1920, p. 321, fig. 13.

Digitized by Google

« cile, sont extrêmement rares et le rapprochement n'en « est que plus opportun avec quelques exemplaires du « Louvre récemment étudiés ». Mais, dans son renvoi, M. Orsi ne se réfère qu'à la première des deux études parues dans nos publications. Il eût dû noter sans cela que M. Héron de Villefosse, au Musée de Naples, avait précisément signalé, avec un second pied en os, celui-ci complet, la moitié d'un autre pied de même matière recueilli à Pompéi[1], dont il donnait la description suivante d'après Cagnazzi : « Morceau d'os, formant un demi- « pied; l'autre moitié manque. Longueur : 0^m14810, ce « qui donne pour le pied total 0^m29620... A l'une des « extrémités on remarque un morceau de feuille de bronze « encastrée : c'est une partie de la charnière qui permet- « tait de faire manœuvrer les deux moitiés du pied : l'autre « extrémité est garnie d'une seconde lamelle de bronze « d'environ un demi-millimètre d'épaisseur qui, en étrei- « gnant les surfaces des deux moitiés du pied, se trouvait « encastrée de manière à former un même plan avec les « parties en os[2]. »

« Il en est de même de l'un des exemplaires de Brugg. « La branche intacte est garnie à son extrémité extérieure « d'une sertissure en bronze; les extrémités intérieures « des deux branches sont également munies de feuilles de « bronze combinées avec une charnière qui fonctionne « encore très bien[3]. »

« Tel est précisément le cas aussi dans le pied de Syracuse.

« J'ai peine à croire, ajoutait M. de Villefosse, malgré « les affirmations de Cagnazzi, que les pieds en os du « Musée de Naples n'aient reçu aucune division; mais je « n'ai jamais examiné ces petits monuments et je ne pos-

1. *Mémoires*, t. LXII, p. 220, n. 1, et t. LXIII, p. 339-341.

2. Luca de Samuele Cagnazzi, *Memoria su i valori delle misure e dei pesi degli antichi Romani desunti degli originali esistenti nel Museo Borbonico di Napoli*, 1825, p. 7.

3. *Bulletin*, 1910, p. 346.

Digitized by Google

« sède encore sur eux aucun renseignement complémen-
« taire[1]. »

« Le pied de Brugg était déjà venu lui donner raison, qui porte sur la face inférieure une division en quatre et sur la face supérieure une division en seize[2].

« Vous verrez de plus, par l'image des *Notizie degli scavi*, que sur l'exemplaire de Syracuse sa présomption se trouve également confirmée. Il n'y subsiste qu'une faible portion des parties en os, mais, du moins, en reste-t-il assez pour constater que, sur l'une des branches, la cassure, précisément, s'est faite en un point où deux petits trous marquaient une mesure subdivisionnaire, les 3 *digiti* ou seizièmes du pied, soit 0m0554 à partir de la charnière. Le pied de Brugg nous montre ces trous, formant points de marques, incrustés d'une goutte de plomb ou d'étain[3]. »

M. Émile Chénon, membre résidant, communique un texte et un croquis relatifs à la « taille à l'antique » :

« A la fin de son intéressant article sur les artistes parisiens du XVIe et du XVIIe siècle[4], M. L. Dimier se demande quel était le sens exact de l'expression « tailler à l'an-
« tique », qu'on trouve souvent à cette époque à propos des sculptures, et regrette l'absence de textes concluants. En voici un qui peut éclairer la question : « Le mardi
« IIe jour d'avril, l'an mil cinq cens vingt ung, après
« Pasques », Loyse Borgia, femme de haut et puissant seigneur Loys de la Trémoille, commanda « à maistre Mar-
« tin Claustre, tailleur de ymages, de Grenoble, demou-
« rant à Bloys », un tombeau de marbre et d'albâtre pour sa mère, la malheureuse Charlotte d'Albret, épouse délaissée de César Borgia, morte le 11 mars 1515 (n. st.) en son

1. *Mémoires*, t. LXIII, p. 341.
2. *Bulletin*, 1910, p. 346.
3. *Ibid.*, *loc. cit.*
4. L. Dimier, *Artistes parisiens du XVIe et du XVIIe siècle*, dans les *Mémoires des Antiquaires de France*, années 1919-1923, p. 190-191.

Digitized by Google

château de La Motte-Feuilly, près La Châtre-en-Berry. D'après le traité, le tombeau, destiné à la petite église de La Motte-Feuilly, devait avoir trois pieds de haut, un soubassement en marbre noir, « et les pilliers à l'entour aussi « de mabre (*sic*) noir, tailléz à l'antique à candelabres[1] ». Le tombeau, brisé sous la Révolution et restauré en 1896, ne comprend plus que des débris de ces « pilliers tailléz « à l'antique »[2]; mais, vers 1840, deux d'entre eux ont été dessinés par Isidore Meyer dans les *Esquisses pittoresques de l'Indre*[3]. Leur décoration comporte pour chacun une base moulurée et un chapiteau à deux volutes soutenues par des feuilles, et rappelant de loin les chapiteaux composites de l'antiquité. Dans un encadrement qui occupe le reste du pilier et mesure environ 0m80 de long sur 0m06 et demi de large se succèdent des motifs antiques disposés sur une longue

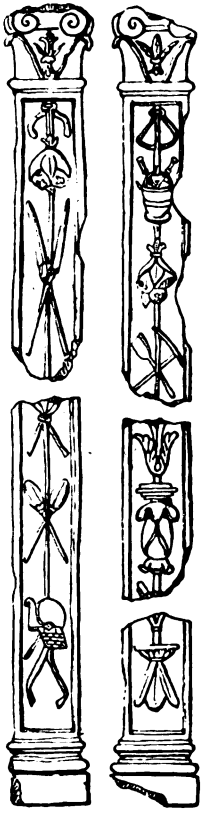

Pilastres « taillés à l'antique » du tombeau de Charlotte d'Albret à la Motte-Feuilly (Indre).

1. *Orig. en papier*, dans le chartrier de Thouars, au château de Serrant (Maine-et-Loire); cf. communication de M. Marchegay, dans les *Comptes-rendus de la Société de Berry*, 6e année, 1859, p. 188.

2. Cf. É. Chénon, *Notes sur le Bas-Berry*, Note IV : *Tombeau de Charlotte d'Albret à la Motte-Feuilly* (1896), dans les *Mémoires des Antiquaires du Centre*, t. XXI, p. 38-42.

3. *Esquisses pittoresques de l'Indre*, 2e édit., Châteauroux, 1882, gr. in-8°, p. 113.

Digitized by Google

haste verticale. Sur le premier pilier, on voit, de haut en bas : un nœud de rubans, un bouquet de feuilles et de fruits, deux épieux en sautoir, deux thyrses également en sautoir, et un casque romain avec sa jugulaire. Sur le second, on trouve, toujours de haut en bas : un nœud de rubans, auquel est suspendu un seau, dans lequel se croisent les manches de deux *simpula*, un bouquet de feuilles et de fruits, une pioche et une pelle en sautoir, et ensuite des ornements divers, où dominent les palmettes et les feuilles. « Tailler à l'antique » a donc été interprété par Martin Claustre en 1521 comme signifiant « orner de motifs imités de l'antiquité. »

MM. Dimier, Vitry, Enlart ajoutent plusieurs observations.

Séance du 5 Novembre.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Dieudonné (A.). *Les monnaies françaises*. Paris, 1923, petit in-8°.

Prinet (M.). *Les armoiries de Ronsard dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale*. Paris, 1924, in-8°.

M. Paul Deschamps est élu membre résidant.

M. Emmanuel Jeanbernat est élu associé correspondant national pour le département des Bouches-du-Rhône.

M. M. Prinet, membre résidant, revenant sur la communication faite par lui dans la séance du 17 septembre 1924, indique qu'elle se trouve complétée par un mémoire dont il est l'auteur et qu'il offre à la Société : *Les armoiries de Ronsard dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale*.

Digitized by Google

Séance du 12 Novembre.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Toutain (J.). *La déesse Genava et le culte des villes divinisées dans le monde gréco-romain.* Genève, 1924, in-8°.

Vincent (G.). *Ravinements en Écosse et en France.* Wetteren, 1923, in-4°.

Le président annonce le décès de M. le comte Georges de Lhomel, associé correspondant national, et souhaite la bienvenue à M. Paul Deschamps qui vient d'être élu membre résidant.

M. L. Demaison, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le Musée lapidaire de Reims, installé dans l'ancien cloître de l'abbaye de Saint-Remi, possède un objet assez singulier qui a depuis fort longtemps attiré mon attention. C'est une petite cuve cylindrique en pierre calcaire, à fond plat, munie d'un rebord saillant, et, à sa partie inférieure, d'une moulure épaisse, creusée d'une rainure. Elle offre entre ces deux moulures une décoration sculptée en relief, d'un style fort barbare, consistant en une suite d'arcs, et formant comme une sorte de guirlande au-dessous du rebord supérieur. Cette cuve est portée sur un fût cylindrique, reposant sur une base circulaire dépourvue de moulures. Le tout est d'une seule pièce et taillé dans une même pierre. Les dimensions sont fort restreintes : la cuve n'a pas plus de 0^m30 de hauteur ; la hauteur totale n'est que de 0^m65. A la base de la cuve un trou est percé pour l'écoulement de l'eau qu'elle contenait.

« Sur le fût est une inscription tout à fait énigmatique, tracée en lettres capitales assez irrégulières, et offrant

Digitized by Google

l'aspect d'un graffite. On y voit d'abord les lettres H S, puis un caractère assez mal formé qui paraît représenter un M et un A liés ensemble; enfin, à la suite, les lettres R I H. Après l'S et à la fin de l'inscription sont des caractères carrés, d'assez grande taille, le second surtout, mais qui, en dépit de cette particularité, ne peuvent être autre chose que des signes de ponctuation.

« J'ai jadis sollicité l'avis de Jules Quicherat sur cette inscription, et je lui en ai communiqué un estampage. Voici la réponse qu'il m'a donnée le 17 mars 1881 :

« Votre inscription est lettre close pour moi, ainsi que « pour toutes les personnes à qui je l'ai montrée. On est « seulement d'accord pour dire qu'elle n'est pas ancienne « et qu'elle ne se rapporte à aucune formule connue. Je « ne saurais davantage me prononcer sur l'âge ni sur la « destination du vase. »

« Peu de temps après, sur le vu d'une photographie de cet objet que je lui avais présentée, il a manifesté l'impression qu'il pouvait bien être un cippe antique. Pour moi, sans oser remonter jusqu'à l'antiquité, j'étais persuadé qu'il datait du moyen âge et je l'attribuais à l'époque romane. Quant à l'inscription, je partageais l'opinion de Quicherat et je la jugeais assez récente; je pensais qu'elle avait pu être gravée après coup, à une date bien postérieure.

« Depuis peu, j'ai éprouvé quelques doutes sur l'ancienneté de la cuve en question. Des observations fort judicieuses qui m'ont été présentées par plusieurs de nos confrères m'ont permis de reconnaître qu'elle n'est pas antérieure au dernier quart du XVI^e^ siècle. Sa décoration représente, très grossièrement et très sommairement, une draperie dans le style de la Renaissance. L'inscription est du même temps. On m'a suggéré, il y a déjà longtemps, que l'on doit y voir tout simplement les mots I H S (Jésus) MARIA, tracés par une main inhabile, d'une façon incorrecte et incomplète. Le graveur, peut-être peu instruit, a mal copié le modèle qu'il avait; il a omis la première

Digitized by Google

lettre et remplacé l'A final par un H. Cette explication est la meilleure que l'on puisse proposer.

« Notre cuve a été sans doute taillée par quelque artisan de village, et, comme il arrive souvent en pareil cas, la rudesse et la grossièreté de sa sculpture lui ont donné un aspect archaïque et ont pu, à première vue, induire en erreur sur sa date véritable. Cette constatation lui enlève beaucoup d'intérêt.

« Quant à sa destination, il est probable qu'elle a servi de bénitier. Elle est trop petite pour avoir été une cuve baptismale. Je n'ai pas de renseignement très précis sur son origine. J'ai entendu dire qu'elle a été trouvée, vers 1875, abandonnée dans un fossé, près de la gare de Lamouilly (Meuse), non loin de Montmédy. Recueillie par M. Bulteau, peintre verrier à Reims, elle a été rapportée chez lui. A sa mort, elle a été acquise, avec divers autres objets, pour le Musée lapidaire rémois. Elle y est encore, car ce musée, heureusement, n'a pas eu trop à souffrir de la guerre. »

M. Deshoulières, membre résidant, signale la coupole de la petite église de Nohant (Indre) « qui n'est montée ni sur trompes ni sur pendentifs, mais qui a été élevée en incurvant progressivement l'angle engendré par le plan carré inférieur pour obtenir la surface arrondie dans laquelle se fond le sommet de la calotte ».

M. Collinet, membre résidant, rappelle que, dans la séance du 12 décembre 1923[1], il a étudié un camée de la fin du Haut-Empire portant la légende : CONSTANTIAE IN UTRAQUE MEMOR et une main tenant une oreille. Il communique sur le sujet les observations suivantes qu'a bien voulu lui adresser M. Paul Perdrizet, professeur à l'Université de Strasbourg, associé correspondant national de la Société :

« En Égypte et en Grèce, l'oreille qui était figurée pour

1. *Bull.*, 1923, p. 286-287.

Digitized by Google

qu'elle écoutât et se souvînt (MNHMONEYE) n'appartenait pas censément à un mortel, mais à une divinité[1].

« Quant à sous-entendre *fortuna* après *in utraque*, c'est une explication qui va de soi.

« Mais on aimerait savoir à qui était destiné un camée avec cette inscription : *constantiae in utraque memor*. Cela revient à se demander quelles gens étaient plus particulièrement exposés, au Bas-Empire, aux revers de fortune et s'en pouvaient tirer à force de *constantia*. Les militaires? mais les militaires de ce temps, qui la plupart étaient des Barbares, tenaient-ils énormément à des camées?

« Je vois, au contraire, une profession à qui des porte-bonheur de ce genre iraient très bien : les cochers du cirque. Ceux-là connaissaient les hauts et les bas de la Fortune; quelles espérances les factions ne mettaient-elles pas sur leur cocher! Quelles imprécations, quand l'issue de la course n'avait pas été celle qu'on attendait! Mais quels cadeaux, quels salaires si le cocher était arrivé au but bon premier! Dans l'un et dans l'autre cas, *in utraque (fortuna)*, ce que le cocher avait de mieux à faire, c'était de garder son sang-froid, de ne pas se départir de sa *constance* : vaincu, il devait se raidir en vue d'une revanche; vainqueur, il devait résister aux séductions du triomphe, pour ne pas compromettre ses victoires futures.

« Les témoignages historiques sont nombreux et clairs : on ne saurait exagérer la part à faire dans la civilisation de l'Empire aux divers spectacles, et spécialement au cirque. Une foule de petits monuments datant de ces temps-là ne prennent tout leur sens que si on les met en rapport avec l'*agonistique*. Le camée signalé s'ajouterait à ces documents. »

M. Monceaux, Mgr Batiffol, MM. Dieudonné et Prou présentent diverses observations.

1. P. Perdrizet, *Graffites grecs du Mnemonion d'Abydos*, p. 58, 91. — Cf. *Archiv f. Religionswissenschaft*, t. XIV (1911), p. 126-127.

Digitized by Google

Séance du 19 novembre.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrages offerts :

Demaison (L.). *Les incendies de Reims au moyen âge.* Reims, 1924, in-8°.

Fage (R.). *L'église de Meymac (Corrèze) et les singularités de son plan.* Paris, 1924, in-8°.

L'Église de Saint-Chamant et son tympan sculpté. S. l. n. d., in-8°.

La Vicairie de la pauvreté. Tulle, s. d., in-8°.

Vassel (E.) et Icard (F.). *Les inscriptions votives du temple de Tanit à Carthage.* Tunis, 1924, in-8°.

M. L. Demaison, membre résidant, fait hommage à la Société d'un travail intitulé *Les Incendies de Reims au moyen âge.*

M. Roger Grand, membre résidant, étudie le clocheton de Saint-Efflam à Kerallic, en Plestin (Côtes-du-Nord).

« Dans la commune de Plestin (Côtes-du-Nord), presque au bord de la mer, à l'endroit où la côte bretonne s'incurve si harmonieusement pour former cette plage immense, encadrée de collines boisées, qu'on appelle la *Lieue de grève*, tout près du vieux chemin de Morlaix à Lannion, se cache dans la verdure la chapelle de pèlerinage dédiée à Saint-Efflam. Reconstruite il y a environ quarante ans, elle n'offre aucun intérêt pour l'archéologue; mais, en revanche, à 300 mètres de là environ, sur la hauteur, au niveau du plateau et dominant la mer de quarante ou quarante-cinq mètres, se dresse un curieux édicule, autrefois situé près du hameau de Kerallic et malheureusement aujourd'hui englobé, ainsi que l'emplacement de ce hameau disparu, dans les limites d'un parc moderne au milieu duquel il semble dépaysé.

Digitized by Google

« C'est une pile carrée, en grand appareil de granit, terminée par une tablette dont la saillie, profilée d'un talon, forme corniche et que surmonte un petit campanile ajouré d'une seule baie carrée amortie par un linteau triangulaire qui s'amortit en pyramide. L'ensemble présente une hauteur de 7 à 8 mètres.

« Ce monument n'a été reproduit ni même signalé par aucun archéologue, à notre connaissance[1]. Sa destination paraît d'abord assez mystérieuse. On pourrait se croire en présence d'une lanterne des morts; mais, outre que la région bretonne, pourtant si riche en accessoires de cimetières, ne semble pas avoir connu l'usage de ces lanternes, dont aucun exemplaire n'y a du moins subsisté jusqu'à nos jours, deux faits d'observation facile viennent nous mettre sur la voie d'une interprétation toute différente.

« Sur la face antérieure de la corniche, la pierre a été profondément usée par le frottement d'une chaîne ou d'une corde et, d'autre part, la parcelle dans laquelle se trouve l'édicule porte au cadastre le nom de *Goarenn ar clochet*, qui, en breton, signifie : garenne du clocher. Donc, nul doute : nous sommes en présence d'un clocheton veuf de sa cloche.

« Ceci coupe court à une première légende, mise en circulation au commencement de ce siècle par un ingénieux éditeur de cartes postales, qui inscrivait au-dessous de la phototypie du clocheton : « On y pendait autrefois les *esclaves* ». Cette invention, bien que fantaisiste, n'était pas tout à fait gratuite, en vue de mieux vendre les cartes. Près de là, un champ porte le nom de *Ros ar Criminel*, c'est-à-dire : le Tertre des Criminels, en souvenir du gibet de la justice des seigneurs de la Haie-Quer, qui s'y trouvait érigé.

1. C'est à M. René Largillière que nous devons de pouvoir en parler. Nous tenons à l'en remercier publiquement. C'est aussi lui qui a pris la peine de le photographier et de faire les recherches dans les archives paroissiales et départementales qui ont fourni les éléments nécessaires à la solution de ce petit problème archéologique.

Digitized by Google

« D'autres légendes, tenant mieux compte de la vraie nature du monument, sont nées du travail qu'impose à l'imagination populaire son caractère inutile et le besoin d'attribuer un sens à son érection dans ce lieu écarté.

Phot. R. Largillière.

Clocheton de Kerallic (Côtes-du-Nord).

« Il passe le plus souvent, de nos jours, pour avoir supporté la cloche par laquelle sainte Enora se faisait entendre de saint Efflam, qui aurait résidé plus bas, à l'emplacement de la chapelle[1]. C'est là une légende récente. Il

1. Cf. Le Braz, *Les saints bretons d'après la tradition populaire*, dans les *Annales de Bretagne*, t. XI, 1896, p. 192. — Cf.

Digitized by Google

n'en est question ni dans la vie latine, publiée par Arthur de la Borderie[1], ni dans Albert Le Grand lui-même, pourtant peu sévère à l'égard des légendes.

« On dit encore parfois que ce clocheton aurait servi à prévenir les voyageurs du moment où il devient dangereux de traverser la baie en ligne droite parce que le flot montant rend le sable mouvant à une grande distance. La même erreur romantique est colportée par les touristes au sujet d'une croix dite de la *mi-grève*.

« Des textes découverts récemment vont permettre d'élucider la question.

« D'abord, la paroisse de Plestin-les-Grèves conserve un précieux *Cahier de paroisse*, rédigé par M. l'abbé Le Joncour, recteur, qui mourut en 1902 et qui écrivit, d'après des documents perdus ou ignorés de nous, des notes historiques où une scrupuleuse conscience d'érudit se manifeste. Page 277, on y lit :

« Ce clocher a été construit en 1572 par Yves Moriou...
« La cloche de ce monument a été transportée au bourg
« vers 1845. Elle servit longtemps de cloche d'appel;
« depuis 1895 elle sert de timbre à l'horloge monumentale
« de l'église. Cette cloche porte la date de 1634 et l'ins-
« cription : D. A. BRAS P^TRE... Elle porte encore les mo-
« nogrammes de Jésus et de Marie : I H S. M A. et le nom
« EVLAM. »

« Ce passage, dont nous n'avons aucune raison de mettre en doute les assertions, montre : 1° que le clocheton date de 1572, ce qui correspond bien à son style; 2° que la cloche y fut mise ou plus probablement remplacée en 1634 et enlevée seulement au milieu du XIX^e siècle; 3° que le clocheton n'était pas étranger au culte de saint Efflam, dont la chapelle est au bas du coteau, puisque le nom de ce saint y était gravé.

« Mais nous ne sommes pas renseignés sur l'utilité spé-

aussi la version de la légende de saint Efflam et de sainte Enora publiée par M. l'abbé Duine dans la *Revue des traditions populaires*, t. XV, 1900, p. 618-619.

1. *Annales de Bretagne*, t. VII, 1892, p. 279 et suiv.

Digitized by Google

ciale du clocheton. Nous ne le sommes pas davantage par le passage suivant d'un aveu des prêtres de Plestin au seigneur de Lesmaëz, en 1787.

« La chapelle de Saint-Efflam avec son cimetière cir-
« conférant et muré au cerne, avec ses barrières, escaliers
« et fréquentations, à l'entrée de la grève dudit Saint-Efflam
« à Saint-Michel, le droit de possession immémoriale de
« l'emplacement et fréquentation d'une colonne de pierre
« taillée en forme d'obélisque, pour servir de *clochet*,
« placée dans une garenne nommée *Parc ar clochet*, situé
« près et au-dessus des maisons du lieu noble de Kerallic,
« dans la frérie de Kerallic, audit Plestin et à la distance
« d'environ 200 pas de la dite chapelle... terrain assez
« considérable... dont il ne reste que la dite chapelle, son
« cimetière et les deux courtils, cy-après dénommés et
« descrits, l'emplacement et le droit de fréquentation
« dudit clochet, le surplus du terrain d'entre la dite co-
« lonne de clochet et les dits courtils envahi et prescrit
« par les anciens propriétaires ou tenanciers dudit Keral-
« lic[1]... »

« Toutefois, ce document précise la dépendance absolue du clocheton et de la chapelle Saint-Efflam.

« La difficulté consiste dès lors à expliquer pourquoi cette cloche, qui semble donc destinée au service de la chapelle, en est si éloignée et même quelle est sa raison d'être, attendu que la vieille chapelle[2], démolie en 1886, tout comme l'actuelle avait clocher et cloche. Les témoignages des anciens sont unanimes sur ce point.

« En 1786, d'ailleurs, le cahier des baptêmes, mariages et sépultures de Plestin porte la mention suivante : « Le
« onzième jour de septembre mil sept cent quatre vingt
« six, j'ai bénis une cloche à l'usage de Saint-Efflam en
« Grève, pesante 125 livres et ce en vertu de permis-
« sion de Mgr le Mintier, évêque de Tréguier, en datte

1. Archives paroissiales de Plestin, sans cote.

2. Décrite par Gaultier du Mottay, *Répertoire archéologique des Côtes-du-Nord*, 1884, p. 308.

Digitized by Google

« du 8 du même mois et an. G. Rouat, recteur de Ples-
« tin[1]. »

« Il paraît qu'on accédait à cette cloche, pendue sous un petit campanile au-dessus du pignon de la façade, par un escalier de pierre[2] en gradins grimpant le long du rampant, comme cela se voit dans un bon nombre de modestes églises ou chapelles bretonnes.

« Voici enfin un document qui va nous donner avec une quasi-certitude le mot de l'énigme.

« C'est un échange, passé en 1668 entre Toussaint Le Moine, chevalier, comte de Plestin-Lesmaëz, et François-René de Lezormel, dans lequel est comprise la seigneurie de Kerallic, avec la chapelle Saint-Efflam et toutes ses dépendances.

« Le 24 août 1668, le seigneur de Lezormel entre en possession et le procès-verbal relate la cérémonie, qui s'opéra avec un formalisme prouvant que l'archaïsme, en Bretagne, n'est pas seulement un caractère de l'architecture et de la décoration, mais que les mœurs et les institutions juridiques, qui s'en inspirent, en sont aussi profondément imprégnées. Le seigneur entrant parcourt minutieusement toutes les parties de la seigneurie : le manoir, la fuie, où il prend un pigeon, « et de là, ayant approché
« de la piramide ou clocher qui est à vis dudict collom-
« bier, ledict seigneur acquéreur a sonné la cloche y es-
« tant et ayant descendu dans la chapelle nommée Sainct
« Eufflam et après avoir ouy la saincte messe, qui a esté
« célébrée sur le grand autel par vénérable messire Euf-
« flam Le Guennec, recteur dudict Plestin, ledict Riou,
« procureur susdict, a mis pareillement ledict seigneur en
« pareille possession de la dicte chapelle de Sainct-Euf-
« flam o (*avec*) son cimetière et de deux courtils en dep-
« pendants. »

« Le procès-verbal fournit une description détaillée des vitres, mobilier, statues, etc., de la chapelle. Il est muet

1. Archives communales de Plestin.
2. En breton : *men eskel.*

Digitized by Google

sur le clocher et la cloche. Or, la cérémonie de prise de possession d'une église ou chapelle comportait au premier chef le sonner de la cloche. On a vu que le seigneur de Lézormel n'a pas manqué de faire tinter celle de notre clocheton. Il ne semble donc nullement téméraire d'affirmer qu'en 1668 la cloche de la chapelle n'existait pas encore, car autrement le procès-verbal n'aurait eu garde de la passer sous silence.

« Ceci nous amène à la conclusion. Le clocheton de Kerallic, bâti en 1572, fut le clocher primitif de la chapelle Saint-Efflam-en-Grève. Il fut placé sur la hauteur pour être entendu des habitants du pays et des pèlerins en marche vers le modeste sanctuaire. D'en bas, le son est arrêté par le coteau et ne porte que dans la direction de la mer.

« La même idée se trouve réalisée à Sainte-Barbe du Faouët (Morbihan), autre chapelle de pèlerinage accrochée au flanc d'un coteau très abrupt surplombant l'Ellé. La cloche, au lieu d'être installée à la chapelle même, se trouve pendue sous un petit toit pointu porté par quatre piliers, placé au tournant où commencent les escaliers à balustres, si pittoresques, qui accèdent au monument.

« Les ondes sonores peuvent ainsi s'épandre librement, sous la voûte des hêtres, tout le long du grand chemin dallé par où montent les pèlerins.

« Voilà donc l'explication, naturelle et toute simple, de cet édicule de Kerallic dont le profil insolite a eu le privilège d'attirer et de retenir la brume inconsistante des légendes, ou facétieuses ou dramatiques, qui flottent avec une prédilection marquée sur ce pays de la *Lieue de grève*.

« Les gens raisonnables pourront désormais en apprécier la valeur. Nous ne formons pas l'illusion qu'elles cesseront pour cela de parfumer les récits verbaux ou écrits des guides, à la satisfaction des esprits simples et des voyageurs en quête de « souvenirs ».

MM. Fage et Mayeux formulent plusieurs remarques.

Le commandant Lefebvre des Noëttes, associé corres-

Digitized by Google

pondant national, compare la voie romaine et la route moderne :

« Parmi les constructions dont les Romains nous ont laissé les vestiges, la voie romaine occupe dans l'opinion courante une place de premier plan. On lui accorde tous les mérites; on loue les principes qui guidèrent ses constructeurs; on admire son épaisseur, sa dureté, sa viabilité, qui bravaient les intempéries, l'usure et les siècles, si bien que pour tout ouvrage d'histoire et d'archéologie, sa perfection absolue est un dogme.

« Or, par un singulier contraste, les ingénieurs qui président à la construction de nos routes semblent n'avoir rien lu de cette apologie ou, du moins, n'en pas tenir compte. Procédé, construction, structure, profil, tracé, tout en effet, dans nos voies publiques, est à l'encontre des méthodes romaines, non seulement dans l'aspect extérieur, mais essentiellement et profondément.

« Ce contraste flagrant doit avoir une cause, et le désir nous est venu de savoir qui des deux a raison, de l'archéologue ou de l'ingénieur.

« Un moyen de s'en rendre compte est, nous semble-t-il, de dégager les caractères essentiels de la voie romaine et de la moderne, d'étudier leur structure, les matériaux qui les composent, la technique de leur emploi, leur résistance à l'usure et aux intempéries, et de comparer entre eux ces divers éléments.

« Voyons tout d'abord, d'après l'opinion, quasi unanime, des ouvrages d'histoire et d'archéologie, comment on procédait à l'établissement d'une voie romaine.

« On déterminait son tracé, on creusait tout au long une tranchée large de $3^{m}50$ à $4^{m}60$ et dont la profondeur dépassait souvent un mètre; dans cette excavation, on construisait la chaussée. Celle-ci se composait de deux parties principales : la fondation et le recouvrement.

« La fondation était constituée par une couche de pierres plates sur laquelle on établissait un bloc de béton, formé de deux ou trois couches de matériaux dont le volume allait en diminuant de la base au sommet, puis, sur ce bloc, on maçonnait le revêtement.

Digitized by Google

« Celui-ci était composé soit de dalles rectangulaires ou polygonales, soit de pavés, soit de cailloux, disposés en dos d'âne et liés entre eux au ciment. Il n'était ménagé dans le bloc aucun joint de dilatation.

« Des historiens l'ont comparé justement à une muraille massive, enfoncée dans le sol jusqu'au niveau de son chemin de ronde[1].

« On reste confondu devant l'importance d'un tel ouvrage, en songeant à la formidable dépense en matériaux et main-d'œuvre qu'il entraînait et l'on serait presque tenté de dire, comme ses apologistes, qu'il était construit pour l'éternité. Peut-être les ingénieurs romains espéraient-ils qu'il en serait ainsi, mais l'effort n'est pas tout, et, quelle que soit sa puissance, il doit être jugé par ses résultats.

« Cherchons donc, d'après les données de l'expérience et des lois physiques élémentaires, comment pouvait se comporter à l'usage une chaussée ainsi constituée.

« Un mur se ruine habituellement par sa partie haute, quand ses joints sont à découvert. Les retraits et dilatations dus aux variations de température, la pluie et la gelée, attaquent d'abord les joints, amènent des fissures, disloquent peu à peu les matériaux du faîtage, ouvrent la voie aux infiltrations et causent des dégâts de plus en plus graves.

« Il en était de même pour la chaussée romaine. Sous l'action puissante du retrait et de la dilatation, son revêtement cimenté se cassait et se fissurait. La pluie entrait par les fissures, la gelée les élargissait et les matériaux se descellaient peu à peu. A ces causes météorologiques de détérioration se joignaient les effets du roulage. Les chocs, la pression, le frottement des roues augmentaient le jeu des matériaux dans leurs alvéoles de ciment et les usait irrégulièrement (car la pénurie de moyens de transport imposait l'emploi de matériaux pris dans le voisinage de chaque section de la route et non homogènes par conséquent). Il se produisait alors des ruptures de dalles, des

1. Nous ne parlons pas des accotements qui sont accessoires.

Digitized by Google

bosses, des creux, des ornières et, dès lors, se posait la question des réparations.

« Or, ces réparations ne pouvaient être ni faciles, ni durables, car elles étaient faites au ciment et, chacun le sait, les pièces au ciment frais prennent mal sur vieux matériaux. Les parties fraîchement réparées étaient donc rapidement attaquées par les retraits et dilatations dus à la température, par la pluie, la gelée, le choc des roues et se dégradaient très vite. En outre, les dalles neuves se raccordaient mal aux dalles usées, ce qui, après des réparations partielles, laissait subsister des creux et des aspérités, causes de cahots et de dégradations nouvelles.

« Ces réparations étant inefficaces, on laissait généralement la route en mauvais état.

« Quant aux réfections importantes, on ne s'en préoccupait pas, ou bien à intervalles si éloignés qu'on les enregistrait comme un événement mémorable, une gloire pour leur auteur.

« On peut se faire une idée du piètre état de viabilité de la voie romaine par l'aspect des chaussées ou parties de chaussées conservées à Pompeï, Valence, etc., voire même par celui des routes dallées chinoises, sur lesquelles la circulation est un problème, même au pas.

« Mauvaises pour les voitures antiques si légères, que fussent devenues les chaussées romaines, soumises au roulement des nôtres?

« Nous n'avons rien dit du rôle de l'infrastructure en béton, car, en dépit de son épaisseur et de sa compacité, cette fondation ne garantissait pas le revêtement contre les causes de ruine énumérées plus haut.

« C'était la seule partie durable de la voie romaine, et cette partie ne servait pratiquement à rien.

« Il résulte de ce que nous venons de voir que les caractères essentiels de la voie romaine étaient sa *grande épaisseur* et sa *rigidité*.

« Nous allons voir maintenant que ceux de la route moderne sont sa *faible épaisseur* et sa *plasticité*.

« Pendant la période qui s'étend du haut moyen âge au

Digitized by Google

XIXe siècle, l'Occident a utilisé deux systèmes de chaussées : le pavage et l'empierrement.

« La chaussée pavée se composait de deux couches, l'une de sable à même le sol, l'autre de gros pavés cubiques, jointifs, disposés en dos d'âne et incrustés dans le sable qui lutait les joints.

« Dans cette conception nouvelle, la fondation en béton et le liant cimenté romains avaient disparu, remplacés tous deux par la couche de sable qui jouait le double rôle de support et de liant pour les pavés de revêtement.

« Si la chaussée pavée était différente de la chaussée romaine dans son principe et dans sa technique, elle était non moins différente dans la pratique. Grâce en effet à la plasticité du sable dans lequel sont enchassés les pavés, elle est peu sensible aux retraits et dilatations causés par la température et résiste bien aux alternatives de pluie et de gelée. Les cubes de grès et de granit homogènes s'usent très lentement sous l'action du roulage, enfin, ses réparations sont faciles, solides et durables. Le principal défaut du système est son prix de revient élevé; néanmoins, ce système constituait un progrès si réel que, de Philippe Auguste à nos jours, on n'a en somme rien trouvé de mieux.

« La chaussée empierrée se composait simplement d'une couche de pierraille épaisse de 0^m30 à 0^m40 environ, reposant sur le sol et dont les matériaux diminuaient de volume, de la base à la surface. Pour rendre tout de suite praticable aux voitures cet épais amas de pierraille, il eût fallu le comprimer par un cylindrage énergique, mais, en fait, la compression et l'amalgame des matériaux se faisaient principalement par le passage même des charrois. Ce passage formait des ornières que l'on remplissait de pierraille jusqu'à ce que la surface ait acquis de la cohésion. Les réparations s'exécutaient de même par des apports partiels de pierraille.

« Grâce à la plasticité des matériaux qui la composaient, cette chaussée avait sur la voie romaine l'avantage d'être peu sensible aux effets destructeurs des agents météorologiques et d'être d'un entretien relativement facile, même

Digitized by Google

pour une main-d'œuvre inexpérimentée. Elle était en outre moins chère que le pavé.

« Mais, dans la pratique, malgré les corvées imposées aux populations, la pénurie d'argent et surtout le manque de méthode, la laissaient trop souvent en mauvais état, creusée d'ornières, de fondrières et très inférieure aux pavés.

« Les choses en étaient là, lorsqu'à la fin du XVIII^e^ siècle des essais tentés de divers côtés donnèrent naissance à un procédé nouveau, dont l'ingénieur écossais Mac Adam eut le grand mérite de dégager et de fixer les caractères et la technique. Partant de ce principe que, dans la chaussée en terrain normal, *la fondation est inutile* et que le revêtement suffit, pourvu qu'il soit résistant, il inaugura l'emploi régulier du système qui porte son nom.

« Le macadam, simple perfectionnement du vieux procédé de l'empierrement, se compose d'une couche de pierraille de 0^m^15 à 0^m^25 d'épaisseur, placée directement sur le sol en dos d'âne de la route. Cette pierraille, très menue à la surface, est recouverte de sable, arrosée d'eau et comprimée fortement au rouleau. Facile à exécuter, très économique, praticable de suite, aisément réparable, le macadam possède en outre pour le roulage des qualités précieuses. Il remplaça peu à peu l'empierrement et répondit à tous les besoins, concurremment avec le pavage, jusqu'au développement de l'automobile. Avec ce développement toutefois, le macadam simple devint insuffisant pour les routes à circulation intense. On dut le perfectionner et chercher des procédés nouveaux.

« Sans compter les procédés employés dans les villes, il y a actuellement, en service ou à l'essai, en France et à l'étranger, trois principaux types de chaussées : 1° La chaussée pavée; 2° le macadam et ses dérivés, tarmacadam, etc.; 3° les chaussées en béton et ciment.

« Le pavage a été, au cours du XIX^e^ siècle, l'objet d'un perfectionnement important par l'adoption des petits pavés en forme de parallélépipèdes, beaucoup plus résistants et plus doux au roulage que les gros pavés.

« Le macadam ordinaire est toujours très largement

Digitized by Google

employé pour les voies à circulation modérée, mais, pour les voies à circulation intense, on le modifie et le perfectionne par des arrosages au goudron, ou bien en incorporant à la pierraille un liant plastique à base de goudron d'asphalte, ou de nature analogue, qui en augmente considérablement la résistance.

« On fait, enfin, des chaussées en béton, en ciment et même en ciment armé, destinées surtout aux automobiles. Les termes de béton et de ciment pourraient évoquer la pensée d'une analogie entre ces chaussées nouvelles et la voie romaine, d'un retour aux procédés antiques et aux blocs rigides, mais il n'en est rien, en réalité. Ces chaussées modernes n'ont pas, en effet, l'épaisse fondation de la voie romaine et leur recouvrement repose directement sur le sol ou sur une couche de sable. En outre, ce recouvrement, épais seulement de 0^m20 à 0^m25 en général, est formé de béton fin ou de ciment, mélangés parfois de goudron ou bitume, destinés à lui donner de la plasticité. Enfin, il est souvent coupé de joints de dilatation, distants de 10 à 20 mètres, soigneusement colmatés avec du goudron et du bitume. Certains constructeurs préfèrent laisser les fissures se produire d'elles-mêmes, les acceptent et les remplissent dès leur formation avec les mêmes coulis plastiques que les joints ménagés à l'avance.

« Ces divers procédés sont de plus en plus aptes à résister aux agents météorologiques et de mieux en mieux adaptés aux nécessités du roulage le plus intense.

« La plasticité est tellement nécessaire pour toute chaussée, que la voie ferrée elle-même, soumise non seulement aux intempéries, mais encore à des pressions, à des ébranlements formidables, est plastique et non rigide. Ses matériaux, ballast et traverses, ne sont ni bétonnés ni cimentés, mais simplement juxtaposés et enchevêtrés par tassement naturel. Les rails eux-mêmes sont séparés par des joints de dilatation.

« Un ballast bétonné comme la fondation de la voie romaine et des rails soudés entre eux seraient rapidement fissurés, gondolés et hors de service.

« La chaussée moderne, profondément différente de la

Digitized by Google

voie romaine, fut donc, dès ses origines, un progrès sérieux, progrès qui n'a cessé de s'affirmer jusqu'à nos jours. Pourquoi donc la voie romaine a-t-elle conservé aux yeux des archéologues un prestige aussi peu mérité ?

« Nous n'y voyons d'autre raison que l'attrait d'une légende née au début du XIX^e^ siècle et transmise de l'un à l'autre comme le flambeau symbolique. De nombreux savants, respectables par leurs travaux, ont contribué à la créer. Vivant à une époque émerveillée par les résultats des fouilles, mais peu armés pour la critique, ils admiraient en bloc les révélations du génie antique et proclamaient à l'envi que rien ne pouvait surpasser les travaux romains.

« Pour eux, le progrès consistait, non pas à chercher des procédés nouveaux, mais à reprendre ceux des Romains, « nos maîtres sous tous les rapports ».

« Cet état d'esprit a persisté longtemps et les mérites de la voie romaine sont encore célébrés dans les ouvrages d'archéologie les meilleurs et les plus récents.

« Cette légende a pris corps principalement, semble-t-il, depuis le dépôt à l'Institut, en 1865, d'un rapport de l'ingénieur Matty de Latour, en vue du concours des Antiquités de France. Dans ce rapport, remarquable monument d'incompétence, l'auteur, poussé par son zèle apologétique, paraît mépriser les lois physiques et les vérités techniques les plus élémentaires. Il appelle de tous ses vœux le retour aux merveilleux procédés des Romains, « nos maîtres de tant de manières », préconise les liants rigides, les gangues de mortier pour le pavage, le bétonnage pour les empierrements et traite de haut les objections des ingénieurs ses confrères. L'un d'eux, l'ingénieur Léon, ayant fait observer « que le mode de construction « des voies romaines ne se prêtait pas à un entretien « simple et journalier, que les dégradations devaient être « plus graves et les réparations plus coûteuses sur ces « routes que sur les nôtres, que ces voies n'eussent pas « résisté longtemps au roulage moderne et, qu'enfin, le « système romain, qui tendait à faire des routes assez

Digitized by Google

« solides pour n'avoir pas à les réparer de longtemps est « inapplicable de nos jours. »

« Matty de Latour réplique : « Avec de pareilles idées, « on n'arriverait jamais à perfectionner les chaussées », et il revient à son idée fixe, que le progrès consiste à reprendre à la lettre les procédés romains...

« Les archéologues se rangèrent à l'opinion de Matty de Latour et c'est pourquoi, bien longtemps après l'ingénieur Léon, nous en sommes réduits à lutter avec lui, contre une légende aussi tenace que peu fondée. Les Romains nous ont légué assez de monuments bien conçus et justement admirés, pour n'avoir pas besoin qu'on leur attribue des mérites qu'ils n'avaient pas. »

MM. Toutain et Chénon présentent plusieurs observations.

M. Ph. Lauer, membre résidant, fait la communication suivante sur la date de la dédicace de Saint-Jean-de-Latran :

« On a pu lire dans les journaux, dernièrement, que les fêtes du seizième centenaire de la dédicace de la basilique de Latran avaient commencé à Rome, le 9 novembre. A ce propos, Mgr. Batiffol me manifesta ses scrupules sur la précision de la date et me demanda si, au cours de mes recherches, j'avais pu découvrir quelque chose de précis à ce sujet. Je tiens à répondre ici à sa question, car il y a certains auteurs qui fournissent cette date du 9 novembre 324 comme celle de la dédicace, d'autres 319, 320 ou 323, mais aucun ne cite ses sources. Le premier, à ma connaissance, est Panvinio, qui, dans le *De septem ecclesiis* (p. 106), propose « environ l'an du Christ CCC XX », mais il parle aussi de 315 dans sa *Description du Latran*[1], avec la date de jour du V des ides de novembre, ce qui fait bien le 9 novembre. Pour Saint-Pierre, il donne le XIV des calendes de décembre (18 novembre) sans date d'année, tandis que le Père Mortier, un des derniers his-

1. Ph. Lauer, *Le palais de Latran* (1911), p. 423, col. 1.

Digitized by Google

toriens de Saint-Pierre, fournit, comme Nibby, l'année 324 sans citer ses sources. Mais, pour le Latran, Nibby parle de l'année 319, se rapprochant ainsi de Panvinio, que suit aussi Valentini[1]. Ce dernier remarque en outre que Constantin ne paraît pas être venu à Rome entre 319 et 326[2]; et cependant, c'est après la prise de Rome (319) que les faveurs de Constantin envers l'Église furent les plus nombreuses[3].

« Toutes ces précisions contradictoires proviennent de ce qu'il n'y a aucun texte contemporain, ou même un peu postérieur, qui fournisse une date; et c'est pourquoi Ciampini, Rasponi, de Rossi, Marucchi, Crostarosa, Mgr Duchesne et Armellini se sont abstenus d'en indiquer aucune. Puisque la question est soulevée, il est intéressant de faire savoir que la date de 324 vient en réalité de ce que le cardinal Baronius a placé sous cette année, dans ses *Annales ecclésiastiques*[4], tous les renseignements relatifs aux fondations des grandes basiliques romaines, parce que cette année lui a paru convenir (*describere hic oportunum erit*), à cause de la défaite de Licinius, pour fixer le moment où le christianisme triompha définitivement du paganisme dans l'empire romain. Mais on comprend très bien que d'autres historiens aient pu vouloir remonter plus haut, jusqu'aux édits de pacification de Constantin, avec lesquels on faisait jadis coïncider son baptême : c'est ce qui explique les dates de 319 et 320. Nous savons, en effet, que, dès 313, un concile romain contre les Donatistes se tint, sous le pape Miltiade, *in domum Faustæ in Laterano*, d'après Optat. Mais il est visible qu'il s'agit du palais impérial, et il est vraisemblable que la construction de la basilique ne se fit que sous le pape saint Silvestre (314-335). En tout cas, on la trouve mentionnée, pour la première fois, en 366, dans le *Libellus precum*. Voilà tout ce que l'on peut dire sur la date d'année.

1. *La patriarcale basilica Lateranense*, t. I (1836), p. 4.
2. Tillemont, *Hist. des empereurs romains*, t. IV, art. 60.
3. J. Maurice, *Constantin le Grand*, p. 64.
4. Édit. Pagi, t. IV, p. 51.

Digitized by Google

« En ce qui concerne la date de jour, la plus ancienne mention du V des ides de novembre se trouve seulement dans un opuscule de la fin du XI^e siècle, la Description du Latran de Jean Diacre, écrite à la requête du pape Alexandre II (1073-1159)[1]. L'historien Eusèbe de Césarée fait bien allusion aux constructions et dédicaces d'églises ou d'oratoires en général (ἐγκαίνια, ἀφιέρωσις), au livre X, chapitres II et III, de son *Histoire ecclésiastique*[2], mais il ne cite pas Rome et ses basiliques : il ne mentionne au chapitre suivant que la basilique de Tyr, qui était la plus belle de toute la Phénicie. De même dans sa *Vie de Constantin*, livre II, ch. XLV[3].

« Pour Saint-Pierre, observons que ni Petrus Mallius[4], contemporain de Jean Diacre, ni Mafeus Vegius[5], plus tard, ne fournissent non plus aucune date de consécration. Voici maintenant le passage, auquel nous faisions allusion, de la Description du Latran par Jean Diacre :

« Sicut enim in gestis beati Silvestri legitur[6], quæ bea-
« tus papa Gelasius in concilio septuaginta episcoporum
« a catholicis legi commemorat, præfatus imperator Cons-
« tantinus secunda die confessionis suæ promulgavit le-
« gem, quæ his verbis concluditur : Sit omnibus notum
« nos ita Christi cultores effectos, ut intra palatium nos-
« trum hujus nominis construamus, in quo populus chris-
« tianus una nobiscum conveniens deitati ejus gratias

1. Ph. Lauer, *Le palais de Latran*, p. 391, col. 1, 392, col. 2, 393, col. 1, et 395, col. 2.

2. Migne, *P. G.*, t. XX, col. 846, 847 et suiv.; édit. Grapin, t. III (1913), p. 75 et suiv.

3. Migne, *loc. cit.*, col. 1021-1022.

4. *Acta Sanctor. Boll. jun. VII*, p. 37-38.

5. *Ibid.*, p. 61 et suiv. et p. 64-65.

6. Cf. le passage correspondant des *Gesta Silvestri* (Bibl. nat., ms. lat. 5301, fol. 316), où l'on retrouve certains membres de phrase copiés textuellement, mais pas de date. Toutefois la fondation de la basilique de Saint-Pierre y précède celle du Latran. Voy. aussi Mombritius, *Acta Sanctor.* (Milan, vers 1480), fol. 279 et suiv.

Digitized by Google

« referamus et paulo post, ut autem notum sit universo « orbi romano vero Deo Christo nos inclinasse cervices, « intra palatium meum ecclesiam construxi ut universitas « hominum comprobet nulla dubietatis in eodem modo vel « preteriti erroris remansisse vestigia; quam ecclesiam « postea ædificatam et consummatam beatus Silvester pu- « blice (quod non fiebat antea) sollempniter consecravit « *quinto idus novembris*. Et est illa usque hodie celeber- « rima festivitas in Urbe, in qua prima ecclesia publice « consecrata est, et imago Salvatoris infixa parietibus « primum visibilis omni populo Romano apparuit. Inscri- « bitur enim Dedicatio basilicæ Salvatoris. Inde est quod « quæcumque ecclesia per Urbem atque per orbem Sal- « vatoris vocabulo specialiter intitulatur, in præfata die « ipsius celebritatis memoriam recolit et veneratur : cu- « jus dedicationis sollempnitatem octo diebus celebran- « dam apostolica sancivit auctoritas : quoniam decimo die « a sollempnitate dedicationis istius dedicatæ sunt postea « basilicæ sanctorum Petri et Pauli. »

« D'où provient cette date précise de jour : le V des ides de novembre? On ne la rencontre, à ma connaissance, ni dans le *Liber pontificalis* (*eodem tempore*) ni dans aucun catalogue, martyrologe ou autre texte ancien. On la retrouve, il est vrai, dans le sermon de S[t] Athanase d'Alexandrie intitulé *De novis et modernis mirabilibus imaginis Domini*, mais ce texte est relégué parmi les *Spuria* dans l'édition Migne[1], et conservé par un manuscrit du XII[e] siècle (latin 12136 de la Bibl. nat.) : « Decrevit sancta « Romana et Antiochensis ecclesia diem V iduum novem- « brium solemnem agi in quo hæc facta sunt... » — A-t-elle été conservée traditionnellement dans le calendrier liturgique de la basilique, depuis le IV[e] siècle? Elle figure, en effet, dans l'*Ordo* actuel de la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Ou bien est-ce la date d'une dédicace postérieure, consécutive à quelque restauration, par exemple celle que fit, après les invasions, le pape saint Léon, auquel on attri-

1. Migne, *P. G.*, t. XXVIII, col. 824.

Digitized by Google

bue le déambulatoire ou portique léonien, ou encore celle du pape Serge III (903-924), après le tremblement de terre de 897 ? Ou bien vient-elle d'Orient, d'Antioche ou de Beyrouth, comme pourrait le faire croire le sermon de S[t] Athanase sur les images du Sauveur, en général, et sur celle de Beyrouth, en particulier, ainsi que le suppose Panvinio au chapitre IV de la Description du Latran. C'est ce qu'il est impossible de décider en l'état actuel de nos connaissances. Observons toutefois qu'il a pu exister, au XI[e] siècle, des variantes plus précises du récit légendaire du baptême et des fondations constantiniennes. Jean Diacre semble y faire allusion au début de sa escription du Latran. Dans les rédactions que nous possédons des *Gesta Silvestri*, sans trouver de date, on remarque la division en neuf jours, des premiers actes de Constantin à partir de son baptême jusqu'à la fondation de la basilique de Saint-Pierre, et l'on peut se demander si l'auteur n'était pas influencé par les deux dates des dédicaces (9 novembre et 18 novembre) des deux grandes basiliques : Latran et Saint-Pierre, les deux pôles attractifs de la légende du baptême constantinien. Ces deux dates de jours sont, en effet, ce qu'il y a de plus solide et peut-être de plus ancien, mais nous ne pouvons dire exactement jusqu'où elles remontent et si elles sont vraiment du IV[e] siècle. Nous ne les trouvons pas avant le XI[e] siècle, quoique Panvinio prétende que, dans une lettre du pape Nicolas I[er] à l'empereur de Constantinople, Michel III, il en soit déjà question. Mais vérification faite, c'est le résultat d'une erreur : il n'y a rien de tel dans la correspondance de Nicolas I[er]. »

M. Chénon, membre résidant, donne lecture d'une note de M. Louis Lacrocq, associé correspondant national :

« La lecture du savant mémoire de M. É. Chénon sur *Le rôle juridique de l'osculum dans l'ancien droit français* (*Mém. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1919-1923) m'amène à signaler les particularités suivantes :

« 1° La coutume de la Marche, dont M. Chénon a dit qu'elle était celle « qui a le mieux conservé les formes

Digitized by Google

« anciennes », indiquait avec précision la façon dont le seigneur, recevant l'hommage féodal, devait donner l'*osculum :* l'art. 187 explique qu'il doit baiser le vassal « *à* « *la joüe* ».

« 2° Nous connaissons un exemple limousin — un seul — du curieux rite du baisement du verrou en cas d'absence du seigneur. Un hommage de 1538, publié par G. Clément-Simon (*Bull. soc. scientif. histor. et archéol. de la Corrèze*, t. XI, 1889, p. 307) rendu au roi Henri de Navarre, comme vicomte de Limoges, par Amanyeu de Marquessac, à raison de seigneuries dépendant de la châtellenie d'Ans, relate que, n'ayant rencontré personne au château, le vassal « s'est mis a genoulx au devant la grand « porte dudict chasteau et *a baisé la serrure de ladicte* « *porte* a deffault de ne trouver ledict seigneur roy de « Navarre ny ayant charge de luy ».

« 3° Dans le même *Bulletin de la société scientifique de la Corrèze* (t. VI, 1884, p. 313) Ernest Rupin a cité un passage de l'*Histoire de la ville, du pays et de la baronnie d'Herment en Auvergne*, par A. Tardieu (Clermont-Ferrand, 1866, p. 23), qui donne un exemple du même rite en Auvergne. Delphine de Vassel, abbesse de l'Éclache, fait rendre un hommage, en 1492, au seigneur d'Herment par un chanoine de Vertaizon, son mandataire. Comme le seigneur est absent, le chanoine « en signe de vraie obeis- « sance a decouvert sa teste et *est allé baiser le varroil de* « *la porte* dudit chasteau ».

M. Roger Grand ajoute une observation.

Séance du 26 Novembre.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

M. J. Toutain, membre résidant, étudie une statuette de pierre trouvée à Agey (Côte-d'Or) :

« Dans le courant de septembre 1924, on découvrit fortuitement sur le territoire d'Agey, commune du canton de Sombernon (Côte-d'Or), une statuette de pierre gallo-

Digitized by Google

romaine, qui représentait une femme assise sur un siège à dossier, la jambe droite croisée sur la gauche. Cette statuette était mutilée; la tête, l'avant-bras droit tout entier, le bras gauche, le pied droit manquaient. Les recherches effectuées à l'endroit où la statuette fut trouvée, firent découvrir la tête, le pied droit et quelques menus débris. Bien que la tête ne se raccordât pas exactement avec le haut du torse, on joignit les deux morceaux, ce qui est regrettable; car il est bien difficile de savoir si cette restauration est exacte et par conséquent, si l'ensemble ainsi reconstitué n'est pas quelque peu arbitraire.

« Quoi qu'il en soit de ce détail, voici les traits caractéristiques de cette statuette : haute de 0m65, elle figure une femme assise, le torse entièrement nu, sauf une draperie qui tombe de l'épaule gauche; la jambe droite est également nue; tandis que la jambe gauche, sur laquelle la droite est croisée, est recouverte jusqu'au pied par la draperie qui tombe de l'épaule gauche et qui recouvre toute la partie inférieure du siège lui-même. Le bras droit est légèrement écarté du corps, au voisinage de l'épaule; mais on ne peut deviner quel geste il faisait. Le bras gauche était levé ou tendu, comme l'indique la direction même du pan de draperie qui recouvre l'épaule. La tête montre des traits arrondis; les cheveux sont ondulés et ceints d'un bandeau ou diadème uni. C'est évidemment une déesse.

« A défaut des attributs que sans doute tenaient les deux mains aujourd'hui disparues, deux éléments, qui complètent la statue, permettent d'en préciser la signification. A la droite de la déesse, debout près d'elle et contre le siège, un enfant nu, dont le torse, la tête et la jambe droite se sont conservés, lève les yeux vers sa compagne. En arrière de la jambe droite, appuyé sur la draperie qui couvre le siège et la jambe gauche, se reconnait un bouclier rond (*clipeus* ou *parma*), décoré de quatre fleurons disposés en croix. Une déesse, presque complètement nue, accompagnée d'un enfant également nu, ce ne peut être que Vénus avec l'Amour; mais la présence du bouclier

Digitized by Google

nous apprend que cette Vénus est la Vénus Victrix des Romains, souvent rapprochée de Vénus Felix, chère à Sylla, et de Vénus Genitrix, spécialement honorée par César et par Auguste.

« Quant à l'attitude que caractérisent les jambes croisées, de savants archéologues lui ont attribué parfois un sens symbolique ou une portée magique. Qu'il me suffise de renvoyer sur ce point à l'article de M. W. Deonna, paru dans la *Revue archéologique* de 1913, t. II, p. 335 et suiv., et spécialement à la deuxième partie de cet article, intitulée : *Croiser les jambes*, p. 344 et suiv. Après avoir rappelé quel était en magie le rôle considérable attribué « aux nœuds et à toute attitude déterminant un nœud », notre confrère voit dans le croisement des jambes une de ces attitudes. Puis il montre l'évolution de cette idée primitive : l'attitude envisagée devient signe de mauvaise éducation, puis posture d'affligé; enfin à l'époque hellénistique, « le geste va devenir un motif courant dans l'art et « ne signifiera plus que la détente du corps dans un repos « nonchalant ». Tel est, en effet, le sens qu'il convient d'attribuer à notre statuette gallo-romaine. On ne voit pas, en effet, quelle valeur symbolique pourrait s'attacher à cette attitude de Vénus Victrix ou Felix.

« Le type fréquent, adopté pour représenter cette Vénus sur les monnaies impériales, lui donne comme attributs un casque, une haste, un bouclier, parfois aussi une petite statuette de la Victoire qu'elle porte sur la main droite étendue; la déesse est debout, le haut du corps nu, le bras gauche appuyé sur une colonnette[1]. Sous Hadrien, une autre image apparaît, celle de Vénus assise portant une image de la Victoire et un sceptre ou une haste, avec l'inscription VENERIS FELICIS (Cohen, *Monnaies impériales*, 1re éd., t. II, Hadrien, nos 504 et 505), et Wissowa, dans son étude *De Veneris simulacris Romanis* (Breslau, 1889) émet l'opinion que cette image numismatique reproduit la statue assise du fameux temple de Rome et Vénus cons-

1. Wissowa, *De Veneris simulacris romanis*, p. 50.

Digitized by Google

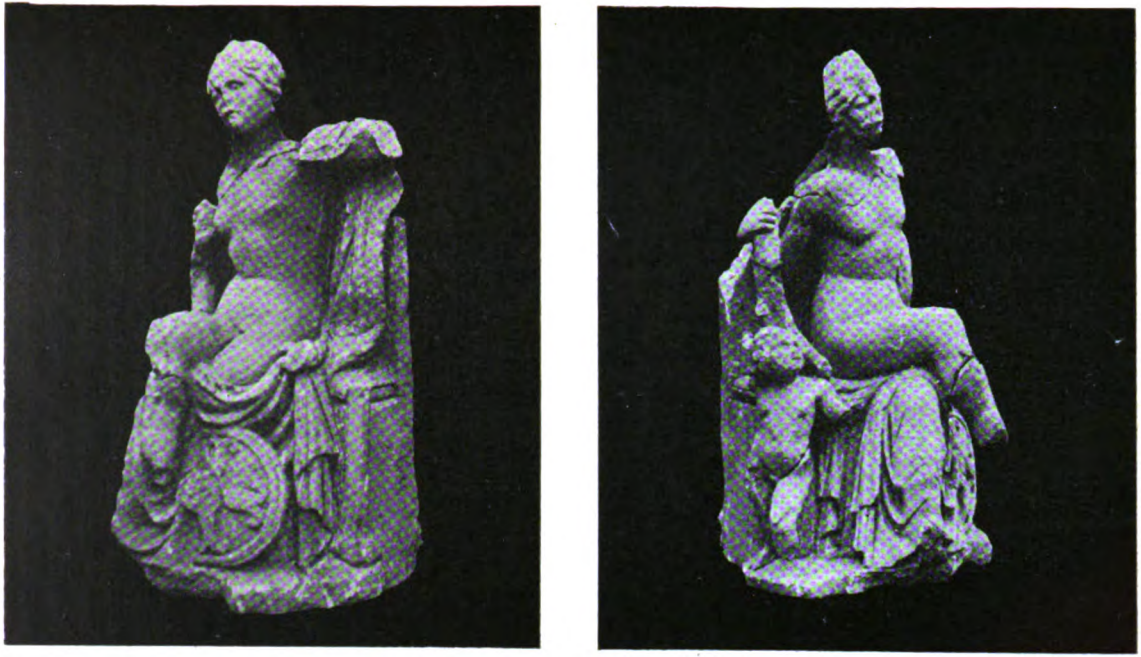

Statuette gallo-romaine d'Agey (Côte-d'Or).

Digitized by Google

truit par Hadrien et dédié en 128 (p. 53). Il n'est pas impossible que la statuette d'Agey ait tenu de la main gauche une haste ou un sceptre. Toutefois, en l'absence des attributs que portaient ou tenaient les deux mains, il est prudent de s'abstenir. Du moins est-il certain que le type représenté par notre statuette n'a pas encore été rencontré, non seulement dans la Gaule romaine, mais même en d'autres provinces du monde romain : dans le *Recueil général* de notre confrère M. le commandant Espérandieu, où les images de Vénus sont fort nombreuses, il n'en est aucune qui ressemble à la statuette d'Agey ; un relief de Vienne (n° 337) et un fragment de statue de Reims (n° 3671) figurent bien Vénus assise, mais sont trop mutilés pour qu'on puisse établir une comparaison précise. Le *Catalogue du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye* ne renferme aucun numéro qui de près ou de loin rappelle la statuette d'Agey. Des très nombreux croquis groupés dans le *Répertoire de la statuaire grecque et romaine* de M. S. Reinach, un seul peut être signalé ici, non pas à cause du motif général qu'il représente : Vénus se regardant dans un miroir qu'Éros lui tend, mais parce que la déesse a les jambes croisées l'une sur l'autre, la jambe droite passant par-dessus la gauche comme dans notre statuette (t. II, p. 372).

« La statuette d'Agey, dont il est assez malaisé de juger le style d'après une simple photographie, mais dont la technique semble assez adroite, surtout si on la compare à la majorité des œuvres de statuaire gallo-romaine, est donc, par le motif qu'elle reproduit, d'un réel intérêt. Elle ornait sans doute soit une villa, soit un sanctuaire rural ; autour du point où elle a été recueillie, on a découvert les vestiges d'une construction antique, peut être les restes d'une abside ou d'une absidiole ; les relations de la trouvaille parlent d'un mur *cintré*. La situation même de cette ville ou de ce sanctuaire mérite d'être examinée de près. La commune d'Agey occupe, à l'ouest du cours de l'Ouche, affluent de la Saône, les pentes de la Côte-d'Or ; au nord de son territoire passe la route nationale de Dijon

Digitized by Google

à Paris, par Sombernon et Vitteaux, route qui emprunte l'un des cols par lesquels la vallée de l'Ouche communique avec celle de la Brenne, sous-affluent de la Seine. Au-delà de cette route vers le Nord se trouve le village de Malain, aux environs duquel ont été trouvées diverses inscriptions latines, entre autres des dédicaces à une déesse indigène, Litavis, parfois associée à Mars, et d'où proviennent des fragments d'architecture et quelques statuettes actuellement déposés au Musée de Dijon (*C. I. L.*, XIII, 5599 et suiv.; commandant Espérandieu, *Recueil général...*, nos 3562 et suiv.). Le village de Sombernon, chef-lieu du canton dont dépend la commune d'Agey, occupe la crête arrondie qui sépare le versant de la Méditerranée du versant de la Manche; par les vallées qui montent des bords de l'Ouche vers ce point a sans doute passé quelque voie romaine, mettant Dijon (le *castrum Divionense*) en communication soit avec Alise-Sainte-Reine, soit avec Saulieu. Qu'une villa gallo-romaine ait existé à portée de cette voie ou qu'un sanctuaire de la Vénus chère aux empereurs romains y ait été construit, il n'y a là rien qui doive surprendre. Des recherches méthodiquement conduites en cet endroit auraient quelque chance de donner d'intéressants résultats. C'est à la Commission des antiquités de la Côte-d'Or ou à l'Académie de Dijon qu'il appartient d'entreprendre cette exploration archéologique. »

M. Adrien Blanchet, membre résidant, croit que ce débris de sculpture peut représenter une « Toilette de Vénus », sujet qui a été traité non seulement par les céramistes de la Gaule, mais aussi par les sculpteurs, puisque l'on connaît au moins l'autel de pierre trouvé à Liffremont (près de Roncherolles-en-Bray, Seine-Inférieure), qui représente le même sujet de Vénus tenant un miroir, et accompagnée d'un petit génie qui lui tend un peigne.

M. Ph. Lauer, membre résidant, communique le texte du marché passé entre Robert III Gâteblé, comte de Dreux, et maître Nicolas de Beaumont-le-Roger, pour la construc-

Digitized by Google

tion d'un château au lieu dit « Danemarche », à côté de Dreux (octobre 1224), dont l'original est conservé à la Bibliothèque nationale[1], et il le commente :

« Les documents de cette nature étant malheureusement trop rares pour cette époque, celui-ci, vu sa précision et

1. Orig. scell. de 0m24 sur 0m20 environ. Bibl. nat., fr. 26731 (anc. P. O. 247), dossier Beaumont (5433), pièce n° 2 : « Sciant omnes quod tales sunt conventiones inter Robertum comitem Drocensem et magistrum Nicholaum de Bello monte Rogeri, de castro suo faciendo in loco qui dicitur Danemarche juxta Drocas. Dictus magister faciet ibi turrim talem qualis est turris Novigenti, de omni opere cementario et de puteo, et ballium quod ibi inceptum est perficiet de eadem latitudine de qua est et altius duobus pedibus, et desuper scutum et quernellum; et perficiet tres turriculas ibi inceptas, et quartam faciet talem quales sunt tres alie jam dicte, et grossitudo turricularum ducetur ad rasum quernellorum murorum et desuper faciet scutum et quernellum. In latere vero ex parte ville faciet duas turriculas habentes de croso decem pedes, et murus erit inferior duobus pedibus quam alius murus. Murum vero qui incipit a domo Hugonis Crassi, tendentem usque ad domum Guillelmi de Alneolo faciet altum de sex pedibus, et de latitudine competenti ad eundem super murum, et desuper scutum et quarnellum. Dictus siquidem magister debet omnes predictos muros intabulare et porferire, et tenetur facere fossatum profundum circa turrim de quatuor tesis, et latum de quatuor tesis et dimidia; et tenètur dictum fossatum quirare de opere firmo et stabili; et debet facere pontem competentem ad turrim per desuper illud fossatum. Comes vero adducet in plateam petram, sabulum, cal[cem], aquam et boscum ad faciendem echafauz et claices, que magister faciet ad constamentum suum; et hec opere perfecto comiti remanebunt. Et propter hoc opus faciendum, donet comes dicto magistro mille centum sexaginta et quindecim libras parisiensium et duo paria robarum. In cujus rei testimonium, per assensum dicti magistri, presentem paginam sigilli mei munimine confirmavi. Actum anno gratie M° CC° XX° IIII° mense octobris. » (Traces de scellement sur double queue de parchemin.) Cf. L. Delisle, *Instructions adressées par le Comité des travaux historiques et scientifiques aux correspondants du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Littérature latine et histoire du moyen âge* (Paris, 1890), p. 59, n° 26, et dans *Bulletin monumental*, 1890, p. 133. Le document est aussi indiqué dans la compilation du ms. 1072 de Chartres, p. 33.

Digitized by Google

les termes techniques d'architecture qu'il renferme, mérite de retenir quelque peu l'attention. En se reportant, en effet, au plan de la ville de Dreux, de 1725, qui a été publié par la Société archéologique d'Eure-et-Loir (en 1862), nous pouvons identifier diverses parties de l'édifice du XIII^e^ siècle dont il ne subsite plus aujourd'hui que peu de vestiges, les substructions de quatre tours et un puits, le reste étant recouvert par un jardin public. Les ruines du château plus ancien situé sur la colline jumelle du sud-ouest sont bien mieux conservés (voy. plan, n^os^ 11 et 12), et c'est là que se trouve la chapelle Saint-Louis, nécropole de la famille d'Orléans, construite sur l'emplacement de l'ancienne collégiale Sainte-Étienne (voy. plan, n° 13[1]).

« Tout d'abord, observons que le nom même du lieu « Danemarche » mentionné dès le XII^e^ siècle (dans un document de 1164)[2] paraît bien conserver le souvenir de quelque établissement normand du temps des invasions, car nous sommes ici juste à la lisière du duché de Normandie, et cette éminence en forme de plateau, dominant Dreux, a pu servir de repaire aux pirates danois lorsqu'ils dévastèrent le pays jusqu'à Chartres, au temps de Rollon. Précisément, sur le plan de Dreux de 1725, dont je parlais tout à l'heure, on voit sur le côté sud du plateau une petite chapelle appelée « Notre-Dame de Dannemarche » (voy. plan, n° 1) qui subsista jusqu'en 1790. Or nous savons que c'était le seul vestige d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Vincent-aux-Bois, qui fut déplacé à cause de la construction du « nouveau chasteau, à Dane« marche », ainsi que le montrent des actes de 1228 et 1231, rapportés par André Du Chesne[3]; et on appelait

1. Voy. aussi des vues de Dreux en 1696 et 1874 au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, Topogr. de la France, Va 46.

2. L. Merlet, *Dict. topographique d'Eure-et-Loir* (Paris, 1876), p. 59.

3. *Hist. généal. de la maison de Dreux* (Paris, 1631, in-fol.), p. 77 et 270. Cf. *Annuaire du département d'Eure-et-Loir*, publ.

Digitized by Google

encore, dans le langage populaire du XVIIIe siècle, chemin de « Notre-Dame-des-Marches », le chemin avec de nombreux degrés qu'il fallait gravir pour y accéder (voy. plan, n° 2).

« Voilà pour le nom. Passons aux constructions. Nicolas de Beaumont-le-Roger devait construire une tour, en s'inspirant, comme modèle, de celle de Nogent-le-Rotrou, tout en maçonnerie (*de opere cementario*) et avec un puits. Or, ce puits existe encore à l'extrémité Est du plateau de « Dannemarche », et il figure sur le plan au milieu d'une énorme tour polygonale, ou arrondie avec contreforts, appelée la *Tour-Grise* (voy. plan, n° 3) qui était environnée d'un fossé particulier, lequel était entouré lui-même extérieurement d'un mur circulaire très épais ou chemise, comme l'était jadis le donjon rectangulaire de Nogent-le-Rotrou (XIe siècle), avant son démantèlement sous Charles V. Et elle devait probablement égaler la hauteur de ce même donjon (35 mètres) puisqu'on l'apercevait, disent les historiens, de six lieues à la ronde[1]. Cette célèbre Tour-Grise, appelée aussi « Tour de Danemarche » au moyen âge[2], fut détruite lors du siège de Dreux par Henri IV, en 1593, et Sully raconte, au chapitre XL de ses Mémoires, comment il fallut une semaine de travail à ses pionniers, pour enfouir la mine qui finalement parvint à faire éclater en deux le formidable donjon : la moitié s'affaissa sur le sol, entraînant les assiégés sous ses décombres[3].

« Outre cette tour, Nicolas de Beaumont-le-Roger était

par E. Lefèvre (Chartres, 1858), p. 191 à 194; Ph. Lemaître, *Hist. de la ville et du château de Dreux* (Dreux, 1850, in-8°), p. 280.

1. *Annuaire du département d'Eure-et-Loir* (1858), publ. par E. Lefèvre, p. 171,-174.

2. C'est ainsi qu'elle est qualifiée dans la cote du XVIe siècle tracée au dos de l'acte qui nous occupe. On a parfois attribué à tort ce nom à la Tour-Peinte, au sud de l'ancienne enceinte. Cf. *Annuaire cit.*, p. 175-177.

3. *Ibid.*, p. 189-190; Ph. Lemaître, *Hist. de la ville et du château de Dreux*, p. 477. — Cf. Michaud et Poujoulat, *Collection des mémoires*, t. XIV, p. 115-116.

Digitized by Google

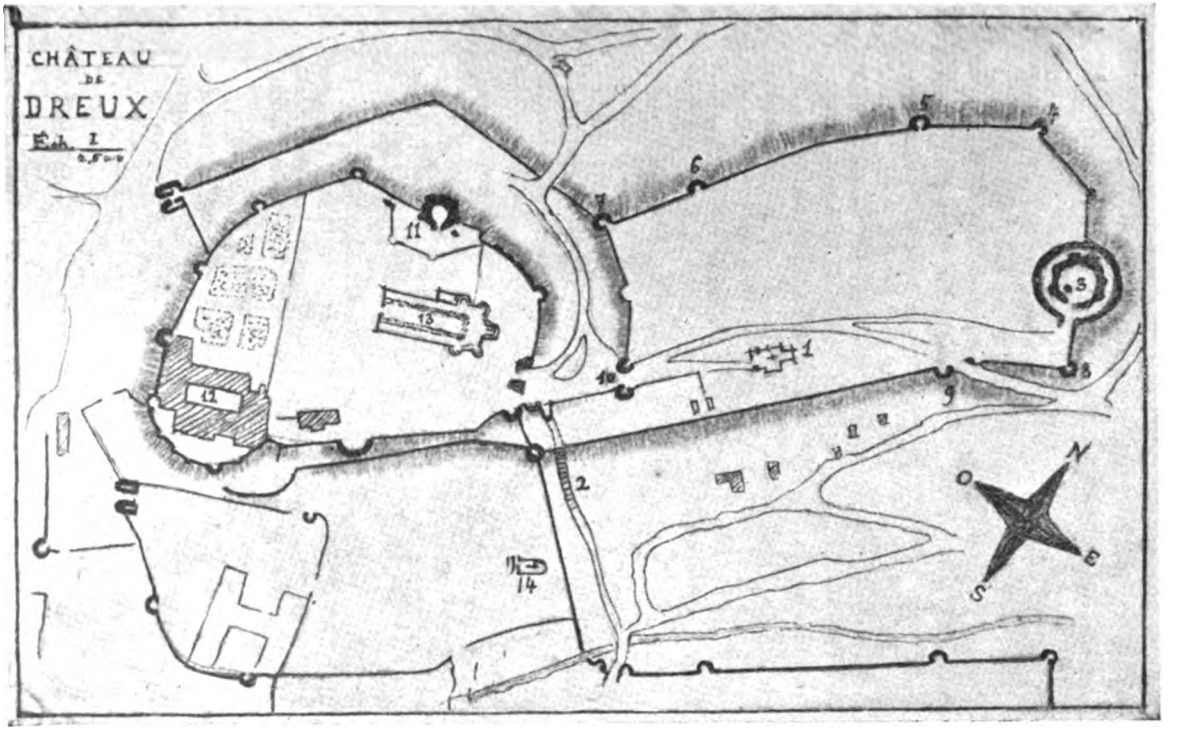

Plan du château de Dreux.

Digitized by Google

chargé de terminer la partie nord-ouest de l'enceinte (*ballium*, en vieux-français : bail) qui était déjà amorcée (voy. plan, nos 4 à 7), en surélevant de deux pieds (0m65)[1] et en la couronnant d'un parapet crénelé. Notons l'expression, qui revient plusieurs fois dans l'acte « scutum et quernellum », « scutum » signifiant « bouclier » (on trouve quelquefois « clipeus » et « antepectus ») c'est-à-dire *abri défensif* (« propugnaculum, munimentum »), pour protéger l'assiégé sur le chemin de ronde du rempart, parapet placé au faîte même du mur, sur lequel sont construits les merlons, et servant d'appui dans les créneaux, comme on le voit à Carcassonne (porte Narbonnaise, 1285), et à Aigues-Mortes, quelquefois en encorbellement comme à la cathédrale de Béziers (xiie siècle). Lorsque le parapet en surplomb est porté sur des arcs bandés ou des consoles, laissant des jours entre lui et le mur, comme au donjon du Château-Gaillard (xiiie siècle) et aux remparts d'Avignon (xive siècle), il sert à former les *mâchicoulis;* mais ce dernier mot n'apparaît qu'au xive siècle. On trouve dans un texte du xiiie siècle, relatif à la tour de Ribemont : « tota turris... *quernelanda et escuanda*, et turriculam... volvere et desuper facere un estage et *quernellare et escuer*[2]. » Il est clair que ces deux

1. Nous évaluons le pied de Paris à 0m326596. Cf. Guilhermoz, *De l'équivalence des anciennes mesures* (*Bibl. de l'École des Chartes*, 1913, p. 277).

2. Voy. Du Cange, *Glossar. med. et inf. lat.*, v° *quernelare* et v° *escuare*. A noter encore l'exemple relevé par Du Cange : « Tornellæ erunt de VI. pedes spissitudinis et X. pedes concavitatis et duo paria stagiarum, et scutum et krenellum magis altum quam murus. » Cf. v° *scutum* (édit. Favre, t. VII, p. 382, col. 3) où il faut corriger *solum* en *scutum :* « Tornella habebit... scutum et crenellum supra murum. » Ailleurs on voit que pour mesurer un mur, on s'arrête au haut du parapet, à la naissance du créneau (*inter scutum et krenellum*). Cf. aussi *Glossaire français*, v° *escuer*, où Du Cange traduit à tort *escu* par *auvent*. — Comme exemples de créneaux de cette époque, voy. Viollet-le-Duc, *Dict. de l'architecture* (v° *créneau*), t. IV, p. 380, fig. 2, 7, 9, 10, 14, 15; C. Enlart, *Manuel d'archéologie française, II : Architecture*

Digitized by Google

verbes accolés signifient « faire un parapet crénelé », « escuare » dérivant de « scutum » comme « quernellare » de « quernellum ». C'est une acception du mot *écu* que n'ont connue ni Du Cange, ni Godefroy, ni Viollet-le-Duc.

« Nicolas de Beaumont-le-Roger était encore chargé de terminer les trois tourelles déjà commencées qui flanquaient cette enceinte, et d'en ajouter une quatrième toute pareille (voy. plan, nos 4 à 7). Ces tourelles devaient atteindre les créneaux des murs, étant elles-mêmes surmontées de parapets crénelés. Sur le côté sud-est de l'enceinte, qui couronne la crête du plateau vers la ville (*ex parte ville*), il avait à construire deux petites tourelles (voy. plan, nos 8 et 9) de dix pieds (3m26) de profondeur (*de croso*), mesure prise à l'intérieur, car elles étaient sans doute plus hautes du côté du ravin, et le mur devait être de deux pieds (0m65) plus bas que celui du nord-ouest. Toutes ces tourelles se retrouvent sur le plan de 1725, et il ne peut y avoir d'hésitation possible, si l'on a soin d'éliminer les deux tours de l'entrée, du côté de l'ancien château (voy. plan, no 10) qui ont été construites, en 1486, par Philippe de Comines, comte de Dreux [1], et le contrefort arrondi de l'angle nord le plus voisin de la Tour-Grise, qu'il ne faut pas prendre pour une tourelle. C'est aussi Henri IV qui, après la destruction de la Tour-Grise, fit saper et abattre les courtines et partie des tourrillons de cette grande enceinte [2]. — Enfin, il est encore question d'un petit mur de six pieds de haut (1m95), et d'une épaisseur correspondante, aussi surmonté d'un parapet crénelé, s'étendant « de la maison de Hugues « le Gros à celle de Guillaume d'Auneuil », qu'il faut chercher probablement sur la crête sud-est du plateau, au-dessus du ravin, vers la ville, puisqu'il y est question d'habitations.

civile et militaire (Paris, 1904), p. 465 (fig. 209), 473 (fig. 218), 474-479 (fig. 222, 223). — Pour l'usage du mot *machicoulis*, voy. Godefroy, *Dict. de l'ancienne langue française*, v° *machecolie*, *machecoller*; Du Cange, v° *machacolladura*.

1. *Annuaire du département d'Eure-et-Loir* (1858), p. 173, n. 1.
2. *Ibid.*, p. 190.

Digitized by Google

« L'architecte devait reprendre et recrépir tous ces murs (*porferire*, en vieux-français « pourferir » ou « purferir » que l'on trouve avec ce sens dans des comptes de 1202 et 1335[1], à côté d'*intabulare de calce* et d' « entabler de « plastre ». Il devait faire creuser autour de la Tour-Grise un fossé profond de quatre toises (7m796), large de quatre toises et demie (8m77), le faire garnir (*quirare*) de matériaux solides et résistants, et construire par-dessus un pont donnant accès à ladite tour. Notons au passage le mot *quirare*, en vieux-français « quirier », qui signifie étymologiquement « garnir de cuir[2] », et par extension, simplement « garnir. »

« Le comte Robert s'engageait à faire apporter à pied d'œuvre (*in plateam*) pierre, sable, chaux, eau et même bois pour construire échafaudages et claies (*echafauz et claices*) que maître Nicolas exécutait à ses frais (*ad constamentum suum*, en vieux-français « coustemenz » que l'on trouve avec ce sens dans une charte de 1269 de la région de Chartres[3]). Tout ce matériel, l'ouvrage fini, devait rester la propriété du comte.

« Pour prix du travail, Robert de Dreux s'obligeait à donner à maître Nicolas 1 175 livres parisis[4] et deux paires de robes. S'agit-il seulement des honoraires d'architecte ou bien d'un prix de construction à forfait? L'importance de la somme pour l'époque, étant donné surtout qu'il n'y avait pas de fourniture de matériaux, ferait plutôt pencher pour la seconde interprétation, d'au-

1. Du Cange, *Glossar. med. et inf. lat.*, v° *purferir*. Cf. Godefroy, *Dict. de l'ancienne langue française*, t. VI, v° *porferir*.

2. Du Cange, *Glossaire français*, v° *quirier* :

« ... Un castiel
A trois estages et quirié
De cuirs tanés. »

3. Du Cange, *Glossar. med. et inf. lat.*, v° *custus*.

4. La livre tournois correspondait sous saint Louis à environ 18 francs or de notre monnaie, et la livre parisis valait un peu plus. Cf. Dieudonné, *Manuel de numismatique française*, t. II, p. 94, 147.

Digitized by Google

tant plus qu'il n'y est fait aucune allusion au salaire des ouvriers. Mais, vu le temps que dut demander la construction de la Tour-Grise, il ne serait pas impossible que les journées d'hommes eussent dépassé les prévisions du marché.

« L'importance de Dreux comme place frontière, entre les domaines des Capétiens et des Plantagenêts, déjà grande alors, puisque dès 1223[1], Robert avait dû s'engager vis-à-vis de Philippe-Auguste à rendre son château « à grande « et petite force » (Arch. nat., J. 218, n° 9), se trouva encore considérablement accrue par ces constructions et persista longtemps après.

« En ce qui concerne la forme de l'acte de 1224, notons le style impersonnel du début : « Sachent tous que telles « sont les conventions entre le comte Robert et maître Ni- « colas, etc... » Mais à la fin, on lit : « En foi de quoi j'ai « scellé la présente, d'accord avec ledit maître. » Le sceau ayant été détruit, Léopold Delisle hésitait sur le point de savoir qui avait pu sceller l'acte. Il semble bien que ce n'avait pu être que le comte de Dreux, puisque personne d'autre ne paraît dans l'acte que lui et maître Nicolas de Beaumont-le-Roger. Telles sont les remarques que suggère l'étude de ce très curieux document, et il était intéressant de les exposer en détail. »

MM. Prou, Zeiller, Aubert et Mayeux présentent diverses observations.

Séance du 3 Décembre.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Il est procédé au renouvellement du bureau et des commissions pour l'année 1925.

Sont élus :

Président : M. P. Vitry.
1er vice-président : M. Ph. Lauer.

1. *Annuaire du département d'Eure-et-Loir* (1857), p. 244.

Digitized by Google

2e *vice-président* : M. H. D'Allemagne.
Secrétaire : M. L. Dimier.
Secrétaire adjoint : M. F. Deshoulières.
Trésorier : M. A. Merlin.

En conséquence d'une lettre de M. Espinas que les devoirs de ses fonctions empêcheront à l'avenir d'assumer toute la charge de bibliothécaire, la Société décide d'ajourner au deuxième mercredi du mois de janvier prochain l'élection du bibliothécaire-archiviste pour l'année 1925.

Membres de la Commission des impressions : MM. H. Omont, M. Prou, É. Michon, H. Martin et L. Serbat.

Membres de la Commission des *Mettensia* : MM. H. Omont, R. Cagnat, A. Blanchet et le comte H.-François Delaborde.

Membres de la Commission des fonds : MM. J. Toutain, J.-J. Marquet de Vasselot et le comte de Loisne.

M. Ph. Lauer, membre résidant, fait la communication suivante sur le sens de l'expression *scutum et quernellum* et de différents termes d'architecture militaire renfermés dans le premier registre de Philippe-Auguste :

« Comme je proposais à la dernière séance de traduire par l'expression « parapet crénelé », les mots latins *scutum* et *quernellum*, désignant le couronnement d'un rempart, dans le marché du château de Dreux (1224), notre confrère M. C. Enlart me fit observer qu'à première vue, il semblait qu'on pourrait aussi interpréter par « merlon et créneau », l'un indiquant le plein et l'autre le creux. Mais la réunion de ces deux termes, perpétuellement pris l'un pour l'autre au moyen âge, constituerait une répétition insolite. En construisant, en effet, le merlon, on obtient *ipso facto* le créneau. De plus, le mot merlon existe en bas-latin, c'est *merulum*, *merlus*, *merula*, *merla*, *merletus*, en vieux-français *merle*, en latin classique *pinna*[1], et

1. Cæs. *B. G.*, V, 39; Virg. *Æn.*, VII, v. 159; Veget. *Epit. rei milit.*, III, 5 et 8, etc.

Digitized by Google

on ne rencontre nulle part *scutum* avec ce sens. Dans les additions au *Glossaire* de Du Cange, Dom Carpentier, qui a connu l'expression, y explique *scutum* par *tabulatio ad excutiendos imbres*, auvent ou volet de bois[1] que l'on mettait dans l'ouverture des créneaux[2], ce qui, en l'absence d'autres exemples plus explicites, paraît une interprétation très contestable.

« Afin de résoudre cette question d'ordre lexicographique autant qu'archéologique, la seule méthode consiste à interroger les textes contemporains concernant l'architecture militaire de la même région. Il en existe justement plusieurs dans le premier *Registre de Philippe-Auguste*, compilé entre 1204 et 1212, dont l'original conservé au Vatican a été publié en fac-similé par Léopold Delisle[3]. Nous y trouvons, dans les devis de forteresses ou de remparts exécutés au début du XIII^e^ siècle, à Évreux, Péronne, Capi, Melun, Montargis, Montreuil-Bellay et Paris, les mots *scutum et quernellum* usités à diverses reprises pour désigner les couronnements défensifs des murs[4]. Toutefois ces deux termes si souvent réunis, qui paraissent ainsi de style et sur lesquels on a même calqué

1. Du Cange, *Glossar. med. et inf. lat.*, v^is^ *escuare*, *scutum* (*tabulatio*); *Glossaire francais*, v° *escuer*.

2. Viollet-le-Duc, *Dict. raisonné de l'architecture*, t. VI, p. 204, fig. 7 (v° *machicoulis*).

3. *Le premier registre de Philippe-Auguste. Reproduction héliotypique du manuscrit du Vatican*, exécutée par A. Martelli, publiée par Léopold Delisle. Paris, 1883, in-4°. En ce qui concerne ce registre, coté Ottoboni 2796, cf. L. Delisle, *Catal. des actes de Philippe-Auguste*, Introd., p. VIII-X; Al. Tuetey, *Rapport sur une mission à Rome, en 1876, relative au cartulaire de Philippe-Auguste*, dans *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3° série, t. VI, 1880, p. 313-394; H.-F. Delaborde, *Recueil des actes de Philippe-Auguste*, t. I, Introd., p. X-XXIII. C'est sur ce registre qu'est copié celui des Archives nationales, LL 7, que Dom Carpentier cite dans le *Glossaire* de Du Cange, sous l'ancienne cote Reg. XXXIV *bis*.

4. *Reg. de Philippe-Auguste*, fol. 92, 94 v° et 93 : « Tornellæ erunt... duo paria stagiarum et scutum et krenellum magis altum quam murum (*var.* supra murum) ..... Crossus murus habebit tres tesias super terram et desuper *scutum et quernellum*. »

Digitized by Google

les verbes *escuare et quernelare*[1] ne sont pas les seuls en usage. On rencontre aussi les variantes *clipeum et quernellum*[2] et surtout *antepectus et quernellum*[3], employés exactement dans les mêmes conditions pour désigner les défenses du haut des remparts de Loudun, Saint-Médard de Soissons, Melun et Paris. Nous sommes ainsi amenés à reconnaître que les mots *scutum*, *clipeum* et *antepectus* étant associés indifféremment, l'un ou l'autre, à *quernellum*, sont synonymes.

« Or, *antepectus*, en vieux-français *avantpis*, en provençal *avantpiech*, signifie d'après Dom Carpentier lui-même : « lorica lateritia, saxea vel terrea, gallice *parapet*, *avantpiech*[4] ». Et précisément dans le même *Registre de Philippe-Auguste*, en un devis relatif à Ribemont (de 1211), nous rencontrons une phrase qui jette la pleine lumière sur la question, en distinguant nettement l'*antepectus* ou *avantpis* du *quernellus* ou merlon, la voici : « Li aleoir (*alatorium*, chemin de ronde) et li avantpisi (*antepectus*) tabulandi sunt de gressibus, et kernelli sunt tabulandi et murandi de albo lapide[5]. » Ainsi l'*antepectus* devait être construit en grès, tandis que le *kernellus* devait l'être en pierre blanche. Il apparaît donc clairement que l'*antepectus* appelé aussi, on l'a vu, *scutum* et *clipeum*, véritable « cuirasse » ou « bouclier » de la crête du rempart, selon le sens étymologique des mots, est en réalité ce que nous appelons aujourd'hui le « parapet », mot de formation analogue à *antepectus* puisqu'il dérive de *parare* et de

1. *Reg. de Philippe-Auguste*, fol 93 : « tota turris [de Ribemont] volvenda, planchanda et soleanda, et *quernelanda et escuanda.* »

2. *Ibid.*, fol. 93 v° : « pro... tribus pedibus altitudinis grossi muri et desuper *clipeum et quernellum.* »

3. *Ibid.*, fol. 92 v°, col. 1 : « *Losdunum.* Tornella que est juxta portam erit prostrata usque ad fundamentum Sarracenorum et erit facta de quarrellis de calce usque ad altitudinem muri, et desuper *antepectus et quarnellum*, et ex eadem spissitudine qua prius erat. »

4. Du Cange, *Glossar. med. et inf. lat.*, v° *antepectus*; Godefroy, *Dict. de l'ancienne langue française*, v° *avantpic.*

5. *Reg. de Philippe-Auguste*, fol. 66 v°.

Digitized by Google

pectus. Le parapet est un élément constant dans tout rempart (voy. fig.) : c'est la ceinture de pierre continue (A) qui protège le chemin de ronde (C), et c'est sur lui que sont construits, de distance en distance, les merlons (B). Il sert d'appui ou d'allège dans l'intervalle des créneaux.

« On rencontre une très intéressante confirmation de cette interprétation dans le latin classique même, où les mots *lorica* et *pinna* apparaissent liés ensemble, à peu près

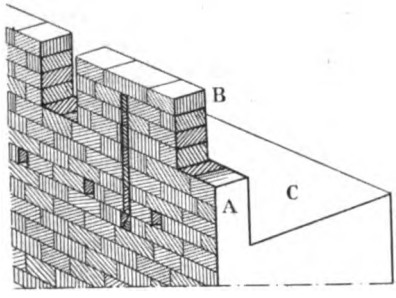

Rempart du XIII^e siècle
(d'après Viollet-le-Duc, *Dictionnaire*, IV, 380).

de la même façon qu'*antepectus* et *quernellus*, et avec le même sens :

« César, *B. G.*, V, 39 : « Turres contabulantur *pinnæ* « *loricæque* ex cratibus attexuntur. » Et *ibid.*, VII, 72 : « Aggerem et vallum extruxit : huic *loricam pinnasque* « adjecit. »

« Il s'agit, bien entendu, d'ouvrages en claies et fascines, mais ils étaient identiques sur ce point aux constructions de pierre, ainsi qu'on a pu le vérifier à Pompéi par exemple, où l'on a retrouvé le parapet crénelé [1].

« Ajoutons qu'un passage des *Statuts de Nîmes*, du XIV^e siècle, cité par Dom Carpentier, distingue très nettement l'*antepectus* du merlon : « *Et facere avantpiech*

1. Cf. Viollet-le-Duc, *Dict. raisonné de l'architecture*, t. IV, p. 375, fig. 1 (v° *créneau*).

Digitized by Google

« (*antepectus*) *cum merletis.* » Le parapet doit être muni de merlons.

« Il nous paraît donc amplement démontré, par tous les rapprochements caractéristiques qui précèdent, que dans l'expression *scutum et quernellum*, le mot *scutum* étant synonyme d'*antepectus* ou de *lorica* ne peut pas avoir le sens de « merlon » ou de « volet de bois ». C'est le « parapet » du rempart.

« Si l'on recherche maintenant pourquoi les mots *scutum*, *clipeum*, écu, bouclier, ont été choisis en même temps qu'*antepectus* et *lorica*, cuirasse, pour désigner le parapet, il est évident que c'est l'idée de défense, de protection, qui en a été l'origine. A ce propos, il convient de rappeler que l'on dénommait « pavesade » la « rangée de bou- « cliers ou pavois placés autour du navire pour faire un « rempart aux combattants[1] »; et nous savons que la coutume de disposer les boucliers en palissade au sommet des remparts, pour protéger les défenseurs, comme les fantassins avaient l'habitude de le faire devant eux, en rase campagne, existait dès une haute antiquité, puisqu'on la constate déjà chez les Assyriens[2].

« Au XIII^e^ siècle, Joinville rapporte que le comte de Jaffa, voulant montrer à Saint-Louis que sa citadelle était bien « défendable », fit placer au haut des murs, à chaque créneau, une targe avec ses armoiries[3].

« Le premier registre de Philippe Auguste fournit encore plusieurs autres termes techniques d'architecture militaire, en latin et en vieux-français : *ballium* = rempart (fol. 94 v°), *barbaquena* = barbacane (ibid.), *barra* [*super tornellam*, *ex ligno... et ferro*], *le bar* [*de turre*]

1. Littré, *Dict. de la langue française*, v° *pavesade*.

2. Alb. Mersier, *Hourds et mâchicoulis*, dans *Bulletin monumental*, 1923, p. 119.

3. Joinville, *Hist. de saint Louis*, éd. de Wailly, c. 516 : « Quant li cuens de Jaffe vit que li roys venoit, il atira son chastel en tel maniere que ce sembloit bien estre ville deffendable, car a chascun des carniaux (dont il y avoit bien cinq cens) avoit une targe de ses armes et un panoncel... »

Digitized by Google

= barrière en bois, hourd (fol. 95 v°, col. 1, et fol. 92 v°, col. 1 et 2), *bova* = cave, soupirail (fol. 94), *breteschia* = bretèche (fol. 92 v°, col. 1, et fol. 94 v°), *caablum* = cable (fol. 94 v°), *dova* = douve (fol. 94 v°), *fossati coriati de lapidis scissis* = fossés garnis d'un revêtement de pierres taillées (fol. 94), *grafatum* (pour *gravatum*) [*de ferro*] = chargé de fer (fol. 94), *hordamentum*, *hordeicium* = hourd, palissade (fol. 92, col. 2, et fol. 94), *housere*, *hosare* = couvrir (fol. 92 v°, col. 2, et fol. 94), *intabulare* = reprendre [un mur] (fol. 94), *lata* = late (fol. 94), *merremium*, *merrenum* = merrain (fol. 94), *palicium* = palissade (fol. 92 v°, col. 2), *pata massitia*, *patæ tornellarum* = glacis en maçonnerie à la base des tours (fol. 94 v° et 93), *pons tornatilis* = pont-levis (fol. 92, col. 1, et fol. 93, 94), *porta coleicia* = herse (fol. 92 v°, col. 2), *posticum* = poterne (fol. 94), *pourgiter*, *porferir* = crépir [un mur] (fol. 92, col. 2, et fol. 93, 94), *quarri* = carreaux [de pierre] (fol. 94), *quignon* = angle, coin (fol 92 v°, col. 1), *recoriare* = repaver (fol. 92, col. 2), *soleare* = paver (fol. 93), *talutum*, *thalu* [*muri*] = base [d'un mur] (fol. 66 v°, 94), *taschia* = devis de travaux (fol. 94), *tueria*, *tuoeria* = meurtrière (fol. 92 v°, col. 2, et fol. 96, col. 1), *urnea* [*de lapidibus*] = gouttière (fol. 92 v°, col. 1).

« Il est à remarquer que bien qu'il soit question de barbacanes et de bretèches, il n'est fait mention nulle part de *mâchicoulis*. Le mot n'apparaît, en effet, qu'au XIV^e^ siècle[1], époque à laquelle on voit cette innovation se généraliser partout, car les quelques exemples que l'on a cités dès le XII^e^ siècle, dans les châteaux des Croisés en Syrie puis au Château-Gaillard et au château de Lucheux (Somme), sont exceptionnels[2]. Cette observation amène à constater combien on a mis de temps, en France, à adopter l'usage des

1. Du Cange, *Glossar. med. et inf. lat.*, v^is^ *machacolladura*, *machicoleys*; Godefroy, *Dict. de l'ancienne langue française*, v^is^ *machecolie*, *machecoller*.

2. Alb. Mersier, *Hourds et mâchicoulis*, *loc. cit.*, p. 123-124.

Digitized by Google

mâchicoulis, puisqu'on n'en rencontre aucun exemple dans tous ces importants travaux de fortifications entrepris sur le domaine royal, à la fin du règne de Philippe-Auguste. »

MM. Enlart et Aubert ajoutent diverses observations.

Séance du 10 Décembre.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

M. J. Toutain, membre résidant, étudie un relief de brique rouge représentant une tête humaine de face, trouvée à Alésia :

« En 1910, dans l'une des habitations gauloises fouillées au lieu dit En Curiot, V. Pernet découvrit un fragment de brique rouge, qui porte en relief une tête humaine grossière, vue de face, presque intacte. Seule l'extrémité inférieure du visage est brisée. Irrégulier, ce fragment mesure, dans sa plus grande hauteur $0^{m}065$ et dans sa plus grande largeur $0^{m}06$. La tête elle-même est haute de $0^{m}05$ et large, y compris les oreilles, de $0^{m}055$. La face est presque ronde. Les cheveux sont figurés par des stries parallèles; faut-il voir dans cet aspect de la chevelure une intention de représenter maladroitement des rayons, ce qui donnerait à cette image un caractère solaire? La technique est vraiment trop maladroite pour justifier cette conclusion; elle ne l'écarte pas complètement toutefois. Le front est très bas; les arcades sourcilières accentuées; le globe des yeux, de forme ovale, sans qu'aucun détail y soit précisé, est de dimensions excessives; le nez a l'aspect d'un triangle allongé; la bouche très large est ourlée de deux lèvres charnues; les joues sont pleines et rondes; à droite et à gauche, les oreilles sont indiquées en un relief moins épais; l'oreille droite est à peu près exactement placée; l'oreille gauche est trop haute, au niveau de l'œil. Dans l'ensemble, l'aspect est fruste et le travail rudimentaire. Bien que, dans la même habitation, aient été recueillis de nombreux fragments qui datent

Digitized by Google

certainement de l'époque romaine, entre autres des morceaux de vases avec signatures de potiers, deux fibules dont l'une porte une image de lièvre et l'autre celle d'un aigle, et une lamelle de bronze, sur laquelle est dessiné un œil, par conséquent analogue aux ex-voto trouvés dans les ruines du sanctuaire d'Apollon Moritasgus à La Croix-Saint-Charles, on ne peut attribuer qu'à la période

Tête humaine de face trouvée à Alise.

préromaine une représentation aussi barbare du visage humain. D'ailleurs, V. Pernet pensait que l'excavation creusée dans le roc, qui constituait cette habitation gauloise, avait dû être comblée par des terres provenant d'ailleurs; cette opinion lui était suggérée par l'aspect même et la nature des déblais qui la remplissaient. On ne peut donc se fonder sur l'âge certain des autres objets trouvés dans la même fouille pour dater cette sculpture étrange.

« Une découverte récente, faite très loin d'Alise, au pied des Pyrénées, vient corroborer notre opinion sur le caractère préromain de ce fragment. A Saint-Bertrand de Comminges, tout près de la frontière espagnole, sur l'emplacement de l'antique cité gallo-romaine, qui s'appelait

Digitized by Google

Lugdunum Convenarum, M. R. Lizop, professeur au lycée de Tarbes, a recueilli un objet qui présente avec notre fragment de curieuses analogies. J'emprunte à son rapport la description qu'il a donnée de cet objet et les observations qu'il a formulées : « Dans les déblais de substruc- « tions d'une habitation privée a été découvert un petit « objet fort curieux et qui pose un difficile problème. Il « s'agit d'un petit bas-relief moulé sur une tablette d'ar- « gile plastique crue de couleur jaunâtre, plate au verso, « d'une épaisseur de 0m02, brisée à droite. L'angle gauche « inférieur est conservé : hauteur, 0m10; largeur totale, « 0m10. C'est peut-être un débris de frise ou d'applique. « Ce petit bas-relief représente un visage regardant de « face. La facture est barbare et archaïque. Le visage est « imberbe; les cheveux tombant en mèches menues et « symétriques sur le front, la bouche large, d'expression « niaise, le nez légèrement aplati par l'usure. Arcades « sourcilières bien marquées et symétriques, yeux large- « ment fendus et fixes, prunelles en saillie... A gauche, « entre la figurine et son encadrement se trouve une ins- « cription. L'inscription est en caractères moulés en relief « et en sens inverse. Elle doit être lue ORMIA. Nous « sommes probablement en présence de la marque ou es- « tampille de l'atelier du mouleur d'argile auquel est due « la figurine. Cette figurine, d'un caractère très archaïque « et barbare, semble représenter une survivance d'un art « préromain, gaulois ou celtibérien. On retrouve beaucoup « de ces survivances indigènes sur les bas-reliefs d'autels « votifs et surtout de stèles funéraires de la région pyré- « néenne[1]. »

« Le rapprochement des deux objets est tout à fait instructif. Ils présentent, avec des différences incontestables, des ressemblances certaines, surtout dans la technique. L'aspect des cheveux, le front très bas, la rondeur des joues, la forme même de la tête, tout concourt à mettre

1. *Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques*, t. V (1923-1924), p. 88 et suiv.

Digitized by Google

en évidence la parenté des deux factures. En présence du bas-relief de Saint-Bertrand de Comminges, M. R. Lizop a éprouvé la même impression que nous en face du fragment d'Alise. Archaïque et barbare, survivance d'un art préromain, de telles formules, employées par notre collègue, correspondent exactement à notre propre opinion. Ajoutons que le bas relief pyrénéen est moulé sur une tablette d'argile plastique crue, comme notre fragment l'est sur une brique cuite.

« S'il est vrai, comme M. Lizop et moi nous le pensons, que ces deux objets analogues procèdent d'une fabrication préromaine, nous en conclurons que chez nos ancêtres, avant la conquête romaine, l'art plastique était encore bien maladroit et que, seules, les influences méditerranéennes, apportées par Rome, ont pu faire naître et fleurir en Gaule un art vraiment digne de ce nom. »

MM. Formigé et Maurice formulent quelques remarques ; M. Adrien Blanchet, membre résidant, pense que la terre-cuite incomplète, provenant d'Alise, est un fragment d'antéfixe. Ce genre de décoration a employé souvent des têtes de face ; on en a trouvé des exemples en Gaule, par exemple à Autun et à Orange.

Il ne croit pas que le style des objets de ce genre puisse être qualifié de pré-romain, pas plus pour le centre que pour le sud de la Gaule. L'étude de la numismatique celtique et celtibérienne prouve que des têtes analogues, assez primitives d'aspect, sont contemporaines de l'occupation romaine.

M. A. Boinet, membre résidant, signale la miniature de présentation d'un Tite-Live, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés. Cette miniature du xv^e^ siècle offre la vue intérieure de la Grand'Salle du Palais, avec les statues des rois de France, le cerf de bronze et la table de marbre.

MM. Vallery-Radot, Chénon, Dimier, Dieudonné, Aubert et Demaison ajoutent diverses observations.

Digitized by Google

M. É. Michon, membre résidant, revenant sur les bronzes d'Eauze signalés par lui à la Société dans sa séance de mai 1923[1], signale qu'un anneau ovoïde de même forme que celui d'Eauze et décoré de même de postes émaillées est reproduit dans le *Guide to the Antiquities of the early Iron Age in the Department of british and mediaeval Antiquities* du British Museum de sir Hercules Read et M. R. A. Smith[2].

« D'autres anneaux analogues ou apparentés ont été mis au jour en divers points d'Angleterre, à Bapchild dans le comté de Kent, à Stanwick dans le Yorkshire, à Polden Hill dans le Somersetshire, à Saham Toney dans le Norfolk, à Westhall dans le Suffolk.

« M. Henry Harrod, en 1855, remarquait, à propos de ces derniers : « L'emploi auquel servaient ces anneaux « paraît être le même que celui des modernes *turrets*, « comme les appellent nos selliers, à savoir pour le pas- « sage des rênes sur le dos du cheval, la partie non des- « tinée à être vue à la base s'encastrant dans le harnais « sur le dos ou à l'encolure[3]. » Son opinion est encore celle de M. R. A. Smith. Il se pourrait cependant qu'il ne fallût pas trop préciser et peut-être serait-il sage, comme l'explication m'en avait déjà tenté dans ma précédente communication, de se borner à les rattacher à des pièces d'attelage.

« L' « *early Iron Age* » envisagé dans le guide du British Museum comprend, comme le titre complet lui-même l'indique, la « *british late keltic Period* ». Il y a eu, en effet, dans les Iles Britanniques, une période, qu'on peut désigner sous la dénomination de période de La Tène IV, correspondant aux premiers temps de l'Empire, et, au surplus, la trouvaille de Westhall comprenait une monnaie de bronze de Faustine mère (138-141 ap. J.-C.).

« Il semble bien que ce soit à la même date que doive

1. *Bulletin*, 1923, p. 200-202.
2. P. 81, fig. 65.
3. *Archaeologia*, t. XXXVI, p. 455.

Digitized by Google

être attribué l'anneau provenant d'Eauze, où, que je sache, n'ont pas été signalés d'objets antérieurs à l'époque romaine. »

M. A. Mayeux, associé correspondant national, essaie une classification méthodique des grands tympans sculptés du XII^e^ siècle :

« L'explication des sujets représentés dans les grands tympans du XII^e^ siècle a donné lieu à de nombreuses controverses; aussi, bien souvent se contente-t-on d'en attribuer l'inspiration au texte de l'Apocalypse.

« L'œuvre particulièrement diffuse du Théologos permet, en effet, de faciles et nombreuses interprétations, d'autant plus aisées que la comparaison immédiate avec les versets cités est souvent impossible et qu'il existe, dans les autres Évangiles, des passages dont l'analogie prête facilement à la confusion.

« C'est pourquoi nous avons essayé d'établir une méthode simplifiée pour pouvoir reconnaître, sinon avec certitude, du moins avec le maximum de probabilité le texte original de l'inspiration de l'artiste.

« Tout d'abord, nous ferons remarquer que le récit de saint Jean est interverti et qu'il faut commencer par le chapitre IV pour trouver la description dans un ordre logique. Nous trouvons alors, en élaguant le texte de toutes les phrases inutiles, les indications suivantes :

« Chap. IV. § 2. — Un trône est dressé dans le Ciel,
§ 4. — Entouré de vingt-quatre trônes sur lesquels sont assis vingt-quatre vieillards couronnés d'or.
§ 6. — Devant est une mer de verre et à côté quatre animaux pleins d'yeux.
§ 7. — Ayant la forme d'un lion, d'un veau, d'un aigle et d'un homme.
§ 8. — Ces animaux ont chacun six ailes.
« Chap. I. § 13. — Au milieu de sept chandeliers est assis quelqu'un qui ressemble au

Digitized by Google

Fils de l'homme; il est vêtu d'une longue robe et ceint sur la poitrine d'une ceinture d'or.

§ 14. — Sa tête et ses cheveux étaient blancs comme la laine blanche et la neige; ses yeux étaient comme une flamme de feu.

§ 15. — Ses pieds semblables à l'airain le plus fin.

« Chap. v. § 5. — Puis je vis, dans la main droite de Celui qui était assis sur un trône, un livre écrit au dedans et au dehors et fermé de sept sceaux.

« Ces chapitres et versets sont les seuls représentés dans le célèbre tympan de Moissac qui est lui-même le seul exemple de grand tympan figurant la scène apocalyptique.

« Il existe bien plusieurs petits portails comme celui de La Lande de Cubsac, représentant le verset 16 du chapitre 1er : Dieu tenant les sept étoiles dans sa main et l'épée à deux tranchants sortant de sa bouche; celui d'Autry Issard figurant les sept lampes du § 5 du chapitre IV, et divers autres, mais ce ne sont que des épisodes et la grande scène n'est pas figurée.

« Les grands tympans qui vont suivre ont été inspirés par l'Évangile de saint Matthieu, chapitre XIX, verset 28 : « Et Jésus leur dit (aux apôtres) je vous dis en vérité, à « vous qui m'avez suivi, que lorsque le Fils de l'homme sera « assis sur le trône de sa gloire, dans le renouvellement « qui doit arriver, vous aussi serez assis sur douze trônes « jugeant les douze tribus d'Israël. »

« Ainsi donc la pensée directrice se transforme. Ce n'est plus le Dieu juge inexorable, c'est le Fils de l'homme, assisté de douze hommes, les apôtres. C'est l'idée de justice plus humaine et de pardon qui se fait jour.

« Le tympan qui répond le mieux à ce verset de l'Évangile est celui de Carennac. On y voit le Christ en gloire avec les quatre animaux; à côté de lui sont les douze

Digitized by Google

apôtres assis sur des trônes et quatre anges, dont deux tiennent des livres, les accompagnent.

« Le tympan du portail sud de Bourges représente la même scène, mais avec plus d'ampleur.

« Le tympan de Saint-Trophime d'Arles nous fait voir déjà un commencement de jugement, à droite les élus, à gauche les damnés.

« A Chartres, le tympan central du Portail Royal nous montre la confusion qui tend à s'établir entre le texte de l'Évangile et celui de l'Apocalypse.

« En plus des douze apôtres, nous trouvons, en effet, deux personnages qui n'ont pas été identifiés et qui sont peut-être saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste, comme nous le verrons plus loin à Charlieu. Les voussures représentent les vingt-quatre vieillards et douze anges.

« Le tympan de Saint-Loup-de-Naud nous offre une nouveauté très symptomatique de l'évolution de la pensée. Si les apôtres sont réduits à huit personnages assis, la Vierge paraît pour la première fois au milieu d'eux. Celle qui deviendra dans la suite la grande protectrice de l'humanité par son intercession auprès de son Fils, prend place près de lui pour le Jugement.

« Le tympan de Charlieu est plus complet encore ; nous y voyons le Christ sur son trône, les quatre animaux et deux anges. Les apôtres sont au nombre de douze et la Vierge assise sur un trône au milieu d'eux est accompagnée de deux anges. Aux extrémités, on remarque la présence de deux personnages, dont un, vêtu de peaux à longs poils, est saint Jean-Baptiste, l'autre, très mutilé, est le roi David, comme le confirment les deux inscriptions latérales.

« Le tympan de la cathédrale de Laon est d'un type tout particulier et sert de transition au type suivant : au centre le Christ montrant ses plaies; il ne tient plus le livre; derrière lui, les anges tiennent la croix et les instruments de la passion. A côté, huit apôtres seulement sont assis sur des trônes et dix petites cases, d'où sortent des morts ressuscitant de leurs tombeaux, représentant naïvement les tribus d'Israël.

Digitized by Google

« Nous nous trouvons en présence d'un nouveau texte, celui de l'Évangile de saint Matthieu, chapitre xxiv, versets 30 et 31, ainsi conçus : « Alors le signe du Fils de « l'homme paraîtra dans le Ciel. Alors aussi toutes les « tribus de la terre se lamenteront en se frappant la poi- « trine et elles verront le Fils de l'homme venir sur les « nuées avec une grande puissance et une grande gloire. « Il enverra ses anges avec un grand son de trompettes et « ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis un « bout des cieux jusqu'à l'autre bout. »

« L'Évangile de saint Marc reproduit ces paroles dans les mêmes termes, chapitre xiii, versets 26 et 27.

« Le tympan qui répond le plus exactement à ces textes est celui de Beaulieu. Nous y voyons le Christ étendant les bras et montrant ses plaies ; derrière lui, les anges tiennent les instruments de la passion. Les douze apôtres, assis sur des trônes, sont prêts à juger les tribus d'Israël. A leurs pieds, les morts sortent de leur tombeau.

« La présence de monstres sculptés sur le linteau donne faussement à cette scène un caractère apocalyptique ; en réalité, ces monstres ne dépendent pas du tout du sujet du tympan.

« Le tympan de Saint-Denis, malheureusement moderne, mais paraissant reproduire assez exactement l'ancien, est du même type, mais plus noblement présenté.

« Le Christ, assis devant la croix, étend les bras dans le même geste qu'à Beaulieu. Les anges portent les instruments de la Passion. Les douze apôtres sont assis sur des trônes ; deux anges, dans les angles, sonnent de la trom pette et les morts sortent de leurs tombeaux.

« Une dernière version sera fournie encore par l'Évangile de saint Matthieu, chapitre xxv, versets 31 à 46.

« Or, quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire « avec tous les saints anges, alors il s'assiéra sur le trône « de sa gloire. Et il mettra les brebis à sa droite et les « boucs à sa gauche, etc. »

« C'est le jugement dernier tel qu'on le voit au tympan

Digitized by Google

d'Autun. Ce type se reconnaît tout de suite à l'application littérale du texte; ce sont les anges et non les apôtres qui accompagnent le Christ, ces derniers ne sont plus présents; la scène du pèsement des âmes est alors représentée intégralement.

« Nous le retrouverons à Conques, mais plus confus. Au milieu de tous ces tympans, un seul reste énigmatique et ne correspond à aucun texte, celui de Vézelay.

« La classification que nous venons d'établir a uniquement pour but, comme nous l'avons dit, de rechercher les textes exacts qui ont inspiré les artistes.

« L'ordre dans lequel nous les avons présentés est celui du développement de l'idée directrice; mais, bien entendu, il ne faut en tirer aucune conclusion au point de vue de la date à attribuer à ces tympans, et nous sommes persuadés qu'aucune indication chronologique ne peut découler de cette analyse.

« Pourtant, il semble bien que la pensée primitive ait évolué logiquement.

« Parti du texte apocalyptique du juge inexorable et terrible pour montrer l'intervention du Fils de l'homme et des apôtres auxquels la Vierge est même associée, nous voyons ensuite le Christ Rédempteur avec les traces de sa Passion, venant juger les morts, non plus seulement sur leurs péchés, mais avec la compensation de leurs bonnes actions, le Rachat en premier lieu, le Pardon ensuite. Nous nous acheminons ainsi lentement, mais sûrement, par l'intervention de la Vierge d'abord, puis des saints ensuite, à l'idée des saints patrons protecteurs et défenseurs dont l'iconographie deviendra, au XIV^e^ siècle, d'un usage constant. C'est le passage de l'Ancien Testament à l'Évangile, puis de l'Évangile à la Légende dorée.

« Cette étude, du moins nous l'espérons, mettra fin à la confusion entre l'Apocalypse, le retour du Fils de l'homme et le Jugement dernier; elle supprimera la dénomination impropre et vague de « Dieu de Majesté » pour la remplacer par l'Éternel, le Fils de l'homme et le Christ

Digitized by Google

en gloire; elle évitera de comparer avec d'autres tympans celui de Moissac, seul de son espèce; de classer le tympan de Laon avec ceux de Chartres et de Bourges, alors qu'il est une variante du type de Beaulieu et rapprochera celui d'Arles de ceux d'Autun et de Conques.

« Les quatre types étant caractérisés par un seul détail : 1° Apocalypse : présence des vieillards sans les apôtres; 2° retour du Fils de l'homme : les apôtres assis sur des trônes; 3° deuxième version : le Christ montre ses plaies; 4° Jugement dernier : les anges remplacent les apôtres, pèsement des âmes. »

MM. Deshoulières et Aubert formulent plusieurs remarques.

Séance du 17 Décembre.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Ouvrage offert :

Destrée (J.). *Calvaire du XIV^e^ siècle, travail franco-flamand.* Gand, 1924, in-4°, fig.

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, présente un travail de M. J. Destrée, associé correspondant étranger, sur un *Calvaire franco-flamand du XIV^e^ siècle.*

M. É. Michon, membre résidant, soumet à la Société une plaque de harnachement découpée, représentant Bellérophon et la Chimère, récemment entrée au Louvre[1].

« La destination de cette plaque est donnée par une autre plaque analogue ayant fait partie des collections

1. Inventaire MND. 1414; vente J. S(tein), 4 avril 1624, *Catalogue*, n° 11. La plaque avait antérieurement passé aux enchères à l'hôtel Drouot dans une vente d'antiquités des 2-3 mars 1903, *Catalogue*, n° 3, pl. V.

Digitized by Google

Warneck et Sambon et aujourd'hui au Musée du Théâtre de la Scala à Milan, plaque portant un cheval de course, avec son nom TACVS inscrit sur un cartouche en lettres incrustées d'argent[1].

« Il s'agit de plaques qui, grâce à un trou qui se voit en leur milieu, devaient être assujetties par un bouton sur un cuir où elles étaient appliquées et qui vraisemblablement prenaient place sur le front du cheval.

« La plaque de l'ancienne collection Sambon n'a rien qui ne soit romain, mais dans celle qu'a acquise le Louvre se remarque une tendance à passer de l'animal à l'ornement, assez étrangère à l'art classique, et l'on pourrait se demander s'il n'en faudrait pas chercher le modèle quelque part en Orient. »

MM. Deshoulières et de Mély présentent plusieurs observations. M. Blanchet fait remarquer un signe gravé sur le poitrail du cheval : c'est certainement une marque particulière de propriétaire. On sait que beaucoup de chevaux figurés sur des monuments antiques portent des marques de ce genre. Pareil système a été aussi employé en Italie, à l'époque de la Renaissance.

Le commandant Lefèvre des Noëttes pense qu'étant admis que cette plaque était apparemment destinée à orner le harnachement d'un cheval, elle pouvait être placée sur le front aussi bien que sur le poitrail. A propos d'une allusion aux jeux du cirque, il ajoute que, dans l'antiquité, s'il y eut des chevaux dressés pour les courses et s'il y en eut de fameux pour leurs succès et leurs qualités individuelles de vitesse, il n'y eut pas de race spéciale de chevaux de course.

Le commandant Lefèvre des Noëttes, associé correspondant national, étudie un attelage à brancards, figuré sur le monument d'Igel, attelage très rare dans l'anti-

1. Vente Warneck, 13-16 juin 1905, n° 161 ; Collection théâtrale Sambon, vente des 1-8 mai 1911, *Catalogue*, n° 363 et pl. XVIII.

Digitized by Google

quité, sauf pour les voitures d'enfant ; il étudie également l'attelage du coffret de Trèves dont le dispositif met en relief une des tentatives faites par les anciens pour transformer le collier de gorge en bricole.

Séance du 24 Décembre.

Présidence de M. le comte de Loisne, président.

Le président adresse les félicitations de la Société à MM. le Dr Leblond et Maurice Besnier, associés correspondants nationaux qui viennent d'être élus correspondants de l'Institut.

M. Serbat, membre résidant dépose sur le bureau le premier fascicule du *Bulletin* de 1924.

Il est décidé que la Société ne tiendra point séance le mercredi 31 décembre.

M. Amédée Boinet, membre résidant, fait la communication suivante :

« La Bibliothèque de Douai possède sous le n° 90 un très précieux missel, entièrement noté, de la fin du XIIe siècle, en deux volumes, exécuté pour l'abbaye d'Anchin et très vraisemblablement dans ce monastère même. Il a été étudié, quant au texte, par M. l'abbé V. Leroquais, dans son remarquable ouvrage sur *Les Sacramentaires et les Missels manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, paru récemment[1].

« Il contient des peintures à fond d'or qui sont d'excellents spécimens de l'art de la miniature dans le nord de la France à l'extrême fin de la période romane. Trois de ces peintures sont à pleine page et représentent : Le Christ de gloire entouré des quatre symboles évangéliques (t. I,

1. Paris, 1924, 3 vol. de texte et un album in-fol., t. I, p. 350-354, pl. XLII-XLIV.

Digitized by Google

fol. 60 v°)[1]; le Christ en croix (t. II, fol. 98 v°)[2]; le Christ de Majesté (t. II, fol. 100 v°); les autres sont des initiales historiées offrant comme sujets : le Sacrifice d'Abraham; Abraham et Melchisédech (t. I, fol. 59)[3]; Moïse et le serpent d'airain; Moïse et le buisson ardent (t. II, fol 99).

« Les deux volumes du missel d'Anchin sont recouverts

Reliure d'un missel de la bibliothèque de Douai, datée de 1499.

d'une reliure en veau brun estampé de la fin du xv^e^ siècle, sur laquelle nous désirons attirer spécialement l'attention. Chaque plat est orné de deux plaques semblables, frappées à froid et encadrées de filets[4]. Le sujet de ces plaques est

1. Abbé Leroquais, *op. cit.*, pl. XLIII.
2. *Ibid.*, pl XLIV.
3. *Ibid.*, pl. XLII.
4. On notera que sur le plat supérieur du tome II les plaques ont été frappées à l'envers et qu'ainsi les personnages apparaissent la tête en bas. Nous ajouterons que la conservation de ces deux reliures, surtout de celle du tome II, laisse beaucoup à désirer; le cuir a été très frotté en certains endroits et les personnages sont à peine visibles.

Digitized by Google

extrêmement intéressant à noter. Il s'agit de la légende du roi de Mercie, étudiée il y a quelques années d'une façon si savante et si complète par notre éminent confrère le comte Paul Durrieu [1].

« Au milieu d'un verger est étendu à terre le roi Alfred III de Mercie, la tête appuyée sur le bras gauche replié. A ses côtés se tiennent debout, sur un fond de feuillages mêlés de fruits, les trois filles de Guillaume d'Albanac, entièrement nues et les cheveux flottant dans le dos. La première à gauche a les jambes croisées. Entre cette dernière et celle du milieu, on remarque un écusson très effacé, décoré, semble-t-il, de rinceaux. Tout à fait à droite est figurée la fontaine que l'on voit toujours dans la représentation de notre légende, et au-dessus vole un personnage nu, ailé, qui doit symboliser l'Amour [2]. Enfin, sur le soubassement de la fontaine est inscrite la date : 1499.

« La plaque de reliure que nous venons de décrire appelle plusieurs observations qui ont leur intérêt. Tout d'abord, on n'y voit point le père des trois jeunes filles, Guillaume d'Albanac, qui apparaît toujours debout à côté du roi, qu'il réveille souvent avec une baguette. Donc le graveur de la plaque a simplifié la scène. D'autre part, la présence de l'Amour, au-dessus de la fontaine, est également un détail tout à fait exceptionnel. Aucune des figurations signalées par le comte Durrieu ne comporte cette addition. Par contre, dans certaines représentations du Jugement de Pâris, qui a été maintes fois confondu avec la légende du roi de Mercie [3], on aperçoit Cupidon lançant une flèche [4].

1. *La légende du roi de Mercie dans un livre d'heures du XV^e siècle*, dans *Fondation Eugène Piot. Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXIV, 1920, p. 149-182, pl. et fig.

2. M. l'abbé Leroquais pense que c'est une Renommée.

3. Cf. Comte Durrieu, *op. cit.*, p. 177 et suiv.

4. Voy., par exemple, un tableau de Cranach, daté de 1530, du Musée de Carlsruhe, et un tableau de Nicolas Manuel Deutsch, du Musée de Bâle (Salomon Reinach, *Répertoire des peintures du Moyen Age et de la Renaissance, 1280-1580*, t. II, p. 734, et t. V,

Digitized by Google

« Nous ferons remarquer, de plus, qu'on connaît extrêmement peu de reliures de la fin du moyen âge ou du début du XVI^e siècle portant une date et que les reliures à sujets profanes sont pour cette période de la plus grande rareté. Les relieurs employaient presque toujours des plaques comportant des scènes de l'Ancien ou du Nouveau Testament ou des figures de saints[1].

« Une dernière remarque nous a été enfin suggérée par l'examen de notre reliure. Nous pensons que la plaque qu'elle présente n'a pas été exécutée pour elle spécialement, mais qu'elle était tout d'abord, vu son sujet, destinée à la décoration d'un coffret ou autre objet similaire. La technique des reliures estampées était en effet la même que celle de certains travaux de cuir : écrins, coffrets à bijoux, aumônières, pièces de harnachement, etc., et il est certain qu'en bien des cas, ce sont les mêmes artistes qui ont exécuté indifféremment ces ouvrages.

« La reliure du missel d'Anchin est donc, à plus d'un titre, un document d'un réel intérêt. Nos bibliothèques publiques renferment pour la plupart des spécimens de reliures gaufrées qui mériteraient d'être connues. Une exploration méthodique n'a pas encore été faite dans ce sens et il est à souhaiter qu'un érudit entreprenne un jour ce travail qui réservera certainement d'agréables surprises. »

M. J. Toutain, membre résidant fait la communication suivante :

« A la date du 24 mai 1910, le journal de Fouilles de

p. 218). Dans les représentations antiques du Jugement de Pâris (bas-reliefs, vases, etc.), l'Amour paraît également assez souvent. La présence de l'Amour sur la plaque de reliure du Missel d'Anchon n'est pas une raison de croire qu'il s'agit du Jugement de Pâris. Nous sommes, sans aucun doute, à notre avis, devant une figuration de la légende du roi de Mercie.

1. Voy. à ce sujet l'excellent *Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures* de Léon Gruel (Paris, 1887-1905, 2 vol. in-4°) et notre étude sur la reliure parue dans *Le livre français des origines à la fin du second Empire* (Paris, G. Van Oest, 1924, in-4°, p. 135).

Digitized by Google

V. Pernet porte ces mots : « dans l'excavation n° 14 (les « divers points fouillés sur le Mont Auxois étaient chaque « année numérotés avec soin), nous trouvons de la poterie « en quantité, de la poterie verte avec dessins, etc. » Cette excavation était taillée dans le sol naturel de la montagne et elle avait été postérieurement recouverte d'une aire d'argile battue; les objets, qui ont été recueillis, appartiennent donc à une époque relativement ancienne.

« La poterie verte avec dessins, signalée par V. Pernet, consiste en plusieurs fragments d'un seul et même vase dont la décoration est intéressante à étudier. La forme du vase rappelle celle de l'œnochoé ou de la lagena : un long goulot étroit; au-dessous du goulot, une panse de forme conique dans sa moitié supérieure, de profil arrondi à la base; au-dessous de la panse, sans doute, un pied très bas. On a retrouvé des morceaux du goulot et des deux parties de la panse. Le long du goulot était appliquée une tête de chèvre ou d'antilope dont les cornes dressées en arrière des oreilles s'allongeaient jusqu'à l'orifice même du vase. Un fragment assez important de la partie supérieure de la panse nous permet d'en reconstituer la décoration, suivant toute apparence purement ornementale, composée de godrons extrêmement étirés, jusqu'à présenter la forme de pincettes. Cette moitié supérieure de la panse est séparée de la partie inférieure par une sorte de frise formée du haut en bas par deux cordons de perles, une ligne de zigzags, puis deux autres cordons de perles; elle est limitée, à sa partie inférieure par un cordon de grosses perles et un filet creux. De cette partie du vase on a recueilli cinq fragments qui, malheureusement, ne se raccordent pas, mais qui néanmoins permettent de reconstituer la disposition générale et les motifs de la décoration.

« La terre cuite, dont le vase est fait, est épaisse de 0^{m}007 et manque quelque peu de finesse. Elle est recouverte d'un vernis jaune, avec reflets verdâtres.

Digitized by Google

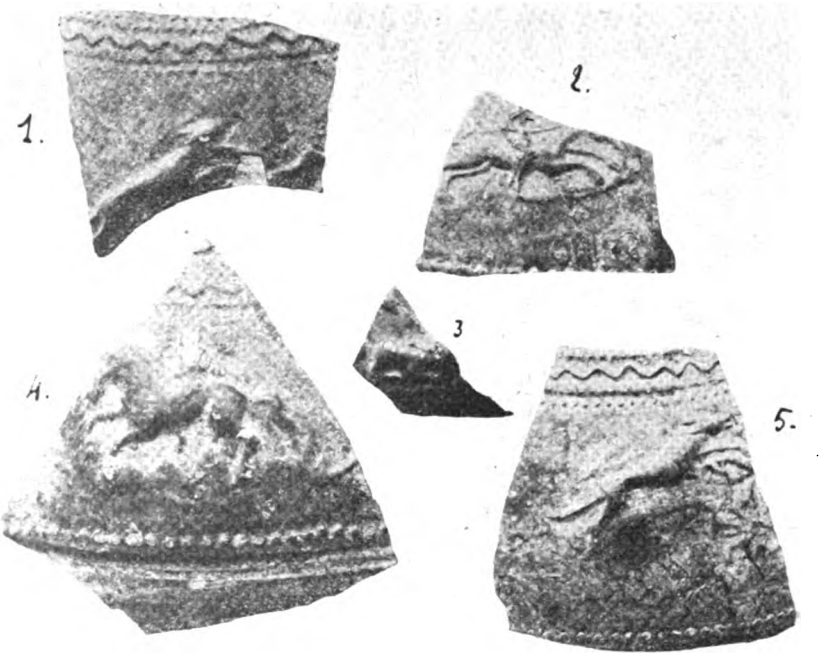

FRAGMENTS DE VASE TROUVÉS A ALISE.

Digitized by Google

« Les sujets représentés sur les cinq fragments conservés sont, dans l'ordre de la photographie ci-jointe :

« 1° à gauche, en haut : un chien, peut-être un lévrier, bondissant vers la droite;

« 2° à droite, en haut : un cavalier, au galop allongé, tenant dans la main droite un fouet ou un épieu;

« 3° au centre, lapin ou lièvre accroupi;

« 4° à gauche en bas, un cavalier au petit galop, se dirigeant vers la gauche;

« 5° à droite, en bas : un chien, peut-être un lévrier, bondissant vers la droite.

« L'allure des deux chiens et la présence du lapin ou du lièvre ne laissent aucun doute sur le sens des motifs qui ornaient le vase. Ce sont des scènes de chasse. Il y en avait probablement deux, puisque l'un des cavaliers et les deux chiens galopent et bondissent à droite, tandis que l'autre cavalier se dirige vers la gauche. De ces deux scènes, l'une était certainement une chasse à courre. Le motif est très fréquent sur les mosaïques antiques. Parmi les mosaïques dont l'aspect se rapproche le plus des figures de notre vase, nous citerons : deux mosaïques de l'Afrique romaine, trouvées l'une à El-Djem (*Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, t. II, Afrique proconsulaire, n° 64), l'autre à Oudna, au sud de Tunis (Id., *ibid.*, n° 375).

« La première représente une chasse à courre, disposée sur trois registres se succédant du haut en bas; le troisième registre montre deux chasseurs galopant et entre eux un chien lancé à fond de train à la poursuite d'un lièvre. Le galop allongé des deux cavaliers est traité de la même façon que sur le vase d'Alise. La seconde mosaïque forme un seul tableau; deux cavaliers y galopent derrière deux chiens, sur le point de forcer l'un un lièvre, l'autre un renard. Les cavaliers tiennent l'un un fouet, l'autre une baguette. L'allure des chiens est tout à fait analogue à celle des chiens figurés sur deux de nos fragments. Une chasse à courre est également représentée sur la mosaïque de Lillebonne (Seine-Inférieure); on y reconnaît (*Inven-*

Digitized by Google

taire des mosaïques de la Gaule, t. II, n° 1051) trois cavaliers galopant et deux chiens en pleine course. L'animal poursuivi n'est plus visible; il semble pourtant que ce soit un gibier plus gros qu'un lièvre ou un lapin.

« Parmi les scènes de chasse, si fréquentes sur les monuments funéraires de l'époque romaine, il en est deux où se trouve un motif tout à fait analogue à celui qui décorait le vase d'Alise : sur un sarcophage du Musée de Philippeville en Algérie (S. Gsell, *Musée de Philippeville*, pl. II et p. 32 et suiv.) dont une face représente à droite un berger assis qui surveille son troupeau, à gauche une chasse au lièvre, le chasseur, monté sur un cheval galopant, est accompagné de deux lévriers qui bondissent à droite; — un bloc mutilé, provenant d'un mausolée de Neumagen près de Trèves, montre un chasseur galopant à droite derrière deux chiens, sans doute deux lévriers, lancés en pleine course (E. Espérandieu, *Recueil général des Bas-reliefs*... etc., n° 5172).

« Le motif du chasseur, monté sur un cheval galopant et accompagné d'un ou de deux chiens forçant le gibier, était donc courant chez les sculpteurs et les mosaïstes. Il semble avoir été moins familier aux céramistes. Dans son ouvrage classique sur *Les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, J. Déchelette ne le signale pas; ce sont des chasses aux bêtes fauves, lion, tigre, panthère, ours, ou aux animaux sauvages, tels que sangliers, loups et renards qu'il signale au nombre des sujets employés par les maîtres potiers pour décorer leurs vases (t. I, p. 225 et suiv.).

« Le vase, dont les fragments ont été découverts dans les fouilles de la Société des sciences de Semur, tire donc de ce fait un intérêt particulier. Il convient d'ajouter que le style et la technique en sont à certains égards fort remarquables. Les deux chiens bondissants, le cavalier au galop allongé sont traités avec une précision et une souplesse rare sur des vases d'usage quotidien. Dans le groupe du second cavalier, à l'allure du petit galop, les formes et les mouvements de l'animal sont rendus avec

Digitized by Google

un sens de la vie et un réalisme de bon aloi qui attestent chez l'auteur du moule, qui a servi à fabriquer ce vase, des qualités vraiment artistiques.

« Il est regrettable que les fragments aujourd'hui conservés de ce vase curieux ne se raccordent pas; il est plus regrettable encore que d'autres fragments n'en aient pas été retrouvés. »

M. Monceaux présente quelques observations. Le commandant Lefebvre des Noëttes fait remarquer que l'un des chevaux figurés sur ce vase a le même mouvement faux qui se retrouve dans ceux de la frise du Parthénon.

ERRATUM.

P. 14, l. 21, *au lieu de :* rue Vavin, 26, *lisez :* rue du Vieux-Colombier, 8.

P. 196, l. 3, *au lieu de :* Camasserie, *lisez :* Lamaserie.

Digitized by Google

TABLES

DU

BULLETIN DE 1924

I.

Index par noms d'auteurs.

Pages

Aubert (M.), M. R. Reçoit les félicitations de la Société 236
— Observations . . . 120, 218, 279, 286, 289, 296

Batiffol (Mgr P.), M. R. Origine du titre de pape. 108
— Détails archéologiques sur le chœur de Notre-Dame de Paris 120
— Canon du concile d'Elvire sur les « Lettres de communion ». 215
— Observations. . . . 136, 151, 201, 213, 218, 246

Baye (marquis de), M. H. Reçoit les remerciements de la Société 74
— Carreaux vernissés de Saint-Gond 90

Besnier (M.), A. C. N. Reçoit les félicitations de la Société. 298

Blanchet (A.), M. R. Bague d'or avec intaille de la collection Côte 133
— Trouvailles à Saint-Martin d'Angers 187
— Élu membre de la Commission des *Mettensia*. . 280
— Observations. 80, 271, 289

Bloch (G.), A. C. N. Son éloge funèbre 70

Boinet (A.), M. R. Miniature d'un élève de J. Fouquet. 136
— Manuscrit exécuté pour Claude Gouffier . . . 223

Boinet (A.), M. R. Miniature représentant la grand'-salle du Palais à Paris 289
— Reliure représentant la légende du roi de Mercie. 298

Digitized by Google

Bonaparte (prince R.), A. C. N. Son décès . . . 157
Bonnault d'Houët (baron de), A. C. N. Son éloge funèbre. 67
Bruston (C.), A. C. N. Lettre relative à une inscription punique 172
Buttin (C.), A. C. N. Hommage d'un travail. . . 158

Cagnat (R.), M. H. Don de sa notice sur M. Heuzey, M. H. 109
— Élu M. H. 112
— Élu membre de la Commission des *Mettensia*. . 280
Carton (Dr L.), A. C. N. Hommage de travaux. 101, 216
Chapot (V.), M. R. Age réel d'un bas-relief figurant un char à quatre roues. 120
Chénon (É.), M. R. Fers à cheval anciens. . . . 171
— Tableau attribué à Francia 185
— « Taille à l'antique » dans la sculpture de la Renaissance 240
— Lecture d'une note de M. L. Lacrocq, A. C. N. 265
— Observations 90, 104, 157, 215, 261, 289
Chevalier (chanoine U.), A. C. N. Son éloge funèbre 68
Clément (chanoine), A. C. N. Réunion des panneaux du triptyque de Moulins 130
Collinet (P.), M. R. Représente la Société au Congrès des Études byzantines à Bucarest 120
— Les « docteurs œcuméniques » 136
— Rend compte du Congrès des Études byzantines à Bucarest. 185
— Présentation d'un travail de M. Jobbé-Duval. . 233
— Lecture d'une note de M. Perdrizet, A. C. N. . 245
Constans (L.), A. C. N. Inscriptions de Volubilis. . 158
Coutil (L.), A. C. N. Observation 186

D'Allemagne (H.), M. R. Élu 2e vice-président . . 280
Delaborde (comte H.-F.), M. H. Élu membre de la Commission des *Mettensia*. 280
— Observations 179, 213
Delachenal (R.), A. C. N. Son éloge funèbre. . . 67
Demaison (L.), M. R. Cuve avec inscription à Reims. 243

Digitized by Google

Demaison (L.), M. R. Hommage d'un travail . . . 247
— Observations 100, 289
Deschamps (P.), M. R. Tympan de stuc à Brioude . 206
— Tables d'autel décorées d'une bordure lobée. . 216
— Elu M. R. 242
Desholières (F.), M. R. Église de Souvigny. . . 103
— Astragales des chapiteaux de Saint-Pierre de Montmartre 141
Bas-relief provenant de la cathédrale de Meaux. . 144
— Coupole de l'église de Nohant 245
— Élu secrétaire adjoint 280
— Observations 107, 151, 218, 296, 297
Desjoyeaux (Cl.-N.), A. C. N. Son éloge funèbre. . 66
Destrée (J.), A. C. É. Observation 222
Dieudonné (A.), M. R. Reçoit les félicitations de la Société 101, 145
— Suppression de la Monnaie de Saint-Quentin. . 176
— Hommage d'un travail. 236
— Observations 102, 136, 201, 246, 289
Dimier (L.), M. R. Texte de Dante relatif à l'art de l'enluminure 114
— L'objet de la peinture d'après le Roman de la Rose 173
— Cor de chasse, œuvre de Philippe Thomassin de Troyes 202
— L'expression « peint au vif ». 214
— Collaboration des peintres et des imagiers . . 236
— Élu secrétaire 280
— Observations. 81, 213, 222, 242, 289
Duquénoy (A.), A. C. N. Lettre relative au trésor de Beaurainville 84
— Élu A. C. N. 112
Ébersolt (J.), A. C. N. Têtes plates au Musée de Constantinople; vitraux du XIVe-XVe siècle. . . 170
Enlart (C.), M. R. Lecture d'une note de M. Théodore, A. C. N. 145
— Présentation d'un ouvrage de M. Nicq-Doutreligne 204
— Observations. 80, 151, 213, 242, 286

Digitized by Google

Espinas (G.), M. R. Reçoit les félicitations de la Société 233
Fage (R.), M. R. Élu M. R. 102
— L'église de Creysse 151, 172
— Reçoit les félicitations et les remerciements de la Société 158, 191
— Lecture de sa notice sur M. E. Lefèvre-Pontalis . 173
— Observations. 222, 253
Formigé (J.), M. R. Temple du Vernègues . . . 74
— La cathédrale de Fréjus et ses annexes . . . 82
— Gymnase et temple à Orange. 160
— Temple du génie de la colonie à Arles. . . . 168
— Théâtre de Vienne 171
— Découvertes à la cathédrale et à l'église Saint-André-le-Bas de Vienne 180
— Voûtes provençales du XIII^e siècle 187
— Inscription du temple de Vienne 224
— Torse d'Hermès à Aix-les-Bains. 227
— Reçoit les félicitations de la Société 228
— Observations. 159, 289

Grand (R.), M. R. Clocheton de Kerallic-en-Plestin. 247
Guébhard (D^r), A. C. N. Son décès. 204
Guelliot (O.), A. C. N. Reçoit les remerciements de la Société 228

Halkin (L.), A. C. É. Représente la Société au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à Liége. 191, 204
Héron de Villefosse (É.), A. C. N. Hommage d'un travail 186
Homolle (Th.), M. H. Reçoit les félicitations de la Société. 117

Jeanbernat (M.). Élu A. C. N. 242
Jullian (C.), A. C. N. Reçoit les félicitations de la Société. 145

Lacrocq (L.), A. C. N. Rite féodal de l'*osculum* . . 265
Lantier (R.). Voir Poinssot (L.).

Digitized by Google

Lauer (Ph.), M. R. L'âge de la tapisserie de Bayeux d'après M. Sherman-Loomis 117
— Psautier carolingien à Montpellier 178
— Reçoit les remerciements de la Société . . . 204
— Date de la dédicace de la basilique de Latran . 261
— Marché de la construction du château de Dreux. 271
— Élu 1er vice-président 279
— Sens des mots *scutum* et *quernellum* dans l'architecture militaire du moyen âge 280
— Observations. . . . 115, 189, 213, 215, 218, 230
Laurens (J.). Élu A. C. N. 215
Leblond (Dr). Reçoit les félicitations de la Société . 298
Lefebvre des Noëttes (commandant), A. C. N. Le tracé des voies romaines 85
— Navigation fluviale dans l'antiquité 158
— Objet ressemblant à un fer à clous 186
— Halage le long du Tibre 201
— Tours roulantes dans l'antiquité. 201
— Comparaison entre la voie romaine et la route moderne 253
— Attelage à brancards sur le monument d'Igel . 297
— Observations 125, 172, 306
Lefèvre-Pontalis (E.), M. R. Son éloge funèbre. . 63
Lemaire (A.), A. C. N. Son éloge funèbre. . . . 68
Lhomel (comte G. de), A. C. N. Son décès . . . 243
Loisne (comte de), M. R. Élu membre de la Commission des fonds 280
— Observation 111
Lussier (R.). Élu A. C. N. 112

Marquet de Vasselot (J. J.), M. R. Discours prononcé en quittant la présidence 61
— Assiette d'émail de Béatrice d'Este. 81
— Présentation de travaux de M. Varille, A. C. N. 101, 143
— Cristal oriental au Musée du Louvre 108
— Reçoit les félicitations de la Société 112
— Présentation de travaux de M. Buttin, A. C. N. 158, 228

Digitized by Google

MARQUET DE VASSELOT (J. J.), M. R. Hommage d'un travail 158
— Présentation d'un ouvrage de M. Kœchlin, A. C. N. 176
— Présentation d'un travail de M. Jalabert . . . 191
— Élu membre de la Commission des fonds . . . 280
— Présentation d'un travail de M. Destrée, A. C. É. 296
— Observation 100
MARTHA (J.), M. H. Observations . . . 80, 201, 213
MARTIN (H.), M. R. Reçoit les félicitations de la Société 186
— Élu membre de la Commission des impressions . 280
— Observations 115, 136, 223
MARTROYE (F.), M. R. Lecture d'une communication de M. le marquis de Baye, M. H. 90
— Présentation d'un ouvrage de M. N. Tamassia . 101
— Présentation d'un ouvrage de M. Lefebvre des Noëttes, A. C. N. 222
— Observation 236
MAURICE (J.), M. R. Légende du médaillon de Constance Chlore, trouvé à Beaurainville 102
— Hommage de son ouvrage sur Constantin. . . 234
— Observations 215, 289
MAYEUX (A.), A. C. N. Portail de Saint-Pierre de Lagny 104
— Portail de Sérandon 117
— Vase de verre et inscription de l'église de Ployron 127
— Essai de classification des tympans du XII^e siècle. 291
— Observations. 159, 253, 279
MÉLY (F. DE), M. R. Note sur Lilith 108
— Pierre Guilbert, enlumineur 115
— Livre d'heures et autel émaillé des collections du duc de Cumberland 125
— Tuile avec figure du Christ trouvée à Périgueux. 163, 191
— Technique d'un carreau de pavage de Saint-Étienne de Caen 204
— Reçoit les félicitations de la Société 233

Digitized by Google

Mély (F. de), M. R. Observations . 111, 119, 120, 136, 182, 189, 297
Merlin (A.), M. R. Lecture de notes de MM. Poinssot et Lantier, A. C. N. 109, 196
— Présentation d'un travail des mêmes 112
— Lecture d'une note de M. Constans, A. C. N. . 156
— Hommage d'un ouvrage 216
— Élu trésorier. 280
— Observation 80
Michon (É.), M. R. Présentation de travaux du Dr Carton, A. C. N. 101, 216
— Statuette d'athlète en bronze. 102
— et Merlin. Hommage d'un travail 216
— Lecture d'une lettre de M. Perdrizet, A. C. N., sur les *copiatae* 235
— Pieds romains pliants 237
— Élu membre de la Commission des impressions . 280
— Anneau de harnachement au British Museum . 290
— Plaque de harnachement au Musée du Louvre . 296
— Observation 218
Millart (abbé A.), A. C. N. Son éloge funèbre . . 66
Millet (G.). Élu A. C. N. 112
Monceaux (P.), M. R. Reçoit les remerciements de la Société 228
— Observations. 151, 230, 246, 306
Morgan (J. de), A. C. N. Son décès. 204
Noailles (P.). Élu A. C. N. 172
Omont (H.), M. R. Élu membre de la Commission des impressions et de celle des *Mettensia* . . . 280
Ouvaroff (comtesse), C. É. H. Son décès . . . 228
Papini (R.). Reçoit la bienvenue de la Société . . 101
Perdrizet (P.), A. C. N. Lettre sur les *copiatae* . . 225
— Remarques sur un camée étudié par M. Collinet. 245
Poinssot (L.), A. C. N. Plaquette d'un *cursualis equus* trouvée à Tabarka 196
— Coupole de la mosquée de Sidi-Okba à Kairouan. 227
— et Lantier (R.). Stèles puniques de Mrira. . . 109
— Tête de Bacchus trouvée à Tunis 227

Digitized by Google

Prinet (M.), M. R. Écroulement en 1499 du pont Notre-Dame à Paris 111
— Missel italien portant en surcharge les armes des Regin d'Auvergne 137
— Missel d'Alain de Coëtivy 156
— Pontifical de Renaud Maubernard, évêque d'Autun 213
— Manuscrit héraldique avec les armes des Ronsard. 229
— Complément d'une note sur les armoiries de Ronsard. 242
— Observations. 81, 100, 223
Prou (M.), M. H. Élu membre de la Commission des impressions 280
— Observations 144, 246, 279

Réau (L.), M. R. Élu M. R. 143
— Influence d'A. Dürer sur l'art français. . . . 219
— Observation 214
Régnier (L.), A. C. N. Son éloge funèbre 69
Roman (J.), M. R. Son décès 201
Roy (M.), M. R. Rapport de trésorerie 112
— Compositions de J. Cousin le jeune pour des broderies et des dentelles 224

Sahuc (J.), A. C. N. Son décès 213
Samaran (Ch.). Élu A. C. N. 172
— Observation 230
Sayve (marquis de), A. C. N. Observations . 201, 215
Serbat (L.), M. R. Représente la Société à l'inauguration du Musée de Bavai 213
— Élu membre de la Commission des impressions . 280
— Dépose le 1er fascicule du *Bulletin* de 1924 . . 298
— Observation 111
Stein (H.), M. R. Documents sur l'enlumineur Nicolas d'Ypres 172

Tardif (J.), M. R. Son éloge funèbre 62
Théodore (É.), A. C. N. Clochette du xive siècle. . 145
Toutain (J.), M. R. Présentation d'un travail de M. L. Joulin, A. C. N. 187

Digitized by Google

Toutain (J.), M. R. Statuette gallo-romaine d'Agey. 266
— Élu membre de la Commission des fonds . . . 280
— Tête de terre cuite trouvée à Alise 286
— Fragments de vase avec reliefs à Alise. . . . 301
— Observations 80, 189, 213, 261

Vallery-Radot (J.), A. C. N. Observation . . . 289
Varille (M.), A. C. N. Hommage d'un travail . . 101
Vitry (P.), M. R. Présentation d'un travail de M. Gavelle sur le tombeau des Poncher 81
— Statue d'Henri IV à Rouen 81
— Élu président 279
— Observations 144, 230, 242

Zeiller (J.), M. R. État des ruines de Sanxay . . 108
— Inscriptions à Constantine 182
— Observation 279

II.

Index géographique.

Agey (Côte-d'Or), 226.
Aigues-Mortes, 276.
Aix-en-Othe (Marne), 93.
Aix-en-Provence, 83.
Aix-les Bains, 227.
Alexandrie, 123.
Alise, 169, 286, 301.
Ampurias (Catalogne), 217.
Amsoldingen (Suisse), 211.
Anchin (Nord), 298.
Andecy (Marne), 97.
Angers, 187.
Anzy-le-Duc, 208.
Arles, 77, 168, 171, 187, 190, 293.
Arras, 177.
Autun, 289.
Auxerre, 179.
Avignon, 173, 187, 190, 276.

Bâle, 300.
Bapchild (Angleterre), 290.
Bavai (Nord), 213.
Baye (Marne), 96.
Bayeux, 118.
Beaulieu (Corrèze), 294.
Beaurainville (Pas-de-Calais), 84, 102.
Béauté (Marne), 93.
Belgrade, 124.
Bernay, 142.
Besançon, 217.
Béziers, 276.
Bizerte, 200.
Bône, 200.
Bordeaux, 168.

Digitized by Google

Boulogne-sur-Mer, 150.
Bourges, 293.
Brioude, 206.
Brou, 220.
Broyes (Marne), 98.
Brugg, 240.
Bucarest, 185.

Caen, 190.
Capestang (Hérault), 281.
Carcassonne, 276.
Carennac, 292.
Carlsruhe, 300.
Carthage, 110, 150, 200.
Castrum Alvernicum, 76.
Cavalla, 236.
Cavron (Pas-de-Calais), 150.
Cervione (Corse), 154.
Châlons, 214.
Chantemerle (Marne), 92.
Charlieu, 293.
Chartres, 105, 151, 293.
Château-Gaillard, 276, 285.
Châteaumeillant, 172.
Châtillon (Marne), 98.
Chavanges (Aube), 221.
Cirta, 182.
Civate (Italie),
Cividale, 211.
Clermont-Ferrand, 139.
Cluny, 218.
Cologne, 108.
Conques, 295.
Constantine, 182.
Constantinople, 164, 165, 192; *Musée*, 169.
Corte (Corse), 154.
Crépy-en-Valois, 177.
Creuzefond (Saône-et-Loire), 133.
Creysse (Lot), 151.

Dédéagatch, 120.
Dijon, 142.
Djemila, 168.
Douai, 298.
Dougga, 78, 169.
Dreux, 271.

Éauze (Gers), 290.
Édesse, 165.
El-Djem, 304.
Elne, 167, 217.
Espira de l'Agly, 154.
Étampes, 105.
Évreux, 281.

Flavigny, 142.
Fréjus, 81.

Gabaon, 165.
Galway, 150.
Gênes, 185.
Germigny-les-Prés, 211.
Gérone, 217.
Goa, 150.
Groeningen (Allemagne), 212.

Halberstadt, 212.
Haspres (Nord), 186.
Helmstedt (Allemagne), 211.
Hérivaux (Seine-et-Oise), 99.
Hildesheim, 212.

Iaroslavl (Russie), 222.
Igel (Rhénanie), 297.
Issy-l'Évêque (Saône-et-Loire), 210.

Jaffa, 284.

Kairouan, 227.
Kemling (Allemagne), 166.

Digitized by Google

Kerallic (Côtes-du-Nord), 247.
Klosterneuburg, 127.

Lachy (Marne), 100.
La Croix-Saint-Charles (Côte-d'Or), 287.
Lagny, 104.
La Graulière (Corrèze), 117.
Lamouilly (Meuse), 244.
Langres, 122.
Laon, 293.
La Ferté-Milon, 221.
La Lande de Cubzac, 292.
La Verne (Var), 76.
L'Éclache (Puy-de-Dôme), 266.
Le Jardin (Marne), 93.
Le Pré-d'Auge (Calvados), 206.
Le Vernègues (Bouches-du-Rhône), 74.
Libarna (Italie), 211.
Liége, 191.
Lille, 150.
Lillebonne, 304.
Limoges, 142, 221.
Londres, *British Museum*, 163, 290.
Longues (Calvados), 205.
Loudun, 282.
Louviers, 116.
Lucheux (Somme), 285.
Lyon, 151; *Musées*, 220, 238.

Mâcon, 238.
Mals (Tyrol), 211.
Marignane, 90.
Martres-Tolosane, 187.
Melun, 144, 281.
Mettlach (Rhénanie), 217.
Milan, 211, 297.
Mirebeau-sur-Baise (Côte-d'Or), 237.
Moissac, 295.
Mondement (Marne), 91.
Montargis, 281.
Montbolo (Pyrénées-Orientales), 154.
Montceaux-l'Étoile (Saône-et-Loire), 208.
Montmajour, 190.
Montpellier, 178.
Montreuil-Bellay, 281.
Montreuil-sur-Mer, 177.
Mont-Saint-Michel, 149.
Moulins, 130.
Mrira (Tunisie), 109.
Münster (Suisse), 211.
Musulamii, 102.

Naples, 239.
Narbonne, 187, 190.
Néret (Indre), 172.
Néris, 142.
Nesles-la-Reposte (Marne), 92.
New-York, 223.
Nîmes, 70, 160, 168, 224.

Orange, 77, 160, 171, 289.
Oyes (Marne), 91.

Paris, 81, 281, 282. — *Bibliothèque de l'Arsenal*, 224. — *Bibliothèque nationale*, 213; *Cabinet des Médailles*, 163. — *Églises : Notre-Dame*, 120; *Saint-Germain-l'Auxerrois*, 81; *Saint-Pierre de Montmartre*, 142. — *Musées : des Arts décoratifs*, 220; *Cernuschi*, 195; *de Cluny*, 136; *du Louvre*,

Digitized by Google

102, 108, 193, 296. — *Palais de Justice*, 289.
Périgny-la-Rose (Marne), 93.
Périgueux, 163, 191.
Péronne, 177, 281.
Philippes (Macédoine), 235.
Philippeville, 305.
Plestin (Côtes-du-Nord), 247.
Ployron (Oise), 127.
Pola, 225.
Pompéi, 239.
Porto (Italie), 202.
Provins, 92, 105.

Quedlinburg, 211.

Ravenne, 167, 211.
Reims, *Musée lapidaire*, 243.
Rodez, 217.
Rome, 202. — *Basilique de Saint-Jean-de-Latran*, 261. — *Forum de Trajan*, 168. — *Théâtre de Marcellus*, 171. — *Musée du Vatican*, 81, 281.
Rouen, 230. — *Musée*, 238.
Roye, 177.

Saham Toney (Angleterre), 290.
Saint-André de Sorède (Pyrénées-Orientales), 217.
Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), 205.
Saint-Astier (Dordogne), 167.
Saint-Bertrand de Comminges, 287.
Saint-Denis, 294.
Sainte-Barbe du Faouet (Morbihan), 253.
Saint-Gall, 178.
Saint-Josse-aux-Bois (Oise), 129.
Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), 293.
Saint-Omer, 177.
Saint-Paul-de-Varax (Ain), 208.
Saint-Paul du Var, 83.
Saint-Quentin (Aisne), 176.
Saint-Quentin-lès-Beauvais (Oise), 129.
Salon (Bouches-du-Rhône), 90.
Sanxay (Vienne), 108.
Séez, 192.
Sérandon (Corrèze), 117.
Serrant (Maine-et-Loire), 241.
Sézanne, 92.
Soissons, 282.
Souvigny, 103.
Spiez (Suisse), 211.
Stanwick (Angleterre), 290.
Syracuse, 238.

Tabarka, 196.
Taormine, 171.
Terracine, 225.
Thasos, 236.
Tillières-sur-Avre (Eure), 190.
Tokto (Chine), 195.
Tombelaine (Manche), 149.
Torreilles (Pyrénées-Orientales), 217.
Toulouse, 155, 218.
Tour (Calvados), 155.
Trébizonde, 169.
Trèves, 298.
Troyes, 93.
Tunis, 196, 227.
Tylissos (Crète), 124.

Digitized by Google

Venise, 167.
Vézelay, 295.
Vienne (Isère), 79, 83, 180, 217, 224.
Vienne (Autriche), 219, 236.
Villefranche - sur - Saône, 238.
Vincennes, 221.
Volubilis, 156.

Warwick (Angleterre), 202.
Waulsort (Belgique), 136.
Werden (Allemagne), 211.
Westhall (Angleterre), 290.

Ydes (Cantal), 117.

III.

Index des illustrations.

1. Plan du temple du Vernègues 75
2. Carreau de pavage provenant de Saint-Gond (Marne) 94
3. Carreau de pavage provenant de Saint-Gond (Marne) 96
4. Tête provenant du portail de l'église Saint-Pierre de Lagny 106
5. Vase de verre trouvé dans l'église de Ployron . 128
6. Bague d'or de la collection Côte, de Lyon . . 134
7. Clochette du XIVe siècle 147
8. Plan de l'église de Creysse 153
9. Tuile trouvée dans l'Isle à Périgueux. . . . 164
10. Monogrammes trouvés à Saint-Martin d'Angers. 188
11. Tuile trouvée dans les fouilles de la cathédrale de Séez 194
12. Tuile trouvée à Tokto (Chine) 195
13. Pilastres « taillés à l'antique » du tombeau de Charlotte d'Albret à La Motte-Feuilly (Indre). 241
14. Clocheton de Kerallic (Côtes-du-Nord) . . . 249
15. Statuette gallo-romaine d'Agey (Côte-d'Or) . . 269
16. Plan du château de Dreux 275
17. Schéma d'un rempart du XIIIe siècle 283
18. Tête de terre cuite trouvée à Alise 287
19. Reliure d'un missel de la bibliothèque de Douai (1499) 299
20. Fragments de vase trouvés à Alise 303

Digitized by Google

IV.

Renseignements généraux.

Bureau de la Société pour 1924 5
Membres honoraires 7
Correspondants étrangers honoraires 9
Membres résidants 10
Associés correspondants nationaux classés par départements 15
Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger. 37
Associés correspondants étrangers. 38
Associés correspondants nationaux et étrangers classés par ordre alphabétique 42
Sociétés savantes avec lesquelles la Société est en correspondance 51
Bibliothèques recevant les publications de la Société. 60
Discours de M. le comte de Loisne, président sortant 61
Invitation par la Société des Antiquaires de Normandie et la Société linnéenne de Caen aux fêtes de leur centenaire 108
Rapport du trésorier 142
Obligation par les membres résidants nouvellement élus de consacrer une notice nécrologique à leurs prédécesseurs. 176
Représentation de la Société au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. 191
Représentation de la Société à l'inauguration du Musée de Bavai 213
Demande par l'administration de la Bibliothèque nationale d'autoriser ses lecteurs à avoir accès à la bibliothèque de la Société 233
Renouvellement du Bureau et des Commissions . . 279

Digitized by Google

Erratum 306
Index par noms d'auteurs. 307
Index géographique 315
Index des illustrations. 319
Renseignements généraux 320

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

Majoration temporaire 100 °/₀.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés*.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8e série, 6 vol. in-8°. Années 1911-1923, — ou t. LXXI à LXXVI.

Les tomes I à XIX, XXVI et XXVII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXV, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires*; ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1923, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 vol. in-12, à 1 fr. 50 chaque; 1848 et 1850 *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. *Épuisée*.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen-âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, 5 fr.

II (1898-1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, 15 fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., 3 fr.

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 vol. de XI-583 et CXXII-293 pages. *Épuisés*.

VI (1909-1912). CHRONIQUE ET CHARTES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publiées par André LESORT. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, 20 fr.

VII (1919). COLLECTIONS EMMERY ET CLOUET-BUVIGNIER SUR L'HISTOIRE DE METZ ET DE LA LORRAINE, inventaire publié par Henri OMONT. In-8° de 156 pages. 5 fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, 20 fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., 30 fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., 3 fr.

Nogent-le-Rotrou, l'imprimeur-gérant : DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1er TRIMESTRE 1923

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

H. OMONT.
M. PROU.
É. MICHON.
H. MARTIN.
L. SERBAT.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

Majoration temporaire 100 °/₀.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8e série, 5 vol. in-8°. Années 1911-1918, — ou t. LXXI à LXXV.

Les tomes I à XIX, XXVI et XXVII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXV, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1922, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 vol. in-12, à 1 fr. 50 chaque; 1848 et 1850 *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. *Épuisée.*

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen-âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898-1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **3** fr.

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 vol. de XI-583 et CXXII-293 pages. *Épuisés.*

VI (1909-1912). CHRONIQUE ET CHARTES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publiées par André LESORT. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, **20** fr.

VII (1919). COLLECTIONS EMMERY ET CLOUET-BUVIGNIER SUR L'HISTOIRE DE METZ ET DE LA LORRAINE, inventaire publié par Henri OMONT. In-8° de 156 pages. **5** fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30** fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

Nogent-le-Rotrou, l'imprimeur-gérant : DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

2e TRIMESTRE 1923

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

H. OMONT.
M. PROU.
É. MICHON.
H. MARTIN.
L. SERBAT.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

Majoration temporaire 100 °/₀.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8e série, 5 vol. in-8°. Années 1911-1918, — ou t. LXXI à LXXV.

Les tomes I à XIX, XXVI et XXVII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXV, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1922, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 vol. in-12, à 1 fr. 50 chaque; 1848 et 1850 *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. *Épuisée.*

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen-âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898-1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **3** fr.

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 vol. de XI-583 et CXXII-293 pages. *Épuisés.*

VI (1909-1912). CHRONIQUE ET CHARTES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publiées par André LESORT. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, **20** fr.

VII (1919). COLLECTIONS EMMERY ET CLOUET-BUVIGNIER SUR L'HISTOIRE DE METZ ET DE LA LORRAINE, inventaire publié par Henri OMONT. In-8° de 156 pages. **5** fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30** fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

Nogent-le-Rotrou, l'imprimeur-gérant : DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

2e TRIMESTRE 1923

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

H. OMONT.
M. PROU.
É. MICHON.
H. MARTIN.
L. SERBAT.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

Majoration temporaire 100 °/₀.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8e série, 5 vol. in-8°. Années 1911-1918, — ou t. LXXI à LXXV.

Les tomes I à XIX, XXVI et XXVII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXV, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1922, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 vol. in-12, à 1 fr. 50 chaque; 1848 et 1850 *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. *Épuisée.*

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen-âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5 fr.**

II (1898-1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15 fr.**

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **3 fr.**

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 vol. de XI-583 et CXXII-293 pages. *Épuisés.*

VI (1909-1912). CHRONIQUE ET CHARTES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publiées par André LESORT. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, **20 fr.**

VII (1919). COLLECTIONS EMMERY ET CLOUET-BUVIGNIER SUR L'HISTOIRE DE METZ ET DE LA LORRAINE, inventaire publié par Henri OMONT. In-8° de 156 pages. **5 fr.**

TABLE ALPHABÉTIQUE

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20 fr.**

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30 fr.**
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3 fr.**

Nogent-le-Rotrou, l'imprimeur-gérant : DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

3e ET 4e TRIMESTRES 1923

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

H. OMONT.
M. PROU.
É. MICHON.
H. MARTIN.
L. SERBAT.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris.*

Majoration temporaire 100 °/₀.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8e série, 5 vol. in-8°. Années 1911-1918, — ou t. LXXI à LXXV.

Les tomes I à XIX, XXVI et XXVII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXV, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1922, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 vol. in-12, à 1 fr. 50 chaque; 1848 et 1850 *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. *Épuisée.*

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen-âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, 5 fr.

II (1898-1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, 15 fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., 3 fr.

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 vol. de XI-583 et CXXII-293 pages. *Épuisés*.

VI (1909-1912). CHRONIQUE ET CHARTES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publiées par André LESORT. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, 20 fr.

VII (1919). COLLECTIONS EMMERY ET CLOUET-BUVIGNIER SUR L'HISTOIRE DE METZ ET DE LA LORRAINE, inventaire publié par Henri OMONT. In-8° de 156 pages. 5 fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, 20 fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., 30 fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., 3 fr.

Nogent-le-Rotrou, l'imprimeur-gérant : DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1er TRIMESTRE 1924

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

H. OMONT.
M. PROU.
É. MICHON.
H. MARTIN.
L. SERBAT.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris.*

Majoration temporaire 100 °/₀.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8e série, 6 vol. in-8°. Années 1911-1923, — ou t. LXXI à LXXVI.

Les tomes I à XIX, XXVI et XXVII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXV, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1923, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 vol. in-12, à 1 fr. 50 chaque; 1848 et 1850 *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. *Épuisée.*

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen-âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898-1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **3** fr.

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 vol. de XI-583 et CXXII-293 pages. *Épuisés.*

VI (1909-1912). CHRONIQUE ET CHARTES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publiées par André LESORT. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, **20** fr.

VII (1919). COLLECTIONS EMMERY ET CLOUET-BUVIGNIER SUR L'HISTOIRE DE METZ ET DE LA LORRAINE, inventaire publié par Henri OMONT. In-8° de 156 pages. **5** fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30** fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

Nogent-le-Rotrou, l'imprimeur-gérant : DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

2e TRIMESTRE 1924

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

H. OMONT.
M. PROU.
É. MICHON.
H. MARTIN.
L. SERBAT.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

Majoration temporaire 100 °/₀.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés*.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8e série, 6 vol. in-8°. Années 1911-1923, — ou t. LXXI à LXXVI.

Les tomes I à XIX, XXVI et XXVII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXV, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1923, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 vol. in-12, à 1 fr. 50 chaque; 1848 et 1850 *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. *Épuisée.*

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen-âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5 fr.**

II (1898-1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15 fr.**

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **3 fr.**

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 vol. de XI-583 et CXXII-293 pages. *Épuisés.*

VI (1909-1912). CHRONIQUE ET CHARTES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publiées par André LESORT. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, **20 fr.**

VII (1919). COLLECTIONS EMMERY ET CLOUET-BUVIGNIER SUR L'HISTOIRE DE METZ ET DE LA LORRAINE, inventaire publié par Henri OMONT. In-8° de 156 pages. **5 fr.**

TABLE ALPHABÉTIQUE

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20 fr.**

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30 fr.**
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3 fr.**

Nogent-le-Rotrou, l'imprimeur-gérant : DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

3e ET 4e TRIMESTRES 1924

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

H. OMONT.
M. PROU.
É. MICHON.
H. MARTIN.
L. SERBAT.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

Majoration temporaire 100 °/₀.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8e série, 6 vol. in-8°. Années 1911-1923, — ou t. LXXI à LXXVI.

Les tomes I à XIX, XXVI et XXVII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXV, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1923, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 vol. in-12, à 1 fr. 50 chaque; 1848 et 1850 *épuisés*

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. *Épuisée.*

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen-âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898-1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **3** fr.

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 vol. de XI-583 et CXXII-293 pages. *Épuisés.*

VI (1909-1912). CHRONIQUE ET CHARTES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publiées par André LESORT. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, **20** fr.

VII (1919). COLLECTIONS EMMERY ET CLOUET-BUVIGNIER SUR L'HISTOIRE DE METZ ET DE LA LORRAINE, inventaire publié par Henri OMONT. In-8° de 156 pages. **5** fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30** fr.

Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

Nogent-le-Rotrou, l'imprimeur-gérant : DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

3e ET 4e TRIMESTRES 1924

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

H. OMONT.
M. PROU.
É. MICHON.
H. MARTIN.
L. SERBAT.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

Majoration temporaire 100 °/₀.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés*.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8e série, 6 vol. in-8°. Années 1911-1923, — ou t. LXXI à LXXVI.

Les tomes I à XIX, XXVI et XXVII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXV, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1923, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 vol. in-12, à 1 fr. 50 chaque; 1848 et 1850 *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. *Épuisée.*

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen-âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5 fr.**

II (1898-1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15 fr.**

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **3 fr.**

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 vol. de XI-583 et CXXII-293 pages. *Épuisés.*

VI (1909-1912). CHRONIQUE ET CHARTES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publiées par André LESORT. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, **20 fr.**

VII (1919). COLLECTIONS EMMERY ET CLOUET-BUVIGNIER SUR L'HISTOIRE DE METZ ET DE LA LORRAINE, inventaire publié par Henri OMONT. In-8° de 156 pages. **5 fr.**

TABLE ALPHABÉTIQUE

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, **par M. PROU.** Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20 fr.**

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30 fr.**
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. **In-4°, 51 p., 3 fr.**

Nogent-le-Rotrou, l'imprimeur-gérant : DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY

Return to desk from which borrowed.
This book is DUE on the last date stamped below.

29 Mar'51 ED
La Chapelle
APR 29 1951
MAY 29 1951
Renewed
6 Jun'51 LU

LD 21-100m-11,'49(B7146s16)476

Digitized by Google

Société nationale des antiquaires de France. Bulletin
DC2 S78 1923-24
M13158
M13158
DC2
S78
1923-24
THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google